

NOTE D'INFORMATION

Offre Publique de Retrait Obligatoire visant le flottant en bourse en vue de la radiation de la cote de SOFAC



A l'initiative du Crédit Immobilier et Hôtelier



NOMBRE D'ACTIONS VISEES : 12 326 ACTIONS
PRIX DE L'ACTION : 350 DH
DUREE DE L'OFFRE : DU 22 Mars 2013 AU 19 Avril 2013 INCLUS
MONTANT MAXIMAL DE L'OPERATION : 4 314 100 DH

ORGANISME CONSEIL ET COORDINATEUR GLOBAL



EVALUATEUR INDEPENDANT

Advisory & Finance Group
Investment Bank

ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT DE L'OPERATION



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, et de l'article 36 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n° 46-06, l'originale de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 14/03/2013 sous la référence VI/EM/003/2013.

ABREVIATIONS

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
BAM	Bank Al Al Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
BDT	Bons du Trésor
BIM	Banque Internationale du Mali
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieure
BNDE	Banque National pour le Développement Economique
BPCE	Banque Populaire Caisses d'Epargne
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CES	Créances en Souffrance
CIH	Crédit Hôtelier et Immobilier
CMI	Centre Monétique Interbancaire
CMM	Caisse Marocaine des Marchés
CNRA	Caisse Nationale de Retraite et de Réassurance
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CPIM	Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc
DAT	Dépôts à Terme
DH	Dirham
DMR	Dispositif de Maîtrise de Risque
DMZ	Demilitarized Zone
ETIC	Etats des Informations Comptables
FCP	Fond Commun de Placement
GAP	Guichet Automatique Bancaire
GDH	Milliards de Dhs
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HEC	Haute Etudes Commerciales
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
LOA	Location avec Option d'Achat
MDH	Millions de Dhs
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
PBS	Points de base
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PNB	Produits Net Bancaire
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RCAR	Régime Collectif d'Allocations de Retraites
RH	Ressources Humaines
ROE	Return On Equity
SI	Système Informatique
VAR	Variation

DEFINITIONS

Demilitarized Zone (DMZ)	En terme de sécurité informatique, une zone démilitarisée est un sous réseau isolé du réseau local par un par feu. En d'autres termes le sous réseau contient les machines pouvant être accédées depuis Internet.
Dation en paiement	Modalité de règlement d'une dette par laquelle le débiteur remet à son créancier avec l'accord de celui-ci, une chose différente de celle initialement prévue dans le contrat.
Initiateur	Désigne le CIH
Société	Désigne SOFAC

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	2
DEFINITIONS.....	3
AVERTISSEMENT.....	6
PREAMBULE.....	7
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	9
I. Le Président du Conseil d'Administration du CIH.....	10
II. Le Président du Conseil d'Administration de SOFAC.....	11
III. Les Commissaires aux Comptes.....	12
IV. Le Conseiller Financier.....	25
V. Le Conseiller Juridique.....	26
VI. Les responsables de L'information et de la Communication Financière.....	27
VII. Le Garant Irrévocable.....	28
VIII. L'Evaluateur Indépendant.....	29
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION.....	30
I. Cadre de l'Opération.....	31
II. Structure de l'Offre.....	37
III. Rapport de l'Evaluateur Indépendant.....	38
IV. Intermédiaires Financiers.....	41
V. Caractéristique des Actions.....	41
VI. Calendrier de L'opération.....	42
VII. Modalités de Participation à l'Offre.....	43
VIII. Régime Fiscal.....	46
PARTIE III. PRESENTATEUR de L'INITIATEUR.....	48
I. Présentation Générale du CIH.....	49
II. Activité du CIH.....	91
III. Situation Financière du CIH.....	121
IV. Perspectives.....	168
V. Facteurs de Risque du CIH.....	171
VI. Faits Exceptionnels et Litiges.....	173
PARTIE IV. PRESENTATION GENERALE DE SOFAC.....	174
I. Présentation Générale de SOFAC.....	175
II. Gouvernement d'Entreprise.....	191
PARTIE V. ACTIVITE de SOFAC.....	195
I. Historique de SOFAC.....	196
II. Appartenance de la Société à un Groupe.....	198
III. Secteur d'Activité.....	200
IV. Activité de SOFAC.....	211

V. Organisation de SOFAC.....	219
<i>PARTIE IV. SITUATION FINANCIERE DE SOFAC.....</i>	226
I. Analyse de l'Etat des Soldes de Gestion.....	227
II. Analyse du Bilan.....	236
III. Indicateurs Financiers.....	244
IV. Analyse du Tableau des Flux de Trésorerie.....	247
<i>PARTIE VII. PERSPECTIVES DE SOFAC.....</i>	249
I. Orientations Stratégiques de SOFAC.....	250
II. Business Plan.....	251
III. Budget 2013 de SOFAC.....	260
<i>PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUE DE SOFAC.....</i>	263
I. Risque Client.....	264
II. Risque de Baisse de la Rentabilité en Raison de la Baisse du TMIC.....	265
III. Risque de Liquidité et de Taux.....	265
<i>PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES DE SOFAC.....</i>	266
<i>PARTIE X. ANNEXES.....</i>	268
I. Etats de Synthèse Consolidés IFRS – CIH.....	269
II. Etats de Synthèse – SOFAC.....	307
III. Ordre de Vente.....	388

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation du prix ou de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'offre faite aux actionnaires de la société SOFAC.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la participation à l'opération, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété et de l'article 36 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n° 46-06, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du CIH et de SOFAC, leur situation financière et l'évolution de l'activité de SOFAC, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparé par CDG Capital, agissant en qualité de conseiller financier, en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants du SOFAC, du CIH et recueillis par CDG Capital ;
- Procès-verbaux du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, Assemblées Générales Extraordinaires et les rapports de gestion du CIH et de SOFAC relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa;
- Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes du CIH et de SOFAC relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011;
- Rapport de revue limité des Commissaires aux Comptes de l'exercice 2012 ;
- L'attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation provisoire des comptes sociaux SOFAC 2012 ;
- Rapports d'audit des commissaires aux comptes du CIH relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS des exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011;
- Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation provisoire des comptes consolidés CIH 2012 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de SOFAC ;
- Le rapport de l'évaluateur indépendant.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, tel que modifié et complété et de l'article 38 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée dans le cadre de la présente opération ou qui en fait la demande ;
- Disponible au siège de social de :
 - ✓ SOFAC, Adresse : 57 Boulevard Abdelmoumen, Casablanca-20000, Maroc.
 - ✓ CIH, Adresse : 187, Avenue Hassan II Casablanca
- Disponible à tout moment à : CDG Capital, Tour Mamounia, Place Moulay El Hassan, Rabat. Tél : 05 37 66 52 56 ;

- Disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet www.casablanca-bourse.com
- Disponible sur le site WEB du CIH (www.cih.co.ma).

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le président du conseil d'Administration du CIH

Dénomination ou raison sociale :	Crédit Immobilier et Hôtelier
Représentant légal :	M. Ahmed RAHHOU
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00/02
Numéro de fax :	+212 5 22 05 22 47/09
Adresse électronique :	rahhou@cih.co.ma

Attestation

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information relatives au CIH, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de SOFAC pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Ahmed RAHHOU

Président Directeur Général

II. Le Président du Conseil d'Administration de SOFAC

Dénomination ou raison sociale :	SOFAC
Représentant légal :	M. Ahmed RAHHOU
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00/02
Numéro de fax :	+212 5 22 05 22 47/09
Adresse électronique :	rahhou@cih.co.ma

Attestation

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information relatives à SOFAC, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de SOFAC pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Ahmed RAHHOU

Président du Conseil d'Administration

III. Les Commissaires aux Comptes

III.1 Commissaires aux comptes du CIH

Dénomination ou raison sociale :	Coopers&Lybrand Maroc SA	Deloitte Audit	Mazars Audit et Conseil
Représentant légal :	Abdelaziz ALMECHATT	Fawzi BRITEL	Kamal Mokdad
Fonction :	Associé	Associé	Associé Gérant
Adresse :	83, Avenue Hassan II	288, Boulevard Zerkouni	101, Boulevard Abdelmoumen
Numéro de téléphone :	+212 5 22 98 40 40	+212 5 22 47 34/35	+212 5 22 42 34 23
Numéro de fax :	+212 5 22 99 11 96	+212 5 22 22 40 78	+212 5 22 42 34 00
Adresse électronique :	Abdelaziz.almechatt@ma.pwc.com	f.britel@deloitte.co.ma	kamal.mokdad@mazars.ma
Date 1^{er} exercice soumis au contrôle des CAC	2003	2003	2012
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS audités du CIH clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS au titre des exercices 2009, 2010 et 2011 tels qu'audités par Coopers & Lybrand et Deloitte Audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du CIH au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 tels qu'audités par par Coopers & Lybrand et Deloitte Audit.

Casablanca, le 11 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Fawzi Britel
Associé

Mazars Audit et Conseil
Kamal Mokdad
Associé Gérant

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS du CIH clos aux 31 décembre 2012 objet d'un examen limité

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de l'exercice 2012 objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du CIH au 31 décembre 2012 objet de notre examen limité.

Casablanca, le 11 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Fawzi Britel
Associé

Mazars Audit et Conseil
Kamal Mokdad
Associé Gérant

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe CIH) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'Etat de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 31 décembre 2012. Cette situation provisoire fait ressortir un montant des capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 656 982, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 491 655.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière et du patrimoine du groupe CIH arrêtés au 31 décembre 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 21 février 2013

Les commissaires aux comptes

Deloitte Audit
Fawzi Brittel
Associé

Mazars Audit et Conseil
Kamal Mokdad
Associé Gérant

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe CIH), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 392 432 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 368 341.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe CIH au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note de l'annexe intitulée « passifs éventuelles » faisant état d'un contrôle fiscal au niveau de la société Maroc Leasing ;

- La note explicative accompagnant le tableau de variation des capitaux propres sur le changement intervenu au niveau du mode de provisionnement sur base individuelle des créances sur la clientèle.

Casablanca, le 21 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand Maroc (SA)
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Fawzi Britel
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe CIH), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3 332 268 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 232 842.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe CIH au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 04 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand Maroc (SA)
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Fawzi Britel
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, du Crédit Immobilier et Hôtelier et de ses filiales (Groupe CIH) comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe intitulée « passifs éventuels » faisant état d'un contrôle fiscal des comptes du CIH, dont la procédure est toujours en cours au 31 décembre 2009, pour lequel aucune provision n'a pu être estimée par le management au niveau des comptes consolidés.

Casablanca, le 22 Mars 2010

Les commissaires aux comptes

Coopers & Lybrand Maroc (SA)
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Fawzi Britel
Associé

III.2 Commissaires aux Comptes de SOFAC

Dénomination ou raison sociale :	FIDAROC GRANT THORNTON	DELOITTE AUDIT	COOPERS&LYBRAND MAROC SA
Représentant légal :	Faiçal MEKOUAR	Ahmed BENABDELKHALEK	Abdelaziz Almechatt
Fonction :	Associé-Gérant	Associé	Associé
Adresse :	71,rue Allal Ben Abdellah, Casablanca	288, boulevard Zerkouni, Casablanca	83, Avenue Hassan II
Numéro de téléphone :	05 22 54 48 00	05 22 22 47 34	+212 5 22 98 40 40
Numéro de fax :	05 22 54 23 21	05 22 22 40 78	+212 5 22 99 11 96
Adresse électronique :	f.mekouar@fidarocgt.ma	a.benabdelkhalek@deloitte.co.ma	Abdelaziz.almechatt@ma.pwc.com
Date 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	1999	2008	2011
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010 ¹	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux audités de SOFAC clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société SOFAC contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités par les cabinets Deloitte Audit et Fidaroc Thornton pour les exercices 2009 et 2010, et audités par nos soins pour l'exercice 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse de la société SOFAC pour les exercices 2009 et 2010 tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Fidaroc Thornton et pour l'exercice 2011 tel que audité par nos soins.

Casablanca, le 13 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand Maroc
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

¹ L'Assemblée Générale Ordinaire de SOFAC, tenue en date du 5 mai 2011 a pris acte de la fin du mandat des Commissaires aux Comptes DELOITTE & TOUCHE et FIDAROC Grant et a décidé de mandater pour une durée légale de trois exercices, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur l'exercice clos au 31 Décembre 2013, les sociétés DELOITTE & TOUCHE et COOPERS & LYBRAND MAROC.

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux audités de SOFAC clos au 31 décembre 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société SOFAC contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités de l'exercice 2012.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse de la société SOFAC pour l'exercice 2012 tels qu'audités par nos soins.

Casablanca, le 13 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand Maroc
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes : Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 195 146 dont un bénéfice net de KMAD 10 656.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les situations décrites dans les notes suivantes :

- La note B32 bis faisant référence au contrôle fiscal en cours.
- La note A3 faisant état de changement de méthode de comptabilisation des commissions servies aux apporteurs d'affaires.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 09 février 2013

Les commissaires aux comptes

Deloitte Audit
Ahmed BENABDELKHALEK
Associé

Coopers Audit
Abdelaziz Almechatt
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes : Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 184 491 dont un bénéfice net de KMAD 1 1 038.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B32 bis faisant référence au contrôle fiscal en cours.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 21 mars 2012

Les commissaires aux Comptes

Coopers & Lybrand Maroc
Abdelaziz Almechatt
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes : Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SOFAC comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 173 453 dirhams dont une perte nette de KMAD 82 958.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de

réaliser pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers, sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B32 bis faisant référence au contrôle fiscal en cours.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca le 04 avril 2011

Les commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal Mekouar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes : Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SOFAC comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 256 411 dont une perte nette de KMAD 11 495.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers, sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca le 19 avril 2010

Les commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal Mekouar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

IV. Le Conseiller Financier

Dénomination ou raison sociale :	CDG Capital
Représentant légal :	Abdessamad ISSAMI
Fonction :	Directeur Général Délégué
Adresse :	Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia – Rabat
Numéro de téléphone :	+212 5 37 66 52 63
Numéro de fax :	+212 5 37 66 52 56
Adresse électronique :	issami@cdgcapital.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du CIH et de SOFAC à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale du CIH et de SOFAC ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés IFRS des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012 du CIH ;
- L'analyse des comptes sociaux des exercices 2010, 2011 et 2012 de SOFAC ;
- L'analyse des rapports de gestion des exercices 2010 2011 et 2012 du CIH ;
- L'analyse des rapports de gestion des exercices 2010 2011 et 2012 de SOFAC ;
- La lecture des procès-verbaux des organes d'administration et des assemblées d'actionnaires du CIH et de SOFAC relatifs aux exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011, 2012 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion du CIH et de SOFAC ;
- La lecture du rapport de l'évaluateur indépendant.

CDG Capital est une filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion qui détient une participation indirecte dans le CIH à travers Massira Capital Management. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

CDG Capital
Abdessamad ISSAMI
Directeur Général Délégué

V. Le Conseiller Juridique

Dénomination ou raison sociale	Cabinet AMRAOUI
Représentant légal	Maître Abdelaziz AMRAOUI
Fonction	Avocat au barreau de Casablanca
Adresse	40 Bd d'Anfa - Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 05 22 26 10 61
Numéro de télécopieur	(212) 05 22 26 10 45
Adresse électronique	amr@cae.ma

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme :

- Aux dispositions statutaires de SOFAC et du CIH ;
- A la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Abdelaziz AMRAOUI

Avocat au barreau de Casablanca

VI. Les responsables de l'information et de la communication financière

VI.1. Le responsable de l'information et de la communication financière du CIH

Dénomination ou raison sociale :	Crédit Immobilier et Hôtelier
Représentant légal :	Melle. Amal MOUHOUB
Fonction :	Directeur de la Communication Institutionnelle et Interne
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 522 47 94 24
Numéro de fax :	+212 522 47 99 46
Adresse électronique :	mouhoub@cih.co.ma

VI.2. Le responsable de l'information et la communication financière de SOFAC

Dénomination ou raison sociale :	SOFAC
Représentant légal :	Hicham Karzazi
Fonction :	Directeur Général
Adresse :	57, boulevard Abdelmoumen - Casablanca
Numéro de téléphone :	05 22 42 96 14
Numéro de fax :	05 22 42 96 00
Adresse électronique :	hkarzazi@SOFAC.ma

VII. Le Garant Irrévocable

Dénomination ou raison sociale :	Crédit Immobilier et Hôtelier
Représentant légal :	M. Ahmed RAHHOU
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00/02
Numéro de fax :	+212 5 22 05 22 47/09
Adresse électronique :	rahhou@cih.co.ma

Attestation

Le Président Directeur Général du Crédit Immobilier et hôtelier garantit la teneur et le caractère irrévocable de l'engagement pris par le CIH au titre de l'opération objet de la présente note d'information.

Caractéristique de l'Offre Publique de Retrait :

- Nombre de titres concernés : **12 326 actions SOFAC**
- Prix par action : **350 MAD**
- Durée de l'offre : du **22 Mars** au **19 Avril 2013 inclus**.

M. Ahmed RAHHOU

Président Directeur Général

VIII. L'Évaluateur Indépendant

Dénomination ou raison sociale :	Advisory & Finance Group
Représentant légal :	Mohammed BENSLIMANE
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	2, rue Honaïn – Agdal – Rabat, Maroc
Numéro de téléphone :	+ 212 5 37 67 40 23
Numéro de fax :	+ 212 5 37 67 40 24
Adresse électronique :	mohammed.benslimane@afginvestmentbank.com

Attestation sur le caractère équitable du prix offert

Dans le contexte de l'Offre Publique de Retrait envisagée sur les titres SOFAC, nous avons mis en œuvre les diligences nécessaires pour apprécier la valeur de l'action SOFAC et nous assurer que les conditions financières de cette Offre sont équitables pour les actionnaires minoritaires de SOFAC.

Nous observons que le prix proposé de 350 MAD fait ressortir une prime de 28,7% par rapport à notre valeur de référence de 272 MAD.

Les critères utilisés pour déterminer notre valeur de référence sont connus, exacts, objectifs, significatifs et multiples.

Dans le contexte de l'opération envisagée, nous estimons que le prix proposé de 350 MAD par action SOFAC est équitable pour les actionnaires minoritaires de SOFAC.

Mohammed BENSLIMANE

Advisory & Finance Group

PARTIE II. Présentation de l'Opération

I. Cadre de l'opération

I.1. Contexte de l'opération

Nouvelle stratégie pour le CIH depuis 2009 :

Le Conseil d'Administration du CIH a adopté une nouvelle stratégie visant à faire du CIH une Banque Universelle autour de 3 composants métiers : la Banque de Détail, la Banque de l'Immobilier et la Banque de l'Entreprise.

Cette nouvelle stratégie a pour objectif :

- L'ouverture sur de nouveaux métiers et visant la diminution de l'exposition du CIH à l'égard du secteur immobilier ;
- L'amélioration des indicateurs de productivité, de rentabilité et de risques ;
- L'amélioration des ratios réglementaires de la banque notamment en ce qui concerne le risque de taux et le risque de liquidité.

Cette stratégie a été déclinée en un plan de développement sur la période 2010-2014 qui prévoit entre autres :

- L'assainissement des passifs historiques de la banque afin d'en immuniser l'impact sur son développement. Cet assainissement porte notamment sur la cession des actifs hôteliers et la couverture des dossiers historiques ;
- La mise en place d'outils additionnels pour accompagner le développement de la Banque de Détail et la Banque de l'Entreprise par l'acquisition ou la création de filiales dédiées à certains métiers (crédit à la consommation, leasing...)

Opérations stratégiques concrétisées par le CIH :

Dans le but de donner au CIH les moyens nécessaires pour la réussite de son plan de développement, le Conseil d'Administration de la banque a privilégié la synergie avec le groupe CDG en autorisant, lors de ses diverses réunions au cours de l'exercice 2010, les opérations suivantes :

- Cession de 7 actifs hôteliers à la CDG : autorisée par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 septembre 2010, cette opération a été concrétisée en Mars 2011. Elle a permis au CIH de sortir de la gestion directe d'unités hôtelières dont il avait acquis la propriété dans le cadre de procédures judiciaires, lui permettant ainsi de se consacrer à son métier de base;
- Acquisition des participations de la CDG dans la société Maroc Leasing : autorisée par le Conseil d'Administration du 04 novembre 2010, cette opération a été concrétisée en Mars 2011. Elle a permis au CIH d'acquérir 34% du capital et droits de vote de la société Maroc Leasing spécialisée dans le crédit-bail ;
- Acquisition des participations de la CDG dans la société SOFAC : autorisée par le Conseil d'Administration du 25 novembre 2010, cette opération a été concrétisée le 30 décembre 2011. Elle a permis au CIH d'acquérir 45,99 % du capital et droits de vote de la société SOFAC spécialisée dans les crédits à la consommation.

Présentation de l'acquisition de la société SOFAC :

Le 30 décembre 2011, le CIH a procédé à l'acquisition des participations de la CDG dans la société SOFAC, soit 651 524 actions représentant 45,99% du capital et droits de vote de la Société, au prix de 350 MAD l'action.

Suite à cette opération, la participation du CIH dans le capital de SOFAC est portée à 46,21%.

Les objectifs du CIH suite à cette acquisition sont les suivants :

- Le développement de synergies commerciales à travers la mise à disposition du réseau CIH pour la distribution des produits SOFAC ou la mise en œuvre de la gestion pour compte² ;
- Le développement de synergies opérationnelles notamment sur le plan de la gestion du risque et du recouvrement amiable et contentieux.

A la suite de cette acquisition, le tour de table de SOFAC se présente comme suit* :

Actionnaires	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH	654 662	46,21%
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,29%
RCAR	67 858	4,79%
SCR	68 850	4,86%
Flottant en bourse	68 687	4,85%
TOTAL	1 416 664	100,00%

Source : CIH

* Répartition du capital de Sofac antérieure à l'OPA

Pour concrétiser l'acquisition de 45,99% du capital et droits de vote de SOFAC, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, le CIH a recueilli, en date du 23 décembre 2011, les autorisations suivantes :

- Un décret du chef du gouvernement, telle que prévue à l'article 8 de la loi 39-89 autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé, telle que modifiée et complétée, autorisant le CIH à acquérir la participation de la CDG (45,99%) dans le capital de la société SOFAC.
- Un accord de Bank Al Maghreb après avis favorable du Comité des Etablissements de Crédit de Bank Al Maghreb, tel que prévue par les articles 27 et 36 de la loi 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

² Crédits octroyés par le CIH et gérés par SOFAC.

Présentation de l'OPA initiée par le CIH sur les titres SOFAC :

Suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC, le CIH a lancé une offre publique d'achat obligatoire sur les titres Sofac, conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière d'offres publiques sur le marché boursier.

Cette OPA obligatoire a fait l'objet d'une note d'information visée par le CDVM le 17/02/2012 sous la référence VI/EM/005/2012.

A l'issu de cette OPA obligatoire, et à la veille de la présente OPR, l'actionnariat de SOFAC se présente comme suit :

Actionnaires	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH	847 731	59,84%
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,29%
Flottant en bourse	12 326	0,87%
TOTAL	1 416 664	100,00%

Source : SOFAC

Motivations pour le retrait de SOFAC de la Bourse de Casablanca :

Compte tenu du faible flottant (près de 0.9%), SOFAC a décidé la radiation de ses titres de la cote de la Bourse de Casablanca. Le CIH, actionnaire majoritaire, a ainsi initié la procédure d'Offre Publique de Retrait visant les titres SOFAC.

I.2.Cadre légal de l'Offre Publique de Retrait

Autorisations préalables des instances du CIH

Suite aux résultats de l'OPA Obligatoire, le conseil d'administration du CIH, tenu en date du 03 avril 2012, a pris les décisions suivantes :

- Le conseil d'administration choisit d'opter pour une radiation des actions de Sofac de la Bourse de Casablanca. A cet effet, Il autorise le CIH à demander cette radiation au sein du conseil d'administration de SOFAC.
- Le conseil d'administration prend acte que la décision de radiation entraine de plein droit l'obligation de procéder à une offre publique de retrait sur les actions SOFAC préalablement à la radiation des dites actions, conformément aux dispositions de l'article 20 bis, du Dahir n°1-04-21 portant promulgation de la loi n° 26-03 telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
- En conséquence, après accord des instances de décision de SOFAC en la matière, le conseil d'administration autorise le CIH à être initiateur de l'Offre Publique de Retrait sur les actions SOFAC, et confère à cet effet tous pouvoirs à son Président pour réaliser cette opération.
- A cette fin, le Président Directeur Général prendra toutes dispositions, accomplira tous les actes et formalités et fera tout ce qui est nécessaire à la réalisation définitive de la

radiation des actions SOFAC conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Autorisations préalables des instances de SOFAC

Suite aux résultats de l'OPA Obligatoire, le conseil d'administration de SOFAC, tenu en date du 11 avril 2012, a pris les décisions suivantes :

- Le Conseil d'Administration décide la radiation des titres SOFAC de la cote de la bourse de Casablanca, et prend acte que la décision de radiation entraîne de plein droit l'obligation de procéder à une offre publique de retrait sur les actions SOFAC préalablement à la radiation des dites actions, conformément aux dispositions de l'article 20 bis, du Dahir n°1-04-21 portant promulgation de la loi n°26-03 telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
- En conséquence, le Conseil d'Administration décide de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour lui proposer d'approuver la radiation des actions SOFAC de la bourse de Casablanca.
- Le Conseil d'Administration a décidé de conférer au Président du Conseil d'Administration, tous pouvoirs pour réaliser l'opération de radiation sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire des résolutions qui lui sont proposées.
- A cette fin, le Président du Conseil d'Administration prendra toutes dispositions, accomplira tous actes et formalités et fera tout ce qui est nécessaire à la réalisation définitive de la radiation des actions de SOFAC de la Bourse de Casablanca, conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOFAC, tenue le 29 mai 2012, a approuvé la radiation des actions SOFAC de la cotation à la Bourse de Casablanca et a pris acte que la décision de radiation entraîne de plein droit l'obligation de procéder à une offre publique de retrait sur les actions SOFAC qui sera initié par le CIH.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de :

- Réaliser la radiation de la cotation des actions SOFAC à la Bourse de Casablanca.
- Constater la radiation effective de ces actions de la Bourse de Casablanca.
- Et, de manière générale, prendre toutes les mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation de la radiation de la cotation des actions SOFAC à la Bourse de Casablanca.

Décision du Président du Conseil d'Administration du CIH

En vertu de l'autorisation et délégation de pouvoirs précités, le Président Directeur Général a décidé en date du 08/01/2013, de fixer les caractéristiques de l'Offre Publique de Retrait comme suit :

- Nombre d'actions visées : L'offre publique de retrait portera sur la totalité des actions SOFAC non détenues par le CIH et BARID AL MGHRIB soit 12 326 actions représentant 0,87% du capital et des droits de votes de la société SOFAC.
- Prix de l'offre : le prix unitaire proposé par l'initiateur de l'offre est de 350 MAD par action.

- Montant global de l'opération : Le montant global maximal de l'opération serait de 4 314 100 MAD dans le cas d'un apport total des titres SOFAC visés par l'OPR.
- Seuil de renonciation : Dans le cadre de l'opération, aucun seuil de renonciation à l'offre n'est prévu par l'initiateur. Ce dernier s'engage en effet à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des actions apportées par les actionnaires SOFAC dans le cadre de l'OPR et qui seront intégralement servies.
- Jouissance des actions objet de l'offre : Les actions SOFAC portent jouissance au 01 janvier 2012.

Dépôt du projet d'OPR

Le CIH a déposé le projet d'offre publique de retrait sur les titres SOFAC auprès du CDVM le 5 février 2013.

Suspension de la cotation du titre SOFAC

Faisant suite au dépôt de l'offre publique de retrait et en application des dispositions de l'article 30 de la Loi, le CDVM a demandé à la Bourse de Casablanca de procéder à la suspension de la cotation de l'action SOFAC à compter du 06 février 2013 et la reprise de la cotation à partir du 19 février 2013.

Autorisation du Ministère de l'Economie et des Finances

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi, le CDVM a soumis, le 06 février 2013, le projet d'OPR au Ministère de l'Economie et des Finances en vue de l'appréciation dudit projet au regard des intérêts stratégiques mentionnés à l'article 13 de la Loi.

Le Ministère n'a pas formulé d'objection au projet.

Recevabilité du projet d'OPR

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière d'offres publiques sur le marché boursier, le CDVM a déclaré recevable le projet d'Offre Publique de Retrait des titres SOFAC à l'initiative du CIH, au prix de 350 Dhs. L'avis de recevabilité a été publié le 15 février 2013.

I.3. Objectif de l'OPR

Suite aux résultats de l'Offre Publique d'Achat initiée par le CIH sur les actions SOFAC, le niveau de flottant des actions SOFAC à la Bourse de Casablanca n'est que de 12 236 actions sur un total de 1 416 664 actions (0,87% du capital social).

Ainsi, afin de pouvoir offrir la possibilité aux actionnaires minoritaires de SOFAC de céder leurs actions, et ce préalablement à la radiation dudit titre de la Bourse de Casablanca, le CIH a initié la présente Offre Publique de Retrait.

I.4. Intentions de l'initiateur

Le CIH a décidé de lancer une Offre Publique de Retrait sur les titres SOFAC suite à la décision de SOFAC de demander la radiation de ses titres de la cote de la Bourse de Casablanca.

BARID AL MAGHRIB, deuxième actionnaire de référence de SOFAC avec 39,29%, a manifesté sa volonté de ne pas participer à l'Offre Publique de Retrait.

I.5. Lien entre la Société et l'Initiateur

Le CIH détient 59,84% du capital et des droits de vote de la société SOFAC. Cette participation peut atteindre 60,71% à l'issue de l'OPR si toutes les actions SOFAC non détenues par le CIH et BARID AL MAGHRIB seraient apportées en réponse à l'Offre Publique de Retrait.

I.6. Financement de l'OPR

Le nombre d'actions SOFAC concernées par l'OPR s'établit à 12 326 actions.

Sur la base d'un prix de 350 MAD par action, le montant maximum de l'opération s'établit à 4 314 100 MAD.

L'acquisition des actions SOFAC à acquérir en réponse à l'OPR sera financée par les disponibilités du CIH.

I.7. Reconfiguration du capital de SOFAC

A l'issue de l'OPR et dans le cas où toutes les actions SOFAC non détenues par le CIH et BARID AL MAGHRIB étaient apportées en réponse à l'OPR, la répartition de l'actionnariat de la Société serait la suivante :

Actionnaires	Avant OPR		Après OPR	
	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH	847 731	59,84%	860 057	60,71%
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,29%	556 607	39,29%
Flottant en bourse	12 326	0,87%	-	-
TOTAL	1 416 664	100,00%	1 416 664	100,00%

Source : CIH

I.8. Accords pouvant avoir une incidence sur l'OPR

Hormis l'engagement de BARID AL MAGHRIB de ne pas participer à l'OPR, il n'existe aucun accord susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de ladite opération, sur son déroulement ou sur son issue.

II. Structure de l'Offre

II.1. Nombre d'actions visées

L'offre publique de retrait portera sur la totalité des actions SOFAC non détenues par le CIH et BARID AL MAGHRIB soit 12 326 actions représentant 0,87% du capital et des droits de votes de la société SOFAC.

II.2. Prix de l'Offre

Le prix unitaire proposé par l'initiateur de l'offre est de 350 MAD par action

II.3. Montant global de l'opération

Le montant global maximal de l'opération serait de 4 314 100 MAD dans le cas d'un apport total des titres SOFAC visés par l'OPR.

II.4. Seuil de renonciation

Dans le cadre de l'opération, aucun seuil de renonciation à l'offre n'est prévu par l'initiateur. Ce dernier s'engage en effet à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des actions apportées par les actionnaires SOFAC dans le cadre de l'OPR et qui seront intégralement servies.

II.5. Jouissance des actions objet de l'offre

Les actions SOFAC portent jouissance au 01/01/2012³

II.6. Durée de l'OPR

Date d'ouverture de la durée de l'OPR : 22/03/2013

Date de clôture de la durée de l'OPR : 19/04/2013 inclus soit 21 jours de bourse.

II.7. Date de règlement livraison

Le règlement livraison intervient le 06/05/2013

II.8. Organisme chargé de la centralisation de l'Offre

L'organisme chargé de la centralisation des titres SOFAC est CDG Capital Bourse.

³ Droit aux dividendes à distribuer en 2013 au titre de l'exercice 2012

III. Eléments d'appréciation du prix de l'offre

Conformément à l'article 25 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06, Advisory & Finance Group a été mandaté par le CIH en qualité d'évaluateur indépendant afin de procéder à l'évaluation de SOFAC.

Le CDVM a donné son accord sur le choix de cet évaluateur indépendant.

Les méthodes d'évaluation retenues dans les travaux de valorisation sont les suivantes :

- L'actualisation des flux de trésorerie (« DCF » ou « Discounted Cash-Flow ») sur une période de 5 ans (2012-2016). La Valeur Terminale sera calculée suivant la méthode du taux de croissance à l'infini.
- L'analyse par les multiples comparables ;
- La méthode sur l'analyse des cours boursiers de l'action SOFAC.

III.1 Méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (DCF)

La méthode de valorisation par DCF permet d'appréhender la valeur globale de l'entreprise (prime de contrôle comprise), basée sur un plan d'affaires réaliste et cohérent. Cependant, compte tenu notamment du faible horizon du plan d'affaires ayant servi de base à la valorisation (5 ans), la valeur terminale constitue l'essentiel de la valeur calculée.

a. Détermination du cash-flow disponible à actualiser

Indicateurs (Kdh)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
RN	11 040	11 760	14 829	20 703	72 609	70 889
RN distribuable	4 416	4 704	5 932	8 281	29 044	28 355
+ Dotation Amort.	9 507	14 790	15 530	16 306	17 122	17 978
- Invest. Brut	-19 756	- 10 000	-10 000	-5 000	-5 000	-5 000
CF Disponibles	-5 883	9 494	11 461	19 588	41 165	41 333

Source : Advisory & Finance Group

b. Calcul de la fourchette retenue pour le Coût des Fonds Propres

Le taux d'actualisation correspond ici au Coût des Fonds Propres (CFP), déterminé suivant la formule suivante :

$$\text{CFP} = \text{Taux Sans Risque} + \text{BETA} \times (\text{Prime Risque Marché Actions})$$

- Taux Sans Risque (taux des bons du trésor 10 ans) = 4.28%
- Prime de Risque du Marché Actions = 4,84%
- BETA = Beta moyen du secteur des sociétés de financement au Maroc sur les deux dernière années, compris dans une fourchette entre 1,0 et 1,2.

Il en ressort un Coût des Fonds Propres compris dans une fourchette entre 9,1% et 10,0%.

c. Calcul de la Valeur Terminale

La valeur Terminale (VT) est déterminée par la méthode du Taux de Croissance Perpétuelle (TCP) qui consiste à faire croître le dernier cash-flow disponible (celui de l'année 2016) au taux de croissance à long terme.

$$VT = [(\text{Cash-Flow disponible en 2016} \times (1+TCP)) / (CFP-TCP)] / (1+CFP)^{(2016-2011)}$$

Estimation du Taux de Croissance Perpétuelle

Le taux de Croissance Perpétuelle correspond à la croissance économique à très long terme. Celle-ci se situe généralement à des niveaux relativement bas, entre 1% et 2%.

Hypothèses retenues :

- Un Coût des Fonds Propres autour de 9,60% et dans une fourchette [9,12% -10,09%]
- Un Taux de Croissance Perpétuelle autour de 1,5% et dans une fourchette de [1,0% - 2,0%]

d. Valorisation DCF

Il en ressort une valeur milieu de fourchette de MAD 441,2 Mdh soit une valeur par action de 311 Dhs.

Etant donné que la présente opération de retrait concerne une partie de l'actionnariat ne conférant aucun contrôle à ses détenteurs (0,87% du total actions), il est déduit de la valeur ci-dessus calculée, une quotité de 20% à 25% correspondant à la prime de contrôle.

Il est ainsi retenu une décote de 20% soit une valeur par action de 249 Dhs.

III.2 Valorisation par les multiples comparables

La méthode des comparables boursiers est une approche analogique, fondée sur une capitalisation des différents paramètres de rentabilité de l'entreprise. Elle consiste à appliquer aux agrégats financiers de la société, les multiples observés sur un échantillon composé d'entreprises opérant sur le même secteur d'activité et disposant d'une structure d'activité et de fondamentaux similaires à ceux de SOFAC.

Il est pris en compte que les ratios boursiers disponibles relatifs aux sociétés de crédit à la consommation cotés, tout comme SOFAC, à la bourse de Casablanca constituent des comparables pertinents pour l'évaluation de cette dernière.

Les multiples retenus sont :

- *Price to Book (P/B)*
- *Price to Earning (P/E)*
- *Price to PNB (P/PNB)*

Les multiples moyens sont retenus sur une période de 4 ans (2008 – 2011) afin de tenir en compte, en les lissant, des situations différenciées des valeurs cotées sur le marché (résultat, liquidité, volume, etc...)

	SOFAC	AXA CREDIT	EQDOM	SALAFIN
P/E^e Moyen	15,1x	15,6x	11,0x	15,5x
P/B^e Moyen	1,9x	2,8x	1,9x	2,6x

Source : Advisory & Finance Group

Il en ressort un cours moyen de l'action SOFAC de MAD 299 soit une valeur des fonds propres de 423,4 Mdh.

III.3 Valorisation par l'analyse du cours boursier

Cette méthode d'évaluation consiste en l'analyse de l'évolution du cours de l'action SOFAC sur les 35 mois les plus récents, du 1^{er} janvier 2010 au 30 novembre 2012.

Analyse du cours boursier de SOFAC du 01/01/10 au 30/11/2012	Durée	Quantités vendues	Moyenne Pondérée
Cours moyen de l'action du 01/01/2010 au 31/12/2012	12 mois	10 228	292
Cours moyen de l'action du 01/01/2011 au 31/12/2011	12 mois	17 923	249
Cours moyen de l'action du 01/01/2012 au 30/11/2012	11 mois	2 162	312
Cours moyen de l'action SOFAC	35 mois	30 313	268

Source : Advisory & Finance Group

La valorisation des Fonds Propres est la suivante :

- Nombre d'actions : **1 416 664**
- Cours moyen action SOFAC: **268 Dhs**
- Valorisation des Fonds Propres: **379 616 Kdh**

La valorisation de l'entreprise calculée sur la base du cours moyen des 35 derniers mois pondéré par les volumes échangés sur cette période fait ressortir une valeur de 379,5 Mdh pour les fonds propres, correspondant à 268 Dhs par action.

III.4 Conclusions

Faisant suite aux résultats de valorisation issus des méthodes DCF, analyse du cours boursier ainsi que la méthode de valorisation par les multiples, la pondération retenue est la suivante :

Méthode d'évaluation	Pondération	Valorisation SOFAC (Kdh)	Valeur Action SOFAC (Dhs)
DCF	1/3	352 927	249
Multiples	1/3	423 367	299
Cours Boursier	1/3	379 616	268
Valorisation SOFAC		385 303	272

Source : Advisory & Finance Group

En se basant sur les résultats précédents, la valorisation de SOFAC ressort à **385,3 Mdh** soit **272 Dhs** par action.

IV. Intermédiaires financiers

Intervenant	Identité
Conseiller et coordinateur global	CDG Capital
Organisme centralisateur	CDG Capital Bourse
Organismes chargés de la collecte des ordres de vente	Toutes les banques et toutes les sociétés de bourse
Organismes chargés de l'enregistrement de l'opération auprès de la bourse	CDG Capital Bourse (coté acheteur) CDG Capital Bourse et les autres sociétés de bourse (coté vendeurs)

V. Caractéristiques des actions SOFAC

Libellé	SOFAC
Ticker	SOF
Code valeur	5500
Code ISIN	MA0000010522
Compartiment	3 ^{ème} compartiment
Mode de cotation	Multifixing
Secteur	Sociétés de financement et Autres Activités Financières

Source : Bourse de Casablanca

VI. Calendrier de l'opération

Le calendrier du déroulement de la présente opération est comme suit :

Étapes	Au plus tard
Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	14/03/2013
Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'OPR	14/03/2013
Réception de la note d'information visée par le CDVM	14/03/2013
Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif à l'OPR	15/03/2013
Publication de l'extrait de la note d'Information	18/03/2013
Ouverture de la durée de l'OPR	22/03/2013
Clôture de la durée de l'OPR	19/04/2013
Réception, par la Bourse de Casablanca, des fichiers des ordres d'apports de actions SOFAC	22/04/2013 à 12h00
Centralisation, consolidation et traitement des ordres d'apports de titres par la Bourse de Casablanca	23/04/2013
Envoi d'un état récapitulatif des ordres d'apports de titres au CDVM	24/04/2013
Suite du CDVM sur l'OPR (positive ou sans suite)	25/04/2013
Annonce, au Bulletin de la cote, dans le cas où le CDVM déclare l'opération sans suite	25/04/2013
Remise, par la Bourse de Casablanca, des résultats de l'OPR aux collecteurs d'ordres	26/04/2013
- Enregistrement des transactions relatives à l'OPR - Annonce des résultats de l'OPR	30/04/2013
Règlement / Livraison des actions objet de cette opération	06/05/2013
- Publication par la Bourse de l'avis relatif à la radiation de la société SOFAC au Bulletin de la cote ; - Publication par la Bourse du communiqué de presse relatif à la radiation de la société SOFAC dans un journal d'annonces légales	07/05/2013
Radiation des actions SOFAC de la cote de la Bourse de Casablanca	10/07/2013

VII. Modalités de participation à l'offre

VII.1. Durée de l'offre publique de retrait

L'offre portera sur une durée de 21 jours de bourse, du 22/03/2013 au 19/04/2013 inclus.

VII.2. Bénéficiaires

La présente OPR s'adresse à tous les détenteurs des actions SOFAC, sans limitation.

Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions à l'offre devront remettre aux collecteurs d'ordres les documents suivants :

- Un ordre de vente dûment horodaté et émargé par les actionnaires cédant et par l'organisme collecteur d'ordres ;
- Une attestation de blocage des actions apportées (fournie par le dépositaire des titres) ;
- Un justificatif d'identité.

VII.3. Attestation de blocage des actions apportées

Une attestation de blocage des actions apportées devra être jointe à l'ordre de vente par les personnes physiques ou morales apportant leurs actions. Le blocage des actions sera effectif à partir de la date de délivrance de l'attestation de blocage des actions concernées par cet ordre de vente. Il sera irrévocable dès la clôture de l'offre.

L'attestation de blocage devra être fournie par les dépositaires et devra comporter :

- Le numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes ;
- Le numéro de titre de séjour pour les personnes physiques étrangères résidentes au Maroc ;
- Le numéro de passeport pour les personnes physiques étrangères non résidentes ;
- Le numéro d'inscription au registre du commerce pour les personnes morales de droit marocain ou de tout autre document faisant foi dans le pays d'origine et accepté par l'organisme chargé de l'intermédiation pour les personnes morales étrangères ;
- Les coordonnées bancaires identifiant le compte qui sera crédité du produit de l'apport dans le cadre de la présente Offre Publique de Retrait.

VII.4. Remise des ordres de vente

Les actionnaires souhaitant participer à la présente offre sont invités à remettre aux sociétés de bourse ou aux banques du 22/03/2013 au 19/04/2013 inclus, un ordre de vente conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

L'ordre de vente doit être signé par le propriétaire lui-même des actions ou par un tiers dûment mandaté et présentant une procuration dûment signée et légalisée par le propriétaire desdites actions.

Les ordres de vente au nom des enfants mineurs peuvent être exécutés par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire peut passer l'ordre de vente pour le compte du client dont il gère le portefeuille à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens. Les sociétés de gestions marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la durée de l'offre.

VII.5. Identification des apporteurs d'actions

Les actionnaires apportant leurs actions dans le cadre de la présente OPR devront justifier leur identité en présentant les documents ci-dessous.

Les organismes collecteurs d'ordre devront obtenir une copie du document qui justifie l'identité de l'apporteur des actions et la joindre à l'ordre de vente.

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par l'organisme centralisateur
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Banques de droit marocain	Modèle de l'inscription au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir l'appartenance du souscripteur à cette catégorie
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

VII.6. Modalité de centralisation, d'enregistrement et de règlement livraison

- **Centralisation et consolidation des ordres**

La structure du fichier de centralisation des ordres, établie par la Bourse de Casablanca, sera transmise par CDG Capital Bourse aux collecteurs d'ordres.

Les collecteurs d'ordres de vente devront remettre séparément à la Bourse de Casablanca contre accusé de réception sous clé USB le 22/04/2013 avant 12h00, les fichiers des ordres de ventes de leurs clients, respectant la structure du fichier de centralisation des ordres.

Les organismes collecteurs d'ordres n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse qui se chargera de l'enregistrement des transactions auprès de la Bourse de Casablanca. Ils devront en informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie, par écrit et au plus tard le jour de réception des fichiers par la Bourse de Casablanca soit le 22/04/2013 avant 12h00.

La Bourse de Casablanca procèdera par la suite à la centralisation et la consolidation des différents fichiers d'ordres de vente.

Le 26/04/2013, la Bourse de Casablanca communiquera aux collecteurs d'ordres les résultats de l'offre.

- **Enregistrement de l'offre**

Sur la base des actions présentées, l'enregistrement à la Bourse de Casablanca des transactions relatives à la présente opération sera effectué le 30/04/2013, par CDG Capital Bourse (côté acheteur) et CDG Capital Bourse et les autres sociétés de bourse (côté vendeurs).

- **Modalités de règlement / livraison**

Le règlement et la livraison des actions SOFAC, objet de la présente opération seront réalisés le 06/05/2013. Ils s'effectueront selon les procédures en vigueur.

VII.7. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 30/04/2013 et par le CDVM conformément aux dispositions de l'article 39 de la Loi 26-03, ainsi que dans un journal d'annonces légales par le CIH, dans les trois jours qui suivent, soit au plus tard le 06/05/2013.

VII.8. Frais de transactions

Tous les frais d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions de la Bourse de Casablanca et du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de SOFAC, apportant leurs actions à l'OPR, demeureront à leur charge.

Les commissions applicables au moment de la transaction sont prévus dans les conventions liant les intervenants à leurs clients.

VII.9. Charges relatives à l'opération

Le CIH supportera l'ensemble des charges relatives à la présente opération d'offre publique de retrait.

Ces frais sont estimés à environ 2% du montant maximum de l'opération. Ces charges comprennent le conseil juridique, le conseil financier, les commissions du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, de la Bourse de Casablanca, de Maroclear et de l'intermédiation.

VIII. Régime fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désirant participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

VIII.1. Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15% pour les actions de sociétés cotées.

Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30.000 MAD ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

VIII.2. Actionnaires personnes morales résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables en totalité.

VIII.3. Actionnaires personnes physiques non résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

VIII.4. Actionnaires personnes morales non résidentes au Maroc

L'imposition des profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

PARTIE III. Présentation de l'Initiateur

I. Présentation générale du CIH

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Crédit Immobilier et Hôtelier par abréviation « CIH »
Siège social	187, avenue Hassan II, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008.
Téléphone / Fax	+212 05 22 47 90 00 / 05 22 47 91 11 +212 05 22 47 93 63 / 05 22 22 37 48 / 05 22 20 84 25
Adresse électronique	www.cih.co.ma
Date de constitution	26 mai 1920
Registre du commerce	RC 203 à Casablanca
Durée	99 ans
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet, conformément à la législation en vigueur : « La réception de fonds public ;L'octroi de tout prêt à court, moyen ou long terme ;Les engagements par signature ;La collecte des ressources nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de titres de créances à court, moyen ou long terme ;La mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion ;Toute opération de location assortie d'une option d'achat ;Toute opération de vente, avec faculté de rachat ou vente à réméré, d'effets et de valeurs mobilières ;Toute opération d'affacturage ;Toute opération de change ;Toute opération sur l'or, les métaux précieux et les pièces de monnaie ;Toute opération de conseil d'assistance en matière de gestion de patrimoine ;Toute opération de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine ;Toute opération de placement, de souscription, d'achat de gestion, de garde et de vente portant sur des valeurs mobilières ou tout produit financier ;Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises ;Toute autre opération effectuée de manière habituelle par les établissements de crédit, ainsi que toute opération connexe ou nécessaire à la réalisation des opérations visées ci avant, et notamment toutes activités de banque des particuliers et de la famille. »
Capital social au 31 décembre 2012	2 660 808 500 DH (26 608 085 actions de VN 100 DH)
Lieux de consultation des documents juridiques	Notamment, les statuts, les PV des Assemblées peuvent être consultés au siège du CIH, sis 187, avenue Hassan II, Casablanca.

Textes législatifs applicables à la société	De par sa forme juridique, le CIH est une société anonyme à Conseil d'administration de droit privé régie par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008. De par son activité, le CIH est régi par : • La loi bancaire du 14 février 2006 ;La loi 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée ;La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;La circulaire 01/96 relative au dossier d'information exigé des émetteurs de titres de créances négociables ;Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ; De par sa cotation, le CIH est régi par : • Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ; • Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ; • Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ; • Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43- 02 ; • Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; • Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06. • Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal	La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

I.2. Renseignement sur le capital de l'initiateur

• Evolution du capital social

Le capital social au 30 septembre 2012 s'établit à 2 660 808 500 dirhams. Il est intégralement libéré et se compose de 26 608 085 actions d'un nominal de 100 dirhams, toutes de même catégorie.

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres créés ou détruits	Montant de l'opération (en DH)	Nombre d'actions après opération	Capital final (en DH)
1988	Augmentation de capital en numéraire	800 000	100 000 000	2 880 000	360 000 000
1988	Augmentation de capital par incorporation des réserves	200 000	25 000 000	3 080 000	385 000 000
1989	Augmentation de capital en numéraire	800 000	100 000 000	3 880 000	485 000 000
1990	Augmentation de capital en numéraire	800 000	100 000 000	4 680 000	585 000 000
1991	Augmentation de capital en numéraire	800 000	100 000 000	5 480 000	685 000 000
1992	Augmentation de capital en numéraire	800 000	100 000 000	6 280 000	785 000 000
1994	Augmentation de capital par incorporation des réserves, il a été procédé à l'ajustement du nominal qui a été ramené de 125 DH à 100 DH	2 355 000	235 500 000	8 635 000	1 020 500 000
1998	Augmentation de capital en numéraire	3 061 500	306 150 000	13 266 500	1 326 650 000
2000	Augmentation de capital en numéraire	19 967 131	1 996 713 100	33 233 631	3.323 363 100
2005	Réduction du capital	- 29 910 268	-2 991 026 800	3 323	332 336 300
2005	Augmentation de capital en numéraire	18 500 000	1 850 000 000	21 823 360	2 182 336 000
2009	Augmentation de capital par conversion des dividendes	983 570	98 357 000	22 806 930	2 280 693 000
2011	Augmentation de capital en numéraire	3 801 155	380 115 500	26 608 085	2 660 808 500

Source : CIH

Sur la période 1988-2011, le CIH a fait douze opérations d'augmentations de capital et à une réduction de capital en 2005 (opération accordéon pour absorber des pertes). La dernière opération d'augmentation du capital a été réalisée en numéraire et a porté sur un montant global de 380 115 500 dirhams (hors prime d'émission).

- Historique de la société**

Au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 l'actionnariat du CIH se présente comme suit :

Actionnaires	2009			2010			2011		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Massira Capital Management	14 813 699	67,88%	67,88%	15 481 344	67,88%	67,88%	18 860 825	70,88%	70,88%
RMA Watanya	940 587	4,31%	4,31%	982 979	4,31%	4,31%	767 571	2,88%	2,88%
Sanad	724 536	3,32%	3,32%	606 664	2,66%	2,66%	707 064	2,66%	2,66%
Atlanta	724 536	3,32%	3,32%	757 190	3,32%	3,32%	756 233	2,84%	2,84%
RCAR				841 576	3,69%	3,69%	980 380	3,68%	3,68%
Divers	4 620 006	21,17%	21,17%	4 137 177	18,14%	18,14%	4 536 012	17,05%	17,05%
Total	21 823 363	100,00%	100,00%	22 806 930	100,00%	100,00%	26 608 085	100,00%	100,00%

Source : CIH

Au 31/12/2012, l'actionnariat du CIH se présente comme suit :

Actionnaires	Au 31 Décembre 2012		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Massira Capital Management	18 860 825	70,88%	70,88%
RMA Watanya	767 571	2,88%	2,88%
Sanad	707 064	2,66%	2,66%
Atlanta	882 244	3,32%	3,32%
RCAR	980 380	3,68%	3,68%
Divers	4 410 001	16,57%	16,57%
Total	26 608 085	100,00%	100,00%

Source : CIH

- Renseignements relatifs aux principaux actionnaires**

a. Massira Capital Management

Activité	Prise de participations
Capital	3 436 Mdh
Résultat Net	178 Mdh
% d'intérêt au 31 décembre 2012	70,88%
Actionnariat au 31 décembre 2012	100% CDG

* Au 30 juin 2012

b. RMA Watanaya

Activité	Assurance
Capital	1 796 Mdh
Chiffre d'affaires	4 448 Mdh
Résultat Net	1 027 Mdh
% d'intérêt au 31 décembre 2012	2,88%
Actionnariat	Groupe finance.com

* Au 31 décembre 2010

c. Sanad

Activité	Assurance
Capital	250 Mdh
Chiffre d'affaires	1 455 Mdh
Résultat Net	8 Mdh
% d'intérêt au 31 décembre 2012	2,66%
Actionnariat	Holmarcom

* Au 31 décembre 2011

d. Atlanta

Activité	Assurance
Capital	602 Mdh
Chiffre d'affaires	2 504 Mdh
Résultat Net	158 Mdh
% d'intérêt au 31 décembre 2012	2,84%
Actionnariat	Holmarcom (40%) –CDG (40%)

* Au 31 décembre 2011

e. RCAR

Activité	Prévoyance sociale
Ressources du régime général	84 585 Mdh
Portefeuille de placements	82 174 Mdh
Résultat Net	1 631 Mdh
% d'intérêt au 31 décembre 2012	3,68%
Actionnariat	100% CDG

* Rapport d'activité RCAR 2010

I.3. Nantissement d'actions

A ce jour, il n'existe aucun nantissement sur les actions CIH.

I.4. Pactes d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires du CIH.

I.5. Marché des titres de l'initiateur

- **Caractéristiques des actions du CIH**

Les caractéristiques des actions du CIH sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	23 juin 1967
Libellé	Crédit Immobilier et Hôtelier
Ticker	CIH
Code valeur	3100
Compartiment	Premier (marché principal)
Secteur	Banques

Source : CIH

- **Caractéristique des titres de créance émis par le CIH**

Au 31 décembre 2012, les titres de créances émis par le CIH se présentent comme suit :

Nature	Date	Taux (%)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)
Emprunt Obligataire	08/05/2012	5,30	10 ANS	In Fine	08/05/2022	615 000	615 000
Emprunt Obligataire	08/05/2012	4,50	10 ANS	In Fine	08/05/2022	385 000	385 000
Emprunt Obligataire	11/06/2004	5,32	15 ANS	Amortissable	11/06/2019	499 950	233 310
Emprunt Obligataire	21/04/2003	6,20	15 ANS	Amortissable	21/04/2018	600 000	240 000
Emprunt Obligataire	22/03/1999	8,50	15 ANS	Amortissable	22/03/2014	277 410	36 988
Emprunt Obligataire	22/03/1999	6,00	15 ANS	Amortissable	22/03/2014	97 992	16 332
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES						2 475 352	1 526 630
Bons HBM	13/07/2005	5,31	18 ANS	Amortissable	05/03/2018	242 700	173 819
Bons HBM	13/03/2005	5,49	18 ANS	Amortissable	06/03/2018	250 000	179 852
Bons HBM	10/04/2004	5,83	18 ANS	Amortissable	07/03/2018	150 000	101 481
Bons HBM	20/01/2004	5,83	18 ANS	Amortissable	08/03/2018	381 425	258 049
Bons HBM	17/01/2004	5,89	18 ANS	Amortissable	11/03/2018	100 000	67 768
Bons HBM	02/09/2002	6,94	18 ANS	Amortissable	12/03/2018	130 770	77 472
Bons HBM	28/05/2002	7,10	18 ANS	Amortissable	01/08/2018	58 400	34 783
Bons HBM	30/04/2002	7,13	18 ANS	Amortissable	02/08/2018	178 240	106 266
Bons HBM	27/04/2002	7,13	18 ANS	Amortissable	27/08/2018	320	191
Bons HBM	11/02/2002	7,16	18 ANS	Amortissable	18/10/2018	150 000	89 518
Bons HBM	31/12/2001	7,15	18 ANS	Amortissable	23/10/2018	150 000	80 814
Bons HBM	26/11/2001	6,89	18 ANS	Amortissable	25/10/2018	295 800	157 828
Bons HBM	20/11/2001	6,89	18 ANS	Amortissable	01/11/2018	400	213
Bons HBM	24/10/2001	7,04	18 ANS	Amortissable	26/11/2018	150 000	80 484
Bons HBM	23/10/2001	7,04	18 ANS	Amortissable	13/12/2018	100 000	53 656
Bons HBM	21/07/2001	6,89	18 ANS	Amortissable	02/05/2019	116 400	62 107
Bons HBM	13/05/2001	6,95	18 ANS	Amortissable	05/05/2019	22 200	11 872
Bons HBM	07/05/2001	6,95	18 ANS	Amortissable	06/05/2019	7 770	4 155
Bons HBM	06/05/2001	6,95	18 ANS	Amortissable	07/05/2019	63 240	33 818
Bons HBM	05/05/2001	6,95	18 ANS	Amortissable	13/05/2019	29 100	15 562
Bons HBM	02/05/2001	6,95	18 ANS	Amortissable	21/07/2019	129 270	69 129
Bons HBM	13/12/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	23/10/2019	1 290	621
Bons HBM	26/11/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	24/10/2019	58 400	28 106
Bons HBM	01/11/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	20/11/2019	60 000	28 876
Bons HBM	25/10/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	26/11/2019	40 000	19 251
Bons HBM	23/10/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	31/12/2019	50 000	24 063
Bons HBM	18/10/2000	7,38	18 ANS	Amortissable	11/02/2020	100 000	48 127
Bons HBM	27/08/2000	6,67	18 ANS	Amortissable	27/04/2020	86 950	40 639
Bons HBM	02/08/2000	6,67	18 ANS	Amortissable	30/04/2020	6 640	3 103
Bons HBM	01/08/2000	6,67	18 ANS	Amortissable	28/05/2020	171 920	80 352
Bons HBM	12/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	02/09/2020	4 980	2 329
Bons HBM	11/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	17/01/2022	2 670	1 248
Bons HBM	08/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	20/01/2022	43 800	20 480
Bons HBM	07/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	10/04/2022	7 770	3 633
Bons HBM	06/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	13/03/2023	118 260	55 296
Bons HBM	05/03/2000	6,68	18 ANS	Amortissable	13/07/2023	240	112
SOUS TOTAL BONS HBM						3 458 955	2 015 073
Certificats de Dépôt	19/12/2012	3,90	6 MOIS	In Fine	19/06/2013	13 500	13 500
Certificats de Dépôt	17/12/2012	4,00	3 MOIS	In Fine	18/03/2013	240 000	240 000
Certificats de Dépôt	13/12/2012	4,15	1 AN	In Fine	12/12/2013	143 500	143 500
Certificats de Dépôt	13/12/2012	4,05	6 MOIS	In Fine	13/06/2013	196 500	196 500
Certificats de Dépôt	12/12/2012	4,15	1 AN	In Fine	11/12/2013	7 000	7 000
Certificats de Dépôt	05/12/2012	4,35	1 AN	In Fine	04/12/2013	40 000	40 000
Certificats de Dépôt	23/11/2012	3,85	3 MOIS	In Fine	22/02/2013	200 000	200 000
Certificats de Dépôt	15/11/2012	3,64	3 MOIS	In Fine	14/02/2013	2 500	2 500
Certificats de Dépôt	14/11/2012	3,80	3 MOIS	In Fine	13/02/2013	100 000	100 000
Certificats de Dépôt	01/11/2012	4,40	1 AN	In Fine	31/10/2013	202 000	202 000
Certificats de Dépôt	24/10/2012	4,65	2 ANS	In Fine	24/10/2014	100 000	100 000
Certificats de Dépôt	02/10/2012	4,35	1 AN	In Fine	01/10/2013	147 000	147 000
Certificats de Dépôt	02/10/2012	3,80	3 MOIS	In Fine	01/01/2013	150 000	150 000
Certificats de Dépôt	02/10/2012	4,65	2 ANS	In Fine	02/10/2014	10 000	10 000
Certificats de Dépôt	28/09/2012	4,15	1 AN	In Fine	27/09/2013	12 200	12 200
Certificats de Dépôt	27/09/2012	4,20	1 AN	In Fine	26/09/2013	9 000	9 000
Certificats de Dépôt	10/08/2012	3,80	6 MOIS	In Fine	08/02/2013	85 000	85 000
Certificats de Dépôt	10/08/2012	4,10	1 AN	In Fine	09/08/2013	37 000	37 000
Certificats de Dépôt	29/06/2012	3,98	1 AN	In Fine	28/06/2013	100 000	100 000
Certificats de Dépôt	27/06/2012	3,95	1 AN	In Fine	26/06/2013	20 000	20 000
Certificats de Dépôt	21/06/2012	3,90	1 AN	In Fine	20/06/2013	36 000	36 000
Certificats de Dépôt	15/06/2012	4,22	2 ANS	In Fine	15/06/2014	260 000	260 000
Certificats de Dépôt	29/05/2012	3,90	1 AN	In Fine	28/05/2013	411 000	411 000
Certificats de Dépôt	29/05/2012	4,19	7 ANS	In Fine	29/05/2019	5 000	5 000
Certificats de Dépôt	29/05/2012	4,20	2 ANS	In Fine	29/05/2014	110 000	110 000
Certificats de Dépôt	30/03/2012	4,38	2 ANS	In Fine	30/03/2014	415 000	415 000
Certificats de Dépôt	30/03/2012	4,55	3 ANS	In Fine	30/03/2015	30 000	30 000
Certificats de Dépôt	22/03/2012	3,95	1 AN	In Fine	21/03/2013	20 000	20 000
Certificats de Dépôt	01/03/2012	4,36	2 ANS	In Fine	01/03/2014	130 000	130 000
Certificats de Dépôt	28/02/2012	4,36	2 ANS	In Fine	28/02/2014	20 000	20 000
Certificats de Dépôt	10/02/2012	4,05	1 AN	In Fine	08/02/2013	75 000	75 000
Certificats de Dépôt	10/02/2012	4,36	2 ANS	In Fine	10/02/2014	270 000	270 000
Certificats de Dépôt	25/01/2012	4,05	1 AN	In Fine	23/01/2013	50 000	50 000
Certificats de Dépôt	25/01/2012	4,35	2 ANS	In Fine	25/01/2014	50 000	50 000
Certificats de Dépôt	20/01/2012	4,35	2 ANS	In Fine	20/01/2014	200 000	200 000
Certificats de Dépôt	12/12/2011	4,55	4 ANS	In Fine	12/12/2015	100 000	100 000
Certificats de Dépôt	26/10/2011	4,20	2 ANS	In Fine	26/10/2013	290 000	290 000
Certificats de Dépôt	03/08/2011	4,10	2 ANS	In Fine	02/08/2013	1 500	1 500
Certificats de Dépôt	19/07/2011	4,60	5 ANS	In Fine	19/07/2016	300 000	300 000
Certificats de Dépôt	22/02/2011	4,20	2 ANS	In Fine	22/02/2013	190 000	190 000
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT						4 778 700	4 778 700

Source : CIH

Le plafond du programme d'émission de Certificats de dépôt du CIH a été relevé en 2011 de 2 000 Mdh à 5 000 Mdh. L'encours des certificats de dépôts émis par le CIH au 31 décembre 2012 s'établit à 4 779 Mdh.

- **Opérations de titrisation initiées par le CIH**

En avril 2002, le CIH et Maghreb Titrisation ont réalisé la première opération de titrisation au Maroc. Ils ont ainsi conjointement créé le FPCT CREDILOG I qui a acquis auprès du CIH, un portefeuille de prêts hypothécaires d'un montant de MAD 500 000 000, à taux fixe, consentis à des fonctionnaires pour l'acquisition, la construction, la rénovation et l'extension de logements individuels ou destinés à la location.

En 2003, le CIH et Maghreb Titrisation ont initié une deuxième opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG II pour un montant de MAD 1 000 000 000. Ce FPCT avait pour objet d'acquérir des prêts hypothécaires, à taux fixe, consentis à des salariés des secteurs publics et privés. En décembre 2008, le CIH et Maghreb Titrisation ont lancé une troisième et dernière opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG III pour un montant de MAD 1 500 000 888. L'opération avait pour objectif la diversification des moyens de financement du CIH et l'amélioration des ratios prudentiels réglementaires notamment le ratio de solvabilité régi par la circulaire de Bank Al Maghrib n° 4/G du 15/01/2001 et le ratio de liquidité régi par la circulaire de Bank Al Maghrib n° 1/G du 27/02/02.

L'émission des trois fonds a été faite sous la forme de 2 catégories de parts (les parts prioritaires et les parts spécifiques) auxquelles s'ajoute la part résiduelle, auprès d'investisseurs institutionnels.

I.6. Politique de distribution des dividendes

- **Dispositions statutaires**

L'article 30 des statuts du CIH stipule que les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux y compris l'impôt sur les Sociétés et des charges sociales, des intérêts des emprunts, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il sera prélevé :

- Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, le montant du fonds réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5%) des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas de paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes (sauf ce qui est stipulé ci-après) ;
- Toutes sommes que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserve facultative ou extraordinaire avec ou sans affectation particulière ou de reporter à nouveau.

Les fonds de réserve peuvent être affectés notamment suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à compléter aux actionnaires le premier dividende de cinq pour cent (5%) en cas d'insuffisance des bénéfices d'un ou plusieurs exercices, soit à l'amortissement total ou partiel des actions de la Société. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les autres actions, sauf en ce qui concerne le premier dividende de Cinq pour cent (5%) et le remboursement de la valeur nominale. Le solde est réparti entre toutes les actions à titre de superdividende.

- Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices**

Au cours de la période 2009-2011, le CIH a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

KDH	2009 (n)	2010 (n)	2011 (n)
Résultat Net (A)	227 865	144 466	404 517
Dividendes de n distribués en n+1 (B)	136 842	136 842	292 689
Taux de distribution (B) / (A)	60%	95%	72%
Nombre d'actions	22 806 930	22 806 930	26 608 085
Dividende par action (en dhs)	6	6	11

Source : CIH

Le montant des dividendes distribués par le CIH au titre des exercices 2009,2010 et 2011 atteignent respectivement 137 Mdh, 137 Mdh et 293 Mdh.

I.7.Assemblée d'actionnaires

- Dispositions statutaires – article 24**

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, incapables, opposants, ou privés du droit de vote.

Les actionnaires se réunissent en assemblées générales qui peuvent être ordinaires ou extraordinaires. Des assemblées spéciales peuvent réunir les titulaires d'une même catégorie d'actions.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration qui en fixe l'ordre du jour. A défaut, elle peut être également convoquée en cas d'urgence:

- Par le ou les commissaires aux comptes, après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société.

La convocation est faite trente (30) jours au moins avant la date de l'Assemblée, par un avis inséré dans un journal figurant dans la liste fixée par application de l'article 39 du Dahir portant loi du 21 Septembre 1993 relatif au conseil déontologique des valeurs mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne. Toutefois, si toutes les actions de la Société sont nominatives, l'avis de convocation peut n'être fait que par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou en son absence par le Vice-président ou à défaut par toute personne désignée par cette Assemblée. Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice, par les

liquidateurs ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la Société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

- **Assemblée Générale Ordinaire – article 25**

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions d'ordre administratif qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Une Assemblée générale est convoquée chaque année dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice social. La participation aux Assemblées Générales Ordinaires n'est ouverte qu'aux seuls actionnaires détenant au moins dix (10) actions. Les actionnaires qui ne réunissent pas le nombre d'actions requis peuvent se réunir pour atteindre le nombre de dix (10) actions au minimum et se faire représenter par l'un d'entre eux.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre des actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

- **Assemblée Générale Extraordinaire – article 26**

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultants d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société.

Elle est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée, sur première convocation, d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si une première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée, dans les formes et délais prévus par la loi. Cette deuxième Assemblée délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux (2) mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés.

I.8. Organes d'administration

- **Composition – article 11**

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou à titre provisoire par le Conseil d'Administration.

- **Durée des fonctions- article 12**

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) ans. Les fonctions des administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

- **Présidence – article 15**

Le Conseil d'Administration élit en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16, un Président, qui à peine de nullité doit être une personne physique. Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible et révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Toute disposition contraire est réputée non écrite. En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Président dispose des pouvoirs suivants :

- Il organise et dirige les travaux du conseil, dont il rend compte à l'assemblée générale;
- Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission ;
- Il fournit à chaque administrateur toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et répond à toute demande de tout administrateur des documents et informations que celui-ci estime utiles.

- **Vice-présidence - article 15**

Le Conseil d'Administration pourra élire en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16, un Vice-président, qui doit être une personne physique. Le Vice-président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Vice-président sur les Sociétés dispose du pouvoir de présider les séances du Conseil et de l'assemblée générale en l'absence du Président.

De même, en cas d'impossibilité temporaire ou de vacance de la Présidence, et le cas échéant jusqu'à nomination d'un nouveau Président, le Vice-président dispose des pouvoirs conférés au

Président dans le cadre de l'article 15-1.

- **Secrétariat – article 15**

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du Président, un Secrétaire du Conseil d'Administration chargé de l'organisation des réunions sous l'autorité du Président. Le Secrétaire est légalement chargé de la rédaction et de la consignation des procès-verbaux dans les conditions prescrites à l'article 16. Le secrétaire du Conseil d'Administration peut être choisi parmi les salariés de la Société, ou en dehors de la Société parmi les hommes de l'art, sous réserve qu'il ne soit pas commissaire aux comptes de la Société.

- **Délibération du conseil – article 16**

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte, s'il y a lieu, des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes. Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, le dit Directeur Général ou les dits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil faite conformément à l'alinéa précédent.

Sauf en cas d'urgence et avec l'accord de chacun des membres du Conseil, les membres du Conseil d'Administration sont convoqués par écrit avec un préavis minimal de quinze (15) jours; toute convocation aux réunions du Conseil d'Administration doit le cas échéant comprendre toutes les informations et les documents nécessaires pour que les membres du Conseil d'Administration puissent prendre une décision sur les points de l'ordre du jour.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs, et les autres personnes participant à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement sur première convocation que si la moitié au moins de ses membres (dont l'un au moins aura été désigné sur proposition de la société Groupe

Caisse d'Epargne Maroc (ou de toute autre société du groupe Caisse Nationale des Caisses d'Epargne) est présente. En l'absence de réunion du quorum sur première convocation, une seconde réunion du Conseil pourra être convoquée sans condition de quorum dans un délai minimal de quinze (15) jours à compter de la date de la première réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

- **Attributions du conseil d'administration – article 17**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Au 31 décembre 2012, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination	Fin du Mandat
Président	M. Ahmed RAHHOU Président Directeur Général du CIH	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2014
Administrateurs	M. Anass HOUIR ALAMI Directeur Général de la CDG	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2014
	M. Said LAFTIT – Secrétaire Général de la CDG et représentant de MCM	28/05/2009	AGO statuant sur les comptes 2014
	M. Mohamed Amine BENHALIMA Directeur Général Adjoint de la CDG	28/05/2009	AGO statuant sur les comptes 2014
	M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	28/05/2009	AGO statuant sur les comptes 2014
	M. Mustapha LAHBOUBI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2014
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2016

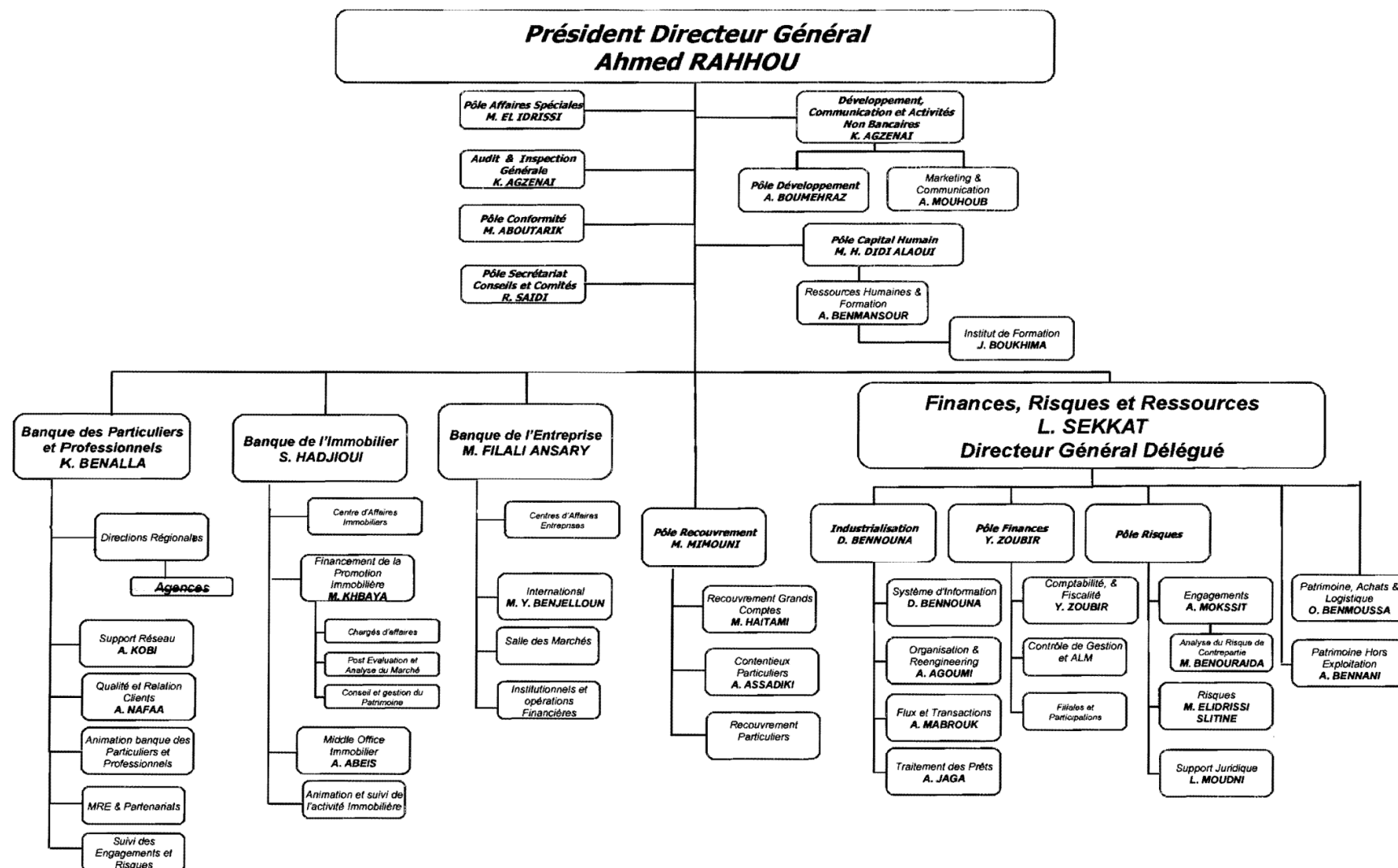
M. Ahmed RAHHOU est aussi administrateur des sociétés suivantes :

- CIMR ;
- LAIT PLUS ;
- CMB Plastique ;
- SOFAC ;
- MAROC LEASING
- L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) ;
- Royal Air Maroc.

I.9. Organes de direction

- **Organigramme fonctionnel**

Au 31 décembre 2012, l'organigramme fonctionnel du CIH se présente comme suit :



- **Organisation:**

- a. Pole Capital Humain et Activités non bancaires**

La structure « Capital Humain et Activités Non Bancaires », a pour mission de développer le potentiel humain de la Banque en mettant en place une gestion proactive des ressources humaines. Le pôle est directement rattaché à la Présidence

Ainsi, la réorganisation de la fonction RH se projette dans un triple objectif de :

- Passer de « l'administration » au « service » pour une gestion efficace et efficiente transitant ainsi vers le marketing de la fonction ;
- Faire du développement des compétences le levier de la conduite du changement de façon à jumeler l'épanouissement du collaborateur et l'efficacité économique de l'Institution en s'appuyant notamment sur une politique de formation volontariste ;
- Développer la politique de communication interne, en assurant l'organisation et la gestion des flux d'informations qui circulent à l'intérieur de la Banque afin de les diffuser clairement et efficacement.

- b. La Banque de Détail**

La Banque de détail cible son action vers la clientèle des particuliers et des professionnels en vue du développement de la collecte des ressources, de la commercialisation des produits, mais également en vue d'un développement significatif des activités de services génératrices de commissions.

Elle intègre l'ensemble des structures développant l'offre de produits et services ainsi que des structures d'appui, de suivi de la qualité de la relation client et d'animation commerciale en faveur des agences.

Cette structure est également le lieu du lancement d'un nouveau métier de la Banque, celui de la « Gestion privée » qui constitue un pendant indispensable à la conquête des clients particuliers ou professionnels haut de gamme;

Dans ce cadre, l'activité de la Banque de détail verra le renforcement des réseaux régionaux dont le rôle d'encadrement et d'animation des agences sera conforté en vue d'une meilleure performance commerciale via une meilleure qualité de service.

La maîtrise des risques liés à ces activités sera renforcée par la mise en place d'une structure dédiée, en central et dans chacune des régions.

- c. La Banque de l'Immobilier**

L'objectif de la création d'une Banque de l'Immobilier est de consolider les positions historiques de la Banque sur ce marché en général et dans le financement et l'accompagnement de la promotion immobilière, en particulier.

A cet effet, le périmètre initial de cette activité a été élargi en vue de l'ériger en une structure complète dédiée au financement de l'immobilier en général et ayant un plus large spectre de son champ d'intervention.

En effet, cette activité est dotée de structures visant à renforcer l'expertise de la Banque en matière de connaissance et d'évaluation du marché, mais également de structures visant à déployer son action au niveau régional pour une plus grande proximité avec les promoteurs immobiliers.

L'architecture de cette activité se décline sur deux niveaux :

- Au niveau central :
 - Une structure dédiée à l'analyse et l'observation du marché de l'immobilier en vue notamment de disposer d'un outil de veille sur ce secteur et de mettre en œuvre des mécanismes de pro activité permettant au CIH de consolider et de renforcer son expertise immobilière et sa gestion des risques immobiliers;
 - Des structures dédiées au pilotage, d'une part pour le traitement et le suivi des opérations induites par l'activité de financement de la promotion immobilière et d'autre part pour assurer le développement et l'animation des relations commerciales avec les promoteurs immobiliers.
- Au niveau régional : la création de « Centres d'affaires promotion immobilière » dédiés à la promotion immobilière en vue d'un contact plus rapproché et plus professionnalisé avec les promoteurs pour mieux les accompagner, à la fois, en phase amont de la réalisation de leurs projets, qu'en phase aval lors de la commercialisation et ce en mettant notamment en place des réseaux alternatifs pour les crédits acquéreurs.

d. La Banque de l'Entreprise

Il s'agit d'un nouveau métier pour le CIH devant contribuer progressivement à la diversification de ses risques et à l'amélioration de son PNB à travers le lancement de nouvelles activités de financement, d'investissement et de Banque des marchés en direction des entreprises.

Aussi, cette nouvelle structure ciblera en priorité le marché des Corporate et des institutionnels et sera dotée progressivement de « Centre d'affaires Corporate » régionaux dédiés à cette activité pour une plus grande proximité et réactivité vis-à-vis de la clientèle ciblée.

Cette nouvelle activité jouera également un rôle important dans la collecte de ressources de refinancement de la Banque à travers ses activités de marché. De même, elle sera le porteur du développement de partenariats et de synergies de groupe avec ses actionnaires de référence.

e. Pôle Recouvrement

L'objectif de la nouvelle organisation est de donner un nouvel élan à l'activité de recouvrement des créances en souffrance, activité constituant un centre de profit à part entière et contribuant non seulement à l'assainissement du bilan de la Banque, mais également à l'amélioration de son résultat net.

A cet effet, le Pôle Recouvrement vise à :

- Regrouper les anciens dossiers litigieux de montant significatif au sein d'une entité spécialisée dont la seule mission est d'en assurer la bonne fin ;
- Mettre en œuvre l'ensemble des moyens et procédures pour le recouvrement des créances amiables ou contentieuses rentrant dans le cadre de son périmètre d'intervention.

f. Finances, Risques et Ressources

L'entité en, charges des Finances, Risques et Ressources a pour objectif de veiller à maîtriser et gérer l'ensemble des risques induits par la croissance de la banque en améliorant significativement l'efficacité opérationnelle du mode opératoire du CIH.

Ainsi, sa mission est de :

- Renforcer les structures dédiées à la gestion des risques, aussi bien au niveau du pilotage central qu'au niveau des différents métiers de la Banque ;
- Renforcer et consolider les structures de back office et de soutien à l'activité commerciale notamment par une plus grande fluidité des process de traitement des opérations de masse en vue de permettre, dans un schéma cible, de libérer plus de temps commercial en agence.

g. Pôle Secrétariat Conseils Et Comites

Ce pôle a pour mission :

- d'assurer la préparation et le bon déroulement des réunions des instances sociales de la banque ainsi que de ses comités internes.
- de coordonner les travaux de mise en place et de fonctionnement d'une gouvernance d'entreprise de la banque alignée sur les dispositifs légaux et réglementaires et intégrant les meilleures pratiques

h. Pôle Conformité

Le Pôle Conformité est responsable

- De la mise en œuvre du plan des contrôles permanents tel qu'il est défini par la Direction Générale et approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Du respect des lois, règlements, normes et conventions du secteur, règles d'éthique et déontologie, usages professionnels, ainsi qu'à l'application des procédures, des décisions et des règles internes

i. Direction de L'audit et Inspection Générale

La mission de la Direction de l'Audit et Inspection Générale consiste à apporter à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise des opérations, en évaluant la qualité du contrôle et les processus de management du risque et à contribuer à leur amélioration et au renforcement de leur efficacité.

- **Curriculum Vitae des principaux dirigeants**

M. Ahmed RAHHOU (54 ans), Président Directeur Général

Né en 1958 à Meknès, M.RAHHOU a été nommé par Sa Majesté Mohammed VI Président Directeur Général du CIH le 06 Octobre 2009.

Avant de rejoindre le CIH, M.RAHHOU était Président Directeur Général de Lesieur Cristal durant la période de 2003 à 2009.

Il a aussi occupé les fonctions suivantes au Crédit du Maroc :

- Membre du Directoire en charge du réseau d'agences au Maroc et à l'Etranger ;
- Membre du Directoire;
- Directeur Général Adjoint ;
- Directeur de l'Information et de l'Organisation ;
- Directeur des Programmes et du Contrôle de Gestion.

M. Ahmed RAHHOU est ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris en 1980 et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris en 1982

M. Lotfi SEKKAT (48 ans), Directeur Général Délégué en charge des Finances, des Ressources et Risques

Né en 1964, M. Sekkat est actuellement Directeur Général Délégué en charge des Finances, des Ressources et Risques au CIH.

Antérieurement à sa nomination au CIH, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

M. Kamal AGZENAI (62 ans), Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et Activités non bancaires ainsi que de l'Audit et Inspection générale

M.AGZENAI est né à Tanger en 1950. Il est depuis janvier 2012, Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et Activités non bancaires ainsi que de l'Audit et Inspection générale

Il a aussi occupé plusieurs postes au CIH :

- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Capital Humain et Activités non bancaires ;
- Directeur Chargé de Mission auprès du Président du CIH, chargé de la mise en place des produits alternatifs ;
- Directeur Chargé de Mission auprès du Président ;
- Directeur du Pôle Filiales, Participations et Patrimoine ;
- Directeur Chargé du Recouvrement, Participations et Patrimoine ;
- Directeur Chargé du Recouvrement Grandes Branches ;

- Directeur Chargé de l'Hôtellerie ;
- Directeur Délégué chargé de l'Exploitation puis du Recouvrement.

M. Kamal AGZENAI est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille en 1977.

M. Rachid SAIDI (53 ans), Directeur du Pôle Secrétariat Conseils et Comités

M. Rachid SAIDI a rejoint le CIH en 1984 où il travaille successivement à l'Audit Interne et au contrôle de gestion. De 1986 à 1988, il participe en tant que membre de la commission Produits au projet d'extension de l'activité du CIH à la collecte des dépôts. En 1988, il exerce en tant que Directeur d'agence. De 1999 à 2000, il est Responsable de l'évaluation des crédits grandes branches.

A partir de 2001, il exerce successivement les fonctions de Directeur de la Promotion Immobilière, Chargé de Mission auprès de la Présidence (2004-2005), Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale (2006-2007), et enfin Directeur de Pôle en charge du Secrétariat des Conseils et Comités.

M. SAIDI est titulaire d'un doctorat en Sciences Economiques de Paris en 1983.

M. Mohamed Elidrissi (58 ans), Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Affaires Spéciales

M Mohamed ELIDRISSI est Né en 1954. Il est actuellement Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Affaires Spéciales.

Après un passage à l'Administration Publique, Monsieur EL IDRISSI a intégré le CIH en 1977 en tant qu'inspecteur puis il a assumé plusieurs responsabilités au sein des Directions du Crédit et du Contrôle de Gestion. En 1988, et après une formation à l'institut bancaire, il a intégré la commission ad hoc chargée de préparer le CIH à recevoir le dépôt du public pour devenir banque entière. Depuis 1991, il a été chargé de la direction de la Division Procédures et Conseil Juridique, puis de la Direction Affaires Juridiques et Contentieux. En 2006, il a été promu Directeur du Pôle Recouvrement et Support Juridique puis DGA chargé du Pôle Affaires Générales. Depuis novembre 2009 M. El Idrissi est Responsable du Pôle affaires spéciales.

Parallèlement, il a assumé la fonction de président du Directoire de la société Dounia Hôtels (ex filiale CIH) et assume la Présidence des Conseils d'Administration de quelques filiales.

M ELIDRISSI est diplômé de la faculté de Droit de Rabat et en Gestion de HEM (cycle supérieur).

M. Driss BENNOUNA (46 ans), Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation

M. Driss BENNOUNA, né en 1966, est actuellement Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation.

Depuis 1986, il a occupé les fonctions suivantes au CIH :

- Directeur du pôle support et logistique, en charge de coordonner entre les fonctions Système d'Information, Organisation et Administration des services à la clientèle ;
- Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et Procédures ;
- Responsable de l'unité Etudes et Développements Informatiques ;
- Responsable du département Exploitation et Production Informatique ;

- Ingénieur SI puis Responsable du domaine fonctionnel « Agence ».

M.BENNOUNA est Ingénieur d'état en Génie Electrique, Option Systèmes Informatiques de l'Ecole Mohammadia des Ingénieurs (EMI).

M. Samir HADJIOUI (51 ans), Directeur Général Adjoint en charge de la banque de l'immobilier

Monsieur SAMIR HADJIOUI, né en 1961, est actuellement Directeur Général Adjoint chargé de la banque de l'immobilier

En 1985, il débute à l'Office d'Exploitation des Ports en tant que chef de service en charge des réseaux et de la maintenance des bâtiments au port de Casablanca. Suite à cette expérience, il rejoint le Crédit Immobilier et Hôtelier en septembre 1989.

Après avoir exercé diverses missions au Staff du Président, il a occupé le poste de Directeur Agence « Entreprises » spécialisée dans la gestion des grands comptes en 1993, Directeur du Réseau Nord en 1998, Directeur de la Distribution en charge des points de ventes, de la Direction marketing, la Direction de l'international et de la Direction de la production bancaire en 2000, Directeur en charge de la Direction des Entreprises en 2002, Directeur en charge du réseau en 2005 et Directeur de Pôle en charge des Particuliers et Professionnels en 2010.

M. HADJIOUI est ingénieur de formation, lauréat de l'ENSEEIH – Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique, l'Electrotechnique, l'Informatique et de l'Hydraulique de Toulouse - de l'Institut Polytechnique de Toulouse.

M. Khalid BENALLA (46 ans), Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels

M. BENALLA a démarré sa carrière en 1989 chez Crédit Du Maroc en tant qu'adjoint au Directeur d'agence à Safi. Il a été nommé Directeur de la même agence en 1992.

De 1996 à 1998, Il est Directeur de deux principales agences à Agadir successivement à clientèle type particuliers puis entreprises.

En février 1998, il a été promu Directeur Régional Multi-Marchés a Marrakech et régions.

Fin 2003, il est nommé à Rabat en tant que Directeur de Marché avec pour mission de développer le maillage du Réseau et des encours clients, dépôts et crédits.

En 2010, il est promu Directeur du Réseau Nord de la même banque, poste qu'il a occupé jusqu'à janvier 2012, date à laquelle, il a rejoint le CIH en tant que Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca

M. My El Hassan DIDI ALAOUI (54 ans) Directeur du Pôle Capital Humain

Monsieur DIDI ALAOUI My El Hassan a débuté sa carrière en 1981 au niveau de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses (ONICL) avant d'intégrer en 1984, le Comptoir Métallurgique Marocain (C.M.M) en tant que Responsable Informatique pour une durée de cinq années.

Suite à cette expérience, il rejoint le Crédit du Maroc (C.D.M) en Novembre 1989, en qualité de Responsable du département de l'informatique Commerciale. Après un bref passage au pôle

administratif du Réseau au sein du même établissement entre 2003 et 2004, il rejoint en février 2004 la direction des Ressources Humaines en tant que Directeur des Relations Sociales et adjoint au Directeur des Ressources Humaines Groupe.

Il a intégré le CIH en décembre 2009 en tant que Directeur des Ressources Humaines avant de prendre la responsabilité du pôle Ressources Humaines et Formations en Janvier 2011 et du Pôle Capital Humain en 2012.

Monsieur DIDI ALAOUI My El Hassan est Ingénieur Analyste de l'institut National des Statistiques et d'Économie Appliquée (INSEA). En 1995, Il obtient son diplôme de l'ITB.

M. Abdelhak BOUMEHRAZ (42 ans), Directeur du Pôle Développement

M. Boumehraz, né à Casablanca en juin 1970, est actuellement Directeur du Pôle en charge du Développement.

Il a démarré sa carrière au sein du Crédit du Maroc en 1993 où il a été chargé de la restructuration du département des Titres. Par la suite il a participé à la création de « Crédit du Maroc Capital » société de bourse du Crédit du Maroc en 1995 et a été nommé comme Directeur Général Adjoint.

En 1997, il a créé « Crédit du Maroc Gestion » la société de gestion des OPCVM du Groupe Crédit du Maroc puis « Crédit du Maroc Fonds » la société de gestion des Fonds Commun de Placement en 1999 et a été respectivement Président du Directoire de CDMG et Directeur Général de CDMF.

En 2001, il a créé « Crédit du Maroc Patrimoine » la filiale de gestion de patrimoine du groupe afin de capitaliser sur la relation clients sur les deux volets « Bourse et Gestion d'Actif ».

Il a rejoint le nouveau groupe Attijariwafa bank pour piloter le projet de création de la Business Unit Banque Privée dont il a chapeauté la Direction jusqu'en 2008.

Monsieur Boumehraz est titulaire d'un Master en Finances et Marchés des Capitaux de l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris.

M. MIMOUNI Morad (44 ans) Directeur du Pôle Recouvrement

M.MIMOUNI a commencé son parcours professionnel en intégrant la SGMB comme adjoint au directeur des projets et de l'organisation. 5 ans plus tard, il intègre le CIH comme Directeur de l'Organisation et de la Qualité avant d'être nommé en 2001, Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale au CIH.

Après un parcours au niveau de Leusieur-Cristal en tant que directeur des achats, de l'approvisionnement et de la gestion du risque Marché à Lesieur-Cristal, il réintègre le CIH en 2011 en tant que Directeur du pôle recouvrement.

Morad MIMOUNI a fait ses études universitaires à l'ENSEM de Nancy, et les a continuées à l'Ecole des Mines où il a obtenu son mastère en Génie des Systèmes Industriels. Il est aussi titulaire d'un diplôme Executive MBA « General Management Program » à l'Essec Management Education.

M.ABOUTARIK Mohamed (56 ans) Directeur du Pôle Conformité

M. ABOUTARIK a intégré le CIH en 1984 et a occupé plusieurs postes de responsabilité en agence, Direction Régionale et Direction de l'Exploitation. Il a également participé à plusieurs projets structurants tels que le lancement de nouveaux produits bancaires, la restructuration de la

Direction de l'Exploitation, la restructuration de la fonction Recouvrement et le projet Bâle II. Depuis 1999, il a rejoint la filière Contrôle de la banque où il a occupé le poste de responsable de l'Inspection Générale, puis directeur du Contrôle Permanent. Il est actuellement Directeur du Pôle Conformité.

M. ABOUTARIK est diplômé de l'ISCAE, option Finances Comptabilité, en 1981, le DES de l'Institut Technique Bancaire en 1992 et le Diplôme des Etudes Financières et Comptables du CNAM en 2006.

M. ZOUBIR Younes (39 ans) Directeur du Pôle Finances

M.ZOUBIR a entamé son parcours professionnel en 1997 en tant qu'Inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques. En 2000, il rejoint Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne. En 2005, il a pris la responsabilité du Département Finances et Comptabilité. En 2008 il a été nommé Directeur Financier et Administratif, membre du comité exécutif dudit Etablissement. Il a occupé ce poste jusqu'à janvier 2011, date à laquelle, il a rejoint le CIH en tant que Directeur de Pôle Finances.

M. Younes ZOUBIR a obtenu son diplôme de troisième cycle en Science Economique, Option Finances, de l'Université Hassan II à Casablanca en 1997.

M. Mohammed FILALI ANSARY (57 ans), Directeur de la Banque de l'Entreprise

Monsieur FILALI a rejoint le CIH en 1983 dans le cadre du service civil, intégré en 1985.

En 1987 il a été nommé Directeur Adjoint de l'agence à Rabat, puis Directeur de la même agence.

En 1998, M.FILALI a été nommé Responsable Adjoint du réseau des agences centre et Nord avant d'être détaché, en 2000, auprès de la Société d'Aménagement de la ville de Sala Al Jadida en qualité de Directeur des attributions et de la commercialisation, membre du directoire, puis directeur du pôle développement et support (par intérim).

En 2007, M.FILALI a réintégré le CIH en tant que Directeur des Partenariats avant d'être nommé en 2010 Directeur Responsable du réseau Centre.

En 2012, il a été nommé Responsable de la Banque de l'Entreprise.

Monsieur FILALI est titulaire d'une maîtrise en Droit.

I.10. Gouvernement d'entreprise

• Les comités émanant du Conseil d'Administration

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de nomination et de rémunération	3 administrateurs • M. Anass HOUIR ALAMI, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ; Président du Comité ; • M. Saïd LAFTIT, Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité.	Donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.	Au moins une fois par an
Comité stratégique	6 administrateurs • M. Ahmed RAHHOU, Président Directeur Général du CIH, Président du Comité ; • M. Saïd LAFTIT, Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Mohammed Amine BENHALIMA, Directeur Général Adjoint de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité.	• Propose au Conseil d'Administration les éléments de réflexion et d'orientation concernant le positionnement de la banque, les marchés recherchés, les métiers exercés, la vision stratégique et les objectifs stratégiques.	Mensuel

Comité d'audit	4 administrateurs • M. Saïd LAFTIT, Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Mohammed Amine BENHALIMA, Directeur Général Adjoint de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Mustapha LAHBOUBI, Directeur du Pôle Risk Management de Caisse de Dépôt et de Gestion, membre du Comité ; • M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité.	• Chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit ; • Veille à l'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliqués pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.	Au moins quatre fois par an

Source : CIH

- **Les comités de supervision**

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Pôle Secrétariat des Conseils et Comités ; • Le Directeur du Pôle Capital Humain ; • Le Directeur du Pôle Finances ; • Le Directeur de l'Audit et Inspection Générale.	Le Comité de Direction Générale constitue un cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque (plans réglementaires et concurrentiels, lancement de projets structurants, préparation du budget annuel, choix organisationnels..).	Hebdomadaire

Comité de Coordination Commerciale	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle Particuliers et Professionnels ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement.	Le Comité de Coordination Commerciale constitue un cadre d'information, d'échange et de concertation portant sur les thèmes relevant des fonctions commerciales de la Banque.	Hebdomadaire
Comité Organisation et Système d'information	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque et de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Conformité ; • Les Directeurs de Pôle et Directeurs concernés par les thèmes inscrits à l'ordre du jour.	• Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ; • Valide les plans d'actions annuels de la banque en matière d'organisation et de système d'information et en assurer le suivi ; • Décide des arbitrages en matière de priorisation des projets ; • Valide la politique de sécurité du SI, veiller à sa mise œuvre et à sa maintenance ; • Valide les budgets relatifs aux projets organisation et Système d'Information.	Mensuelle
Comité de Management des Risques	• Le Président Directeur Général • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ;	En charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle

	• Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur de l'Audit et Inspection Générale ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Pôle Finances ; • Le Directeur du Contrôle de Gestion et ALM.		

Comité des Grands risques	• Le Président Directeur Général • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur en charge de la banque de l'Entreprise ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur des Risques.	• Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ; • Examine le respect des limites arrêtées par la banque ; • Analyse l'évolution de la qualité de ces risques afin de prendre le cas échéant toutes les dispositions jugées opportunes pour la préservation des intérêts de la banque.	Trimestrielle
Comité de Contrôle Interne	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur du Pôle Finances ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Pôle Conformité ; • Le Directeur de l'Audit et de l'Inspection générale	Il dispose des attributions suivantes : • Définir la structure organisationnelle du contrôle interne du CIH et de ses filiales ; • Vérifier la correcte couverture du périmètre du CIH et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne ; • Prendre connaissance des anomalies graves en matière de dysfonctionnement du contrôle interne relevées par les corps de contrôle interne et externe ; • Suivre la correcte mise en œuvre des mesures correctrices décidées pour palier les dysfonctionnements constatés ; • Examiner avant approbation toute modification de la charte d'Audit du CIH ; • Examiner et approuver le manuel de contrôle interne ; • Examiner avant approbation le rapport annuel sur le contrôle interne	Trimestrielle

Comité Qualité	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Délégué de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Marketing ; • Le Directeur en Charge de la Direction Qualité et Relations Clients.	Veille au respect des normes qualités, instituée par la banque.	Trimestrielle
Comité Général	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Les Directeurs de Pôles et Directeurs ; • Les Directeurs régionaux.	Le Comité Général constitue un cadre d'informations, d'échange et de communication qui associe l'ensemble des Directeurs de la banque (siège et régions). Il a pour mission de traiter des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la stratégie de la banque et à son déploiement opérationnel, en vue d'en assurer le relais auprès du personnel de la banque.	Trimestrielle (après les arrêtés trimestriels des comptes)

Source : CIH

- **Les comités de gestion opérationnelle**

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité des Engagements	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en Charge des Affaires Spéciales ; • Le Conseiller auprès du D.G.D en charge des Finances Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du financement de la Promotion Immobilière ; • Le Directeur du Support Juridique ; • Les chargés d'affaires en charge de dossiers à l'ordre du jour du Comité.	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes et le réaménagement des conditions de prêts.	Hebdomadaire

Comité de Recouvrement	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Conseiller auprès du D.G.D en charge des Finances Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Adjoint en Charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur de Pôle Recouvrement ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur des Risques ; • Les Directeurs du Recouvrement ; • Le Directeur du Contentieux ; • Le Directeur Rattaché au DGA Affaires Spéciales.	Statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, d'assainissements des créances en recouvrement amiable ou judiciaire et sur tout autre montage de sortie relatif à ces créances (acquisition de gages, Dations en Paiement, etc.), et ce pour tout dossier dont le risque net est inférieur ou égal à 20 millions de Dirhams. Les dossiers dépassant cette limite sont soumis au Comité Stratégique.	Hebdomadaire
Comité Administratif	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, Communication et activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur du Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Pôle Capital Humain ; • Le Directeur des Ressources Humaines et formation.	En charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif.	Hebdomadaire
Comité Commercial	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ;	• En charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque de Détail et de	Hebdomadaire

	• Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Contrôle de Gestion et ALM ; • Le Directeur du Marketing et communication ; • Le Directeur en charge de la Direction Qualité et Relations Clients ; • Le Directeur Support Réseaux ; • Le Chef de Division Suivi des engagements et risques (Banque des particuliers et professionnels) ; • Les Directeurs Régionaux (Mensuellement)	veiller à leur adaptation en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel • Assure le suivi des réalisations commerciales	

Comité Produits	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur du Pôle Conformité ; • Le Directeur du Contrôle de Gestion et ALM ; • Le Directeur du Marketing et communication ; • Le Directeur en charge de la Direction Qualité et Relations Clients ; • Le Directeur de la Conformité Réglementaire ; • Le Directeur du Support Juridique.	statue sur : • Les nouveaux produits et services à mettre en place dans le cadre du développement des activités de la banque ; • L'adaptation des produits et services existants ; • La politique tarifaire liée aux produits et services commercialisés par la banque.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur de Pôle en charge des Particuliers et des Professionnels ; • Le Directeur du Pôle Finances ; • Le Directeur du Contrôle de Gestion et ALM ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Responsable de la Salle des Marchés ; • Le Responsable des Institutionnels et Opérations financières.	En charge du suivi de la gestion de la trésorerie de la banque	Hebdomadaire

Comité ALM	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur du Pôle Finances ; • Le Directeur de l'Audit Interne et Inspection Générale ; • Le Directeur du Contrôle de Gestion et ALM ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur des Risques ; • Le Responsable de la fonction ALM ; • Le Responsable de la Salle des Marchés ; • Le Responsable des Institutionnels et Opérations financières.	• En charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif-Passif, en fonction des orientations stratégiques et des dispositions légales et réglementaires ; • Alimente le Comité de Management des risques en reporting relatifs aux risques de taux, liquidité, change...	Trimestrielle
Comité de pilotage des risques de crédit	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Support Juridique	Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques.	Deux fois par trimestre

Comité des risques opérationnels	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Affaires Spéciales ; • Le Directeur Général en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur du Pôle Conformité ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Support Juridique.	En charge du suivi opérationnel des risques de la banque.	Deux fois par trimestre
Comité Conformité	• Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Développement, de la Communication et des Activités Non Bancaires ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des Professionnel ; • Le Directeur du Pôle Conformité ; • Le Directeur de Pôle en charge du Développement ; • Le Directeur de l'Audit et de l'Inspection Générale ; • Le Directeur de la Conformité Réglementaire ; • Le Directeur du Contrôle Permanent.	En charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité conformément aux normes légales, réglementaires et professionnelles.	Trimestrielle

Comité de Suivi des risques sensibles	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; • Le Directeur du Pôle en charge des Particuliers et des professionnels ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur de la comptabilité et fiscalité ; • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Recouvrement	Il examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle
Comité de suivi des Affaires Spéciales	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Risques ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur rattaché au Pôle Recouvrement.	Examine l'évolution du recouvrement des clients contentieux historiques de la banque, identifiés selon une liste limitative et gérés par le Pôle Affaires Spéciales et toute autre affaire que le Comité du recouvrement aura décidé de lui confier.	Mensuelle
Comité de suivi du contentieux	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ;	Examine individuellement l'état d'avancement du Recouvrement de toutes les créances contentieuses d'un client (ou d'un groupe de clients)	Trimestrielle

	• Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur du Contentieux.		
Comité de suivi des opérations d'assainissement	• Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Les Directeurs Généraux adjoints ; • Le Directeur en charge du Traitement des Prêts ; • Les Directeurs de Pôle et Directeurs en charge des sujets à traiter.	En charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : • Assainissement des garanties ; • Assainissement des suspens avec le Ministère des Finances : Ristournes, avances de l'Etat ; • Assainissements divers (comptes en sommeil, reliquats de créance, etc.).	Mensuelle
Comité de provisionnement	• Le Président Directeur Général ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources ; • Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; • Le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Affaires Spéciales ; • Le Directeur du Pôle Recouvrement ; • Le Directeur des Engagements ; • Le Directeur de la Comptabilité et Fiscalité. • Le Directeur des Risques ; • Le Directeur du Support Juridique ; • Le Directeur de l'Audit Interne et Inspection Générale.	En charge d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle

Source : CIH

- Les comités par pôles métiers

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de Crédit Banque de détail	• Le Directeur du Pôle Particuliers et Professionnels • Le Directeur des Engagements • Le Chef de la Division Suivi des Engagements (Particuliers et Professionnels)	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt ; et ce dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque	Hebdomadaire

Comité de Crédit Banque de l'Immobilier	- Le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de l'Immobilier ; - Le Directeur des engagements ; - Le directeur de la promotion Immobilière ; - Le Responsable de Suivi des Engagements (Banque de l'Immobilier) ; - Les chargés d'affaires concernés.	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Entreprise	- Le Directeur de la Banque de l'Entreprise ; - Le Directeur des Engagements ; - Les responsables des Centres d'Affaires entreprise concernés.	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des entreprises et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	- Le Directeur du Pôle Recouvrement - Le Directeur des Engagements - Le Directeur du Recouvrement - Le Directeur du Contentieux	- Statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le Président Directeur Général sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances et sur tout autre montage de sortie relatif aux créances en recouvrement amiable ou judiciaire. - Statue sur les demandes de transfert des dossiers relatifs aux crédits aux particuliers du recouvrement amiable au recouvrement judiciaire et vice versa.	Hebdomadaire
Comité des Prêts au Personnel	- Le Directeur des Ressources Humaines et Formation ; - Le Directeur des Engagements ; - Le responsable de l'agence Libad.	Statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité.	Hebdomadaire

Source : CIH

- **Les comités régionaux**

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité Régional	• Le Directeur Régional • Les Directeurs des agences de la région • Le responsable risque régional • Les responsables et cadres de la Direction régionale	• Assurer le suivi des réalisations commerciales régionales • Traiter toute question d'ordre administratif ou logistique, relatives à la région • Surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région	Mensuelle
Comité de Coordination Régionale	• Le Directeur Régional • Les Responsables des Centres d'affaires régionaux • Les Responsables des Risques régionaux • Les Responsables et Cadres de la Direction régionale.	Développer la synergie et la complémentarité régionale entre les différents métiers commerciaux de la banque (Banque du Détail/Banque de l'Immobilier/Banque de l'Entreprise).	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	• Le Directeur Régional • Le Responsable Régional des Risques (Pôle Particuliers et professionnels)	Traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur Régional.	Quotidienne

Source : CIH

- Les comités réglementaires (Code du Travail)**

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité d'Entreprise	- Le Directeur Général Adjoint en charge du développement, de la Communication et des Activités Non Bancaires ; - Le Directeur en charge du pôle Capital Humain ; - Le Directeur des Ressources Humaines et Formation ; - Les représentants des salariés	Conformément au code du travail Marocain, le Comité d'entreprise est une instance de consultation entre l'employeur et les salariés de la banque sur les sujets ayant trait à la vie et au développement de l'entreprise	Trimestrielle et chaque fois que nécessaire
Comité d'Hygiène et Sécurité	- Le Directeur Général Adjoint en charge du développement, de la Communication et des Activités Non Bancaires ; - Le Directeur en charge du pôle Capital Humain ; - Le Directeur des Ressources Humaines et Formation ; - Le Directeur des Moyens Généraux - Le médecin du travail ; - Les représentants des salariés.	Le Comité d'Hygiène et de Sécurité est une instance de concertation et d'échange entre le management de la banque et les représentants du personnel sur les sujets relatifs aux conditions d'hygiène et de sécurité dans les lieux de travail des salariés de la banque.	Trimestrielle et chaque fois que nécessaire

Source : CIH

- **Rémunérations et prêts aux organes de gouvernance**

- a. Rémunération attribuées aux membres des organes d'administration**

Aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011.

- b. Rémunération attribuée aux dirigeants**

La rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants du CIH au titre de l'exercice 2011 s'élève à 18 860 Kdh.

- c. Prêts accordés aux membres de direction**

Le montant des prêts accordés aux membres de direction pour l'exercice 2011 est de 4 015 Kdh.

- d. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration**

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011.

- e. Intéressement et participation du personnel**

A la date d'établissement de la présente note d'information, ni le personnel du CIH ni les membres de son organe de direction ne bénéficient d'un plan de stock-options ou d'intéressement au capital.

II. Activité du CIH

II.1. Historique et principaux faits marquants

1920	Création du CIH sous la dénomination de " Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc " -CPIM
1967	- Avec l'extension de l'activité au secteur Hôtelier la CPIM devient le " Crédit Immobilier et Hôtelier " - CIH ; - Introduction en bourse du CIH
1986	Autorisation de recevoir les dépôts du public et de pratiquer les opérations de banques
1987	Décentralisation de la saisie des opérations financière- automatisation au niveau des agences
1988	Ouverture des guichets aux opérations bancaires
1989	Le CIH figure sur la liste des sociétés privatisables avec la BNDE, la BMCE et la BCP dans le secteur bancaire
1993	Promulgation de la nouvelle loi bancaire
2002	Le CIH et Maghreb Titrisation ont réalisé la première opération de titrisation au Maroc en créant le FPCT CREDOLOG I pour un montant de 50 000 000 Dh
2003	- Le CIH et Maghreb Titrisation ont initié une deuxième opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG II pour un montant de 1 000 000 000 Dh ; - Assainissement des comptes suite à la dotation de 2,7 milliards de DH allouée à la couverture du portefeuille des créances en souffrance ; - Adoption du plan de reprofilage de l'endettement via une reconversion de la dette onéreuse visant la réduction substantielle du coût des ressources
2004	Recentrage du CIH sur son métier de base : le financement de l'immobilier
2005	Assainissement des créances détenues sur les organismes publics et le dénouement de la garantie de l'État sur les créances hôtelières
2006	Le Groupe Caisses d'Épargne rejoint le tour de table de Massira Capital Management, principal actionnaire au CIH, holding détenu à hauteur de 65% par la Caisse de Dépôt et de Gestion et 35% par le Groupe des Caisses d'Épargne
2007	Transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2008	Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds CREDILOG III pour un montant de 1 500 000 000 Dh en vue de la diversification des moyens de financement du CIH et l'amélioration des ratios prudentiels réglementaires
2009	- La transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 ; - Le choix du mode d'exercice de la Direction Générale : le Conseil d'Administration du 07/10/2010 a décidé que la Direction Générale est dorénavant exercée par un Président Directeur Général.
2010	- Adoption du nouvel organigramme ; - Désengagement du CIH de ses 7 unités hôtelières au profit de la CDG en contrepartie de l'engagement d'acquisition auprès de cette dernière de ses participations dans Maroc Leasing et Sofac ; - Emission de certificats de dépôts pour 2 Gdh ; - Déconsolidation des actifs hôteliers suite à leur cession - Création de CIH Courtage dans le but de doter la banque d'un cabinet captif d'assurance conformément aux nouvelles dispositions réglementaires en la matière qui n'autorisent plus les banques à vendre de manière directe les Produits dommages.
2011	- Prise de participation dans Maroc Leasing à hauteur de 34,0% soit un prix d'acquisition de 519 Mdh ; - Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 5 Gdh ; - Signature d'un protocole d'accord entre le CIH et la SONADAC portant sur l'assainissement et le dénouement des prêts accordés ; - Ouverture d'un bureau de représentation en France. - Au 31/12/2011, MCM détient 70,88% du capital du CIH. - Acquisition par la CDG de la participation détenue par le Groupe BPCE dans le capital du CIH à travers MCM (23,8%) portant ainsi sa participation dans le CIH à 67,9% ; - Ouverture d'un bureau de représentation en France. - Prise de participation dans Sofac Crédits à hauteur de 46.21% pour un montant de 229 Mdh ;
2012	- OPA obligatoire sur les titres SOFAC suite au franchissement à la hausse du seuil de 40% ; - Création d'une filiale MRE en France dotée d'un dispositif commercial dans l'objectif d'accélérer le rythme de pénétration de ce marché ;

II.2. Appartenance du CIH à Massira Capital Management

La Société MCM est une holding dont le siège social se situe Place Moulay El Hassan, immeuble CDG, Rabat, ayant pour seule vocation de porter la participation de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) dans le capital du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH).

La Holding ne possédant aucun effectif, la gestion courante administrative et juridique et le suivi de l'activité de MCM sont assurés par la CDG conformément au contrat d'assistance administrative et technique conclu entre la CDG et MCM en date du 20 mars 2006. La tenue de la comptabilité et de la fiscalité de la société MCM sont assurées par un cabinet externe.

L'actionnariat de la société au 31 décembre 2011 est composé à 100% de la CDG suite au rachat par cette dernière de la participation du groupe BPCE.

a. Présentation de la société Massira Capital Management

La société MCM a pour objet, conformément à la réglementation en vigueur :

- La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tout moyen notamment par voie d'apport, de souscription d'actions, de fusion de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite;
- L'acquisition de toutes valeurs mobilières cotées ou non cotées ;
- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales, publiques ou privées ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières pouvant se rattacher à l'un des quelconques objets précités ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Le portefeuille de participations de la société Massira Capital Management est composé à ce jour, d'une seule ligne, en l'occurrence, de 70,9% du capital social du Crédit Immobilier et Hôtelier.

b. Historique de la société

25 janvier 2006	• Signature du protocole d'accord entre la CDG et le GCE prévoyant l'entrée de GCE dans le capital du CIH
20 mars 2006	• Utilisation de la société Massira Capital Management (MCM), comme véhicule d'investissement de la CDG et de son partenaire dans le capital du CIH ; • Prise de participation de MCM dans le CIH à hauteur de 67% à travers le rachat de la participation de CDG et de Bank Al Maghrib dans le capital du CIH
27 juin 2006	• Augmentation du capital de MCM de 3.000.000 DH à 3.161.277.300 DH
6 juillet 2006	• Signature du pacte d'actionnaire entre la CDG et le Groupe Caisse d'Epargne (GCE) et entrée de GCE (actuellement BPCE) dans le capital de MCM à hauteur de 35%
20 mars 2007	• Augmentation du capital de MCM de 3.161.277.300 DH à 3.193.000.000 DH, par émission au pair de 317 227 actions nouvelles de 100 dirhams de valeur nominale chacune.
15 avril 2008	• Changement de la date d'arrêté de l'exercice social de MCM : les comptes de la société sont désormais arrêtés le 30 juin de chaque année au lieu du 31 décembre
2009	• Nomination de M. Anass Houir Alami en tant que Président Directeur Général de MCM • Conversion par MCM de l'intégralité du dividende CIH en actions (263 Mdh)
2011	• Cession de BPCE Maroc de sa participation dans MCM (35%) à la CDG qui porte sa participation à 100%.

Source : CDG

c. Evolution de l'actionnariat de Massira Capital Management

Actionnaires	Au 31/12/2010		Au 31/12/2011		Au 31 /12/2012	
	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital
CDG	22 331 851	65%	34 356 680	100%	34 356 680	100%
BPCE Maroc	12 024 829	35%	-	-	-	-
Total	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%

Source : CDG

d. Massira Capital Management en chiffres

En KDH	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2012
Total bilan	3 548 776	3 554 977	3 554 977
CA	Néant	Néant	Néant
Produits financiers	93 873	93 940	208 594
Résultat net	85 604	89 058	177 602

Source : CDG

e. Flux financiers entre MCM et le CIH

Les seuls flux financiers entre MCM et le CIH sont les dividendes distribués au titre des exercices 2009,2010 et 2011.

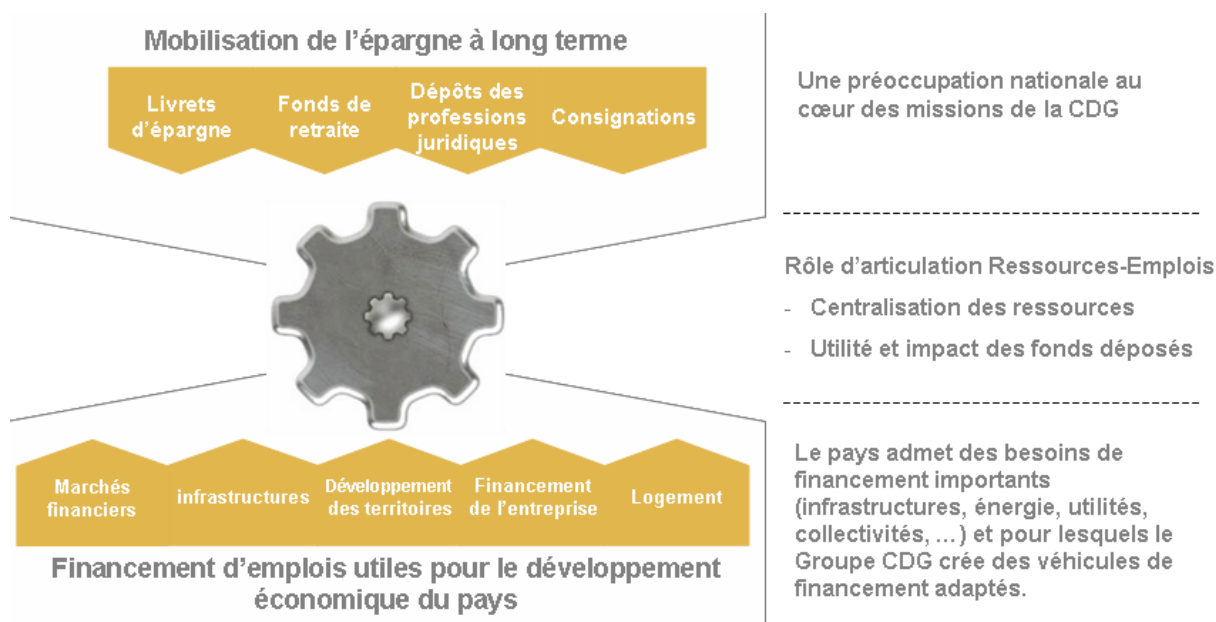
f. Présentation du Groupe CDG

La CDG est une institution financière créée sous la forme d'un établissement public par le Dahir du 10 février 1959 et doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

La CDG a pour vocation d'une part de conserver, sécuriser et convertir l'épargne institutionnelle en encours à long terme et, d'autre part, concourir à la dynamisation, à l'animation et au développement des marchés financiers. La CDG a ainsi pour rôle central de recevoir, conserver et gérer des ressources d'épargne qui, de par leur nature ou leur origine, requièrent une protection spéciale.

Le législateur fait obligation à certains déposants institutionnels, principalement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse d'Epargne Nationale (CEN), de confier à la CDG l'excédent de leurs ressources afin de les investir de façon sûre et rentable. Outre les dépôts réglementés de la CNSS, de la CEN et des professions d'auxiliaires de justice, notamment les secrétaires-greffiers et les notaires, la CDG reçoit aussi des dépôts « libres » principalement d'entreprises ou institutions publiques ou privées comme ses filiales, des compagnies d'assurance, des caisses mutualistes, des barreaux, etc.

Le schéma ci-dessous démontre le rôle structurant de la CDG en matière de mobilisation et d'emploi de l'épargne :



Source : CDG

La CDG assure, en outre, la gestion administrative et financière de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA), et, par son biais, du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR)⁷. Il est à noter que la CNRA est un établissement public qui assure une activité traditionnelle de gestion des rentes d'accidents de travail et des maladies professionnelles et une activité plus concurrentielle de vente de produits d'assurance ciblés.

Afin de mieux séparer les activités opérationnelles, des activités de marchés et des investissements financiers et clairement distinguer entre son rôle d'opérateur de son rôle d'investisseur, la CDG s'est dotée d'une organisation qui permet de dissocier, au sein des activités opérationnelles, les activités concurrentielles des interventions de "missions d'intérêt général" tout en améliorant la lisibilité du bilan des actions de la CDG et son système de gouvernance.

Cette nouvelle organisation s'est par ailleurs traduite par un découpage des activités d'investissement selon une logique d'allocation de fonds, de rentabilité et de risque. Celle-ci s'articule autour de quatre grands domaines d'activité:

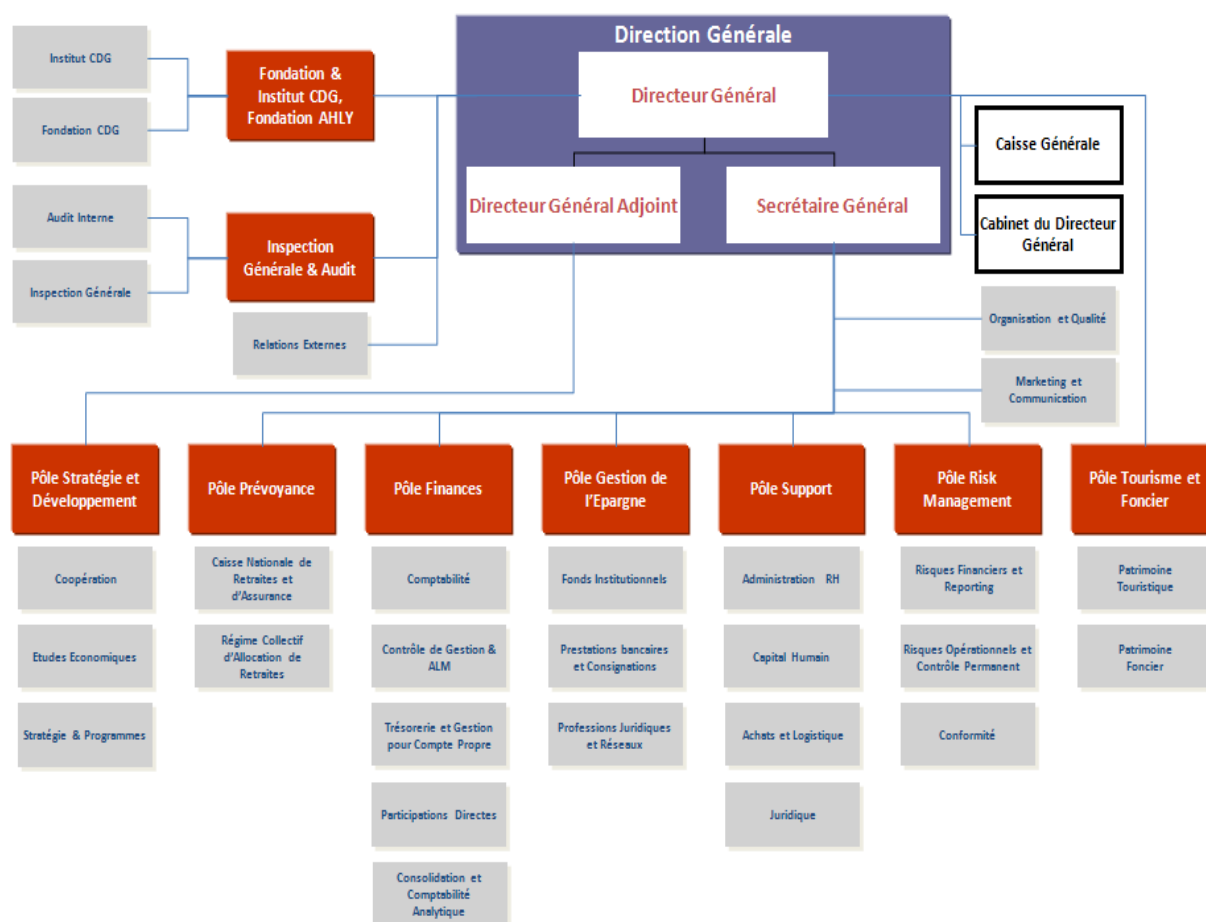
- **Dépôt et Consignations** : La CDG assure la collecte, la gestion et centralisation des fonds réglementés. Les fonds réglementés sont des fonds dont l'obligation de dépôt de comptes de réserves techniques à la Caisse de Dépôt et de Gestion est définie dans l'article 14 du dahir de 1959 instituant la CDG. Seuls les fonds des Barreaux sont gérés sous un régime de relation conventionnelle. La CDG assure également la gestion des consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements assurés par la Direction des Consignations. Ce service consiste en la réception des droits de personnes physiques ou morales en vue de préserver puis de restituer ces droits à leurs ayants droits dûment reconnus et identifiés ;
- **Prévoyance et retraite** : La prévoyance représente un secteur dans lequel la CDG ne cesse de développer ses activités, notamment à travers la gestion de la Caisse nationale de retraites et d'assurances (CNRA) et par son biais le Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR), institutions qu'elle gère directement ;

⁷ Le RCAR est une institution de prévoyance sociale constituée d'un régime général et d'un régime complémentaire de retraite destinés aux fonctionnaires non titulaires de l'Etat et des collectivités locales et au personnel des entreprises publiques soumises au contrôle financier de l'Etat.

- **Banque, finance et assurances** : Ce groupe de métiers peut lui-même être scindé en quatre segments :
 - **Banque** : qui regroupe la banque d'affaires CDG Capital créée en mars 2006 et qui elle-même regroupe les métiers suivants: activités de marché, corporate finance, gestion d'actifs, titres et services bancaires, gestion de fonds capital risque, touristique et le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) ;
 - **Sociétés de financement** : regroupe les filiales suivantes : la Caisse Marocaine des Marchés (CMM), SOFAC;
 - **Assurance et Réassurance** : regroupe les filiales suivantes : Atlanta et la SCR ;
 - **Fonds et Sociétés d'investissement** : s'articulent d'une part autour de l'activité de gestion et de prise de participation minoritaires et stratégiques, logées dans Fipar-Holding et, d'autre part, autour de la gestion de fonds spécialisés, à savoir Madaef qui porte les actifs et les sociétés hôtelières (dont SIM qui détient les actifs du Club Med au Maroc), la Foncière Chellah et le fonds dédié au micro crédit Jaida.
- **Développement territorial et durable**: Cette ligne regroupe les métiers opérationnels non financiers, à savoir : la promotion immobilière, l'aménagement de zones (touristiques, urbaines et industrielles), les services à l'immobilier, le tourisme, les infrastructures, les services aux collectivités locales, ainsi que les métiers d'appui aux entreprises et le développement durable. Ces métiers ont tous été logés au sein de CDG Développement, holding créé en 2004.

Ainsi, de par son statut et ses missions, la CDG s'impose de fait comme le principal investisseur institutionnel du Royaume, jouant un rôle de premier plan dans divers secteurs stratégiques de l'économie nationale aussi bien par des investissements directs qu'à travers ses filiales et organismes gérés.

Au 31 décembre 2012, l'organisation du groupe CDG se présente comme suit :



Source : CDG

Indicateurs financiers consolidés de la CDG

En Mdh	2009	2010	2011
Produit net bancaire	4 362	5 298	5 071
Résultat net part du groupe	733	1 933	801
Total bilan	132 650	146 595	155 481
Fonds propres part du groupe	14 873	19 729	16 411

Source : CDG

Principaux flux entre le CIH et la CDG durant les trois derniers exercices :

Cessions d'actions, de parts sociales, de créances et d'actif hôtelier :

Une convention conclue en date du 16 décembre 2010 entre le CIH et la CDG porte sur la cession par le CIH à la CDG ou toute entité contrôlée par celle-ci d'une part, de l'actif hôtelier « Omeyades », et d'autre part, des actions, parts sociales et créances se rapportant aux sociétés : Le Lido, Pradise, Wafahotel, Société Hôtelière de Tichka, Sitzag et Iter.

Le montant de la transaction est de 705 Mdh, totalement encaissés à fin 2010.

Augmentation de Capital de Mahd Salam (filiale à 100% du CIH) à réservée à la CDG

Une augmentation de capital de la société Mahd Salam a été réalisée en 2010 pour un montant de 361 Mdh. Elle a été effectuée par compensation avec des dettes de la société Mahd Salam auprès de la CDG.

Cession par la CDG au CIH de sa participation dans Maroc Leasing :

La CDG a cédé au CIH sa participation dans le capital de Maroc Leasing. Le CIH a acquis 944 102 actions représentant 34% du capital de la société. Le montant de la transaction est de 519 Mdh.

Cession par la CDG au CIH de sa participation dans Sofac :

Le CIH a acquis la totalité de la participation de la CDG dans Sofac. Au total, 651 524 actions ont transité entre les deux sociétés soit 46% du capital pour un montant global de 229 Mdh.

II.3. Structure des participations du CIH

Le portefeuille des participations du Crédit Immobilier et Hôtelier a enregistré au cours de l'exercice 2012 quelques changements dans sa structure. Il s'agit d'une part de la cession des parts minoritaires détenues dans le capital de la société « Les Hôtels Mahd Salam » et d'autre part du renforcement de sa participation dans le capital de la société SOFAC suite à l'Offre Publique d'Achat devenue obligatoire en raison du franchissement du seuil de 40% et conformément aux dispositions légales et réglementaires notamment la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

Après la clôture de cette OPA, la participation du CIH dans le capital de la société SOFAC a été relevée de 46,21% à 59,85% suite à l'acquisition de 193.194 actions au prix total de 67,62 MDH portant la participation totale au capital de cette société à 847.856 actions pour une valeur de 297,35 MDH.

Compte tenu de ces deux opérations, le portefeuille des participations du CIH au 31 Décembre 2012 se trouve constitué de 26 entités pour un montant brut de 1.034,12 MDH couvert par une provision de 202,47 MDH, soit un montant net de 831,65 MDH contre un montant brut de 966,7 MDH et un montant net de 764,23 MDH au 31/12/2011.

Suite aux opérations citées ci-dessus, la structure du portefeuille des participations du CIH au 31/12/2012, se présente désormais comme suit :

Au 31/12/2012, la structure du portefeuille des participations du CIH se présente comme suit :

Secteur	Valeur de souscription (en MDH)	Part dans le portefeuille
Sociétés Financières	830,42	80%
Sociétés Hôtelières	180,00	17%
Sociétés d'Aménagement	17,40	2%
Filiales à 100%	6,29	1%
Total	830,42	100%

Source : CIH

Le volume des participations du CIH dans les sociétés financières et assimilées domine le portefeuille des participations avec un montant de 830,42 MDH et 80% du total du portefeuille sachant que ce volume a augmenté de 67,62 MDH suite aux achats du titre SOFAC dans le cadre de l'OPA Obligatoire.

La structure des participations financières du CIH au 31/12/2012 se présente comme suit :

Société	Actions détenues%	Valeur de souscription (en KDH)	Provisions	Montant net des provisions
SOFAC	59,9%	297 349	-	297 349
MAROCLEASING	34,0%	519 341	-	519 341
MAGHREB TITRISATION	24,3%	1 217	-	1 217
SOCIETE DE BOURSE MSIN	10,0%	1 000	-	1 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	7,0%	7 000	-	7 000
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	6,7%	1 267	-	1 267
INTERBANK	6,0%	690	-	690
MAROCLEAR	1,4%	275	-	275
DAR AD-DAMANE	0,7%	500	-	500
BANQUE POPULAIRE MAROCO-GUINEENNE	0,4%	1 030	1 030	-
FONDS DE GARANTIE DAR AD DAMANE	-	750	750	-
TOTAL		830 419	1 780	831 759

Source : CIH

Il ressort du tableau ci-dessus l'importance des participations financières en tant qu'outils au service de la stratégie de la Banque et au service de ses métiers notamment ceux en devenir.

Ces participations dont les plus importantes ont été initiées dans le cadre de la concrétisation du plan stratégique 2010-2014, dénotent une profitabilité appréciable et génèrent de revenus substantiels contribuant ainsi à l'amélioration des ratios de rentabilité de la Banque.

A cette liste, il convient d'ajouter la société « CIH COURTAGE » créée en 2010 en tant que cabinet captif d'assurances qui a réalisé en 2011, un chiffre d'affaires de 14,44 MDH et un bénéfice net de 9,52 MDH et servi un dividende de montant équivalent.

Les autres participations du CIH n'ont pas enregistré de changements significatifs au cours de l'exercice 2012.

- **SOFAC :**

Dénomination sociale	SOFAC
Nature juridique	SA
Capital social	141 666 400 Dhs
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Société de financement conformément aux dispositions du dahir portant Loi no 1-93-147 du 15 Moharram 1414 (6 Juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle.
PNB 2012	138,5 Mdh
Résultat net 2012	1,5 Mdh
% d'intérêt CIH au 31/12/2012	59,8%

Source : CIH

Le 30 Décembre 2011, le CIH a acquis la totalité de la participation de la CDG dans SOFAC portant sa participation dans la société à 46,21%.

Suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC, le CIH a lancé en 2012 une offre publique d'achat obligatoire sur les titres SOFAC conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les résultats de l'OPA obligatoire se présentent comme suit :

Nombre de titres visés par l'offre	En % du capital et droits de vote	Nombre de titres présentés	En % du capital et droits de vote	Nombre de souscripteurs
205 395	14,5%	193 160	13.63%	122

Source : CIH

A l'issue de l'OPA obligatoire, la participation du CIH dans SOFAC est portée à 59,8%.

L'acquisition de SOFAC s'inscrit dans le cadre du plan de développement stratégique du CIH, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...).

- **CIH COURTAGE :**

Le CIH a créé le 15 juillet 2010, CIH Courtage présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH Courtage
Nature juridique	SARL Associé Unique
Associé unique	Crédit Immobilier et Hôtelier SA
Capital social	1 000 000 Dhs
Siège social	Résidence Hicham, Angle Boulevard Abdelmoumen et rue Abou Marouane, 3 ^{ème} étage, appartement N° 7, Casablanca
Objet	le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
Produits d'exploitation 2012	17,5 Mdh
Résultat net 2012	11,6 Mdh
% d'intérêt CIH au 31/12/2012	100,0%

Source : CIH

Afin de se placer dans le secteur du courtage en assurance, CIH crée en Juillet 2010 CIH Courtage. Par conséquent le CIH se dote ainsi, à l'instar des autres banques Marocaines, d'un cabinet captif d'assurances conformément aux nouvelles réglementations en la matière qui ne permettent pas aux banques à vendre de manière directe les Produits dommages.

La création de cette nouvelle entité ainsi que l'élargissement de la gamme de produits émise par CIH va permettre au Groupe de satisfaire les besoins pressants exprimés tant par les particuliers, les professionnels ou bien encore les promoteurs immobiliers.

- **MAROC LEASING :**

Dénomination sociale	MAROC LEASING
Nature juridique	SA
Capital social	277 676 800 Dhs
Siège social	27, angle Bd Abdelmoumen et rue Pinel Casablanca
Objet	Société de financement conformément aux dispositions du dahir portant Loi no 1-93-147 du 15 Moharram 1414 (6 Juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle.
PNB 2012	229,6 Mdh
Résultat net 2012	60 Mdh
% d'intérêt CIH au 31/12/2012	34,0 %

Source : CIH

Le CIH a procédé à l'acquisition le 25 Mars 2011 de 34% de la société MAROC LEASING pour un montant de 519 MDH pour élargir la gamme de produits offerts par la Banque à sa clientèle «Entreprises et Professionnels» et drainer de nouveaux pans de la clientèle des Particuliers.

Les différents produits que propose Maroc Leasing sont :

- Le leasing mobilier : le leasing mobilier est un mode de financement à moyen terme de biens d'équipement mobiliers (matériels informatiques, véhicules, machines diverses) destiné principalement aux Grandes Entreprises, PME/PMI, Professions libérales et Commerçants.
- Le leasing immobilier : le leasing immobilier est un mode de financement à moyen ou long terme de biens immobiliers (terrains, bâtiments existants ou à construire), destiné essentiellement aux entreprises.
- Le lease-back : (ou cession-bail) : En bénéficie toute entreprise, quel que soit son secteur d'activité ou sa taille.

• **MAGHREB TITRISATION ET FONDS DE TITRISATION :**

Dénomination sociale	MAGHRB TITRISATION
Nature juridique	SA
Capital social	5 000 000 Dhs
Siège social	
Objet	Etablissement marocain spécialisé dans l'ingénierie financière, le dépôt et la gestion de tout Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT)
Produits d'exploitation 2012	12,2 Mdh
Résultat net 2012	2,3 Mdh
% d'intérêt CIH au 31/12/2012	24,3 %

Source : CIH

Créée en avril 2001, Maghreb Titrisation est aujourd'hui le leader régional de la titrisation, avec des réalisations au Maroc et à l'international.

Maghreb Titrisation met en œuvre des moyens humains et techniques, expertise et connaissances des marchés financiers, et opère dans les domaines suivants :

- L'Ingénierie Financière
- La Gestion de Fonds
- Le Développement des Systèmes d'Information.

Le CIH a lancé avec MAGHREB TITRISATION 3 fonds de titrisation CREDILOG I, CREDILOG ii et CREDILOG III. Au terme de 2012, Les produits financiers des fonds de titrisation totalisent 125 016 dirhams et leur résultat net s'établit à 786 dirhams.

II.4. Le secteur bancaire

Le secteur bancaire joue un rôle décisif dans le développement de l'économie marocaine, grâce à ses deux principales activités : la collecte de l'épargne et l'allocation de crédit.

• Cadre réglementaire

L'activité bancaire au Maroc est régie par les prescriptions de la loi n° 34-03 (loi Bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-05-176 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette loi est venue instaurer un nouvel ensemble de réformes favorisant la libéralisation et la modernisation du secteur bancaire, élargir les pouvoirs de Bank Al-Maghrib, renforcer ses réglementations, appuyer son rôle de supervision, tout en lui déléguant, non seulement la responsabilité de s'assurer du respect des conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit, mais également, le recours à des sanctions dans le cas contraire.

D'une façon générale, tous les établissements financiers sont placés sous le contrôle de Bank Al-Maghrib et le Ministère des Finances (ces deux derniers agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit).

• Principales évolutions réglementaires

- Adoption de la réglementation relative à la commercialisation des produits alternatifs :
 - La circulaire n° 33/G/2007 de Bank Al Maghrib sur la « commercialisation des produits alternatifs » fixe les conditions générales selon lesquelles les établissements de crédit peuvent présenter au public les produits dits islamiques.
- Renforcement du dispositif réglementaire régissant le contrôle interne et la gestion des risques bancaires :
 - La circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 40/G/2007 relative au « contrôle interne des établissements de crédit » Parmi ses principaux apports figure l'élargissement du champ de contrôle interne aux nouvelles normes de gouvernance et de conformité à l'instar de la réglementation internationale ;
 - La directive n°44/G/07 de Bank Al-Maghrib relative à la « publication par les établissements de crédit des informations financières portant sur les Fonds Propres et sur les Risques » ;
 - La directive n°45/G/07 de Bank Al Maghrib relative au « processus d'évaluation de l'adéquation des Fonds Propres Internes» ;
 - La directive n°46/G/07 de Bank Al Maghrib relative au « dispositif de gestion des risques sur produits dérivés » instaurant un dispositif devant permettre l'identification, la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle du risque sur les produits dérivés ;
 - La directive n°47/G/07 de Bank Al Maghrib relative au « plan de continuité de l'activité au sein des établissements de crédit ». Le PCA est un plan d'action écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle. (Pilier 2 de Bâle II) ;
 - La directive n°48/G/07 de Bank Al Maghrib relative au « dispositif de gestion du risque de concentration du crédit ». Parmi les principales dispositions figurent la maîtrise et l'atténuation du risque de concentration du crédit (examen régulier de l'environnement, suivi des performances économiques, revue régulière des techniques d'atténuation du risque, revue des limites, allocation des Fonds Propres additionnels).

- Adoption de la réglementation contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme :
 - Adoption de la loi n° 43-05 relative à la « lutte contre le blanchiment des capitaux ». Cette loi fixe les dispositions particulières relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme par adoption des recommandations et conventions de l'ONU et du GAFI auxquels adhère le Royaume ;
 - La circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 41/G/2007 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit ;
 - La Lettre circulaire n° 05/07 de Bank Al Maghrib relative aux conditions d'exercice de l'activité d'intermédiation en matière de transfert de fonds.
- Adoption des règles de gestion de la gouvernance et de la conformité :
 - La Directive n°49/G/07 de Bank Al Maghrib relative à la fonction « Conformité ». Il s'agit de définir l'organisation de la fonction Conformité, et de déterminer son rôle et ses responsabilités par adoption du texte du Comité de Bâle d'avril 2006 ;
 - La Directive n°50/G/07 de Bank Al Maghrib relative à la « Gouvernance au sein des établissements de crédit ». cette directive fixe les règles devant être observées par les établissements de crédit en matière de gouvernance d'entreprise.
 - Réglementation du marché des changes :
 - Modificatif daté du 4 décembre 2007 de la lettre circulaire de Bank Al-Maghrib n°31/DOMC/07 du 1er mars 2007 relative aux opérations de change manuel. A partir du 2 janvier 2008, les bureaux de change, à l'instar des intermédiaires agréés, peuvent acheter et vendre des billets de banques étrangers auprès de Bank Al-Maghrib ;
 - La circulaire n°1723 de l'Office des Changes du 1er Août 2007, relative à la couverture contre le risque de change. Cette circulaire a pour objet d'informer les intermédiaires agréés qu'ils peuvent, effectuer pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients des opérations de couverture contre le risque de change lié à tout règlement à destination ou en provenance de l'étranger au titre des opérations entre résidents et non-résidents.
- Adoption de la réglementation relative aux modalités de couverture des risques par les fonds propres :
 - La circulaire n°7/G/2010 relative aux fonds propres des établissements de crédit, édictée le 31 décembre 2010. Cette circulaire a intégré les recommandations de Bank Al-Maghrib pour préciser les modalités de traitement de l'impact des normes IFRS sur les fonds propres prudentiels, supprimé les fonds propres sur complémentaires et introduit d'autres traitements prudentiels, en convergence avec les normes internationales ;
 - La circulaire n°8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnel, selon les approches internes aux établissements de crédit. Cette circulaire a fixé le cadre à observer pour que des établissements bancaires soient autorisés à appliquer ces approches.
- Adoption du texte relatif aux Modalités de mise en œuvre des plans d'épargne
 - Le décret n° 2-11-248 du 06 septembre 2011 d'application de l'article 68 du Code général des impôts a été publié au BO n° 5984 du 06 octobre 2011. Ce texte réglementaire prévoit que les modalités de mise en oeuvre des plans d'épargne éducation, logement et actions, institué par la loi de finances pour l'année budgétaire 2011, seront fixées par arrêté du Ministre des Finances.

- **Règles prudentielles**

Afin de renforcer la solidité du système bancaire et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

Ratio de solvabilité

Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature (Taux : $\Rightarrow 10\%$).

Coefficient minimum de liquidité

Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés (Taux : $\Rightarrow 100\%$).

Ratio de division des risques

Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque (Taux : $\leq 20\%$).

Réserve monétaire

Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 15% de leurs dépôts à vue.

Le Conseil de Bank Al Maghrib a décidé de ramener le 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12% puis de 12% à 10% à partir de juillet 2009 pour enfin le ramener à 8% à partir du 1er octobre 2009 puis à 6% à partir du 1er avril 2010.

Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions

Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%.

- **Principaux faits marquants**

Les principaux faits marquants du secteur depuis l'année 2005 se résument comme suit :

- La cession par la BCP de 20% du capital du CIH au profit de la CDG en octobre 2005;
- Le rachat par Attijariwafa Bank de 53,54% de la Banque du Sud en Tunisie en novembre 2005 ;
- La prise de participation, en juillet 2006, par le Groupe des Caisses d'Epargne de 35% du holding Massira Capital Management, actionnaire majoritaire (67%) du CIH ;

- La cession en avril 2007 de 5% du capital de BMCE Bank détenu en propre au profit de la Caja de Ahorros del Mediterraneo ;
- L'obtention en mai 2007 d'un agrément bancaire par la filiale londonienne de BMCE Bank, MediCapital Bank ;
- L'obtention par la BCP, en 2007, d'un agrément bancaire en Mauritanie pour y mettre en place en 2009 une structure dotée d'un capital de 200 Mdh ;
- Le renforcement, en mars 2008, de la participation du CIC dans le capital de BMCE Bank à 15% ;
- Le rachat de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali-BIM-par le consortium Attijariwafa Bank, SNI et ONA en juillet 2008 ;
- L'acquisition en novembre 2008 par Attijariwafa Bank de 5 banques africaines auprès du Crédit Agricole France pour un montant global de 2,8 milliards. Parallèlement, Attijariwafa Bank a procédé à la cession pour le compte du groupe français Crédit Agricole de 24% du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance et de 15% du capital de Wafasalaf ;
- Nouvelle orientation de Barid Al Maghrib (devenu Poste Maroc SA) qui se veut plus une entreprise multiservice à dimension internationale offrant des services dans les domaines du courrier, de la messagerie et des services financiers ;
- La création de la banque postale, filiale bancaire de Barid Al-Maghrib, en 2009 ;
- La création d'une société spécialisée dans le financement des petits agriculteurs et petits exploitants agricoles porteurs de projets (Société de financement pour le développement agricole, SFDA) ;
- L'acquisition par la BCP de la majorité des parts de Maroc Leasing en 2010 ;
- La fusion absorption de la Banque Populaire Régionale de Casablanca par la Banque Centrale Populaire en 2010 ;
- Le Groupe Attijariwafa Bank devient officiellement l'actionnaire majoritaire (51%) de la Société Commerciale de la banque du Cameroun, quatrième banque du pays.
- L'acquisition conjointe de la majorité du capital de « BNP Paribas Mauritanie », par BCP et Attijari wafa Bank à travers le holding financier « AwBMM » en 2010 ;
- Le Rachat par la CDG de la participation du groupe BPCE dans le capital du CIH en 2011.

- **Analyse des emplois et ressources du secteur bancaire**

Evolution des Emplois :

En MDH	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 11/12
Créances sur les sociétés de financement	49 644	52 845	3,1%	49 385	-6.5%
<i>En % du total crédit</i>	8,0%	7,5%		6.8%	
Créances sur la clientèle	571 608	633 974	10,9%	673 276	6.2%
<i>En % du total crédit</i>	92,0%	92,5%		9.3%	
<i>Comptes chèques débiteurs</i>	5 507	5 057	-8,2%	4 943	-2.2%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	1,0%	0,8%		0,7%	
<i>Comptes courants débiteurs</i>	73 340	85 397	16,4%	94 105	1.2%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	12,8%	13,5%		14%	
<i>Crédit de trésorerie</i>	70 430	83 237	18,3%	87 984	5.7%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	12,3%	13,1%		11.7%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	148 039	158 087	6,8%	156 047	-1.3%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	25,9%	24,9%		21.6%	
<i>Crédits à la consommation</i>	32 219	35 597	10,5%	39 305	10.4%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	5,6%	5,6%		5,4%	
<i>Crédits immobiliers</i>	190 186	207 483	8,9%	220 546	6.3%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	33,3%	32,7%		30,5%	
<i>Autres crédits</i>	21 001	25 600	19%	34 773	35.8%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	3,7%	4,0%		4.8%	
<i>Créances en souffrance brutes</i>	30 883	33 514	8,5%	35 573	6.1%
<i>En % du total Créances sur la clientèle</i>	5,4%	5,3%		5,3%	
Total crédits à l'économie	621 252	686 818	10,3%	722 661	5.2%

Source : Statistiques GPBM

Au titre de l'exercice 2011, les crédits à l'économie ont connu une hausse de 10,3% sur la période atteignant ainsi 685 Gdh. Cette hausse est attribuable à la croissance de 10,9% des créances sur la clientèle qui s'établissent à 634 Gdh en 2011 contre 572 Gdh en 2010, ceci s'explique par :

- La hausse des crédits à l'équipement qui connaissent une hausse de 6,8% sur la période pour s'établir à 158 Gdh contre 148 Gdh en 2010 ;
- La progression des crédits à la consommation de 10,5% pour s'établir à 35 Gdh à fin 2011 contre 32 Gdh en 2010 ;
- L'augmentation de l'encours des crédits immobiliers qui s'établit à 207 Gdh à fin 2011 soit une hausse de 9,1% sur la période.

Pour ce qui est de l'exercice 2012, les crédits à l'économie enregistrent une hausse de 5.22% par rapport à 2011 pour s'établir à 723 Gdh. Cette croissance est expliquée par la hausse de 9,0% des créances sur la clientèle sur la même période qui atteignent 673 Gdh au 31/12/2012 contre 634 Gdh l'exercice précédent. Ladite hausse est expliquée par :

- L'augmentation des crédits immobiliers de 6.3% pour atteindre 220 Gdh en 2012 contre 207 Gdh en 2011 ;
- La hausse de 10.42% des crédits à la consommation qui s'établissent à 39 Gdh en 2012 contre 36 Gdh une année auparavant ;
- L'accroissement des crédits de trésorerie qui atteignent 87 Gdh à fin 2012 contre 83 Gdh à fin 2011 soit une hausse de 5.7%.

Les créances sur les sociétés de financement restent stables sur la période enregistrant ainsi une croissance de 0,9%.

Evolution des ressources

En MDH	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 11/12
Dettes envers les établissements de crédit	1 733	1 518	-12,4%	812	-46.5%
<i>En % du total ressources</i>	0,3%	0,2%		0.1%	
Dépôts de la clientèle	618 675	649 532	5,0%	661 939	1.9%
<i>En % du total ressources</i>	92,4%	91,0%		99,8%	
<i>Comptes chèques</i>	243 241	260 749	7,2%	272 737	4.6%
<i>En % du total des dépôts</i>	39,3%	40,1%		41,2%	
<i>Comptes courants</i>	100 514	113 369	12,8%	115 653	2,0%
<i>En % du total des dépôts</i>	16,2%	17,5%		17,4%	
<i>Comptes d'épargne</i>	77 083	84 622	9,8%	91 462	8.1%
<i>En % du total des dépôts</i>	12,5%	13,0%		13,6%	
<i>Dépôts à terme</i>	160 582	157 787	-1,7%	152 502	-3.4%
<i>En % du total des dépôts</i>	26,0%	24,3%		23%	
<i>Autres Dépôts et comptes créditeurs</i>	37 256	33 005	-11,4%	29 584	-10.4%
<i>En % du total des dépôts</i>	6,0%	5,1%		4,2%	
Titres de créances émis et emprunt financiers extérieurs	48 914	62 590	28,0%	66 590	6.4%
<i>En % du total ressources</i>	7,3%	8,8%		10,0%	
Total ressources	669 322	651 050	-2.7%	662 751	1,8%

Source : Statistiques GPBM

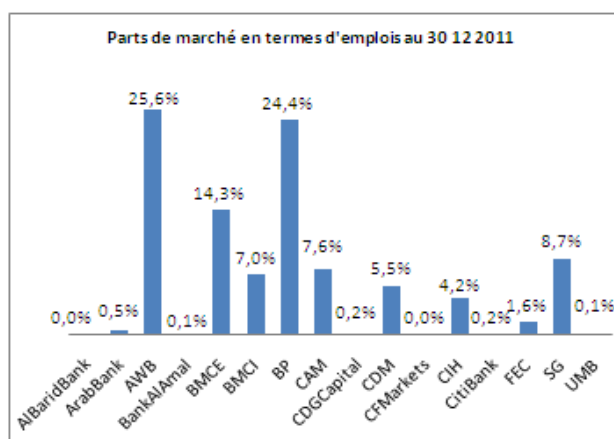
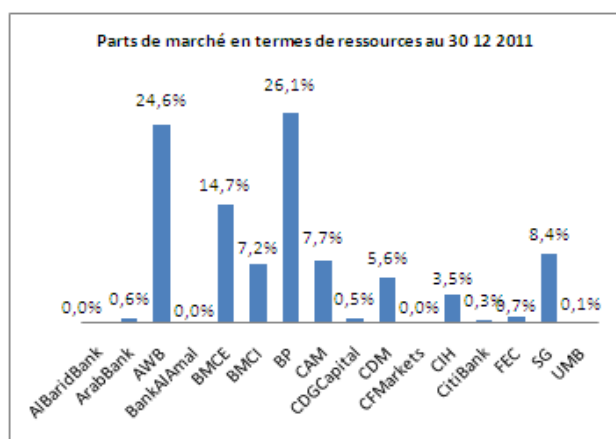
A fin 2011, Le total des ressources du secteur bancaire s'établit à 713 Gdh contre 669 Gdh à fin 2010, soit une hausse de 6,6%. Cette augmentation est en partie expliquée par la hausse des Dépôts de la clientèle de 5,0% sur la période pour s'établir ainsi à 649 Gdh.

La structure des ressources des banques reste principalement dominée par les Dépôts de la clientèle (91% des ressources). Ce poste est principalement composé, à fin 2011, des comptes chèques (40,1%), des Dépôts à terme (24,3%), des comptes courants (17,5%), et des comptes d'épargne (13,0%).

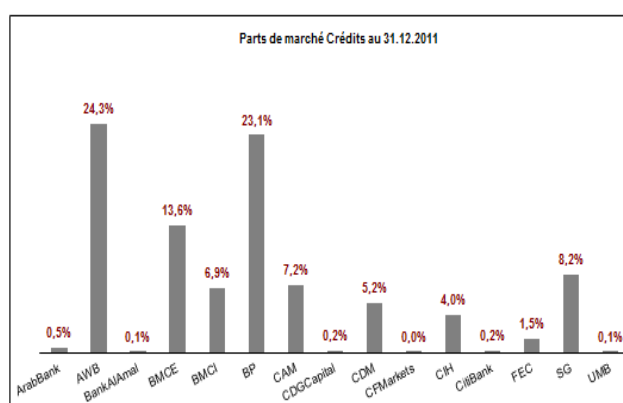
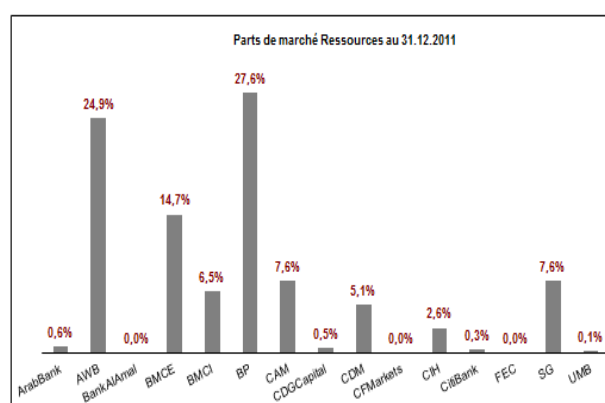
En ce qui concerne 2012, les ressources du secteur bancaire marocain atteignent 663 Gdh contre 651 en 2011, soit une augmentation de 1.8% sur la période. Les ressources du secteur bancaire sont composées à 99,8% des dépôts de la clientèle. Ces derniers augmentent de 1.9% sur la période pour s'établir à 662 Gdh.

Parts de marché des acteurs du secteur bancaire en termes d'emplois et ressources :

Les graphes présentés ci-dessous détaillent les parts de marchés des acteurs du secteur bancaire en termes d'emplois et ressources au 31 décembre 2012 :



Source : Statistiques GPBM



Source : Statistiques GPBM

En termes de ressources, la Banque Populaire, Attijariwafa Bank et la BMCE détiennent respectivement 26,1%, 24,6% et 14,7% de parts de marché en 2011. Le CIH détient une part de marché de 3,5%.

En termes d'emplois, Attijariwafa Bank, la Banque Populaire et la BMCE détiennent respectivement 24,%, 25,6% et 14,3% de parts de marché à fin 2011. Le CIH détient une part de marché de 4,2%.

A fin 2012 et en termes de ressources, les principaux acteurs du marché bancaire marocain sont la Banque Populaire, Attijariwafa Bank et BMCE avec respectivement 27,6%, 24,9% et 14,7% de parts de marché. Le CIH détient une part de marché 2,6%.

Concernant les emplois, Attijariwafa Bank, Banque Populaire et BMCE détiennent respectivement une part de marché de 24,2%, 23,1% et 13,6%. Le CIH détient une part de marché de 4,0%.

- **Analyse du Hors Bilan du secteur bancaire**

En Mdh	2010	2011	Var	2012	Var
Engagements de financement donnés	76 908	70 841	-7,9%	75 962	7,7%
Engagements de garantie donnés	95 768	110 032	14,9%	113 961	3,5%
Engagements Hors Bilan donnés	172 676	180 872	4,7%	189 924	5,0%

Source : Statistiques GPBM

Revue Analytique 2010 - 2011

A fin 2011, les engagements donnés se sont établis à 181 Gdhs contre 173 Gdhs à fin 2010, soit une augmentation de 4,7%. Cette évolution est expliquée par la hausse de 14,9% des engagements de garantie donnés malgré une baisse de 7,9% des engagements de financement donnés.

Revue Analytique 2011 - 2012

A fin 2012, les engagements hors bilan ont progressés de 5,0% pour atteindre 189 Gdh contre 180 Gdh à fin 2011. Cette évolution est expliquée par l'augmentation des engagements de financement donnés de 7,7% ainsi que les engagements de garantie données qui progressent de 3,5%.

II.5. Activité de collecte de dépôts du CIH

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des dépôts de la clientèle sur la période 2009-2011 :

En Mdh	2010	2011	Var	2012	Var 11/12
Dépôts à vue	8 987	9 566	6,4%	10 025	4,8%
Comptes d'épargne	2 275	2 640	16,0%	3 005	13,8%
Dépôts à terme	5 742	4 546	-20,8%	4 762	4,8%
Autres comptes créditeurs	648	695	7,3%	717	3,2%
Dépôts de la clientèle	17 652	17 447	-1,2%	18 510	6,1%

Source : CIH - Comptes sociaux

Revue analytique 2010- 2011

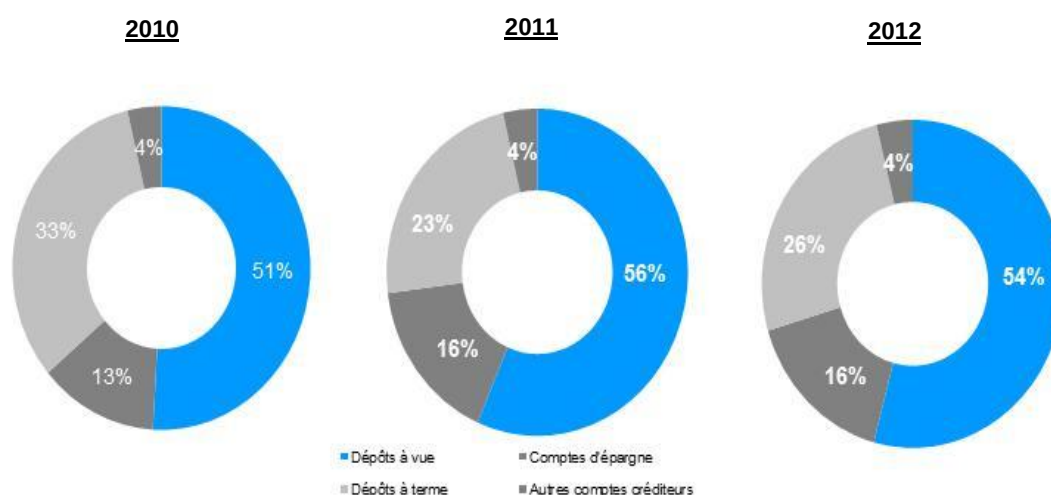
A fin 2011, les dépôts de la clientèle ont baissé de 1,2% seulement pour s'établir à 17,4 Gdh contre 17,7 Gdh à fin 2010. Cette évolution est justifiée par une croissance de l'encours des comptes d'épargne et des dépôts à vue de 16,0% et de 6,5% respectivement combinée à une baisse des dépôts à terme de 21% qui ont été remplacés par des certificats de dépôts à de meilleures conditions.

Revue analytique 2011 –2012

A fin 2012, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 6,1% pour atteindre 18,5 Gdh contre 17,7 Gdh à fin 2011. Cette évolution est expliquée par l'augmentation cumulée des dépôts de 4,8% ainsi que des comptes d'épargne de 13,8%.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle se présente comme suit :

Évolution de la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2010-2012 (en %) :



Source : CIH

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle du CIH sur la période 2010-2012 fait ressortir que les dépôts à vue représentent en moyenne plus de 50% des dépôts à vue de la clientèle, contre 28 % pour les dépôts à terme.

L'exercice 2011, est marqué par une augmentation de la part des dépôts à vue qui passe de 51% à 55% au dépend de la part des dépôts à terme qui baisse à 26%.

La part des dépôts à vue est restée quasi stable durant l'exercice 2012 pour atteindre 54% contre 55% en 2011. La part des dépôts à terme a légèrement baissé pour ressortir à 25% contre 26% en 2010.

II.6. Activité de crédits du CIH

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances sur la clientèle sur la période 2009- 2012 :

En Mdh	2010	2011	Var	2012	Var 11/12
Crédits de trésorerie et à la consommation	1 324	1 672	26,3%	2 372	41,8%
Crédits à l'équipement	586	805	37,4%	698	-13,3%
Crédits immobiliers	20 228	21 749	7,5%	22 584	3,83%
Autres crédits	934	1 160	24,2%	1 525	31,5%
Créances sur la clientèle	23 072	25 386	10,0%	27 179	7,1%

Source : CIH - Comptes sociaux

Revue analytique 2010- 2011

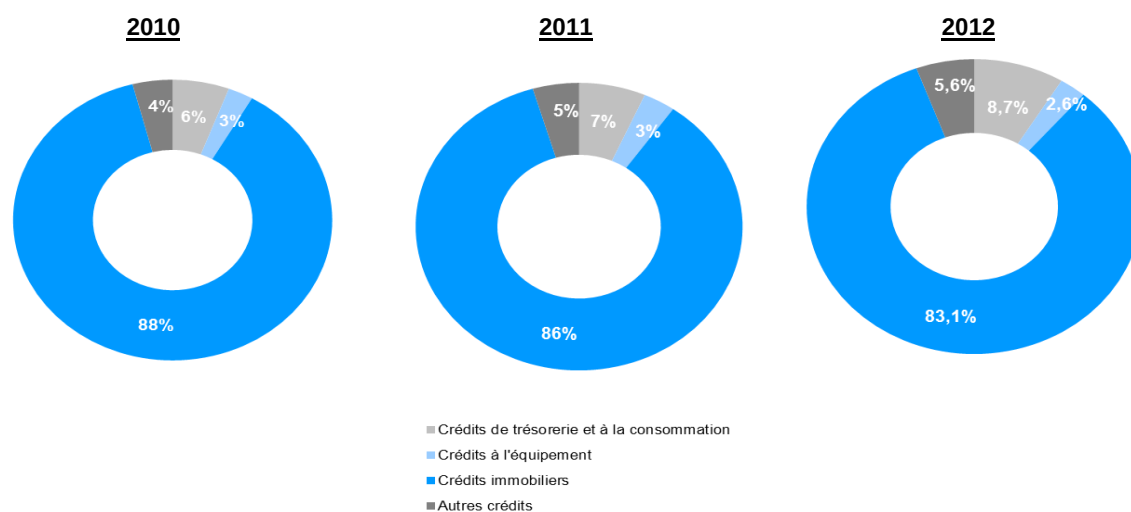
Au 31 décembre 2011, les créances sur la clientèle ont progressé de 10,0% pour s'établir à 25,4 Gdh contre 23,0 Gdh en 2010 qui s'explique principalement par la croissance de l'encours des crédits à l'équipement de 37,3%, des crédits immobiliers de 7,5% et des crédits de trésorerie et à la consommation de 26,3%.

Revue analytique 2011- 2012

A fin 2012, les créances de la clientèle ont connu une augmentation de 7,1% pour s'établir à 27,2 Gdh contre 25,3 Gdh en 2011. Cette progression est principalement expliquée par la hausse de 41,8% des crédits de trésorerie et à la consommation et l'augmentation de 3,83% des crédits immobiliers et ce malgré le léger recul des crédits à l'équipement de 13%.

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle sur la période se présente comme suit :

Évolution de la structure des créances sur la clientèle sur la période 2009-2011 (en %) :



Source : CIH

L'analyse de la structure des créances sur la clientèle du CIH fait ressortir une prédominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 85% sur la période 2010-2012. La structure des créances sur la clientèle à fin 2012 est restée quasi inchangée avec une légère baisse de la part des crédits immobiliers à 83% contre 86% en 2011 et 88 % en 2010.

II.7. Capital humain

L'évolution de l'effectif sur les trois dernières années ressort comme suit :

	2009	2010	2011	2012
Effectif	1 541	1 448	1 465	1 531

Source : CIH

A fin 2012, l'effectif du CIH s'établit à 1 531 personnes contre 1 465 personnes en 2011 soit une progression de 4,5%.

La structure de l'effectif au 31 décembre 2012 est décrite dans le tableau suivant :

Tranche d'âge	PERMANENTS								Total
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Employés		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Age≤35 ans	-	-	186	128	102	54	-	-	470
35 ans≤Age≤45 ans	6	-	165	130	78	19	-	-	398
45 ans<Age≤55ans	19	2	290	137	90	35	-	-	573
Age≥55 ans	13	-	45	19	13	-	-	-	90
<u>SOUS - TOTAL</u>	38	2	686	414	283	108	-	-	
<u>TOTAL</u>	40		1100		391		-		1531

Source : CIH

La pyramide d'âge du CIH est marquée par un âge compris entre 35 et 55 ans. Par ailleurs l'effectif du CIH est caractérisé par une dominance du personnel cadre avec une part de 74%.

- **Stratégie des Ressources Humaines**

Le CIH met la valorisation de son capital humain au cœur de sa stratégie. Des chantiers de restructuration stratégiques sont entrepris sur tous les niveaux et menés efficacement pour faire de la banque une valeur sûre pour ses partenaires internes et externes et un acteur incontournable sur le marché.

Ainsi, une nouvelle vision RH a été mise en œuvre pour une gestion proactive des ressources humaines de la Banque constituant une de ses principales richesses.

Pour ce faire, la Direction Ressources Humaines a été érigée en Pôle Capital Humain directement rattaché à la Présidence et s'est dotée de moyens organisationnels appropriés pour amorcer des chantiers de restructuration touchant les volets de gestion au quotidien, de refonte des process et de vision stratégique pour favoriser le développement et l'épanouissement du capital Humain.

Parmi les chantiers prioritaires lancés figurent des projets constituant des leviers pour bâtir un environnement professionnel basé sur l'équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

Avec la mise en place de dispositifs RH harmonieux, le CIH a posé les bases d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences moderne et dynamique.

- **Politique sociale**

Gestion des ressources humaines

Dans un objectif de mise en conformité avec le nouveau code de travail, la banque a adhéré à la mise en place effective du Comité d'Entreprise en tant qu'espace de dialogue, d'échange, de concertation et de participation des différentes parties prenantes, et ce, pour plus de démocratie sociale. De même, et dans un esprit de développer le sens de prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de l'entreprise, le Comité de Sécurité et d'Hygiène a été instauré.

Soucieux du bien-être de son personnel, le CIH table pour les années à venir sur le perfectionnement de ses prestations médicales par un meilleur encadrement (recrutement d'autres médecins du travail et d'infirmiers, médecine de proximité...).

Pour ce faire, Une politique sociale a été mise en place, plaçant l'épanouissement du collaborateur au centre de ses priorités via une large diversification et amélioration de l'offre sur le plan des prestations sociales et un perfectionnement progressif en matière de médecine du travail.

Développement des ressources humaines

Les chantiers les plus importants mis en œuvre depuis 2010 concernent:

- L'optimisation des Ressources par une politique de redéploiement des effectifs en interne promouvant la mobilité pour doter les nouvelles structures et pour une meilleure adéquation poste/profil ;
- La refonte du système de rémunération avec une nouvelle politique de rémunération fixe visant à instaurer plus d'équité via une réduction progressive des écarts ;

- La mise en place d'un nouveau système d'appréciation privilégiant une culture de méritocratie et de management par objectifs, prônant d'une part un développement des collaborateurs (compétences, formation, mobilité, ...) et d'autre part une rémunération variable désormais octroyée au mérite ;
- La construction de dispositifs RH harmonieux constituant une base pour la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences moderne et dynamique (nomenclature des métiers, fiches de poste, référentiel de compétences, plan de relève,...),
- Une nouvelle approche de Recrutement ciblée visant un renforcement sélectif des compétences clés de la Banque couplé avec un recrutement par le bas pour les postes au niveau du réseau créant ainsi plus de dynamique et de promotion en interne ;
- Une Politique de formation dont la clé de succès réside à faire face et à anticiper les défis de la croissance et la multiplicité des métiers ;
- Une montée en puissance du SI RH ralliant fiabilité, rapidité et optimisation du temps de travail pour plus de proactivité vis-à-vis des collaborateurs.

II.8. Politique de conformité

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant du Président Directeur Général. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes.

Ces attributions se présentent comme suit :

- Veille réglementaire ;
- Identification et mise sous contrôle des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Le système de contrôle interne du CIH comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;
- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité;
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Contrôle de 3ème niveau:

Incombe à la Direction de l'Audit Interne qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

Nature des contrôles		Niveaux	Acteurs	Objet
Contrôle Permanent	Contrôle au fil de l'eau	1 ^{er} Niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-office RSSI	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités Risques informatiques
	Contrôle Indépendant	2 ^{ème} Niveau	Engagements Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risques comptables et budgétaires Risque de non-conformité
Contrôle Périodique		3 ^{ème} Niveau	Audit Interne	Cohérence et efficacité d'ensemble

Source : CIH

II.9. Moyens informatiques et techniques du CIH

• Réseau d'agences

L'évolution du réseau d'agences sur la période 2010-2012 ressort comme suit ;

	2010	2011	2012
Nombre d'agences	170	200	220

Source : CIH

Pour assurer le développement du réseau du CIH, plusieurs décisions ont été prises, dans le but de donner un nouveau souffle au processus du choix des locaux pour les nouvelles agences

d'une part et de maîtriser les démarches et délais d'ouverture de ces nouvelles implantations d'autre part.

A ce titre, la politique d'investissement en matière de développement du réseau d'agences s'est traduite par la constitution de la réserve foncière et la réalisation des aménagements pour de nouvelles implantations. Aussi, le réseau du CIH compte 220 agences à fin 2012 contre 200 agences en 2011 et 170 agences en 2010.

- **Moyens techniques et informatiques**

Le CIH actuellement dispose d'un système d'information couvrant la totalité de son activité bancaire front et back office.

Le système d'information du CIH est composé d'un mixte de briques applicatives progicielles standard du marché et de briques développées par les équipes internes de la banque permettant de couvrir aussi bien les activités bancaires front et back office que les activités de support (RH, etc.).

Dans sa conception, le SI du CIH est entièrement tourné vers le client mais reste un système décentralisé et Off Line.

Conscient de l'importance du SI dans la modernisation de la banque, le CIH a lancé un plan informatique fin 2009, qui tient compte des principes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la Banque en améliorant d'une part l'offre de produits et de services, et d'autre part la qualité de service rendu à la clientèle ;
- Mettre à niveau le socle Informatique actuel ;
- Assurer la conformité réglementaire ;
- Déployer une infrastructure sécurisée, moderne et performante.

A fin 2011, une actualisation du plan informatique a été réalisée et a donné lieu au lancement d'une nouvelle vague de projets structurants parmi lesquels, le poste de travail en agence, la banque sur internet, la connaissance client et l'industrialisation du recouvrement.

Aussi, un ensemble de projets structurants ont été menés, et à ce jour, la banque a :

- Mis en œuvre un nouveau progiciel comptable en septembre 2011 ;
- Refondu son système de gestion des crédits en janvier 2012 ;
- Mis en œuvre d'une position minute centrale en mars 2011.

Sur le plan infrastructure, la banque dispose d'un Data Center principal, situé au niveau du siège social, et d'un centre de back up distant. Un important projet de modernisation et d'homogénéisation des infrastructures hébergées par ces deux Data Center vient d'être récemment achevé. Dans le cadre de l'actualisation du plan, de nouveaux projets d'infrastructure ont été initiés.

L'infrastructure Télécom est basée sur le réseau privé CIHNET constitué de liaisons spécialisées secourues et d'équipements de routage intelligents. Ce réseau est entièrement sécurisé selon les règles de l'art par des FireWalls et des DMZ avec une mise à niveau récente de ces équipements.

Dans la continuité des efforts consentis pour la refonte et la mise à niveau des systèmes d'information, le CIH entend poursuivre ses efforts afin de maintenir ces systèmes aux meilleurs

standards. L'objectif est de garantir, à travers l'implémentation de solutions innovantes, une meilleure connaissance des clients et une plus grande réactivité de la banque et de son réseau, d'une part, et une gestion optimale des risques et des engagements, d'autre part.

Applications informatiques de gestion du risque bancaire et de conformité

Dans le cadre du renforcement de son système d'information, le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques. Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel déployé permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive et instantanée sur l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre induite pour la banque. Ce dispositif, déployé dans le cadre de l'approche standard de Bâle II, sera renforcé et affiné à moyen terme afin de permettre l'évolution progressive vers les approches avancées de Bâle II de gestion des risques, basées sur les modèles internes (IRB, VAR, AMA).

Concernant les risques opérationnels, le CIH a déployé un progiciel de renommée qui prend en compte tous les processus de gestion de ces risques (Collecte des incidents, Collecte des Indicateurs de risque, Evaluation prospective des risques opérationnel, Gérer et post – évaluer les dispositifs de gestion des Risques (DMR)...).

Pour le volet de la Lutte Anti Blanchiment, et conformément à la réglementation en vigueur, le CIH s'est doté d'un outil informatique (progiciel de filtrage et de profilage) et des procédures adéquates.

II.10. Stratégie de développement

• Nouveau mode opérationnel

Le plan de développement du CIH est marqué par une nouvelle stratégie de la banque entamée en 2010 avec un nouveau modèle opérationnel.

En effet, la nouvelle stratégie vise à faire du CIH une banque universelle qui exerce tous les métiers avec une offre bancaire complète.

Afin de permettre la mise en œuvre de cette stratégie, une nouvelle organisation a été mise en place en janvier 2010 à travers :

- La réorganisation de l'activité commerciale qui a été segmentée par marché : Banque de Détail, Banque de l'immobilier et Banque de l'Entreprise ;
- La réorganisation de l'activité du recouvrement qui a été scindée en deux entités : Pôle affaires spéciales, Pôle recouvrement amiable et contentieux.
- Le renforcement de la ligne métier risques ;
- Le regroupement des fonctions de back office.

• Nouveau plan informatique

La redéfinition d'un nouveau plan informatique avec une nouvelle inflexion avec pour objectif une consolidation du SI existant dans une optique de répondre aux besoins commerciaux : proposer le même niveau de prestations que la concurrence en terme de produits avec une meilleure qualité de service.

Ainsi plusieurs projets ont été lancés couvrant le traitement des transactions clients en « temps réel », la refonte des process agence, la refonte de l'usine « Crédits » et le projet Noyau comptable.

- **Développement du marché des professionnels**

Le développement du marché des professionnels a été aussi un axe de développement visant la prise en charge de la clientèle des professionnels par l'intégralité du réseau.

- **Développement du réseau bancaire**

Le développement du réseau s'est poursuivi à travers différentes villes du royaume : 20 nouvelles agences ont été ouvertes en 2009, 18 en 2010 et 30 en 2011.

- **Une politique de qualité déployée au quotidien**

Le dispositif mis en place vise à promouvoir une culture qualité orientée client, visant la satisfaction des clients dans les conditions optimales d'efficacité et de coûts :

- Faire de l'écoute client le principal vecteur d'amélioration de la qualité du service rendu et d'anticipation sur les attentes de la clientèle ;
- Faire de la satisfaction client le premier objectif de l'institution, en déployant tous les moyens à cette fin, et en instaurant les dispositifs pour la mesure du niveau de satisfaction ;
- Rechercher l'amélioration permanente des modes de fonctionnement (maîtrise des processus, optimisation de l'efficacité commerciale, réduction des coûts...) ;
- Œuvrer pour l'implication des équipes dans la démarche qualité et la diffusion des bonnes pratiques.

La politique de qualité poursuivie s'articule autour de 3 axes :

- Gestion de la relation client ;
- Suivi des données clients et de la qualité du courrier clientèle ;
- Amélioration et Référentiels Qualité.

a. Gestion de la relation client

La prise en charge de toutes les réclamations de la clientèle qu'elle qu'en soit l'objet ou le canal de transmission, en veillant au respect des engagements de délais et de qualité de traitement par les unités traitantes ;

La production périodique de reporting permettant le suivi de son activité et la mesure du progrès en matière de gestion des réclamations ;

La production de toute information permettant d'aiguiller les priorités en matière d'amélioration de la qualité ;

La mise en place d'un centre de relation clients, à même de gérer les interactions des clients avec la banque en dehors du canal agence ;

La mise en place des outils pour une meilleure connaissance des clients et l'amélioration de l'image de la banque et de ses produits auprès des clients.

b. Suivi des données clients et de la qualité du courrier clientèle

- Promouvoir la culture de la qualité des données et de l'information autour du client comme base de performance commerciale et de renforcement de la qualité de la relation ;
- Mener les chantiers d'amélioration continue de la qualité du référentiel client, et en assurer la fiabilité et la mise à jour ;
- Mettre en place un dispositif pour la pérennisation de la qualité des données ;
- Assurer la qualité du courrier clients en termes de délai d'acheminement, de taux de retour et de coûts du courrier.

c. Amélioration et référentiels qualité

- Maîtrise de la qualité et de la satisfaction client via l'amélioration de la qualité de la relation, de la qualité du service, et de la qualité de l'offre industrielle;
- Construction d'un référentiel et des standards de qualité;
- Respect par toutes les structures de la banque des procédures et de la conformité aux normes de qualité.

III. Situation financière du CIH

III.1 Analyse des comptes consolidés IFRS 2009-2010

- **Périmètre de consolidation**

L'exercice 2010 a été marqué par la déconsolidation des actifs hôteliers suite à leurs cessions (Cf. Partie Activité - Structure des participations du CIH). Le périmètre de consolidation du Groupe CIH comprend donc les entités suivantes :

Dénomination sociale	Pays	déc-09		déc-10		Méthode de consolidation
		% intérêts	% de contrôle	% intérêts	% de contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	-	-	100%	100%	Intégration globale
Lido	Maroc	100,00%	100,00%	-	-	Intégration globale
Wafa Hôtel	Maroc	100,00%	100,00%	-	-	Intégration globale
Paradise	Maroc	100,00%	100,00%	-	-	Intégration globale
Maghreb Titrisation	Maroc	33,00%	33,00%	24,00%	24,00%	Mise en équivalence
Maroc Leasing	Maroc	-	-	-	-	Mise en équivalence
Crédilog 1	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 2	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

Source : CIH

- **Analyse du compte de résultat consolidé IFRS**

KDH	2009	2010	Var
Intérêts et produits assimilés	2 010 592	1 942 793	-3,4%
Intérêts et charges assimilées	850 564	773 850	-9,0%
MARGE D'INTERET	1 160 028	1 168 943	0,8%
Commissions (produits)	152 498	161 952	6,2%
Commissions (charges)	20 295	16 432	19,0%
MARGE SUR COMMISSIONS	132 203	145 520	10,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	108 268	170 262	57,3%
Produits des autres activités	154 962	96 988	-37,4%
Charges des autres activités	71 164	76 060	6,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 484 297	1 505 653	1,4%
Charges générales d'exploitation	787 161	969 693	23,2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immo. corpor. et incorporelles	96 215	69 688	-27,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	600 921	466 272	-22,4%
Coût du risque	493 470	461 919	-6,4%
RESULTATS D'EXPLOITATION	107 451	4 353	-95,9%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 128	1 419	25,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	19 031	265 493	NS
Variation de valeur d'acquisition	3 320	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT	124 290	271 266	118,3%
Impôt sur les résultats	25 409	38 424	51,2%
RESULTAT NET	98 881	232 842	135,5%
Intérêts minoritaires	-	-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	98 881	232 842	135,5%

Source : CIH

a. Produit net bancaire

KDH	2009	2010	Var
Intérêts et produits assimilés	2 010 592	1 942 793	-3,4%
Intérêts et charges assimilées	850 564	773 850	-9,0%
MARGE D'INTERET	1 160 028	1 168 943	0,8%
Commissions (produits)	152 498	161 952	6,2%
Commissions (charges)	20 295	16 432	-19,0%
MARGE SUR COMMISSIONS	132 203	145 520	10,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	108 268	170 262	57,3%
Produits des autres activités	154 962	96 988	-37,4%
Charges des autres activités	71 164	76 060	6,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 484 297	1 505 653	1,4%

Source : CIH

Le Produit Net Bancaire consolidé du CIH de l'exercice 2010 s'établit à 1 506 Mdh contre 1 484 Mdh en 2009 soit une croissance de 1,4% qui résulte d'une :

- Légère amélioration de la marge d'intérêt de 0,8% qui passe de 1 160 Mdh à 1 169 Mdh en 2010 suite à :
 - la hausse des volumes des dépôts à vue et le non renouvellement des comptes à termes institutionnels donnant lieu à une baisse du coût moyen des ressources clientèle ;
 - Le remplacement des tombées des emprunts obligataires par des certificats de dépôts à des taux plus bas.
- Hausse de la marge sur commissions de 10,1% qui passe de 132 Mdh à 146 Mdh en 2010 en raison des efforts entrepris depuis 2009 en matière d'ouvertures de comptes et d'équipement.
- Hausse des gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 57,3%, une évolution qui s'explique par la reprise des provisions relatives aux éléments cédés pour un montant de 181 Mdh. Il est à noter aussi que l'exercice 2009 contenait des dividendes exceptionnels enregistrés pour un montant de 79 Mdh.
- Baisse des produits des autres activités en 2010 de 37,4% suite à l'annulation en IFRS de la reprise de l'amortissement pratiqué en social du patrimoine hors exploitation de l'ordre de 99,4 Mdh. Il faut signaler aussi que l'exercice 2009 enregistrerait 53 Mdh de reprises non courantes contre seulement 10,7 Mdh en 2010 ;
- La contribution de CIH Courtage dans les produits des autres activités pour 8,1 Mdh en 2010.

b. Résultat brut d'exploitation.

KDH	2009	2010	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	1 484 297	1 505 653	1,4%
Charges générales d'exploitation	787 161	969 693	23,2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobili. corpor. et incorpor.	96 215	69 688	-27,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	600 921	466 272	-22,4%
Coefficient d'exploitation	53,0%	64,4%	+ 11,4 pts

Source : CIH

Le résultat brut d'exploitation consolidé de l'exercice 2010 a enregistré une baisse de 22,4% et ressort à 466 Mdh justifiée par :

- l'augmentation des charges générales d'exploitation de 23,2% suite:
 - Au reclassement des charges non courantes au niveau des charges générales d'exploitation comme le stipule les retraitements IFRS, et ce pour un montant de 355 Mdh contre seulement 12 Mdh en 2009. En social les charges générales d'exploitation de CIH ont baissé de 8,9%, avec un Coefficient d'exploitation de 59,9% contre 66,7% en 2009.
 - A l'impact de la déconsolidation des unités hôtelières cédées qui se chiffre à 40 Mdh ;
 - A l'impact des retraitements IFRS et essentiellement celui lié à l'annulation des charges à répartir pour un montant de 66 Mdh. Il s'agit principalement de l'annulation d'un amortissement exceptionnel pratiqué en social pour un montant de 53 Mdh correspondant aux charges à répartir sur des projets abandonnés ;
- Baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'ordre de 27,6% qui s'explique par l'annulation de la dépréciation des fonds commerciaux hôteliers pratiquée en 2009.

Ainsi, le coefficient d'exploitation est passé de 53% à 64,4% en 2010.

Par ailleurs, les charges de fonctionnement sociales ont baissé de 2,5% et sont passées de 639 Mdh à 623 Mdh suite à l'effet conjugué :

- D'une bonne maîtrise des charges de personnel qui n'ont augmenté que de 1%;
- D'une augmentation des impôts et taxes de 10,6% relatifs à la charge fiscale supplémentaire suite à l'ouverture de 20 nouvelles agences en 2010 ;
- D'un recul des charges externes de 10,0% justifié par une baisse du poste honoraires de 45,8% marqué en 2009 par les charges du projet Jisr (projet de refonte du système d'information) non récurrentes en 2010.

c. Coût du risque

KDH	2009	2010	Var
Dotations aux provisions (1)	772 678	637 115	-17,5%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	717 585	562 360	-21,6%
Provisions pour risques et charges	55 093	74 755	35,7%
Reprise de provisions (2)	450 905	2 431 593	NS
Reprise de provisions pour dépréciation des prêts et créances	351 475	2 409 357	NS
Reprise de Provisions pour risques et charges	99 430	22 236	-77,6%
Variation des provisions (1) – (2)	321 773	-1 794 478	NS
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	171 697	2 256 396	NS
Récupération sur prêts et créances amorties	0	0	-
Autres pertes	0	0	-
Coût du risque	493 470	461 918	-6,4%

Source : CIH

En 2010, le coût du risque a baissé de 6,4% et s'établit à 462 Mdh contre 493 Mdh en 2009. La variation du coût du risque sur la période étudiée trouve son explication dans la variation négative des dotations aux provisions pour dépréciation des créances et pour risque et charges (-136 Mdh) comparativement à la variation positive des reprises de provisions sur créances en souffrance (+ 1 981 Mdh) et des pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées (+ 2 084 Mdh).

La forte augmentation des reprises de provisions résulte, en partie, du dénouement de grands dossiers de créances. En effet, les reprises de provisions sont passées de 451 Mdh en 2009 à 2 432 Mdh en 2010.

En 2010 et conformément à la directive de Bank Al MAGhrib relative à la radiation des créances, le CIH a procédé à la radiation des créances en souffrance éligibles (créances classées en souffrance depuis 5 ans et provisionnées à 100 %). En effet, les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées sont passées de 172 Mdh à 2 256 Mdh en 2010.

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Gdh à fin 2004 à 7,3 Gdh au 31 décembre 2009 et à 3,6 Gdh à fin 2010, soit 14% du total des créances contre 26,2% à fin 2009.

L'opération de radiation a porté sur 1.332 créances contentieuses totalisant 3,2 Gdh, soit plus de 10% des engagements de la banque.

Les taux de créances en souffrance ainsi que les taux de couverture se présentent comme suit :

KDH	2009	2010	Var
Créances en souffrance (bruts)	4 834 949	2 682 122	-44,5%
Taux de créances en souffrance (*)	20%	11%	-9,0 pts
Taux de couverture (**)	67%	47%	-20,0 pts

(*) Taux de créances en souffrance = Créances en souffrance bruts / Créances sur la clientèle

(**) Taux de couverture = Provisions pour dépréciation / Créances en souffrance bruts

Source : CIH

Le taux de créances en souffrance de l'exercice 2010 s'est considérablement amélioré et s'établit à 11% contre 20% l'exercice précédent. Le taux de couverture ressort à 47% contre 67% en 2009.

L'amélioration du taux de créances en souffrances ainsi que la baisse du taux de couverture sont essentiellement justifiées par la baisse des créances en souffrances de 44,5%.

d. Résultat d'exploitation

KDH	2009	2010	Var
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	600 921	466 272	-22,4%
Coût du risque	493 470	461 918	-6,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	107 451	4 353	-95,9%

Source : CIH

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice 2010 est passé de 107 Mdh à 4 Mdh, enregistrant ainsi un recul de 95,9%. Cette évolution est due principalement à la baisse du RBE de 22,4% malgré la baisse du coût du risque de 6,4%.

e. Résultat net

En KDH	2009	2010	Var
RESULTATS D'EXPLOITATION	107 451	4 353	-95,9%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 128	1 419	25,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	19 031	265 493	NS
Variation de valeur d'acquisition	3 320	-	NS
RESULTAT AVANT IMPÔT	124 290	271 266	118,3%
Impôt sur les résultats	25 409	38 424	51,2%
RESULTAT NET	98 881	232 842	135,5%
Intérêts minoritaires	-	-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	98 881	232 842	135,5%

Source : CIH

Le résultat net de l'exercice 2010 s'est fortement apprécié (+ 135,5%) et s'établit à 233 Mdh contre 99 Mdh en 2009. Cette performance est essentiellement justifiée par:

- L'impact de la déconsolidation des filiales hôtelières pour 19,4 Mdh;
- La constatation de la plus-value de cession des titres consolidés (unités hôtelières) pour 209 Mdh. L'essentiel de cette plus-value correspond à :
 - Contribution LIDO de 124,1 Mdh ;
 - Contribution PARADISE: de 56,5 Mdh ;
 - Contribution WAFA HOTEL de 15,1 Mdh.
- La constatation d'une plus-value de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles pour 30,2 Mdh (dont 21 Mdh au niveau du CIH entité consolidante).
- La contribution de CIH courtage pour 5 Mdh.

f. Rentabilité des fonds propres

KDH	2009	2010	Var
Capitaux propres part du groupe	3 251 620	3 332 268	2,5%
Résultat net part du groupe	98 881	232 842	135,5%
ROE	3,0%	7,0%	+4,0 pts

Source : CIH

Au terme de l'exercice 2010, le ROE s'est considérablement amélioré pour s'établir à 7,0% contre 3% en 2009. Cette progression résulte essentiellement de la hausse du résultat net qui passe de 98,9 Mdh en 2009 à 232,8 Mdh en 2010.

g. Rentabilité des actifs

KDH	2009	2010	Var
Total actifs	29 420 148	30 427 685	3,4%
Résultat net part du groupe	98 881	232 842	135,5%
ROA	0,3%	0,8%	+0,5 pts

Source : CIH

Le CIH affiche un ROA de 0,8% en 2010 en augmentation de 0,5 pts par rapport à 2009 et ce suite à l'effet conjugué de la croissance du total actif de 3,4% et de la hausse du résultat net part du groupe de 135,5%.

- **Analyse du bilan consolidé IFRS**

KDH	2009	2 010	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 295 173	1 157 078	-10,7%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 068 557	1 053 759	-1,4%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	768 036	1 444 521	88,1%
Prêts et créances sur la clientèle	23 944 752	25 164 036	5,1%
Actifs d'impôt exigible	21 614	65 572	203,4%
Actifs d'impôt différé	-	7	-
Comptes de régularisation et autres actifs	777 891	383 814	-50,7%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3 538	3 157	-10,8%
Immeubles de placement	430 449	489 614	13,7%
Immobilisations corporelles	987 305	626 687	-36,5%
Immobilisations incorporelles	26 613	29 441	10,6%
Ecarts d'acquisition	96 220	10 000	-89,6%
Total de l'Actif	29 420 148	30 427 685	3,4%
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1 152 539	1 387 108	20,4%
Dettes envers la clientèle	19 561 231	19 124 905	-2,2%
Titres de créance émis	4 010 709	5 329 796	32,9%
Passifs d'impôt exigible	23 211	11 958	-48,5%
Passifs d'impôt différé	165 632	154 439	-6,8%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 059 812	876 989	-17,3%
Provisions	195 394	210 223	7,6%
Capitaux propres part du groupe	3 251 620	3 332 268	2,5%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 280 693	2 280 693	0,0%
<i>réserves consolidées</i>	868 508	812 715	-6,4%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	3 540	6 018	70,0%
<i>Résultat de l'exercice</i>	98 880	232 842	135,5%
<i>Intérêts minoritaires</i>		-	-
Total du Passif	29 420 148	30 427 685	3,4%

Source : CIH

Analyse des ressources**a. Dette envers les établissements de crédit**

KDH	2009	2 010	Var
Comptes ordinaires créditeurs	3 590	20 721	NS
Valeurs données en pension	0	0	0,0%
Emprunts de trésorerie	1 080 000	1 315 000	21,8%
Emprunts financiers	35 673	3 967	-88,9%
Autres dettes	29 826	13 141	-55,9%
Intérêts courus à payer	3 449	34 278	NS
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 152 538	1 387 108	20,4%

Source : CIH

L'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés a enregistré une augmentation de 20,4% en 2010 qui s'explique principalement par l'effet conjugué :

- Du renouvellement des emprunts de trésorerie à terme (DAT souscrits par les établissements de crédit et assimilés) pour un montant de 1 315 Mdh contre 1 080 Mdh en 2009;
- De la baisse des emprunts financiers de 88,9% qui s'explique par la diminution des dettes des filiales, et ce suite à la cession des actifs hôteliers.

b. Dette envers la clientèle

KDH	2009	2 010	Var
Comptes à vue créditeurs	7 820 645	8 986 785	14,9%
Comptes d'épargne	2 066 824	2 274 548	10,1%
Dépôts à terme	7 210 899	5 679 947	-21,2%
Autres comptes créditeurs	633 491	648 021	2,3%
Intérêts courus à payer	164 138	62 534	-61,9%
Autres dettes envers la clientèle	1 665 234	1 473 070	-11,5%
Dettes envers la clientèle	19 561 231	19 124 905	-2,2%

Source : CIH

Structure en %	2 009	2 010
Comptes à vue créditeurs	40,0%	47,0%
Comptes d'épargne	11,0%	12,0%
Dépôts à terme	37,0%	30,0%
Autres comptes créditeurs	3,0%	3,0%
Intérêts courus à payer	1,0%	0,0%
Autres dettes envers la clientèle	9,0%	8,0%
Total dettes envers la clientèle	100,0%	100,0%

L'encours des dettes envers clientèle a enregistré une baisse de l'ordre de 2,2% passant de 19 561 Mdh à 19 125 Mdh à fin 2010 justifiée par :

- l'amélioration de la collecte des dépôts à vue qui ont augmenté de 14,9% suite à l'extension du réseau ;
- La baisse de l'encours des DAT de 21,2% suite au non renouvellement des comptes à termes institutionnels;
- La baisse des intérêts courus à payer de 61,9%.

Par ailleurs, la part des comptes à vue créditeurs s'est appréciée à 47% contre 40% l'exercice précédent au dépend des dépôts à terme dont la part a chuté à 30% contre 37% en 2009.

c. Titre de créances émis

KDH	2 009	2 010	Var
Emprunts obligataires	1 315 911	804 970	-38,8%
Titres de créances négociables	-	2 000 000	NS
Autres dettes représentées par un titre	2 550 826	2 383 358	-6,6%
Intérêts courus non échus	143 973	141 288	-1,9%
Titres de créance émis	4 010 710	5 329 796	32,9%

Source : CIH

L'encours des titres de créances émis a augmenté de 32,9%, passant de 4 011 Mdh à 5 329 Mdh en 2010 en raison principalement de l'émission de 2 000 Mdh de certificats de dépôts en 2010.

d. Capitaux propres

KDH	2 009	2 010	Var
Capital et réserves liées	2 280 693	2 280 693	0,0%
réserves consolidées	868 508	812 715	-6,4%
Gains ou pertes latents ou différés	3 540	6 018	70,0%
Résultat de l'exercice	98 880	232 842	135,5%
Capitaux propres part du groupe	3 251 620	3 332 268	2,5%

Source : CIH

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une croissance de 2,5% et ressortent à 3 332 Mdh en 2010 en raison de l'effet combiné de :

- La forte croissance du résultat net qui s'est apprécié de 135,5%.
- La baisse des réserves consolidées de 6,4% suite à la déconsolidation des filiales hôtelières.

Analyse des emplois**a. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public services des chèques postaux**

KDH	2009	2010	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 295 173	1 157 078	-10,7%

Source : CIH

Le poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux affiche une baisse de 11% en 2010 qui s'explique par la baisse du taux de la réserve monétaire à 6%.

b. Actif financier disponible à la vente

Kdh	2009	2010	Var
Titres à revenus variables	46 540	33 769	-27,4%
Cotés	10 244	11 468	11,9%
Non cotés	36 296	22 301	-38,6%
Titres à revenus fixes	1 010 238	1 007 451	-0,3%
Cotés	-	-	-
Non cotés	1 010 238	1 007 451	-0,3%
Autres (parts OPCVM)	11 780	12 539	6,4%
Total	1 068 557	1 053 759	-1,4%
Dont gains et pertes latents	3 540	6 018	70,0%
Dont provisions pour dépréciation	317 278	197 915	-37,6%

Source : CIH

Les actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 1 054 Mdh contre 1 069 Mdh en 2009 soit une légère baisse de 1,4%. Ces actifs sont principalement constitués de titres à revenus fixes et plus précisément de Bons du Trésor.

c. Créances sur les établissements de crédit

Kdh	2009	2010	Var
<u>A vue</u>	768 801	1 444 520	87,9%
Comptes ordinaires	151 550	300 063	98,0%
Prêts et comptes au jour le jour	600 059	1 122 428	87,1%
Autres prêts et créances	17 191	22 029	28,1%
<u>A terme</u>	-	-	-
Prêts et comptes à terme	-	-	-
<u>Total Brut</u>	768 801	1 444 520	87,9%
Dépréciation	-765	1	NS
Total Net	768 036	1 444 521	88,1%

Source : CIH

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse de 88,1% pour s'établir à 1 445 Mdh en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par les opérations de prêts de trésorerie au jour le jour réalisées avec les banques.

d. Créances sur la clientèle

KDH	2009	2010	Var
Crédits de trésorerie	362 571	479 487	32,2%
Crédits à la consommation	705 643	844 217	19,6%
Crédits à l'équipement	406 962	584 579	43,6%
Crédits immobiliers	20 822 209	21 833 421	4,9%
Autres crédits	5 055	9 209	82,2%
Intérêts courus à recevoir	7 648	4 438	-42,0%
Créances en souffrance	4 834 949	2 682 122	-44,5%
Dépréciation	3 227 952	1 273 437	-60,5%
Autres créances	27 667	-	NS
Prêts et créances sur la clientèle	23 944 752	25 164 036	5,1%

Source : CIH

Structure en %	2 009	2010
Crédits de trésorerie	2,0%	2,0%
Crédits à la consommation	3,0%	3,0%
Crédits à l'équipement	2,0%	2,0%
Crédits immobiliers	87,0%	87,0%
Autres	7,0%	7,0%
Total créances sur la clientèle	100,0%	100,0%

Source : CIH

Les créances sur la clientèle de l'exercice 2010 ressortent à 25 164 Mdh contre 23 945 Mdh en 2009 soit une progression de 5,1% qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants:

- La hausse des crédits à la consommation de 19,6% suite aux déblocages des crédits à la consommation courant 2010 pour un montant de 470 Mdh;
- L'augmentation des crédits de trésorerie de 32,2 % due aux avances sur DAT accordées à la clientèle financière pour 200 Mdh;
- L'évolution positive de l'encours des crédits à l'équipement de l'ordre de 43,6% qui provient essentiellement :
 - Des crédits débloqués en 2010 pour un montant de 61 Mdh au titre de CASANEARSHORE;
 - Des crédits débloqués en 2010 pour un montant de 100 Mdh au titre de MEDI TELECOM ;
 - Le dé comptabilisation des créances sur les unités hôtelières cédées pour un montant de 255 Mdh ;
 - Des remboursements normaux des échéances de 2010 relatifs aux crédits sains.
- La progression de l'encours des crédits immobiliers de 4,9%, qui provient essentiellement des déblocages effectués en 2010 pour un montant de 4 396 Mdh ventilé comme suit :
 - Les crédits aux promoteurs pour 1 565 Mdh (hors crédits d'acquisition de terrains et de fonctionnement) ;
 - Les crédits à l'habitat pour un montant de 2 831 Mdh.
- La baisse des créances en souffrance et de la dépréciation respectivement de 44,5% et 60,5% suite à la radiation des créances en 2010 (Cf. coût du risque).

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle du CIH est marquée par une dominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 87% durant la période 2009-2010.

e. Le ratio de solvabilité du CIH

MDH	2009	2010	Var
Fonds propres prudentiels (A)	2 669	2 645	-0,9%
Total des actifs pondérés (B)	17 217	17 455	1,4%
Ratio de solvabilité* (A/B)	15,5%	15,2%	-0,3 pts

Source : CIH

* Méthode de calcul BAM

Le ratio de solvabilité de l'exercice 2010 a enregistré une légère baisse de 0,3 pts et ressort à 15,2%.

f. Le ratio de liquidité du CIH

KDH	2009	2010	Var
Actif réalisable à court terme (A)	2 337	3 240	38,6%
Exigibilités à court terme (B)	3 557	3 502	-1,5%
Coefficient de Liquidité (A/B)	65,7%	92,5%	+ 26,8 pts

Source : CIH

Le coefficient de liquidité s'est fortement amélioré en 2010 et s'établit à 92,5% contre 65,7% en 2009.

• Analyse des engagements de financement et de garantie

Kdh	2009	2010	Var
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 746 055	2 433 262	39,4%
<i>Crédits documentaire import</i>	121	0	-100,0%
<i>Acceptations ou engagements de payer</i>	3 339	1 873	-43,9%
<i>Ouvertures de crédits confirmés</i>	1 742 595	2 431 389	39,5%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	347 486	214 951	-38,1%
<i>Garanties de crédits données</i>	7 939	8 388	5,7%
<i>Cautions et garanties en faveur de l'administration publique</i>	318 666	180 270	-43,4%
<i>Autres cautions et garanties données</i>	2 630	26 293	NS
<i>Engagements en souffrance</i>	18 251	0	-100,0%
ENGAGEMENTS DONNES	2 093 541	2 648 213	26,5%

Source : CIH

Les engagements de financement et de garantie donnés en faveur de la clientèle ont connu une hausse de 26,5% pour atteindre 2 648 Mdh en 2010 contre 2 093 Mdh à fin 2009. Cette croissance résulte :

- Des approbations accordées aux promoteurs immobiliers et aux acquéreurs pour 2 433 Mdh contre 1 746 Mdh à fin 2009 soit une augmentation de 39,4% ;
- De la baisse des engagements par signature de 38,1% ;

Kdh	2009	2010	Var
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 655 361	3 188 243	20,1%
ENGAGEMENTS RECUS	2 655 361	3 188 243	20,1%

Source : CIH

Les engagements de garantie reçus en 2010 se sont appréciés de 20,1% par rapport à 2009 pour s'établir à 3 188 Mdh. Cette augmentation est expliquée par la constatation en 2010 des garanties complémentaires adossées aux crédits distribués et reçues des fonds de garantie suivants :

- FOGALEF totalisant 138 Mdh ;
 - FOGARIM totalisant 339 Mdh.
- **Analyse du tableau des flux de trésorerie**

Kdh	2009	2010	Var
Résultat avant impôts	124 289	271 266	118,3%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	96 215	69 688	-27,6%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	18 731	NS
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	225 856	(1 912 739)	NS
Dotations nettes aux provisions	(35 726)	(99 306)	-178,0%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(1 128)	(1 419)	-25,8%
Perte nette/gain net des activités d'investissement	(18 600)	(178 388)	NS
Autres mouvements	(95 165)	(71 624)	-24,7%
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	171 452	(2 175 417)	NS
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(92 570)	(417 777)	NS
Flux liés aux opérations avec la clientèle	551 818	541 703	-1,8%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(358 994)	715	99,8%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(85 840)	287 432	NS
Impôts versés	(25 410)	(38 424)	51,2%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(10 995)	373 649	NS
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	284 746	(1 530 502)	NS
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	59 118	319 683	NS
Flux liés aux immeubles de placements	-	-	-
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(115 014)	(110 521)	3,9%
Flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement	(55 896)	209 162	NS
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(91 848)	(135 842)	-47,9%
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(446 732)	1 319 086	NS
Flux net de trésorerie lie aux opérations de financement	(538 581)	1 183 244	NS
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(309 731)	(138 096)	55,4%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 604 714	1 295 173	-19,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 295 173	1 157 077	-10,6%
variation de la trésorerie nette	(309 731)	(138 096)	55,4%

Source : CIH

Le solde de trésorerie de l'exercice 2010 s'établit à 1 157 Mdh contre 1 195 Mdh en 2009 soit un recul 10,6% justifié par l'effet conjugué des éléments suivants:

- La hausse du résultat avant impôts de 118,3% ;
- La baisse des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle qui s'établissent à -1 531 Mdh contre 285 Mdh en 2009 qui résulte :
 - De l'annulation de l'effet sur le résultat net de la reprise de provision pour créances en souffrance de l'ordre de 1 913 Mdh
 - De la baisse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés qui passent de - 93 Mdh à - 418 Mdh en 2010 ;
- L'appréciation des flux liés aux opérations d'investissement qui passent de - 56 Mdh à 209 Mdh en 2010 suite à la cession des actifs hôteliers ;
- L'augmentation des flux liés aux opérations de financement qui s'établissent à 1 183 Mdh contre - 539 Mdh en 2009 en raison de l'émission de 2 000 Mdh de certificats de dépôts en 2010.

III.2 Analyse des comptes consolidés IFRS 2010-2011

- **Périmètre de consolidation**

Dénomination sociale	Pays	% intérêt et contrôle		Méthode de consolidation
		2010	2011	
CIH	Maroc	100%	100%	Consolidant
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	0%	46,21%	Mise en équivalence ¹²
Maroc Leasing	Maroc	0%	34,0%	Mise en équivalence
Maghreb Titrisation	Maroc	24,3%	24,3%	Mise en équivalence
Crédilog 1	Maroc	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 2	Maroc	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	Intégration globale

Source : CIH

¹² Suite à une recommandation du comité d'audit et des commissaires aux comptes du CIH, Sofac a été mise en équivalence dans les comptes consolidés 2011. En effet, le pacte d'actionnaires signé entre la CDG et Barid Al Maghrib prévoyait un co-contrôle et par conséquent Sofac était mise en équivalence au niveau des comptes de la CDG. Le CIH, en achetant les parts de la CDG, devrait continuer à faire ainsi en attendant la signature d'un nouveau pacte d'actionnaire

- **Analyse du compte de résultat consolidé IFRS**

KDH	2010	2011	Var
Intérêts et produits assimilés	1 942 793	1 956 923	0,7%
Intérêts et charges assimilés	773 850	777 562	0,4%
Marge d'intérêt	1 168 943	1 179 361	0,8%
Commissions (produits)	161 952	146 068	-9,8%
Commissions (charges)	16 432	15 211	-7,4%
Marge sur commissions	145 520	130 857	-10,0%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	170 262	21 158	-87,5%
Produits des autres activités	96 988	86 120	-11,2%
Charges des autres activités	76 060	99 195	30,4%
Produit Net Bancaire	1 505 653	1 318 301	-12,4%
Charges générales d'exploitation	969 693	707 408	-27,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	69 688	50 796	-27,1%
Résultat brut d'exploitation	466 272	560 098	20,1%
Coût du risque	461 919	83 045	-82,0%
Résultats d'exploitation	4 353	477 052	>100,0%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 419	29 831	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	265 493	57 541	-78,3%
Résultat avant impôts	271 266	564 424	108,1%
Impôt sur les résultats	38 424	196 083	>100,0%
Résultat net	232 842	368 341	58,2%
Intérêts minoritaires			
Résultat net - part du groupe	232 842	368 341	58,2%

Source : CIH

a. Produit net bancaire

KDH	2010	2011	Var
Intérêts et produits assimilés	1 942 793	1 956 923	0,7%
Intérêts et charges assimilées	773 850	777 562	0,5%
Marge d'intérêt	1 168 943	1 179 361	0,8%
Commissions (produits)	161 952	146 068	-9,8%
Commissions (charges)	16 432	15 211	-7,4%
Marge sur commissions	145 520	130 857	-10,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	170 262	21 158	-87,6%
Produits des autres activités	96 988	86 120	-11,2%
Charges des autres activités	76 060	99 195	30,4%
Produit Net Bancaire	1 505 653	1 318 301	-12,4%

Source : CIH

Le produit net bancaire 2011 enregistre un recul de 12,4% pour s'établir à 1 318 Mdh suite principalement à la combinaison des éléments suivants :

- La légère hausse de la marge d'intérêt qui passe de 1 169 Mdh en 2010 à 1 179 Mdh en 2011 soit une progression de 0,8%.
- Le recul de la marge sur commissions qui passe de 145 Mdh en 2010 à 131 Mdh en 2011 soit une baisse de 10,1%.
- La baisse des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 87,6% en raison de la constatation d'une reprise exceptionnelle sur dépréciation d'actifs hôteliers cédés en 2010 pour un montant global de 181 Mdh;
- La baisse des produits nets des charges des autres activités suite à l'impact de la déconsolidation des filiales hôtelières après leur cession en 2010;
- La contribution de CIH Courtage dans les produits des autres activités pour 15 Mdh en 2011.

b. Résultat brut d'exploitation

KDH	2010	2011	Var
Produit Net Bancaire	1 505 653	1 318 301	-12,4%
Charges générales d'exploitation	969 693	707 408	-27,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	69 688	50 796	-27,1%
Résultat brut d'exploitation	466 272	560 098	20,1%
Coefficient d'exploitation	64,4%	53,6%	-10,8 pts

Source : CIH

Le résultat brut d'exploitation enregistre une croissance de 20,1% en 2011 suite à :

- La bonne maîtrise des charges générales d'exploitation qui passent de 970 Mdh en 2010 à 707 Mdh en 2011 soit une baisse de 27,1% et ce malgré le développement de l'activité du CIH. Ceci s'explique en partie par la déconsolidation des filiales hôtelières suite à leur cession intervenue en 2010 ;
- La Baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'ordre de 27,1% qui s'explique par la déconsolidation des actifs hôtelier ainsi que l'impact du contrôle fiscal intervenu iniquement en 2010.

Par ailleurs, le coefficient d'exploitation consolidé enregistre une amélioration et passe de 64,4% en 2010 à 53,6% en 2011.

c. Coût du risque

KDH	2010	2011	Var
Dotations aux provisions (1)	637 115	454 980	-28,6%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	562 360	441 894	-21,4%
Provisions pour risques et charges	74 755	13 087	-82,5%
Reprise de provisions (2)	2 431 593	775 426	-68,1%
Reprise de provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 409 357	724 955	-69,9%
Reprise de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance	0	1 117	100,0%
Reprise de provisions pour risque et charges	22 236	49 354	-122,0%
Variation des provisions (1)-(2)	-1 794 478	-320 446	-82,0%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	2 256 396	480 257	-79,0%
Récupération sur prêts et créances amorties	0	-76 765	NA
Coût du risque	461 918	83 045	-82,0%

Source : CIH

A fin 2011, le coût du risque s'établit à 83 Mdh contre 462 Mdh à fin 2010 soit une baisse de 82,0% sur la période. Cette réduction du coût du risque est expliquée par :

- Le recul des pertes sur prêts et créances irrécouvrables en raison de non récurrence de l'opération de radiation des créances en souffrance éligibles, effectuée par le CIH en 2010, conformément à la directive de Bank Al Maghrib (créances classées en souffrance depuis 5 ans et provisionnées à 100,0 %) ;
- La baisse des reprises de provisions de 68,1% liée à de l'opération de radiation des créances en souffrance en 2010;
- La baisse des provisions pour risques et charges de 82,5% suite à la déconsolidation des filiales hôtelières ;

Les taux de créances en souffrance ainsi que les taux de couverture se présentent comme suit :

KDH	2010	2011	Var
Créances en souffrance (bruts)	2 682 122	2 497 429	6,9%
Taux de créances en souffrance (CES /créances totales brutes)	11%	10%	- 1 pts
Taux de couverture (Prov.dépréciation / CES brutes)	47%	47%	0 pts

Source : CIH

Le taux de créances en souffrance de l'exercice 2011 a baissé de 1 pts atteignant 10% contre 11% l'exercice précédent. Cette légère baisse est justifiée par le recul des créances en souffrances de 7%. Le taux de couverture est resté au même niveau et ressort à 47% en 2011.

d. Résultat d'exploitation

KDH	2010	2011	Var
Résultat brut d'exploitation	466 272	560 098	20,1%
Coût du risque	461 919	83 045	-82,0%
Résultats d'exploitation	4 353	477 052	>100,0%

Source : CIH

Le résultat d'exploitation estimé pour 2011 ressort à 477 Mdh soit une nette évolution par apport à l'exercice 2010 suite à :

- La croissance du résultat brut d'exploitation de 20,1% en 2011 ;
- La baisse importante du coût du risque de 82,0%, passant de 462 Mdh en 2010 à seulement 83 Mdh en 2011.

e. Résultat net part du groupe

KDH	2010	2011	Var
Résultats d'exploitation	4 353	477 052	>100,0%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 419	29 831	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	265 493	57 541	-78,3%
Résultat avant impôts	271 266	564 424	108,1%
Impôt sur les résultats	38 424	196 083	>100,0%
Résultat net	232 842	368 341	58,2%
Intérêts minoritaires	0	0	-
Résultat net - part du groupe	232 842	368 341	58,2%

Source : CIH

Le résultat net part du groupe s'établit à 368 Mdh en 2011 contre 234 Mdh en 2010 soit une amélioration de 58,2% qui résulte des éléments combinés suivants :

- La forte hausse du résultat d'exploitation en 2011 ;

- La variation positive de la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence suite à l'entrée en périmètre de Maroc Leasing et Sofac ;
- La baisse du poste gains ou pertes nets sur autres actifs qui passe de 265 Mdh en 2010 à 57 Mdh en 2011. L'année 2010 a enregistré une plus-value exceptionnelle sur cession d'actifs hôteliers.

Les cessions réalisées durant l'exercice 2011 concernent des biens immobiliers acquis dans le cadre du recouvrement judiciaire des créances.

f. Rentabilité des fonds propres et des actifs

Rentabilité	2010	2011	Var
ROE	7,0%	8,4%	+1, 4 pts
ROA	0,8%	1,1%	+0,3 pts

Source : CIH

Au terme de l'exercice 2011, le ROE s'est amélioré pour s'établir à 8,4% contre 7,0% en 2010. Cette progression résulte essentiellement de la hausse du résultat net qui passe de 232,8 Mdh en 2010 à 368,3 Mdh en 2011.

Le CIH affiche un ROA de 1,1% en 2011 en augmentation de 0,3 pts par rapport à 2010 et ce suite à l'effet conjugué de la croissance du total actifs de 10,94% et de la hausse du résultat net part du groupe de 58,2%.

- **Analyse du bilan consolidé IFRS 2011**

Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS du CIH sur l'exercice 2010 et 2011:

KDH	2010	2011	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 157 078	1 654 804	43,0%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 053 759	2 276 818	116,1%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 444 521	300 281	-79,2%
Prêts et créances sur la clientèle	25 164 036	26 950 702	7,1%
Actifs d'impôt exigible	65 572	75 658	15,4%
Actifs d'impôt différé	7	5	-28,6%
Comptes de régularisation et autres actifs	383 814	470 769	22,7%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3 157	471 937	>100,0%
Immeubles de placement	489 614	518 163	5,8%
Immobilisations corporelles	626 687	659 620	5,3%
Immobilisations incorporelles	29 441	79 041	>100,0%
Ecart d'acquisition	10 000	299 917	>100,0%
Total de l'Actif	30 427 685	33 757 714	10,9%

Source : CIH

a. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public services des chèques postaux

KDH	2010	2011	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 157 078	1 654 804	43,0%

Source : CIH

Le poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux affiche une amélioration de 43,0% en 2011 qui s'explique par le recours aux avances de Bank - Al - Maghrib (Avances en pension sur 7 jours et sur 3 mois).

b. Actif financier disponible à la vente

KDH	2010	2011	Var
Titres à revenus variables	33 769	23 346	-30,9%
Cotés	11 468	10 208	-11,0%
Non cotés	22 301	13 138	-41,1%
Titres à revenus fixes	1 007 451	2 240 888	122,4%
Cotés			
Non cotés	1 007 451	2 240 888	122,4%
Autres (parts OPCVM)	12 539	12 584	0,4%
Total	1 053 759	2 276 818	116,1%
Dont gains et pertes latents	6 018	5 447	-9,5%
Dont provisions pour dépréciation	197 915	203 544	2,8%

Source : CIH

Les actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 2 277 Mdh contre 1 054 Mdh en 2010 soit une hausse de 116,1% suite à la souscription à des Bons du Trésor pour un montant de 1 000 Mdh.

c. Prêts et créances sur les établissements de crédit

KDH	2010	2011	Var
A vue	1 444 520	300 283	-79,2%
A terme	-	-	-
TOTAL BRUT	1 444 520	300 283	-79,2%
Dépréciation	1	2	-
TOTAL NET	1 444 521	300 281	-79,2%

Source : CIH

L'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits a considérablement baissé passant de 1 445 Mdh en 2010 à seulement 300 Mdh en 2011.

La cession des unités hôtelières vers fin 2010 a dégagé de la liquidité qui a été utilisée en prêts de trésorerie au jour le jour jusqu'à l'acquisition de Maroc Leasing et Sofac en 2011.

d. Créances sur la clientèle

KDH	2010	2011	Var
Crédits de trésorerie	479 487	842 624	75,7%
Crédits à la consommation	844 217	828 332	-1,8%
Crédits à l'équipement	584 579	804 655	37,7%
Crédits immobiliers	21 833 421	23 131 065	5,9%
Autres	13 647	30 813	>100,0%
Créances saines (A)	23 755 351	25 637 489	7,9%
Créances en souffrance (B)	2 682 122	2 497 429	-6,9%
Provisions (C)	1 273 437	1 184 216	-7,0%
Créances nettes sur la clientèle (A+B-C)	25 164 036	26 950 702	7,1%

Source : CIH

Structure en %	2 010	2011
Crédits de trésorerie	2,0%	3,0%
Crédits à la consommation	3,0%	3,0%
Crédits à l'équipement	2,0%	3,0%
Crédits immobiliers	87,0%	86,0%
Autres	7,0%	5,0%
Total créances sur la clientèle	100,0%	100,0%

Source : CIH

Les créances sur la clientèle de l'exercice 2010 ressortent à 26 951 Mdh contre 25 164 Mdh en 2010 soit une progression de 7,1% sur la période. Cette croissance est essentiellement expliquée par les éléments suivants :

- L'augmentation des crédits de trésorerie de 75,7% qui atteignent 843 Mdhs contre 479 Mdh en 2010 ;
- L'évolution positive de l'encours des crédits à l'équipement de l'ordre de 37,6% qui atteignent 805 Mdh contre 584 Mdh à fin 2010 ;
- L'évolution positive de 5,9% des crédits immobiliers qui s'établissent à 23 131 Mdh contre 21 833 Mdh à fin décembre 2010 ;
- La baisse des créances en souffrance et de la dépréciation respectivement de 6,9% et 7,0%.

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle du CIH est marquée par une dominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 86% durant la période 2010-2011.

e. Comptes de régularisation et autres actifs

KDH	2010	2011	Var
Comptes de régularisation et autres actifs	383 814	470 769	22,6%

Source : CIH

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à fin 2011 à 470 Mdh contre 384 Mdh à fin 2010 soit une progression de 22,6%. Cette augmentation provient de l'évolution des créances sur l'Etat (ristournes à recouvrer) ainsi que le traitement des comptes d'attente actifs en instance de dénouement.

f. Participations dans les entreprises mises en équivalence

KDH	2010	2011	Var
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3 157	471 937	>100,0%

Source : CIH

Le poste participations dans des entreprises mises en équivalence ressort à 472 Mdh en 2011 contre 3 Mdh en 2010 suite aux prises de participation dans Maroc Leasing à hauteur de 34,0% et Sofac à hauteur de 46,51%.

g. Immobilisations

KDH	2010	2011	Var
Immobilisations	1 145 741	1 256 824	9,7%
Immeubles de placement	489 614	518 163	5,8%
Immobilisations corporelles	626 687	659 620	5,3%
Immobilisations incorporelles	29 441	79 041	>100,0%

Source : CIH

En 2011, les immobilisations du CIH progressent de 9,7% suite à l'ouverture de 30 nouvelles agences.

Analyse des ressources

Le tableau suivant présente l'évolution sur la période 2010-2011 des principaux agrégats du passif consolidé IFRS du CIH :

KDH	2010	2011	Var
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1 387 108	1 389 829	0,2%
Dettes envers la clientèle	19 124 905	18 722 261	-2,1%
Titres de créance émis	5 329 796	7 739 003	45,2%
Passifs d'impôt exigible	11 958	176 976	>100,0%
Passifs d'impôt différé	154 439	93 212	-39,6%
Comptes de régularisation et autres passifs	876 989	1 066 732	21,6%
Provisions	210 223	177 269	-15,7%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	0	0	NA
Capitaux propres	3 332 268	4 392 432	31,8%
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>2 280 693</i>	<i>2 660 809</i>	<i>16,7%</i>
<i>réserves consolidées</i>	<i>812 715</i>	<i>1 357 836</i>	<i>67,1%</i>
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	<i>6 018</i>	<i>5 447</i>	<i>-9,5%</i>
<i>résultat de l'exercice</i>	<i>232 842</i>	<i>368 341</i>	<i>58,2%</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>NA</i>
Total du Passif	30 427 685	33 757 714	10,9%

Source : CIH

a. Dettes envers les établissements de crédit

KDH	2010	2011	Var
Comptes ordinaires créditeurs	20 721	15 356	-25,8%
Valeurs données en pension	0	902 581	NA
Emprunts de trésorerie	1 315 000	400 000	-69,6%
Emprunts financiers	3 967	3 967	0,0%
Autres dettes	13 141	57 890	>100,0%
Intérêts courus à payer	34 278	10 034	-70,7%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 387 108	1 389 829	0,2%

Source : CIH

L'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés a stagné entre 2010 et 2011 avec une légère variation de 0,2% pour s'établir à 1 390 Mdh à fin 2011.

b. Dettes envers la clientèle

KDH	2010	2 011	Var
Comptes à vue créditeurs	8 986 785	9 554 515	6,3%
Comptes d'épargne	2 274 548	2 639 914	16,1%
Dépôts à terme	5 679 947	4 495 666	-20,9%
Autres comptes créditeurs	2 183 625	2 032 166	-6,9%
Dettes envers la clientèle	19 124 905	18 722 261	-2,1%

Source : CIH

Structure en %	2 010	2 011
Comptes à vue créditeurs	47%	51%
Comptes d'épargne	12%	14%
Dépôts à terme	30%	24%
Autres comptes créditeurs	3%	4%
Intérêts courus à payer	0%	0%
Autres dettes envers la clientèle	8%	7%
Total dettes envers la clientèle	100%	100%

Source : CIH

Les dépôts de la clientèle reculent de 19 125 Mdh en 2010 à 18 722 Mdh en 2011 suite à une baisse de l'encours des dépôts à terme de la clientèle de 20,9% remplacés par l'émission de certificats de dépôts à de meilleures conditions.

c. Titres de créances émis

KDH	2010	2011	Var
Titres de créance émis⁴	5 329 796	7 739 003	45,2%
* Titres de créances négociables	2 026 126	4 765 214	135,2%
* Emprunts obligataires	838 686	692 934	-17,4%
* Autres titres de créance émis	2 464 984	2 280 855	-7,5%

Source : CIH

A fin 2011, l'encours des titres de créances négociables s'établi à 4 765 Mdh contre 2 026 Mdh à fin 2010 soit une progression de 135% sur la période. Cette variation est principalement expliquée par l'évolution des émissions de certificats de dépôt dont le plafond du programme a été relevé à 5 000 Mdh.

L'encours des titres émis se situe ainsi à 7 739 Mdh en 2011 contre 5 330 Mdh en 2010 en raison principalement de l'émission de 3 000 Mdh de certificats de dépôts en 2011.

⁴ Y compris les intérêts courus non échus

d. Fonds propres

KDH	2010	2011	Var
Capitaux propres	3 332 268	4 392 432	31,8%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 280 693	2 660 809	16,7%
<i>réserves consolidées</i>	812 715	1 357 836	67,1%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	6 018	5 447	-9,5%
<i>résultat de part du groupe</i>	232 842	368 341	58,2%
<i>Intérêts minoritaires</i>	0	0	NA

Source : CIH

En 2011, les fonds propres du CIH s'élèvent à 4 392 Mdh contre 3 332 Mdh en 2010. Cette progression de 31,8% résulte principalement de :

- L'augmentation de capital en numéraire pour près de 1 000 Mdh en 2011 ;
- L'augmentation de 67,1% des réserves consolidées qui ressortent à 1 358 Mdh suite à la prise de participation dans Maroc Leasing et SOFAC respectivement à hauteur de 34% et 46%.
- La croissance du résultat net part du groupe de 58,2%.

e. Le ratio de solvabilité du CIH

MDH	2010	2011	Var
Fonds propres prudentiels (A)	2 645	3 010	13,8%
Total des actifs pondérés (B)	17 455	18 487	5,9%
Ratio de solvabilité* (A/B)	15,2%	16,3%	1,1 pt

Source : CIH / * Méthode de calcul BAM

En 2011, le ratio de solvabilité est passé de 15,2% à 16,3% suite à la hausse des fonds propres prudentiels de 13,8% avec l'effet combiné de l'augmentation de capital du CIH et les prises de participation dans Maroc Leasing et SOFAC.

f. Le ratio de liquidité du CIH

KDH	2010	2011	Var
Actif réalisable à court terme (A)	3 240	3 189	-1,6%
Exigibilités à court terme (B)	3 502	3 817	8,9%
Coefficient de Liquidité (A/B)	92,5%	83,6%	-8,9 pts

Source : CIH

En dépit d'une baisse de 8,9 pts, le coefficient de liquidité continue à se situer dans des niveaux élevés et ce en raison de l'augmentation de capital (962 Mdh) et l'émission de 2,8 Mrds de DH en CD suite au relèvement du plafond des CD de 2 à 5 Mrds. Ceci a permis de couvrir les acquisitions de Maroc Leasing (519 Mdh) et Sofac (229 Mdh) ainsi que la poursuite de la décollecte des DAT et leur remplacement par des CD à meilleur coût et dont la liquidité est assurée par le marché.

- Engagements hors bilan du CIH

KDH	2010	2011	Var
Engagements donnés	2 648 213	2 684 216	1,4%
Engagements reçus	3 188 243	3 770 795	18,3%

Source : CIH

A fin 2011, les engagements donnés (principalement des ouvertures de crédits confirmés à la clientèle) s'établissent à 2 684 Mdh contre 2 648 Mdh à fin 2010 soit une légère progression de 1,4% sur la période.

Concernant les engagements reçus (Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers), ils atteignent 3 770 Mdh à fin 2011 contre 3 188 Mdh à fin 2010 soit une progression de 18,3%.

- **Analyse du tableau des flux de trésorerie**

KDH	2010	2011	Var
Résultat avant impôts	271 266	564 424	108,1%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	69 688	50 796	-27,1%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	18 731	33 427	82,0%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(1 912 739)	(290 355)	-84,8%
Dotations nettes aux provisions	(99 306)	(16 772)	-83,1%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(1 419)	(29 831)	NS
Perte nette/gain net des activités d'investissement	(178 388)	(56 663)	-68,2%
Autres mouvements	(71 624)	(53 779)	-24,9%
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(2 175 417)	(363 178)	-83,3%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(417 777)	1 135 199	NS
Flux liés aux opérations avec la clientèle	541 703	(2 080 218)	NS
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	715	(1 232 726)	NS
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	287 432	275 292	-4,2%
Impôts versés	(38 424)	(196 083)	NS
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	373 649	(2 098 536)	NS
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	(1 530 502)	(1 897 291)	24,0%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	319 683	(691 137)	NS
Flux liés aux immeubles de placements			
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(110 521)	(142 973)	29,4%
Flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement	209 162	(834 110)	NS
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(135 842)	819 919	NS
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 319 086	2 409 207	82,64%
Flux net de trésorerie lie aux opérations de financement	1 183 244	3 229 126	172,9%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(138 096)	497 726	NS
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 295 173	1 157 078	-10,7%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 157 077	1 654 804	43,0%
variation de la trésorerie nette	(138 096)	497 726	NS%

Source : CIH

Le solde de trésorerie de l'exercice 2011 s'établit à 1 655 Mdh contre 1 157 Mdh en 2010 soit une amélioration de 43,0% justifié par l'effet conjugué des éléments suivants:

- La hausse du résultat avant impôts de 108,1% ;
- L'augmentation des flux liés aux opérations de financement qui s'établissent à 3 229 Mdh contre 1 183 Mdh en 2010 en raison de l'émission de 3 000 Mdh de certificats de dépôts en 2011.

- L'appréciation de 24,0% des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle qui s'établissent à 1 897 Mdh contre 1 531 Mdh en 2010 ;
- La baisse des flux liés aux opérations d'investissement qui passent de 209 Mdh à -834 Mdh en 2011 suite à la prise de participation dans Maroc Leasing et Sofac respectivement à hauteur de 34% et 46%.

III.3 Analyse des comptes consolidés IFRS 2011 – 2012

Avertissement : les comptes consolidés IFRS 2012 du CIH présentés dans cette section sont des comptes qui ne sont pas encore certifiés par les commissaires aux comptes. Ils ont uniquement fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes

- Périmètre de consolidation**

Dénomination sociale	Pays	déc-11		déc-12		Méthode de consolidation
		% intérêts	% de contrôle	% intérêts	% de contrôle	
CIH	Maroc	100,0%	100,0%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100,0%	100,0%	100%	100%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	46,2%	46,2%	60,0	60,0%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	46,2%	46,2%	60,0%	60,0%	Intégration globale
Maroc Leasing	Maroc	34,0%	34,0%	34,0%	34,0%	Mise en équivalence
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24,3%	24,3%	24,3%	Mise en équivalence
Crédilog 1	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 2	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

Source : CIH

- **Analyse du compte de résultat consolidé IFRS 2012**

En Kdh	2011	2012	Var
Intérêts et produits assimilés	1 956 923	2 244 627	14,7%
Intérêts et charges assimilées	777 562	905 595	16,5%
MARGE D'INTERET	1 179 361	1 339 031	13,5%
Commissions (produits)	146 068	188 954	29,4%
Commissions (charges)	15 211	21 041	38,3%
MARGE SUR COMMISSIONS	130 857	167 913	28,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		12	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21 158	5 233	-75,3%
Produits des autres activités	86 120	99 448	15,5%
Charges des autres activités	99 195	60 397	-39,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 318 301	1 551 240	17,7%
Charges générales d'exploitation	707 408	831 255	17,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	50 796	95 814	88,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	560 098	624 171	11,4%
Coût du risque	83 045	126 587	52,4%
RESULTATS D'EXPLOIATION	477 052	497 584	4,3%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29 831	32 599	9,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	57 541	148 577	>100%
RESULTAT AVANT IMPÔT	564 424	678 760	20,3%
Impôt sur les résultats	196 083	187 105	-4,6%
RESULTAT NET	368 341	491 655	33,5%
Intérêts minoritaires	0	4 296	>100%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	368 341	487 358	32,3%

Source : CIH

a. Produit net bancaire

En Kdh	2011	2012	Var
Intérêts et produits assimilés	1 956 923	2 244 627	14,7%
Intérêts et charges assimilés	777 562	905 595	16,5%
MARGE D'INTERET	1 179 361	1 339 032	13,5%
Commissions (produits)	146 068	188 954	29,4%
Commissions (charges)	15 211	21 041	38,3%
MARGE SUR COMMISSIONS	130 857	167 913	28,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		12	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21 158	5 233	-75,3%
Produits des autres activités	86 120	99 448	15,5%
Charges des autres activités	99 195	60 397	-39,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 318 301	1 551 240	17,7%

Source : CIH

Au titre de l'exercice 2012, le PNB consolidé du groupe CIH affiche une progression de 17,7% à 1 551,2 Mdh. Cette évolution recouvre :

- Une augmentation de 13,5% à 1 339 Mdh de la marge d'intérêt ;
- Un accroissement de 28,3% à 167,9 Mdh de la marge sur commissions ;
- Une évolution des produits des autres activités de 15,5% à 99,4 Mdh.

L'évolution du PNB est expliquée principalement par l'intégration globale des comptes SOFAC au titre de l'exercice 2012 contre une mise en équivalence en 2011 (impact PNB SOFAC 2012 de 139 Mdh), ainsi que par la hausse du volume d'affaire du CIH avec l'augmentation de l'encours des crédits sains.

b. Résultat brut d'exploitation

En Kdh	2011	2012	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	1 318 301	1 551 240	17,7%
Charges générales d'exploitation	707 408	831 255	17,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	50 796	95 814	88,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	560 098	624 171	11,4%
Coefficient d'exploitation	53,6%	53,6%	26,4%

Source : CIH

Au terme de 2012, le résultat brut d'exploitation ressort en hausse de 11,4% à 624,2 Mdh comparativement à 560 Mdh en 2011.

Pour leur part, les charges générales d'exploitation progressent de 17,5% à 831 Mdh en 2012 contre 707 Mdh en 2011 principalement suite à l'intégration globale de SOFAC avec le changement de méthode de consolidation en 2012 (intégration global vs mise en équivalence en 2011). L'impact de cette intégration est de 123 MDH.

Le coefficient d'exploitation ressort à 53,6% en 2012 au même niveau qu'en 2011.

c. Coût du risque

En Kdh	2011	2012	Var
Dotations aux provisions (1)	454 980	435 795	-4,1%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	441 894	420 043	-4,7%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	0	7 570	>100%
Provisions pour risques et charges	13 087	8 182	-37,6%
Reprise de provisions (2)	775 426	519 518	-33%
Reprise de provisions pour dépréciation des prêts et créances	724 955	492 139	-32%
Reprise de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance	1 117	0	>-100%
Reprise de Provisions pour risques et charges	49 354	27 380	-44,9%
Variation des provisions (1) – (2)	-320 446	-83 723	>100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	480 257	272 473	-43,3%
Récupération sur prêts et créances amorties	-76 765	-62 163	18,4%
Coût du risque	83 045	126 587	52,4%

Source : CIH

Le coût du risque enregistre un accroissement de 52,4% à 126,5 Mdh en 2012 comparativement à 83,0 Mdh en 2011. L'intégration de SOFAC a pesé pour 10,8 Mdh en coût de risque suite au nouveau changement de périmètre.

L'augmentation du coût du risque hors impact SOFAC est due au recul des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances, liées aux opérations de radiation des créances en souffrance en 2011.

Les taux de créances en souffrance ainsi que les taux de couverture se présentent comme suit :

En Kdh	2011	2012	Var
Créances en souffrance (bruts)	2 840 327	3 321 124	16,9%
Taux de créances en souffrance (*)	9,7%	10,5%	0,8 pts
Taux de couverture (**)	47,4%	61,7%	14,3 pts

(*) Taux de créances en souffrance = Créances en souffrance bruts / Créances sur la clientèle

(**) Taux de couverture = Provisions pour dépréciation / Créances en souffrance bruts

Source : CIH

Le taux de couverture de l'exercice 2012 a augmenté de 14,3 pts atteignant ainsi 61,7% contre 47,4% en 2011. Cette hausse est justifiée par l'augmentation de 16,9% des créances en souffrances sur l'exercice 2012 dont 407 Mdh de créances en souffrance de SOFAC suite au nouveau changement de périmètre.

d. Résultat d'exploitation

En Kdh	2011	2012	Var
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	560 098	624 171	11,4%
Coût du risque	83 045	126 587	52,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	477 052	497 584	4,3%

Source : CIH

Le résultat d'exploitation s'établit à 497 Mdh à fin décembre 2012, contre 477,1 Mdh en 2011 affichant une accroissement de 20 Mdh à 4,3% qui résulte essentiellement de l'effet combiné de la progression de 11,4% du résultat brute d'exploitation ainsi que la variation à la hausse de 52,4% du coût du risque.

e. Résultat net

En Kdh	2011	2012	Var
RESULTATS D'EXPLOITATION	477 052	497 584	4,3%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29 831	32 599	9,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	57 541	148 577	>100%
RESULTAT AVANT IMPÔT	564 424	678 760	20,3%
Impôt sur les résultats	196 083	187 105	-4,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	368 341	491 655	33,5%
Intérêts minoritaires	0	4 296	>100%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	368 341	487 358	32,3%

Source : CIH

Au terme de l'exercice 2012, le résultat net consolidé du groupe CIH progresse de 32,3% à 491,6 millions de dirhams comparativement à 368,3 Mdh en 2011. Cette progression couvre :

- La progression de résultat d'exploitation en 2012 ;
- La hausse du poste gains ou pertes nets sur autres actifs qui passe de 57,5 Mdh en 2011 à 148,5 Mdh en 2012. Cette progression provient essentiellement de la constatation de produits non courants suite à la mise en place du protocole d'accord conclu en décembre 2012 entre la banque et le Ministère de l'Economie et des Finances, relatif à l'assainissement des dossiers en souffrance ;
- La variation positive de 9,3% de la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence.

f. Rentabilité des fonds propres et des actifs

Rentabilité	2011	2012	Var
ROE	8,4%	10,8%	+2,4 pts
ROA	1,1%	1,2%	+0,1 pts

Source : CIH - Sur base annuelle

Au terme de l'exercice 2012, le ROE s'est amélioré pour s'établir à 10,8% contre 8,4% en 2011. Cette progression résulte essentiellement de la hausse de 32,3% du résultat net en 2012.

Le ROA progresse de 0,1 points de pourcentage en 2012 et s'établit à 1,2% et ce suite à l'effet conjugué de la croissance du total actifs de 16,0% et de la hausse du résultat net part du groupe de 32,3%.

- **Analyse du bilan consolidé IFRS**

Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS du CIH sur les exercices 2011 et 2012 :

En Kdh	2011	2012	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 654 804	1 065 298	-35,6%
Actifs financiers disponibles à la vente	2 276 818	3 471 907	52,5%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	300 281	139 449	-53,5%
Prêts et créances sur la clientèle	26 950 702	31 513 969	16,9%
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	100%
Actifs d'impôt exigible	75 658	253 198	>100%
Actifs d'impôt différé	5	18 631	>100%
Comptes de régularisation et autres actifs	470 769	546 991	16,19%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	471 937	549 375	16,4%
Immeubles de placement	518 163	502 165	-3,1%
Immobilisations corporelles	659 620	779 163	18,1%
Immobilisations incorporelles	79 041	120 528	52,5%
Ecarts d'acquisition	299 917	184 884	-38,4%
Total de l'Actif	33 757 714	39 145 559	15,9%

Source : CIH

a. Valeur en caisse, Banque Centrale, Trésor Public services des chèques postaux

En Kdh	2011	2012	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 654 804	1 065 298	-35,6%

Source : CIH

Le poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux affiche une baisse de 35,6% en 2012 pour atteindre 1 065 Mdh contre 1 654 Mdh en 2011.

b. Actif financier disponible à la vente

En Kdh	2011	2012	Var
Titres à revenus variables	23 346	21518	-8,5%
Cotés	10 208	8 680	- 15,2%
Non cotés	13 138	12 838	-2,3%
Titres à revenus fixes	2 240 888	3 438 138	53,5%
Cotés	0	459	>100%
Non cotés	2 240 888	3 437 679	53,4%
Autres (parts OPCVM)	12 584	12 250	2,6%
Total	2 276 818	3 471 907	52,5%
Dont gains et pertes latents	5 447	428	>-100%
Dont provisions pour dépréciation	203 544	202 879	0,1%

Source : CIH

Les actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 3 472 Mdh contre 2 277 Mdh en 2011 soit une hausse de 52,5% suite à la souscription à de nouveaux Bons du Trésor pour un montant de 950 Mdh.

c. Prêts et créances sur les établissements de crédit

En Kdh	2011	2012	Var
A vue	300 283	139 466	53,6%
A terme	-	-	-
Total Brut	300 283	139 466	53,6%
Dépréciation	2	17	>100%
Total Net	300 281	139 449	53,6%

Source : CIH

L'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits a enregistré une baisse passant de 300 Mdh en 2011 à seulement 139 Mdh en 2012. Cette variation s'explique principalement par la baisse des créances à vue de l'ordre de 53,6%.

d. Créances sur la clientèle

En Kdh	2011	2012	Var
Crédits de trésorerie	842 624	1 576 416	87,1%
Crédits à la consommation	828 332	2 440 185	>100%
Crédits à l'équipement	804 655	696 007	-13,5%
Crédits immobiliers	23 131 065	23 779 122	2,8%
Autres	30 813	1 680 660	> 100%
Créances saines (A)	25 637 489	30 172 390	17,7%
Créances en souffrance (B)	2 840 327	3 321 124	16,9%
Provisions (C)	1 527 114	1 981 147	29,8%
Prêts et créances sur la clientèle	26 950 702	31 513 969	16,9%

Source : CIH

Structure en %	2011	2012
Crédits de trésorerie	3%	5 %
Crédits à la consommation	3%	7,7 %
Crédits à l'équipement	3%	2,2 %
Crédits immobiliers	86%	75,4 %
Autres	5%	9,7 %
Total créances sur la clientèle	100%	100%

Source : CIH

Au terme de l'année 2012, les créances sur la clientèle représente 31 513 Mdh. Un montant en hausse de 16,9% comparativement à l'exercice 2011. La raison de cette progression résulte de l'effet distribution de créances en 2012 ainsi que de l'intégration globale de la SOFAC.

Cette progression couvre :

- L'accroissement de 1 649 Mdh des autres crédits qui s'explique par l'intégration globale des autres crédit SOFAC pour un montant de 1 356 Mdh ainsi que les opérations de pensions reçues réalisées avec la clientèle du CIH pour un montant de 300 Mdh;
- L'augmentation des crédits à la consommation de 194,6% qui atteignent 2 440 Mdh contre 828 en 2011 en raison de l'intégration de SOFAC dont l'encours de crédit à la consommation s'élève à 1 659 Mdh en 2012;
- L'évolution positive de l'encours des crédits à la trésorerie de l'ordre de 87,1% qui atteignent 1 576 Mdh contre 805 Mdh à fin 2011 ;
- L'évolution positive de 2,8% des crédits immobiliers qui s'établissent à 23 779 Mdh contre 23 131 à fin décembre 2011 ;
- La baisse de 13,5% des crédits à l'équipement enregistrant 696 Mdh contre 804 à fin 2011 ;
- L'augmentation des créances en souffrance de 16,9%.

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle du CIH est marquée par une dominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 84,52% durant la période 2011-2012.

e. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2011	2012	Var
Comptes de régularisation et autres actifs	470 769	546 991	16,2%

Source : CIH

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à fin 2012 à 546 Mdh contre 470 Mdh à fin 2011 soit une progression de 16,2%.

f. Participations dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	2011	2012	Var
Participations dans des entreprises mises en équivalence	471 937	549 375	16,4%

Source : CIH

Le poste participations dans des entreprises mises en équivalence ressort à 549 Mdh en 2012 contre 472 Mdh en 2011 suite à l'impact du changement de la méthode de consolidation des comptes de SOFAC et au passage de la mise en équivalence pratiquée pour l'exercice 2011 à l'intégration globale au 31 décembre 2012.

g. Immobilisations

En Kdh	2011	2012	Var
Immeubles de placement	518 163	502 165	-3%
Immobilisations corporelles	659 620	779 163	18,2%
Immobilisations incorporelles	79 041	120 528	-51,9%
Immobilisations	1 256 824	1 401 856	11,5%

Source : CIH

En décembre 2012, les immobilisations du CIH progressent de 11,5% et s'établissent à 1 402 Mdh contre 1 257 à fin 2011. Cette progression provient essentiellement de la variation positive de l'encours des immobilisations corporelles et incorporelles suite à l'effet conjugué de :

- La réalisation d'investissements pour un montant global de 73 Mdh ;
- L'impact de l'intégration globale de la SOFAC.

Analyse des ressources

En Kdh	2011	2012	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	163	100%
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1 389 829	3 617 812	>100%
Dettes envers la clientèle	18 722 261	20 429 528	9,1%
Titres de créance émis	7 739 003	9 100 111	17,6%
Passifs d'impôt exigible	176 976	217 006	22,6%
Passifs d'impôt différé	93 212	58 781	-36,9%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 066 732	821 756	-23,0%
Provisions	177 269	243 420	37,3%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	0	0	0,0%
Capitaux propres part du groupe	4 392 432	4 570 461	4,1%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 660 809	2 660 809	0,0%
<i>réserves consolidées</i>	1 357 836	1 421 866	4,7%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	5 447	428	-92,1%
<i>Résultat de l'exercice</i>	368 341	487 358	32,3%
<i>Intérêts minoritaires</i>	0	86 521	100,0%
Total du Passif	33 757 714	39 145 559	16,0%

Source : CIH

a. Dette envers les établissements de crédit

En Kdh	2011	2012	Var
Comptes ordinaires créditeurs	15 356	23 100	50,4%
Valeurs données en pension	902 581	1 455 322	61,3%
Emprunts de trésorerie	400 000	533 921	33,3%
Emprunts financiers	3 967	1 566 917	>100%
Autres dettes	57 890	26 857	54,4%
Intérêts courus à payer	10 034	11 695	16,5%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 389 829	3 617 812	>100%

Source : CIH

L'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés a plus que doublé entre 2011 et 2012 pour s'établir à 3 617 Mdh contre 1 389 Mdh une année auparavant notamment suite à l'intégration globale de SOFAC en 2012 dont l'encours de dette envers les établissements de crédit et assimilés en 2012 s'élève à 1 638 Mdh.

b. Dette envers la clientèle

En Kdh	2011	2012	Var
Comptes à vue créditeurs	9 554 515	10 013 087	4,8%
Comptes d'épargne	2 639 914	3 005 243	18,8%
Dépôts à terme	4 495 666	4 700 142	4,5%
Autres comptes créditeurs	2 032 165	2 711 055	33,4%
Dettes envers la clientèle⁵	18 722 261	20 429 528	9,1%

Source : CIH

Lors de l'exercice 2012, les dettes envers la clientèle ont progressé de 9,1% pour s'établir à 20 429 Mdh contre 18 722 Mdh à fin 2011.

Structure en %	2011	2012
Comptes à vue créditeurs	51%	49%
Comptes d'épargne	14%	14,7%
Dépôts à terme	24%	23%
Autres comptes créditeurs	4%	7,6%
Intérêts courus à payer	0%	0%
Autres dettes envers la clientèle	7%	5,3%
Total dettes envers la clientèle	100%	100%

Source : CIH

Lors de l'exercice 2012, les dettes envers la clientèle ont progressé de 9,1% pour s'établir à 20 427 Mdh contre 18 722 Mdh à fin 2011.

c. Titres de créances émis

En Kdh	2011	2012	Var
Titres de créances négociables	4 765 214	5 435 745	14,0%
Emprunts obligataires	692 934	1 579 733	>100%
Autres dettes représentées par un titre	2 280 855	2 084 633	-8,6%
Titres de créance émis⁶	7 739 003	9 100 111	17,6%

Source : CIH

A fin 2012, les titres de créance émis atteignent 9 100 Mdh contre 7 739 Mdh en 2011 soit une progression de 17,6% sur la période.

Ainsi, l'encours des titres de créances négociables s'est établi à 5 435 Mdh contre 4 765 Mdh à fin 2011 soit une progression de 14,0% sur la période. Cette variation est principalement expliquée par l'évolution des émissions de certificats de dépôt dont le plafond du programme a été relevé à 7 000 Mdh.

⁵ Y compris intérêts courus non échus

⁶ Y compris les intérêts courus non échus

Aussi, suite à l'émission obligataire de 1 000 Mdh réalisée au cours du premier semestre 2012, l'encours des emprunts obligataires s'apprécie à 1 579 Mdh contre 693 Mdh à fin 2011, soit une progression de 120,5%

d. Fonds propres

En Kdh	2011	2012	Var
Capital et réserves liées	2 660 809	2 660 809	0,0%
réserves consolidées	1 357 836	1 421 866	4,7%
Gains ou pertes latents ou différés	5 447	428	-92,1%
Résultat de l'exercice	368 341	487 358	33,3%
Intérêts minoritaires	0	86 521	100,0%
Capitaux propres part du groupe	4 392 432	4 570 461	4,1%
Capitaux propres	4 392 433	4 656 982	6,0%

Source : CIH

Les fonds propres consolidés totalisent 4 656 Mdh, un chiffre en hausse de 6,0% comparativement à l'année 2011 en raison principalement de :

- La croissance du résultat net part du groupe de 32,3% à 487,3 Mdh ;
- L'accroissement de 86,5 Mdh des intérêts minoritaires suite à l'intégration globale de SOFAC, filiale non détenue à 100% ;

La progression de 64 Mdh des réserves consolidées qui atteignent 1 421 Mdh en 2012 contre 1 357 Mdh en 2011.

e. Le ratio de solvabilité du CIH

En Mdh	2011	2012	Var
Fonds propres prudentiels (A)	3 010	3 028	0,4%
Total des actifs pondérés (B)	18 487	19 366	10,1%
Ratio de solvabilité* (A/B)	16,3%	15,6%	- 0,6 pts

Méthode de Calcul de BAM

Source : CIH

A fin 2012, le ratio de solvabilité enregistre une légère baisse de 0,6 points.

f. Le ratio de liquidité du CIH

En Kdh	2011	2012	Var
Actif réalisable à court terme (A)	3 189	3 302	4%
Exigibilités à court terme (B)	3 817	4 221	11%
Coefficient de Liquidité* (A/B)	83,6%	78,2%	-6 pts

Méthode de Calcul de BAM

Source : CIH

Au fin 2012, le ratio de liquidité est passé de 83,6% à 78,2%. Cette baisse s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance de certains DAT institutionnels qui sont remplacés au fur et à mesure avec des certificats de Dépôts à des meilleures conditions.

- **Engagements hors bilan**

En Kdh	2011	2012	Var
Engagements donnés	2 684 216	3 416 361	27,3%
Engagements reçus	3 770 795	4 357 155	15,6%

Source : CIH

A fin 2012, les engagements donnés (principalement des ouvertures de crédits confirmés à la clientèle) s'établissent à 3 416 Mdh contre 2 684 Mdh à fin 2011 soit une progression de 27,3% sur la période.

Concernant les engagements reçus (Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers), ils atteignent 4 357 Mdh à fin 2012 contre 3 770 Mdh à fin 2011 soit une progression de 15,6%.

- **Analyse du tableau des flux de trésorerie**

En Kdh	2011	2012	Var
Résultat avant impôts	564 424	678 760	20,3%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	50 796	95 814	88,6%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	33 427	(1 445)	-104,3%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(290 355)	(49 277)	83,0%
Dotations nettes aux provisions	(16 772)	(32 726)	95,1%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(29 831)	(32 599)	-9,3%
Perte nette/gain net des activités d'investissement	(56 663)	(25 197)	55,5%
Produit des activités de financement	0	(487)	NA
Autres mouvements	(53 779)	(25 869)	51,9%
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(363 178)	(71 784)	80,2%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(43 837)	816 545	>100%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 080 218)	(1 260 057)	39,4%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 232 722)	(1 208 966)	1,9%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	275 292	(250 469)	NA
Impôts versés	(196 083)	(187 105)	4,6%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(3 277 573)	(2 090 052)	36,2%
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	(3 076 327)	(1 483 076)	51,3%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(691 137)	(313 609)	54,6%
Flux liés aux immeubles de placements	0	0	NA
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(142 973)	(100 186)	29,9%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(834 110)	(413 796)	50,4%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	819 919	(302 442)	>100%
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	2 409 207	1 353 759	43,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 229 126	1 051 317	-67,4%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(681 310)	(845 554)	-24,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 497 915	1 816 605	-27,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 816 605	971 051	-46,6%
variation de la trésorerie nette	(681 310)	(845 554)	-24,1%

Source : CIH

Le solde de trésorerie à fin 2012 s'établit à 971 Mdh contre 1 816 Mdh en 2011 soit un recul de 46,6%.

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle ont augmenté de 1 593 Mdh en 2012 soit une progression de 51,3%. De plus, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont progressé de 421 Mdh en 2012 soit une évolution de 50,4%. Cependant les flux net de trésorerie liés aux opérations de financement ont connu une baisse de 67,4% pour s'établir à 1 051 Mdh contre 3 229 Mdh en 2011.

IV. Perspectives

IV.1 Plan de développement 2010-2014

Dans le but de permettre au CIH de connaître une croissance pérenne et sécurisée, la banque s'est inscrite dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme de son développement.

Dans ce cadre, un nouveau Plan de développement a été élaboré pour la période 2010-2014 visant notamment à :

- Consolider le positionnement du CIH sur ses métiers de base ;
- L'ouverture de la banque sur l'exercice de nouveaux métiers et faire du CIH une Banque universelle ;
- L'amélioration de ses indicateurs de performance commerciale, de productivité, de rentabilité et de maîtrise des risques.

A cet effet, une nouvelle organisation a été mise en œuvre dans le but d'apporter des changements dans le modèle opérationnel de la banque en vue d'une plus grande efficacité opérationnelle et une meilleure réactivité commerciale, notamment à travers la mise en place de lignes métiers spécialisées par marché : La banque de détail dédiée aux particuliers et aux professionnels, la banque de l'Immobilier et la banque de l'entreprise.

IV.2 La banque de détails

- **Le marché des particuliers**

Le marché des particuliers est au cœur de la stratégie de développement du CIH. Le fil conducteur de cette politique commerciale réside dans une stratégie de bancarisation et d'équipement des clients du CIH qui doit s'accompagner de domiciliation de revenus.

Pour une efficacité commerciale, des offres packagées sont développées.

Par ailleurs, une filière MRE a été créée en France dotée d'un dispositif commercial dans l'objectif d'accélérer le rythme de pénétration de ce marché. Ce dispositif commercial s'appuie fortement sur les synergies avec le groupe BPCE pour offrir par le biais de ce dernier une offre adaptée aux MRE.

Dans l'optique d'une diversification de la clientèle et de l'amélioration du PNB, une filière dédiée à la gestion privée sera créée afin de conquérir des clients particuliers ou professionnels haut de gamme.

- **Le marché des professionnels**

Dans le plan de développement 2010-2014, la politique commerciale marque la volonté de diversification en s'appuyant sur une nouvelle organisation basée dans un premier temps sur des agences multi marchés.

Les priorités commerciales sur ce marché, résident dans la captation de flux pour augmenter l'encours des comptes courants, le développement des commissions par la commercialisation de produits packagés.

Pour ce faire, la démarche s'appuiera fortement sur les clients particuliers identifiés comme ayant un potentiel professionnel.

Au niveau commercial, la synergie entre les marchés des particuliers, des professionnels et la filière Gestion Privée représentera un axe central.

- **La banque de l'immobilier**

L'objectif de la création de la Banque de l'immobilier est de consolider les positions historiques du CIH sur ce marché en général et l'accompagnement des promoteurs dans le financement de la promotion immobilière en particulier.

Le CIH élargit son maillage des centres d'affaires dédiés à la promotion immobilière en vue d'un contact plus rapproché et plus professionnalisé avec sa clientèle de promoteurs pour mieux les accompagner, à la fois, en phase amont de la réalisation de leurs projets, qu'en phase aval de la commercialisation et ce en mettant en place des réseaux alternatifs pour les crédits acquéreurs.

Actuellement, chaque région est dotée d'un centre d'affaires qui s'occupe de développer l'activité de l'immobilier (Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Tanger, Fes et Oujda).

IV.3 La banque de l'entreprise

Ce nouveau métier devrait contribuer progressivement à la diversification des risques et à l'amélioration du PNB.

Il s'agira de veiller dans de bonnes conditions de gestion commerciale et de risques, de nouvelles activités de financement, d'investissement et de Banque des marchés en direction des entreprises.

Il ciblera en priorité le marché des Corporates et des institutionnels et sera doté progressivement de centres d'affaires Corporates.

IV.4 Les facteurs clés du succès

Le plan de développement 2010-2014 est accompagné et soutenu par :

- Un plan d'ouvertures d'agences qui vise à poursuivre le développement de la politique de proximité avec un objectif de 72 nouvelles agences d'ici fin 2013 ;
- Un renforcement du rythme de croissance de son activité de distribution des crédits immobiliers, notamment dans le logement social par la mise en place d'un programme d'émissions obligataires plafonné à 3,7 Gdh sur une période de 5 ans ;
- Un renforcement du dispositif des risques ;
- Une politique des ressources humaines appropriées dans l'optique de mettre en place progressive un nouveau système de rémunération tenant compte de la cohérence des poids de poste, de l'évaluation individuelle et de la rémunération variable sur objectifs ;
- Un reengineering des process mettant le client au centre des processus. Cette démarche consiste à décongestionner l'agence de toutes les tâches ne nécessitant pas la présence du client et à industrialiser des processus back office pour une allocation optimale des ressources ;
- La refonte du système d'information en vue de mettre à niveau le socle Informatique, d'assurer la conformité réglementaire et de déployer une infrastructure sécurisée, moderne et performante.

IV.5 Objectifs de résultats

Les objectifs de résultat du CIH (base sociale) pour le plan 2010-2014 se déclinent comme suit :

MDH	2012 R	2013 P	2014 P
PNB	1 367	1 534	1 659
RN	447	467	502

Le PNB prévisionnel serait de 1 534 Mdh en 2013 et 1 659 Mdh en 2014 soit un TCAM de 9,1% entre 2012 et 2014.

Le résultat net prévisionnel serait de 467 Mdh en 2013 et 502 Mdh en 2014 soit un TCAM de 6,2% entre 2012 et 2014.

V. Facteurs de risque du CIH

V.1 Risque de crédit

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

- **Principes de base régissant l'activité de crédit**

L'activité de crédit au CIH s'appuie sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérés par des structures indépendantes ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

- **Surveillance et pilotage du risque de crédit**

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Engagements et risques de Crédit d'une part et la Direction des Risques, d'autre part. Ce suivi est basé notamment sur un système de limites et de reporting.

V.2 Risque opérationnel

- **Définition du Risque Opérationnel**

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

- **Organisation de la gestion des risques opérationnels**

Rôle de la Direction des Risques

Afin de répondre aux exigences de Bank AL Maghrib et de respecter les saines pratiques de gestion des risques opérationnels, le CIH a créé une entité chargée des risques opérationnels rattachée à la Direction des Risques. Le risque opérationnel est donc traité comme un risque à part entière, au même titre que le risque de crédit ou de marché.

Processus de Gestion des risques opérationnels

Afin de répondre aux objectifs stratégiques du CIH en termes de gestion des risques opérationnels, et dans le but de cerner l'ensemble du périmètre relatif à leur gestion, la Direction des Risques a défini les processus qui sont gérés au moyen d'un progiciel dédié. Les processus prévus sont les suivants :

- Collecte des incidents ;
- Collecte des Indicateurs clés des Risques ;
- Mise à jour de la cartographie des risques opérationnels ;
- Evaluation prospective des risques opérationnels ;
- Gérer les Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) ;
- Post-évaluer les DMR ;
- Calculer et allouer les fonds propres.

Le plan de continuité des activités

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action écrit, complet, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le plan de continuité d'activité est en cours de mise en place.

V.3 Risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. L'exposition du CIH aux risques de marché reste marginale comparativement avec les principaux risques de la banque ; elle représente moins de 1% du total des actifs pondérés des risques.

- **Gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité**

Le risque de taux d'intérêt se manifeste lorsqu'une évolution défavorable des taux d'intérêt dégrade la situation financière d'une banque.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour une banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Le CIH poursuit le renforcement de son dispositif de gestion des risques de taux et de liquidité en conformité avec les dispositions réglementaires, notamment les directives de Bank Al Maghrib relatives à la gestion des risques de taux et de liquidité publiées en avril 2007.

- **Evaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité**

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par le CIH se base sur le calcul des gaps de taux fixe qui sont ensuite actualisés pour calculer leur valeur actuelle nette.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM qui calcule les gaps de liquidité et les présente au Comité ALM.

- **Suivi des risques de taux et de liquidité**

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par l'entité ALM et la Direction des Risques.

VI. Faits exceptionnels et litiges

A la veille de la présente opération, le CIH ne fait l'objet d'aucun litige.

Contrôle fiscale Maroc Leasing :

Les comptes de l'ex CHAABI Leasing, après sa fusion-absorption par Maroc Leasing en septembre 2009, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices de 2006 à 2008.

Une première notification de redressement au titre de l'IS de l'exercice 2007 et de la TVA des exercices 2006 et 2007 a été reçue par Maroc Leasing. Celle relative à l'exercice 2008, également sous contrôle, n'étant pas encore parvenue à la Société.

Dans sa réponse à l'Administration, la Société a entièrement réfuté les redressements envisagés.

PARTIE IV. Présentation Générale de SOFAC

I. Présentation générale de SOFAC

I.1. Renseignement à caractère général

Dénomination sociale	SOFAC
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Téléphone	05 22 42 96 96
Télécopie	05 22 42 96 00
Site Web	www.SOFAC.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'administration
Date de constitution	1947
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	29.095 – Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	Article 3 des statuts : « La société est agréée en qualité de société de financement conformément aux dispositions du dahir portant Loi no 1-93-147 du 15 Moharram 1414 (6 Juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle. Elle est habilitée à collecter auprès du public des fonds d'un terme supérieur à deux ans. La société a pour objet d'apporter son concours financier en vue de permettre à toute personne physique ou morale d'acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers. La société pourra réaliser cet objet soit seule, soit en participation tant au Maroc qu'A l'Etranger. Elle pourra, en vue de la poursuite de son objet, effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, constituer toutes sociétés ou associations sous quelque forme que ce soit, faire tous apports en nature et toutes souscriptions dans toutes sociétés existantes ou à créer. La société pourra concevoir, mettre en œuvre et utiliser tous instruments financiers et de crédit susceptibles de permettre ou de faciliter la réalisation desdites opérations. D'une manière générale, la société pourra effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés ou simplement susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement »
Capital social au 31 Décembre 2012	141 666 400,00 dirhams
Textes législatifs applicables à SOFAC	De par sa forme juridique, SOFAC est régie par le Dahir n°1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes, modifié et complété par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n°20-05. De par son activité, SOFAC est régie notamment par le Dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux

	établissements de crédit et organismes assimilés. De par ses émissions de Titres de Créances Négociables, la société est régie par la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée par la loi n°33-06 relative à la titrisation des créances, ainsi que par l'Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 13 jourmada I 1416 (9 octobre 1995) relatif à certains titres de créances négociables consolidé (modifié par arrêtés : 692-00,1311-01,2232-02). De par sa cotation à la bourse de Casablanca, SOFAC est régie par toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ; ▪ Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004, entré en vigueur en novembre 2004, ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ; ▪ Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, la loi n°36-05 et la loi n°44-06 ; ▪ Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ; ▪ Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ Règlement général du CDVM, tel que approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ; ▪ Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.
Lieux de consultation des documents juridiques	Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, peuvent être consultés au siège social de SOFAC sis à 57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca

I.2. Renseignement sur le capital de SOFAC

Le capital social de SOFAC s'élève à 141 666 400 Dhs, divisé en 1 416 664 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 100 Dhs.

- **Historique du capital social**

Depuis la constitution de SOFAC, le capital social a enregistré les évolutions suivantes (*) :

Date	Capital Initial	Nature de l'opération	Montant de l'opération (hors prime)	Capital après l'opération
1947	-	Constitution	-	6.000.000
22/11/1973	6.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	2.000.000	8.000.000
22/11/1973	8.000.000	Augmentation de capital en numéraire	2.000.000	10.000.000
04/06/1976	10.000.000	Augmentation de capital en numéraire	5.000.000	15.000.000
15/10/1981	15.000.000	Augmentation de capital en numéraire	5.000.000	20.000.000
15/04/1987	20.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	10.000.000	30.000.000
13/06/1989	30.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	15.000.000	45.000.000
13/06/1989	45.000.000	Augmentation de capital en numéraire	5.000.000	50.000.000
16/05/1991	50.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	25.000.000	75.000.000
08/12/2003	75.000.000	Augmentation de capital en numéraire	66.666.400	141.666.400

Source : SOFAC

(*) : En dhs

La société a été constituée en 1947. En 1963, la société a changé de dénomination pour devenir SOFAC Crédit et son capital est passé sous le contrôle de l'Etat.

Plusieurs augmentations de capital ont eu lieu depuis l'introduction en bourse de SOFAC en 1973, pour porter le capital à ce jour à 141 666 400 Dhs.

La dernière opération sur le capital date de 2003. La société avait réalisé une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 666 664 actions nouvelles au prix de 150 Dhs.

- **Structure de l'actionnariat**

- a. Historique et structure de l'actionnariat**

	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010 ⁷	
Actionnaires	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CDG	580 202	40,9%	651 524	45,9%	651 524	45,9%
BARID AL MAGHRIB	495 833	35,0%	556 607	39,3%	556 607	39,3%
RCAR	67 214	4,7%	67 858	4,8%	67 858	4,8%
SCR		-	68 850	4,9%	68 850	4,9%
Flottant en bourse	273 415	19,3%	71 825	5,1%	71 825	5,1%
TOTAL	1 416 664	100,0%	1 416 664	100,0%	1 416 664	100,0%

Source : SOFAC

Depuis l'année 1999, le groupe CDG était l'actionnaire de référence de la société SOFAC

En juillet 2007, la CDG a procédé à une cession de 35% du capital de SOFAC au profit de BARID AL MAGHRIB. Cette opération a fait de BARID AL MAGHRIB un nouvel actionnaire de référence au côté du groupe CDG et a permis d'enclencher un partenariat de choix avec ce nouvel actionnaire.

Le 30 Décembre 2011, la CDG a cédé sa participation dans le capital de SOFAC au CIH.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de développement stratégique du CIH, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...). Ainsi, il a été décidé que :

- ✓ Le CIH cède ses participations dans les différents actifs hôteliers à la CDG.
- ✓ Le CIH acquiert les parts de la CDG dans le capital social des sociétés SOFAC et MAROC LEASING.

Cette stratégie a été amorcée par l'acquisition en Mars 2011 de la totalité de la participation de la CDG dans la société MAROC LEASING (34%).

A l'issue de l'opération CDG-CIH, la répartition du capital et des droits de vote de SOFAC se présente comme suit :

⁷ L'actionnariat de SOFAC n'a pas changé jusqu'au 30/12/2011,

Actionnaires	Avant l'opération (avant le 30/12/2011)		Après l'opération (après le 30/12/2011)	
	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CDG	651 524	45,9%	-	-
CIH	3 138	0.2%	654 662	46,2 %
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,3%	556 607	39,3%
RCAR	67 858	4,8%	67 858	4,8%
SCR	68 850	4,9%	68 850	4,9%
Flottant en bourse	68 687	4,9%	68 687	4,9%
TOTAL	1 416 664	100,0%	1 416 664	100,0%

Source : SOFAC

Suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC, le CIH a lancé une offre publique d'achat obligatoire sur les titres SOFAC, conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière d'offres publiques sur le marché boursier.

Cette OPA obligatoire a fait l'objet d'une note d'information visée par le CDVM le 17/02/2012 sous la référence VI/EM/005/2012.

A l'issu de cette OPA obligatoire, et au 31/12/2012, l'actionnariat de SOFAC se présente comme suit :

Actionnaires	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH	847 731	59,8%
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,3%
Flottant en bourse	12 326	0.9%
TOTAL	1 416 664	100,0%

Source : SOFAC

En vue de la radiation de SOFAC de la Bourse de Casablanca, le CIH a initiée une Offre Publique de Retrait, sujet de la présente note d'information. A l'issue de l'OPR et dans le cas où toutes les actions SOFAC non détenues par le CIH et BARID AL MAGHRIB étaient apportées en réponse à l'OPR, la répartition de l'actionnariat de la Société serait la suivante :

Actionnaires	Avant OPR		Après OPR*	
	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH	847 731	59,8%	860 057	60,7%
BARID AL MAGHRIB	556 607	39,3%	556 607	39,3%
Flottant en bourse	12 326	0.9%	-	-
TOTAL	1 416 664	100,0%	1 416 664	100,0%

Source : CIH

* sous réserve de l'apport de tous les titres constituant le flottant en bourse

b. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Depuis le 30/12/2011, les actionnaires de référence de SOFAC sont le CIH et BARID AL MAGHRIB.

• BARID AL MAGHRIB

Dénomination sociale	BARID AL MAGHRIB
Siège social	Avenue Moulay Ismail, Hassan 10000 RABAT
Forme juridique	Société anonyme
Téléphone / Fax	05 37 21 06 49 / 05 37 21 06 60
Adresse électronique	www.poste.ma
Date de constitution	1892, transformé en SA en 1998

Source : BARID AL MAGHRIB

BARID AL MAGHRIB est un établissement public, créé sous forme de société anonyme en 1892 suite à l'entrée en vigueur de loi 24-96 et la séparation des secteurs Poste et Télécommunications ainsi que la loi 79-99 venue modifier et compléter la loi 24-96.

Les principales missions de Poste du Maroc sont :

- Emission de timbre-poste et affranchissements;
- Courrier national et international;
- Collecte de l'épargne à travers la CEN (Caisse d'Epargne Nationale);
- Emission de mandats-poste (national & international);
- Gestion du service des comptes courants des chèques postaux (CCP).
- Services Ouverts à la concurrence

Au 31 décembre 2010, les indicateurs financiers de BARID AL MAGHRIB se présentent comme suit :

Chiffre d'Affaires	1,4 Milliards de Dirhams
Résultat net	369 Millions de Dirhams

Source : Revue de presse suite à la tenue du Conseil d'Administration du BARID AL MAGHRIB en Mai 2011

- **Pacte d'actionnaires**

A fin décembre 2011, le CIH détient 654 662 actions représentant 46,21% du capital et droits de vote de SOFAC. A noter que à la date d'établissement de la présente note d'information, aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre le CIH et BARID AL MAGHRIB.

BARID AL MAGHRIB est le deuxième actionnaire de référence de SOFAC avec 556 607 actions représentant 39,29% du capital et droits de vote de la société.

- **Déclaration de franchissement de seuil**

De par sa cotation en bourse, SOFAC est soumise aux dispositions des articles 68 ter et 68 quater, présentés ci-après, du Dahir portant Loi n°1-93-211 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les Lois n°34-96, 29-00 et 52-01.

Article 68 ter :

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique Des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre dans les mêmes délais le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Article 68 quater :

Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Les porteurs d'actions SOFAC, concernés par les franchissements de seuil, doivent informer également dans les mêmes délais le CDVM des objectifs qu'ils ont l'intention de poursuivre au cours des 12 mois qui suivent lesdits franchissements.

- **Restriction en matière de négociabilité**

Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions de la Société conformément au Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca et à la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

- **Nantissement d'actions :**

A la veille de la présente opération, les actions SOFAC appartenant au CIH et BARID AL MAGHRIB ne font l'objet d'aucun nantissement.

- **Nantissement d'actifs :**

A la veille de la présente opération, les actifs de SOFAC ne font l'objet d'aucun nantissement.

- **Politique de distribution de dividendes**

Dispositions statutaires

L'article 38 des statuts de SOFAC prévoit ce qui suit :

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde, augmenté des cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable, sur lequel est attribué le premier dividende.

L'Assemblée Générale a ensuite la faculté de prélever les sommes qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires, pour attribuer tout superdividende ou les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial en vue d'être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs, jusqu'à extinction.

Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

KDH	2009 (n)	2010 (n)	2011 (n)
Résultat Net (A)	-11 496	-82 958	11 038
Dividendes de n distribués en n+1 (B)	-	-	-
Taux de distribution (B) / (A)	NA	NA	NA
Nombre d'actions	1 416 664	1 416 664	1 416 664
Dividende par action (en dhs)	NA	NA	NA

Source : SOFAC

Aux titres des exercices 2009, 2010 et 2011, SOFAC n'a pas distribué de dividendes.

I.3. Marché des titres de SOFAC

- Actions**

Les actions SOFAC sont cotées sur la bourse de Casablanca depuis 1973.

Libellé	SOFAC
Ticker	SOF
Code Valeur	5500
Code ISIN	MA0000010522
Compartiment	2ème compartiment
Mode de cotation	Continu

Source : bourse de Casablanca

- Evolution du cours SOFAC**

Le tableau ci-dessous montre les différents indicateurs boursiers de SOFAC sur la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2012 :

Cours le plus haut (en DH)	347	Coefficient de liquidité ⁶	0,8%
Cours le plus bas (en DH)	157	VLT	39,7%
Cours moyen pondéré (en DH)	265		

Source : bourse de Casablanca



- Obligations**

SOFAC n'a procédé à aucune émission d'obligations sur le marché.

- Bons de société de financement**

Depuis 2004, SOFAC a procédé à 8 émissions de BSF dans le cadre d'un ancien programme qui était plafonné à 1 000 Mdh.

⁶ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 30/06/2012

Montant émis (en Kdh)	Date de jouissance	Maturité	Taux	Date de remboursement
14 000	26/03/2004	4 ans	5,55 %	26/03/2008
55 000	26/03/2004	5 ans	6,03 %	26/03/2009
100 000	21/09/2005	3 ans	4,49 %	21/09/2008
36 000	22/09/2005	3 ans	4,49 %	22/09/2008
24 000	22/09/2005	4 ans	4,74 %	22/09/2008
15 000	21/10/2005	4 ans	4,80 %	21/10/2009

Source : SOFAC

En juin 2012, SOFAC a lancé un nouveau programme pour un plafond de 1 000 Mdh :

Montant émis (en Kdh)	Date de jouissance	Maturité	Taux	Date de remboursement
228.000	20/06/2012	2 ans	4.28%	20/06/2014
62.000	20/06/2012	5 ans	4.72%	20/06/2017
265 000	29/11/2012	2 ans	4,95%	29/11/2014

Source : SOFAC

- **Notation**

SOFAC ne fait l'objet d'aucune notation

I.4. Organes d'administration de SOFAC

- **Dispositions statutaires**

Les statuts de la société stipulent les principales dispositions ci-après, relatives aux organes d'administration de la société :

a. Composition

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, la société est administrée par un conseil composé de 3 à 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner le représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente : Si celle-ci révoque son représentant, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation de cette disposition est nulle. Toutefois, cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeur Général, ni salarié de la société exerçant des fonctions de direction, doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

En outre, le nombre des administrateurs liés à la société par contrats de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

b. Durée de fonction des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années au plus, comme stipulé dans l'article 16 des statuts de la société SOFAC.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue dans l'année qui suit.

Les administrateurs sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire, même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

c. Pouvoirs du Conseil

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers sache que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffit à constituer cette preuve.

Toute cession par la société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé doit faire l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration.

d. Réunion et délibérations

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, le conseil d'administration se réunit au siège social ou dans tout autre endroit indiqué dans la convocation, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Sans préjudice des dispositions légales, la convocation émane du Président qui en fixe l'ordre du jour. En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de sa part, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes. En outre, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peuvent demander au président de convoquer le conseil d'administration s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Pour la validité d'une délibération, il faut la présence de la moitié au moins des administrateurs en exercice. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité de ses membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux couchés ou enliassés dans un registre spécial coté, paraphé et tenu conformément aux dispositions légales.

Les procès-verbaux sont dressés par le Secrétaire et signés par le Président de séance et par un administrateur au moins. En cas d'empêchement du Président de séance, ils sont signés par deux administrateurs au moins.

I.5. Composition

Au 31 décembre 2012, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

Membres	Fonctions au sein du CA	Date de nomination /renouvellement	Date d'expiration du mandat
Monsieur Ahmed RAHHOU Président Directeur Général - CIH	Président	22/05/2009	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2014
Monsieur Lotfi SEKKAT Directeur Général Délégué - CIH Représentant CIH	Administrateur	Cooptation du CA du 05/01/2012*	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2015
Monsieur Ahmed Amin BEN DJELLOUN TOUMI Directeur Général - BARID AL MAGHRIB	Administrateur	24/05/2010	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2015
Monsieur Redouane NAJM-EDDINE Président du Directoire -BARID BANK	Administrateur	22/05/2009	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2014
Monsieur Mhamed MOUSSAOUI Membre du Directoire et Directeur Pôle Support - BARID AL MAGHRIB	Administrateur	Cooptation du CA du 30/11/2012	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2016
Monsieur Younes ZOUBIR Directeur du pôle Finance du CIH	Administrateur	Cooptation du CA du 05/01/2012*	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2015
Monsieur Mourad MIMOUNI Directeur du pôle Recouvrement du CIH	Administrateur	Cooptation du CA du 05/01/2012*	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2014
Monsieur Larbi BELARBI Président Directeur Général de la SOMACA	Administrateur	22/02/2012*	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Source : SOFAC

*ratifiée par l'AGO du 29/05/2012

M.RAHHOU a été nommé administrateur de SOFAC par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2009. Il a ensuite été désigné comme président du Conseil d'Administration en date du 05/01/2012, à l'issu de la prise de contrôle de SOFAC par le CIH.

En plus de son mandat de PDG du CIH et de SOFAC, M. Ahmed RAHHOU est aussi administrateur des entités suivantes:

- CIMR;
- LAIT PLUS;
- CMB Plastique;
- MAROC LEASING ;
- L'agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) ;
- Royal Air Maroc.

I.6.Assemblées générales

Selon l'article 24 des statuts de SOFAC, les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées ordinaires, extraordinaires ou spéciales, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

- **Convocation – Article 25**

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être convoquées en cas d'urgence par :

- Les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Les liquidateurs ;
- Les actionnaires majoritaires en capital ou endroits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans les avis de convocation. A noter que les convocations doivent être faites au moins 30 jours francs avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

- **Ordre du jour – Article 26**

L'ordre du jour des Assemblées figure sur les avis et les lettres de convocation, il est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital ont la faculté de requérir, dans les conditions déterminées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, néanmoins, elle peut en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs Administrateurs et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour d'une Assemblée ne peut être modifié sur deuxième convocation.

- **Accès aux assemblées – Article 27**

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée.

- **Bureau de l'Assemblée – Article 29**

L'Assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration et, à défaut par l'Administrateur délégué par le Conseil pour le remplacer.

Les fonctions de Scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions.

Les membres du Bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité et, enfin, de veiller à l'établissement du procès-verbal.

- **Quorum – Vote – Nombre de voix – Article 30**

Dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social e, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Si des actions sont soumises à usufruit, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales Extraordinaires.

Le vote a lieu, et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le Bureau de l'Assemblée.

Toutefois, le scrutin peut être réclamé soit :

- Par le Conseil d'Administration ;

- Par les actionnaires représentant au moins le quart du capital, à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite au Conseil d'Administration ou à l'Autorité convocatrice deux jours francs au moins avant la réunion V.

- **Procès-Verbaux – Article 31**

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial coté, paraphé et tenu conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Ces procès-verbaux sont signés par les membres du Bureau, sans que l'omission de cette formalité puisse entraîner la nullité de la délibération.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations de l'Assemblée Générale à produire en justice ou ailleurs font foi s'ils sont signés par le Président du Conseil d'Administration, l'Administrateur délégué temporairement pour suppléer le Président empêché, ou par le Directeur Général et le Secrétaire conjointement, ou, après dissolution de la Société, par un liquidateur, conformément aux stipulations de l'article 54 de la loi.

I.7. Organes de direction de SOFAC

- **Dispositions statutaires**

Les statuts de la société stipulent ce qui suit :

« La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommé par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale visées ci-dessus. Ce choix sera porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fera l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre de commerce dans les conditions prévues par la loi ».

- **Principaux dirigeants⁸**

SOFAC a opté pour une séparation entre la Présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Dirigeant	Fonction dans la société	Année de nomination
M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial et Marketing	2012 - 2009
M. Marwane DOUYEB	Directeur Finance et Ressources	2010
M. Younes HOUMAM	Directeur Support	2010
M. Badreddine EL HAFED	Directeur Recouvrement et Affaires Juridiques	2012
M. Chakib EL MEZOUARI	Directeur Audit Interne	2012

Source : SOFAC

⁸ Cf. page partie « V. Organisation de SOFAC » pour l'organigramme fonctionnel.

Hicham KARZAZI

Directeur Général - 41 ans : Titulaire d'un Bachelor of Science en Computer Information Systems option Software Engineering, de Strayer University – Washington D.C, ainsi que du Master's of Business Administration option Finance de l'Université Al Akhawayne à Ifrane.

M. KARZAZI a entamé sa carrière professionnelle en 1993 au CIH entant que Chef de Projet Automatisation du suivi du portefeuille des prêts hôteliers puis en tant que Chef du Département Titrisation. En 2001, il sera nommé Directeur Général de Maghreb Titrisation, poste qu'il occupe jusqu'à janvier 2010, date de sa nomination en tant que Directeur Général de SOFAC.

Khalid DBICH

Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial et Marketing - 37 ans : Ingénieur d'Etat, diplômé de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et détenteur d'un mastère Nouvelles Technologies de l'Information de CIITCOM, France Télécom - Paris.

Avant de rejoindre SOFAC en 2004, M. DBICH a occupé des postes de responsabilité à ADOPIA SA et à CENT Networks France. Depuis Septembre 2009, Il occupe le poste de Directeur Commercial et Marketing.

Marwane DOUYEB

Directeur Administratif et Financier - 33 ans : Titulaire d'un Bachelor of business administration de l'UCAC (Canada) et d'un mastère « Auditing, management control et informations systems » de l'ESC Lille.

Avant de rejoindre SOFAC, M. DOUYEB a occupé des postes de responsabilité à Honeywell SA Paris, Maroc Telecom et le Groupe CMCP. De 2007 à 2010, M. DOUYEB a occupé le poste de Responsable Contrôle de Gestion à SOFAC avant sa nomination en Février 2010 en tant que Directeur Finance et Ressources

Younes HOMAM

Directeur Support - 35 ans : Titulaire d'un Diplôme en Gestion et Commerce International, option Marketing et Communication de l'ESGCI-Paris et d'un DESS en Management Financier et Logistique Informatique - ESG Casablanca.

Après une expérience à WAFASALAF en tant que Responsable de la Direction Organisation et Planification, M. Younes HOMAM a intégré SOFAC en 2008 en tant que responsable de l'entité Organisation avant d'être nommé en février 2010 en tant que Directeur Support.

Badreddine EI HAFED

Directeur Recouvrement et Contentieux - 34 ans : Lauréat de l'institut des Hautes Etudes de Management de Rabat option finance, M. El Hafed est aussi titulaire d'un DESS création et Redressement d'Entreprise ainsi qu'un DESS Audit Comptable Juridique et Fiscal de l'Université d'Auvergne à Clermont-Ferrand ainsi de la même université.

Après une expérience en tant que Chef de Mission au sein de la Direction Générale de la SGMB, M. El Haffed rejoint SOFAC en mai 2011 en tant que Responsable Audit Interne. Il occupe le poste de Directeur Recouvrement et Affaires Juridiques depuis Mai 2012.

Chakib EL MEZOUARI

Directeur Audit Interne – 35 ans : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs.

Après une première expérience au sein de l'Office Nationale de l'Electricité (ONE) en tant que Chef de Projet, M. El Mezouari rejoint la Direction Générale des Impôts en 2004 au poste de Vérificateur Fiscal, puis par la suite le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au sein de la Direction de Pilotage des Projets Structurants.

M. El Mezouari rejoint SOFAC en juin 2010 en tant que Responsable Gestion des Risques et Contrôle Permanent rattaché directement à la Direction Générale pour une durée de deux ans. Il occupe le poste de Directeur Audit Interne et siège au Comité de Direction depuis avril 2012.

II. Gouvernement d'entreprise

II.1 Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de l'exercice 2011, SOFAC n'a pas alloué de jetons présence aux membres de son conseil d'administration.

II.2 Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

Au titre de l'exercice 2011, le montant brut global des rémunérations attribuées aux principaux dirigeants de SOFAC s'élève à 3 737 KDH.

II.3 Prêts accordés ou constitués en faveur des organes d'Administration ou de direction

A fin 2011, le montant global des prêts accordés par SOFAC à ses principaux dirigeants s'élève à 355 KDH.

A ce jour, SOFAC n'a accordé aucun prêt aux membres de son conseil d'administration.

II.4 Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe aucun schéma d'intéressement et de participation du personnel au capital de la société.

II.5 Comités mis en place par SOFAC

- **Comité de direction**

Le Comité de direction est une émanation de la Direction Générale. Il s'agit d'un organe décisionnel à responsabilité et fonctionnement collégiaux.

Le Comité de Direction joue un rôle important dans la supervision et la gestion de la Société. Il assure la direction effective de la société et en pilote les différentes activités.

Les membres du comité sont :

- Directeur Général ;
- Directeur Commercial et Marketing ;
- Directeur Recouvrement et Contentieux ;

- Directeur Finance et Ressources ;
- Directeur Support ;
- Directeur Auditeur Interne ;
- Contrôleur Interne.

Les membres du Comité de Direction sont désignés par le Président du comité. Les missions du Comité de Direction sont les suivantes :

- Suivi et débat sur l'activité des différentes Directions et Entités ;
- Suivi des actions réalisées par les différentes Directions et Entités ;
- Suivi de l'état d'avancement du plan projets ;
- Prise de décision sur les différents thèmes débattus ;
- Analyse, définition et proposition de la stratégie générale de la Société;
- Elaboration, préparation et présentation de propositions au Conseil d'Administration;
- Mise en œuvre des décisions et stratégie du Conseil d'Administration.

Le Comité de Direction se réunit chaque jeudi de la semaine à 9h00 du matin. Il peut être planifié à tout autre moment par le Président.

- **Comité d'audit**

Conformément à la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghreb n° 40/G/2007 du 2 août 2007 relative au contrôle interne, le comité d'audit est chargé d'assister le conseil d'administration pour porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et pour proposer des actions complémentaires à ce titre.

Le comité d'audit relève directement du conseil d'administration de SOFAC qui en détermine les modalités de fonctionnement et auquel il rend compte. Son rôle ne peut en aucun se substituer à celui de l'audit interne.

Le comité d'audit est composé de :

- Monsieur Younès Zoubir, Président du comité d'audit ;
- Monsieur Mhamed Moussaoui, membre du comité d'audit ;
- Monsieur Mourad Mimouni, membre du comité d'audit.

Le comité d'audit a pour attributions d'examiner les quatre dispositifs du système de contrôle interne. Dans le cadre de ces attributions, le comité d'audit élabore un rapport de ses travaux pour le présenter au conseil d'administration :

- Sur le plan du dispositif de vérification des opérations et des procédures internes ;
- Sur le plan des dispositifs de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- Sur le plan du dispositif de contrôle de la comptabilité ;
- Sur le plan du dispositif de reporting sur le système du contrôle interne.

Le comité d'audit se réunit au moins une (1) fois par trimestre.

- **Comité d'octroi**

Le Comité d'Octroi a pour mission principale de :

- Apprécier le risque des dossiers relevant du pouvoir du Comité ;
- Statuer sur les demandes de crédits relevant du pouvoir du Comité ;
- Etablir un état de Reporting pour le suivi des dossiers traités en Comité ;
- Informer l'Audit Interne du sort des dossiers traités en Comité.

Le Comité d'Octroi se compose de représentant de la Direction Commerciale et de l'entité gestion du risque crédit.

Les membres du Comité d'Octroi peuvent se réunir tous les jours suivant le flux des demandes reçues qui nécessitent l'arbitrage du Comité.

Le Comité d'Octroi est tenu de communiquer à l'Audit interne et au contrôle interne de manière hebdomadaire un état de Reporting qui reprend la décision système, le commentaire du gestionnaire ainsi que toutes les informations utilisées pour la prise de décision finale.

- **Comité ALM**

Le comité ALM vise à piloter l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard des risques pris par l'établissement.

L'ALM a pour vocation :

- De gérer la politique d'immunisation contre les risques liés à l'écoulement de l'actif et du passif ;
- D'assurer un adossement optimal des emplois et des ressources (équilibre financier) ;
- Fixer la politique de refinancement (caractéristiques, timing, diversification des sources de financement).

La présidence du Comité ALM est assurée par le Directeur Général. La fonction de secrétariat du Comité est prise en charge par la fonction Trésorerie & ALM (ordre du jour, compte-rendu, dossiers de présentation).

Le comité ALM est composé de membres permanents et de membres non permanents, consultés ponctuellement en fonction de l'ordre du jour du Comité.

Les membres permanents du Comité ALM SOFAC sont :

- Le Directeur Finances & Ressources ;
- Le Responsable Trésorerie & ALM ;
- Le Responsable Risques Crédit ;
- Le Responsable du Contrôle Permanent.

Le Comité ALM se réunit une fois par trimestre, en fin de mois, suite aux dates d'arrêtés comptables.

A titre indicatif, le calendrier de réunion du Comité ALM est le suivant :

- Comité du 1er trimestre : fin février
- Comité du 2ème trimestre : fin mai
- Comité du 3ème trimestre : fin août
- Comité du 4ème trimestre : fin novembre

Le Comité ALM s'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion définie. Il effectue à ce titre, de façon non limitative :

- Une revue des indicateurs ALM ;
- Une prise de connaissance des faits marquants, survenus depuis le dernier Comité ;
- Une révision des hypothèses retenues en début d'année, le cas échéant ;
- Une proposition de couverture des impasses ;
- Une veille réglementaire.

- **Comité stratégique**

Ce comité est présidé par M. Redouane Najm-Eddine et comprenant trois autres membres : M. Lotfi Sekkat, M. Younès Zoubir et M. Mhamed Moussaoui.

La mission du comité stratégique consiste à approfondir la réflexion stratégique de la société dans ses différents métiers notamment par :

- L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ;
- L'examen du budget annuel ;
- L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ;
- Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ;
- Le suivi de l'évolution des participations ;
- Le suivi de l'évolution des stratégies par métier.

Le comité stratégique se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président notifiée au moins quinze jours avant la tenue de la réunion.

Le comité stratégique présente un compte rendu de ses travaux et des propositions ou remarques émises par ses membres au cours de la réunion du comité stratégique, lors de chaque réunion du conseil d'administration suivant l'une de ses réunions.

- **Comité de rémunération et de sélection**

Ce comité est composé de deux membres : M. Ahmed RAHHOU ainsi que M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour une année prenant fin à l'issue de la réunion de conseil d'administration convoquant l'assemblée générale ordinaire.

La mission du comité de rémunération et de sélection est la suivante :

- La rémunération des directeurs de pôle ou des directeurs généraux adjoints de la société, ainsi que toute révision de leur rémunération (telle que notamment avantage en nature, augmentation, prime et part variable).
- L'assistance dans le cadre de la sélection des directeurs de pôle ou Directeurs Généraux Adjoints de la société.

Le comité de rémunération et de sélection se réunit à la demande conjointe des parties et au moins une fois par an, sur convocation de son président notifiée au moins quinze jours avant la tenue de la réunion.

PARTIE V. Activité de SOFAC

I. Historique de SOFAC

1947	Création de la société, sous le nom de Sovac Maroc avec pour vocation de soutenir l'industrialisation du pays, notamment dans le domaine de l'automobile.
1963	La société a changé de dénomination pour devenir SOFAC Crédit et son capital est passé sous le contrôle de l'Etat.
1973	Privatisation et introduction à la Bourse de Casablanca de SOFAC Crédit.
1994	La société a continué sa mutation en opérateur financier majeur du secteur privé. L'actionnariat de SOFAC Crédit se répartissait entre la CDG, la BMCE, la CNIA et la SOMACA.
1998	Première émission de BSF pour un montant de 300 MDH.
2002	Lancement du leasing pour les particuliers (LOA).
2003	• Prise de contrôle de SOFAC Crédit par la CDG. Celle-ci a été suivie par une augmentation de capital de 100 millions de Dhs qui a permis à la CDG d'atteindre 67% du capital ; • Mise en place d'une nouvelle équipe managériale ; • Lancement d'un plan de départ volontaire ; • Lancement du Plan d'Actions 2003-2005 ;
2004	Acquisition d'un bâtiment devant abriter le nouveau siège social de la société.
2005	• La participation de la CDG dans le capital de SOFAC passe à 75% suite au rachat des 8% du capital détenu par la CNIA ; • Mise en production du système d'information comptable.
2006	Mise en production du système d'information métier.
2007	• Inauguration du nouveau siège social de SOFAC qui offre un nouvel espace de travail plus agréable respectant les standards les plus exigeants et un espace d'accueil de qualité aux clients ; • Adoption d'une nouvelle raison sociale : passage de « SOFAC Crédit » à « SOFAC » ; • Adoption d'une nouvelle identité visuelle de SOFAC ; • Cession de 35% du capital de SOFAC consentie par la CDG à BARID AL MAGHRIB ; • Mise en place d'un partenariat avec BARID AL MAGHRIB ; • Adoption d'un nouvel organigramme.

2008	• Elargissement des gammes produites de SOFAC par le lancement du financement alternatif à l'occasion du salon de l'automobile ; • Cession de l'ancien siège de SOFAC ; • Opération d'assainissement du portefeuille correspondant ; • Développement du partenariat avec le réseau BARID AL MAGHRIB : accroissement du nombre d'agences déployées.
2009	• Ouverture de l'agence de Rabat ; • Développement du partenariat commercial avec BARID AL MAGHRIB : validation du partage des valeurs entre les deux parties ; • Partenariats avec des distributeurs (équipements électroménagers, grande distribution...).
2010	• Ouverture d'une agence propre à Marrakech et acquisition d'un local commercial à Fès. • Lancement du partenariat commercial avec le CIH concernant le financement prêt personnel ; • Elaboration du Plan Stratégique 2010-2015 • Mise en place d'un partenariat avec le CIH ; • Mise en place d'un nouvel organigramme.
2011	• Acquisition par le CIH de 45,99 % du capital et droits de vote de SOFAC. • Ouverture de 3 nouvelles agences : Fès, Casablanca Oulfa et Agadir.
2012	• Ouverture de 2 nouvelles agences : Agadir et Tanger. • Lancement du produit LOA pour les sociétés.

II. Appartenance de la Société à un Groupe

Depuis le 20 avril 2012, la société SOFAC est contrôlée par le CIH à hauteur de 59,84%. Une présentation du Crédit Immobilier et Hôtelier est présente dans la partie « *Présentation de l'initiateur* ».

II.1 Filiales de SOFAC

SOFAC n'a pas de filiales autres que le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR.

Créée en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

SARL au capital social de 100 000 Dirhams et filiale à 100% de SOFAC. Elle doit sa création à la volonté de celle-ci de présenter des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

SOFASSUR permet à SOFAC de développer l'activité crédit assurance et d'intervenir pour la commercialisation des produits dommages et vie avec une gestion efficace et personnalisée de tout type de contrat d'assurance y compris le portefeuille SOFAC.

Les objectifs de la création de SOFASSUR sont les suivants :

- Proposer des produits phares d'assurance qui permettent de vendre davantage de crédits automobiles.
- Une meilleure gestion des sinistres vies et non vie.
- Améliorer l'amortissement des charges fixes, profitant des synergies offertes par la distribution des deux produits.
- Réduire, pendant toute la durée du crédit, le risque lié à la couverture des véhicules, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

II.2 Flux financiers entre la société et le Groupe CDG

Dividendes versés par SOFAC à la CDG

En KDH	2009	2010	2011
Résultat (année n-1)	52 703	-11 495	-82 958
Dividende par action	18	0	0
Dividendes versés à la CDG (année n)	10 445	0	0

Source : SOFAC

Contrat de Crédit-Bail conclu entre SOFAC et Maroc Leasing

En Octobre 2007, SOFAC a contracté auprès de Maroc Leasing un leasing immobilier relatif à une agence en propre qui s'étale sur une durée de 15 ans.

Le montant de la redevance annuelle réglée par SOFAC au titre de ce contrat s'élève à 902 Kdh.

II.3 Flux financiers entre la Société et BARID AL MAGHRIB

Dividendes versés par SOFAC à BARID AL MAGHRIB

En KDH	2009	2010	2011
Résultat (année n-1)	52 703	-11 495	-82 958
Dividende par action	18	0	0
Dividendes versés à la BARID AL MAGHRIB (année n)	8 925	0	0

Source : SOFAC

Convention de partenariat conclue avec BARID AL MAGHRIB

Cette convention entre BARID AL MAGHRIB et SOFAC a pris effet en septembre 2007.

Elle a pour objet, la conception, la distribution, la gestion et la promotion, en commun, des produits de crédit à la consommation proposés par les agences de BARID AL MAGHRIB et financés par SOFAC, avec transmission continue et réciproque de savoir-faire et assistance technique et commerciale.

Le montant des commissions provisionnées (constatées en dettes et non décaissé) au 31 décembre 2011 s'élève à 6 865 Kdh hors TVA. Ce montant correspond aux commissions des exercices 2008, 2009 et 2011.

III. Secteur d'activité

III.1 Environnement légal et réglementaire

- **Présentation**

Les sociétés de crédit à la consommation sont régies par les dispositions du Dahir n°1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relatives aux établissements de Crédit et organismes assimilés.

Selon l'article premier de ladite loi, sont considérés comme établissements de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soient le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- La réception des fonds du public ;
- Les opérations de crédit ;
- La mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les établissements de crédit comprennent deux catégories, les banques et les sociétés de financement, pouvant être classées par Bank Al-Maghrib en sous-catégories, en fonction notamment des opérations qu'elles sont autorisées à effectuer et de leur taille.

- **Agrément et conditions d'exercice :**

Les établissements de crédit (Banques et sociétés de financement) doivent, avant d'exercer leur activité au Maroc, avoir été préalablement agréés par le gouverneur de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des établissements de crédit.

Préalablement à cet agrément, Bank Al-Maghrib s'assure notamment de l'adéquation des moyens humains, techniques et financiers de la personne morale postulante, de l'expérience professionnelle, de l'honorabilité des fondateurs, des apporteurs du capital, des membres des organes d'administration, de direction et de gestion.

III.2 Contrôle des établissements de crédit

- **Accès au capital des établissements de crédit**

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi bancaire, toute personne détenant, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 5% du capital social ou des droits de vote d'un établissement de crédit doit déclarer à Bank Al-Maghrib et à l'établissement concerné la part du capital ou des droits de vote qu'elle détient.

Les changements qui affectent la nationalité, le contrôle d'un établissement de crédit ou la nature des opérations qu'il effectue habituellement, sont subordonnés à l'octroi d'un nouvel agrément.

L'accord de Bank Al-Maghrib est également requis lorsqu'une personne physique ou morale envisage de détenir ou de céder, directement ou indirectement, une participation dans le capital d'un établissement de crédit conférant au moins 10%, 20% ou 30% du capital social ou des droits de vote dans les assemblées générales.

- **Gestion du risque : les normes « Bâle II »**

Bank Al-Maghreb veille au suivi de l'implémentation par les établissements de crédit des recommandations de Bâle II qui reposent sur 3 piliers :

Pilier I : Exigence de fonds propres : Risque de crédit, risque opérationnel et risque marché ;

Pilier II : Surveillance de gestion des fonds propres : Ce pilier examine les principes essentiels de la surveillance prudentielle et comporte des recommandations concernant la gestion des risques ainsi que la transparence et la responsabilité prudentielle ;

Pilier III : Discipline du marché avec comme conséquences principales une uniformisation des bonnes pratiques bancaires liées à une exigence de transparence ainsi que des conséquences organisationnelles dans la mesure où les rôles et les responsabilités des acteurs (direction des risques, direction financière, direction générale, commissaires aux comptes, etc.) seront redéfinis et enfin un impact en termes d'architecture des systèmes d'information, supports opérationnels de la transparence et de la fiabilisation des données transmises.

- **Contrôle interne**

Afin de se prémunir contre les risques encourus, les Autorités Monétaires imposent aux établissements de crédit de se doter d'un système de contrôle interne. Ce système est construit sur une base définie par Bank Al-Maghreb.

Le contrôle interne a pour rôle :

- La vérification des opérations et procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des canaux de la circulation interne de la documentation et de l'information, ainsi que leur diffusion auprès de tiers.

- **Audit externe**

Comme pour tout établissement de crédit, un double contrôle externe est nécessaire aux sociétés de crédit à la consommation :

- Un contrôle légal : deux commissaires aux comptes doivent certifier leurs états financiers ;
- Un contrôle effectué par Bank Al-Maghrib sur documents et au sein des entreprises.

III.3 Règles de gestion et classification des créances

Les règles de gestion applicables, telles que fixées par Bank Al-Maghreb, se présentent comme suit :

- Un coefficient de liquidité fixé à 100% : donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;

- Un coefficient de solvabilité fixé à un minimum de 10% : défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres et, d'autre part, des éléments d'actif affectés d'un taux de pondération en fonction du degré de risque ; et
- Un coefficient maximum de division des risques de 20% : correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Les établissements de crédits (y compris les sociétés de financement) sont tenus de procéder à une classification des créances, au déclassement de leurs créances en souffrance et de les couvrir par un niveau de provisions approprié.

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

Compte tenu du degré de risque de perte, les créances en souffrance sont réparties en trois catégories :

- Les créances pré douteuses ;
- Les créances douteuses ;
- Les créances compromises.

Les créances pré douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100% (déduction faite des agios réservés et des garanties).

III.4 Association Professionnelle des Sociétés de Financement

En vertu de la nouvelle loi bancaire, les établissements de crédit agréés en tant que sociétés de financement sont tenus d'adhérer à l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement. Cette dernière étudie les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de crédit, l'introduction de nouvelles technologies, la création de services communs. Elle peut être consultée par le Ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question intéressant la profession. De même, elle peut leur soumettre des propositions dans ce domaine.

L'APSF sert d'intermédiaire pour les questions concernant la profession, entre ses membres, d'une part, et les pouvoirs publics ou tout autre organisme national ou étranger, d'autre part. Elle est habilitée à ester en justice lorsqu'elle estime que les intérêts de la profession sont en jeu et notamment lorsqu'un ou plusieurs de ses membres sont en cause.

III.5 Protection de la clientèle

• Taux Maximum des Intérêts Conventionnels « TMIC »

Les taux d'intérêt débiteurs étaient libres jusqu'à l'institution en avril 1997, en vertu d'un arrêté du Ministre des Finances (arrêté n°155-97 du 20 janvier 1997), d'un taux appelé Taux Maximum des Intérêts Conventionnels TMIC.

Ce taux appliqué en matière de prêts accordés par les établissements de crédit, ne devait pas dépasser de plus de 70% (60% depuis octobre 1999) le Taux d'Intérêt Moyen Pondéré (TIMP) pratiqué au cours du semestre précédent par ces mêmes établissements.

De par sa définition et modalité de calcul, le TMIC ne pouvait que baisser de semestre en semestre, mécaniquement. Les sociétés de financement n'ont cessé de mettre en avant les

limites du mode de calcul de ce taux, plaidant pour sa révision, sinon pour une libéralisation pure et simple de ce taux.

En septembre 2006, le TMIC a été révisé en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2250-06 du 29 septembre 2006. Cet arrêté a institué une nouvelle méthode de calcul du TMIC, consistant à le faire évoluer en fonction de la variation de la rémunération des dépôts bancaires et ce, selon une fréquence annuelle.

Les dispositions de cet arrêté stipulent que le taux effectif global appliqué en matière de prêts accordés par les établissements de crédit ne doit pas dépasser, pour la période allant du 1er octobre 2006 au 31 mars 2007, le taux d'intérêt moyen pondéré pratiqué par ces mêmes établissements sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Cet arrêté précise que le taux maximum sus visé est corrigé au 1er avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC) des établissements de crédit a été fixé à 14,19% pour la période allant du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

- **Loi sur la protection du consommateur**

La loi 31-08 sur la protection du consommateur, entrée en vigueur le 07 avril 2011, définit les mesures à prendre pour la protection des consommateurs avec comme objectif l'organisation des relations entre le producteur commerçant et le consommateur notamment en matière de prêts à la consommation et de crédits immobiliers.

Ainsi, les sociétés de crédit à la consommation sont tenues de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions sont affichées dans les agences propres ainsi que chez les correspondants et les vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

- **Le médiateur de l'APSF**

Le Médiateur de l'APSF, qui a pour mission de faciliter la recherche d'une solution négociée et amiable à un différend entre une société de financement et un client, est opérationnel depuis le mois de janvier 2010.

Il puise sa légitimité dans la loi 08-05 relative à l'arbitrage et la médiation et dans les recommandations de Bank Al-Maghreb, autorité de tutelle des sociétés de financement, qui veille sur son indépendance et préside par ailleurs un Comité national de la médiation bancaire, dont il est membre.

En 2011, le médiateur de l'APSF a traité environ 200 dossiers dont la moitié ne relève pas des compétences telles que prévues dans la charte de médiation. Cependant le médiateur a tout de même prodigué ses conseils en vue d'une solution amiable.

Il est à noter que deux tiers des dossiers concernent des cas d'endettement excessif et des demandes de rééchelonnement de la dette. Par ville, Casablanca concentre la majorité des doléances de la clientèle.

III.6 Evolution de la consommation et du crédit à la consommation

• Evolution de la consommation⁹

Durant la période 2004 – 2010, la consommation nationale et la consommation des ménages ont enregistré une progression annuelle moyenne de l'ordre de 5,9% et 6,1% respectivement.

Au titre de l'année 2010, la consommation finale nationale s'établit à MAD 571,7 milliards en hausse de 3,6% par rapport à 2009.

La consommation finale des ménages a progressé, en 2010, de 2,2% pour atteindre MAD 437,7 milliards. A noter que durant la même année, la consommation des ménages représente 76,6% de la consommation nationale. En 2011, la consommation des ménages a progressé de 7,4% pour ainsi atteindre MAD 470,1 milliards.

L'évolution de la consommation des ménages est fortement liée à des facteurs macro-économiques dont la croissance démographique, l'évolution du revenu par habitant, la diversification des habitudes de consommation et l'urbanisation de la société marocaine.

Sur la période 2011-2015, le HCP prévoit une croissance annuelle moyenne des ménages de 1,8%, pour atteindre 7,3 millions de ménages en 2015 suite à une forte progression du nombre de ménage dans le milieu urbain (+2,3% durant la même période). Cette progression importante des ménages au niveau urbain présente une réelle opportunité pour le secteur du crédit à la consommation, dans la mesure où ils représentent la première cible des sociétés de financement.

• Evolution du crédit à la consommation¹⁰ :

L'évolution du crédit à la consommation s'est confortée parallèlement au changement progressif de la structure de la consommation des ménages et de l'émergence de nouveaux modes de consommation stimulant la demande et favorisant le recours au crédit.

Parmi les facteurs ayant contribué à cette évolution :

- l'amélioration de l'environnement macroéconomique général soutenue par l'augmentation des revenus et l'amélioration du marché du travail ;
- l'ouverture du Maroc à l'international se traduisant par une diversification de produits proposés ;
- le recours massif des entreprises aux techniques de marketing et de publicité dans le but de stimuler les besoins des consommateurs ;
- l'évolution de la grande distribution et de ses effets captivants (promotions, têtes de gondoles, gratuités, tombolas, animations commerciales...).

L'évolution du crédit à la consommation a profité aussi de la hausse du coût de la vie notamment la hausse des prix à la consommation.

A fin 2011, l'encours des crédits à la consommation s'est établi à 43 Gdh contre 41,3 Gdh à fin 2010 soit une progression de 4,4% sur la période. Cette augmentation est expliquée par la hausse des prêts personnels en hausse de 1,46 Gdh par rapport à 2010.

⁹ Source : HCP

¹⁰ Source : Rapport Annuel APSF 2010 et Rapport Annuel BAM 2010 sur le control, l'activité et les résultats des établissements de crédit.

De plus, l'indice des prix à la consommation¹¹ annuel moyen a enregistré, au terme de l'année, une augmentation de 0,9%¹² par rapport à l'année 2010. La hausse a concerné aussi bien les produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 1,3% que les produits non alimentaires dont l'indice a progressé de 0,6%.

- **Evolution du profil des bénéficiaires du crédit à la consommation¹³ :**

Pour suivre l'évolution des risques liés au crédit à la consommation, Bank Al-Maghreb a réalisé, en 2010, une enquête auprès des sociétés de crédit à la consommation pour collecter les informations sur cette catégorie de crédit et appréhender le profil des personnes endettées. Cette enquête a été effectuée auprès de 12 sociétés disposant d'une part de marché de 81%.

Les données de l'enquête ont permis d'identifier le profil des bénéficiaires du crédit à la consommation selon plusieurs critères : l'âge, le revenu, la catégorie socioprofessionnelle et le lieu de résidence. Ainsi, il ressort des données communiquées par les établissements couverts par l'enquête au titre de l'exercice 2010, les données suivantes:

- L'encours moyen de crédit par dossier s'est établi à 27.700 dirhams, soit 700 dirhams de plus par rapport à 2009.
- Le taux de pénétration du crédit à la consommation, correspondant au rapport entre le nombre de dossiers de crédit et la population de l'échantillon, a baissé de 2 points à 30% pour les personnes dont l'âge est compris entre 40 et 49 ans, au profit des personnes âgées de plus de 50 ans qui a atteint 42%, contre 40% en 2009. La part revenant à la classe d'âge inférieure à 30 ans s'est maintenue à 8%.
- A l'instar de la ventilation du nombre de dossiers de crédit selon l'âge, la répartition des encours selon le même critère fait apparaître une concentration sur les personnes âgées de plus de 50 ans pour 38%.
- Selon le revenu, près de 58% des dossiers de crédit sont détenus par des personnes dont le revenu est inférieur à 4. 000 dirhams, contre 55% en 2009. Ces personnes ont concentré près de 44% de l'encours total. Pour ce qui est des clients ayant un revenu supérieur à 9.000 dirhams, leur part a décru de 4 points à 15% en termes de dossiers de crédit. Leur part en termes d'encours s'est établie à 29%.
- La ventilation du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon la catégorie socioprofessionnelle montre que la part des fonctionnaires et celle des artisans et commerçants ont baissé d'un point respectivement à 38% et 5%. Cette baisse a bénéficié aux salariés qui ont vu leur part s'élever de 2 points à 39%.
- Le taux d'endettement, correspondant au rapport entre les crédits contractés par un client et ses revenus déclarés à l'établissement prêteur, s'est établi, en moyenne, à 30%, soit 2 points de plus par rapport à l'année dernière.
- Aussi, les dossiers de crédit sont répartis géographiquement de manière inégale. Les régions de Casablanca et de Rabat ont concentré près de la moitié de ces dossiers.

¹¹ L'indice des prix à la consommation (base 100 - 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains.

¹² Source : Haut-Commissariat au Plan

¹³ Rapport Annuel APSF 2010

- **Code éthique des sociétés de financement**

En 2011, l'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) regroupant les sociétés de financement de toutes tailles participant au financement de l'économie nationale par le biais du crédit à la consommation, a mis en place un code d'éthique des métiers de financement.

L'APSF a mis en place des règles éthiques que chaque membre s'engage à respecter, s'imposant ainsi des obligations strictes envers des collaborateurs, des autorités de tutelle, des clients, etc...Ledit code présente un socle minimal pour les sociétés de financement, s'engageant à respecter les engagements déontologiques et offrant ainsi un niveau de protection de la clientèle et de l'image de la profession.

III.7 Catégories de produits

Les produits offerts par les sociétés de crédit à la consommation se présentent comme suit :

Prêt affecté : le prêt affecté est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou service.

Prêt non affecté : le prêt non affecté ou crédit direct, appelé également prêt personnel, est proposé directement par la société de crédit ou son correspondant agréé. Les sommes prêtées sont utilisées librement par l'emprunteur.

Location avec option d'achat (LOA) : C'est une formule qui permet au client de jouir du bien sans en être propriétaire, avec possibilité de l'acquérir en fin de contrat. Locataire du bien, l'utilisateur doit s'acquitter des charges y afférentes, comme s'il en était propriétaire.

Crédit renouvelable : le crédit renouvelable (ou revolving) offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts n'étant dus que sur le montant effectivement utilisé.

III.8 Réseau de distribution

La distribution des crédits à la consommation se fait principalement via :

- les agences propres appartenant à la société ;
- le réseau bancaire appartenant à la société mère ou aux sociétés du même groupe ;
- les revendeurs : ensemble de commerçants conventionnés qui procèdent au montage des dossiers de crédit ou qui servent d'intermédiaires entre les clients et les sociétés de crédit à la consommation ;
- les correspondants : entités indépendantes commercialisant les produits de crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariat ;
- la grande distribution : grandes surfaces proposant une présence directe des sociétés de crédit à la consommation sur les lieux de ventes ou à travers des cartes de crédit / fidélité.

III.9 Activité des sociétés de crédit à la consommation

Encours bruts sectoriels¹⁴

A fin décembre 2011, les concours à l'économie des sociétés de crédit-bail et des sociétés de crédit à la consommation se sont établis à 81,5 milliards de dirhams, en progression de 4,9 milliards (+6,4%) par rapport à fin décembre 2010.

Ces concours se répartissent comme suit :

- Le crédit-bail : 39,8 milliards en progression de 2,9 milliards soit +8% ;
- Le crédit à la consommation : 41,7 milliards en progression de 1,9 milliard soit +4,9%.

Evolution de l'encours brut des crédits à la consommation

Encours brut (en Mdh)	2010	2011	Var 10/ 11	2012	Var 11/12
Véhicules	12 825	13 373	4,3%	15 504	15,9%
Equipement domestique	627	518	0%	456	-11,9%
Autres	9	Na	Na	669	NA
Prêts affectés	13 461	13 891	3,2%	16 630	19,7%
<i>Quote-part</i>	<i>32,72%</i>	<i>33,30%</i>	<i>0,58 pts</i>	<i>31,27%</i>	<i>-2,03 pts</i>
<i>Prêt personnel</i>	<i>27 084</i>	<i>28 545</i>	<i>5,4%</i>	<i>27 547</i>	<i>-3,5%</i>
<i>Crédit revolving</i>	<i>600</i>	<i>539</i>	<i>-10,1%</i>	<i>434</i>	<i>-19,5%</i>
Prêts non affectés	27 684	29 084	5,1%	27 982	-3,8
<i>Quote-part</i>	<i>67,28%</i>	<i>66,70%</i>	<i>-0,58 pts</i>	<i>62,73%</i>	<i>-3,97 pts</i>
TOTAL	41 145	42 975	4,5%	44 612	3,8%

Source : Sofac

A fin 2010, l'activité du crédit à la consommation a décéléré à la faveur du durcissement des conditions d'octroi de crédit, en raison de la montée du coût du risque, conjuguée à une baisse de la demande.

Ainsi, l'encours bruts des prêts distribués par les sociétés de crédit à la consommation a progressé de 4 %, suite notamment aux évolutions suivantes :

- La progression continue du prêt personnel de 11 % passant de 24 Mrd à 27 Mrd. Le prêt personnel représente désormais 66 % de l'encours sectoriel à fin 2010.
- Le recul des autres types de crédits, principalement le crédit véhicule dont l'encours baisse de 4 % passant à 13,4 Mrd contre 12,8 Mrd à fin 2009. Le prêt véhicule représente 31 % de l'encours sectoriel à fin 2010.

¹⁴ Source : APSF – données 2011

A fin 2011, l'activité du crédit à la consommation a légèrement progressé par rapport à fin décembre 2010, suite aux évolutions suivantes :

- la légère progression du prêt personnel de 5,39% % passant à 28,5 Mrd. Le prêt personnel représente plus de 66 % de l'encours sectoriel à fin 2011.
- La progression des crédits véhicules de 4,27% passant à 13,3 Mrd. Le prêt véhicule représente plus de 32 % de l'encours sectoriel à fin 2011.

A fin 2012, l'encours brut des crédits à la consommation atteignent 44,6 Mrd contre 42,9 Mrd à fin 2011 soit une progression de 3,8%. Cette augmentation est expliquée par la nette hausse de l'encours des crédits véhicules qui atteignent 15,5 Mrd à fin 2012 contre 13,3 Mrd à fin 2011 soit une croissance de 14,06%, et ce malgré le recul des prêts non affectés de 3,8% pour s'établir à 27,9 Mrd à fin 2012 contre 29,1 Mrd une année auparavant.

Créances en souffrance des sociétés de crédit à la consommation

Production en KDH	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Encours brut	41 145	41 706	1,4%	44 612	3,8 %
Créances en souffrances	5 760	5 786	0,5%	5 640	-2,5 %
Taux de contentieux	14,0%	13,9%	-0.13pts	12,6%	- 1,27 pts
Provisions	4 435	Nd	Nd	Nd	Nd
Taux de couverture	77,0%	Nd	Nd	Nd	Nd

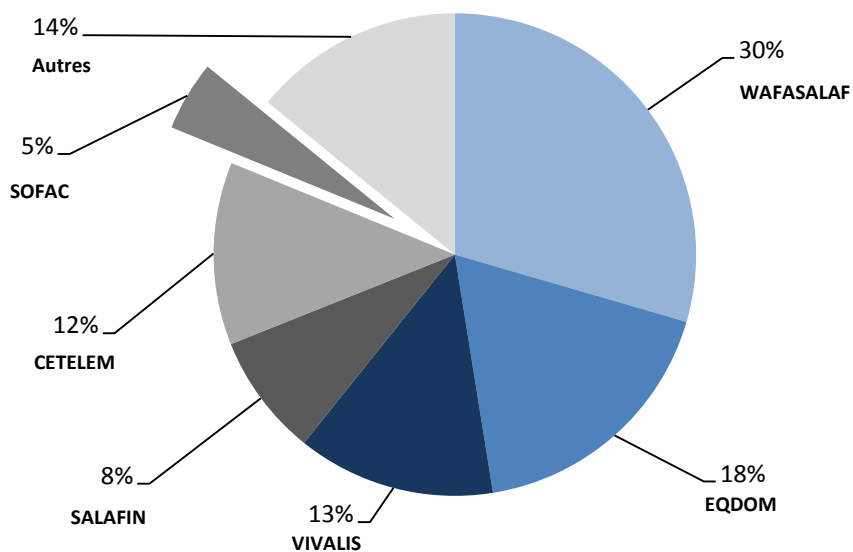
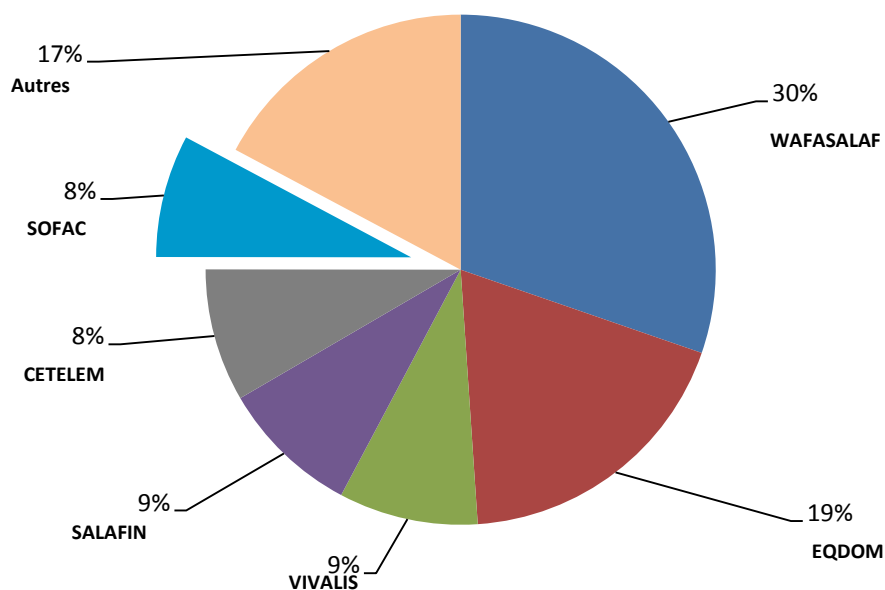
Source : Rapport annuel BAM

En 2010, les sociétés de financement, pâtissant d'une conjoncture toujours moins favorable et ont ainsi vu la qualité de leurs risques se détériorer, pour la deuxième année consécutive.

Ainsi, le taux de contentieux des sociétés de crédit à la consommation a augmenté de 12,6 % en 2009 à 14 % à fin 2010. Les créances en souffrance du secteur augmentant de 16 % de 4,9 Mdh à 5,7 Mdh.

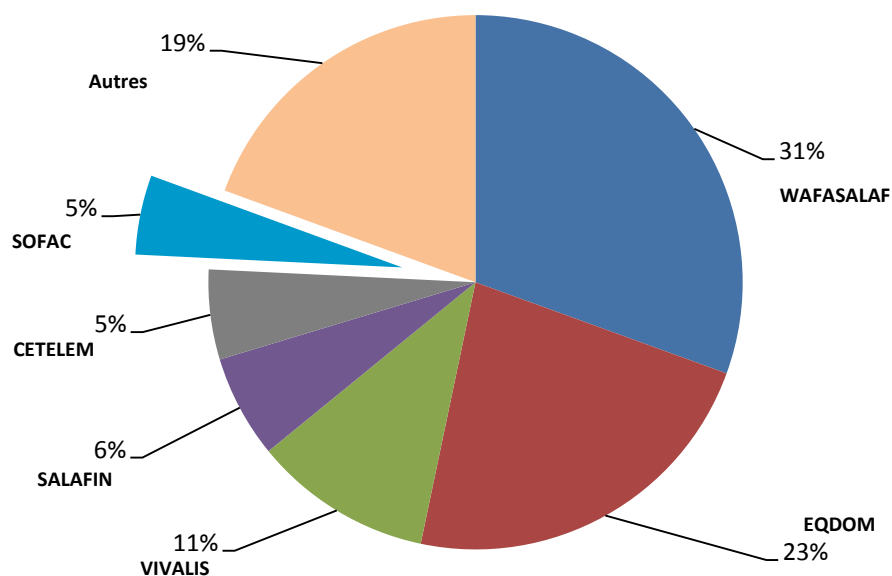
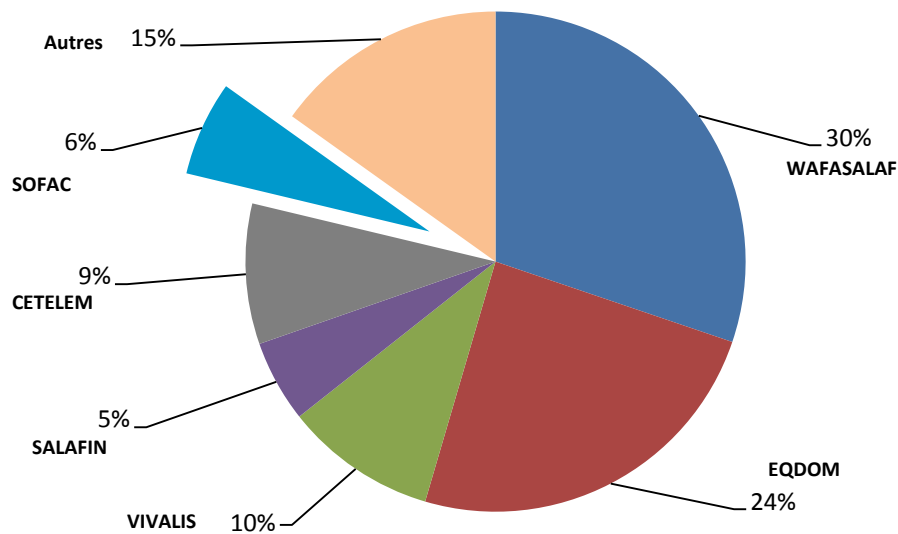
A fin 2011 les créances en souffrance des sociétés de crédit à la consommation se stabilisent par rapport à 2010 avec une faible progression de 0,45%. Le taux de contentieux quant à lui perd 0,13pts pour atteindre 13,87% à fin 2011 contre 14,00% à fin 2010.

A fin 2012 les créances en souffrance du secteur enregistre une baisse de 2,5% par rapport à 2011. Le taux de contentieux perd 1.3 pts pour atteindre 12,6% à contre 13,9% à fin 2011.

Parts de marché – Production nette**Parts de marché en terme de production nette en 2010****Parts de marché en terme de production nette en 2011**

Source : SOFAC

A fin 2010, la part de marché de SOFAC en termes de production s'établissait à 5%. A fin 2011, la part de marché SOFAC est en progression de 3 pts pour atteindre 8%.

Parts de marché – Encours**Parts de marché encours sain en 2010****Parts de marché encours sain en 2011**

Source : SOFAC

Sur l'exercice 2010, la parts de marché de SOFAC en termes d'encours sain s'établit à 5% et passe à 6% à fin 2011 soit une progression de 1 pt.

IV. Activité de SOFAC

Les activités de SOFAC sont principalement orientées vers le secteur des crédits à la consommation qui depuis quelques années est devenu la deuxième source de financement des ménages après le crédit à l'habitat.

Ainsi, SOFAC a su orienter ses opérations vers deux grands types de crédits qui sont les suivants :

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules ou bien encore d'équipements ménagers ;
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit pas lié à aucun bien spécifique.

IV.1 Produits de SOFAC

- **Les prêts affectés**

Les prêts affectés concernent principalement le prêt automobile mais peuvent aussi servir à financer les produits ménagers. Les différents produits proposés par SOFAC concernant les prêts affectés sont les suivants :

- Crédit Automobile Classique, premier produit lancé lors de la création de SOFAC permet l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion (moins de 4 ans) ;
- Crédit Automobile Leasing au Particulier, plus connu sous l'appellation « location avec option d'achat » ou encore LOA, a été lancé en 2002 au sein de SOFAC et permet au client de financer l'achat d'un véhicule neuf en ayant la possibilité de payer une valeur résiduelle au moment de procéder à l'acquisition dudit véhicule ;
- Crédit Ménager, est un produit destiné au financement d'un équipement ménager, électroménager, d'ameublement ou encore informatique.

- **Les prêts non affectés**

Les prêts non affectés ne sont liés au financement d'aucun bien spécifique et sont composés principalement des produits suivants :

- SOFAC Mouadaf, désigne un crédit personnel destiné à la clientèle fonctionnaire ;
- SOFAC Confo, destiné aux employés du secteur privé, aux professions libérales ainsi qu'aux salariés des sociétés conventionnés.
- Carte Accréditive, se base sur le principe du crédit revolving qui offre au client une réserve d'argent dont le montant diffère selon le profil de ce dernier et qui peut être utilisée dans les guichets automatiques bancaires ainsi que dans les magasins agréés.

IV.2 Clientèle de SOFAC

Les clients de SOFAC sont classés selon la nature du crédit contracté :

- Conventionnés ;
 - Fonctionnaires ;
 - Bancaires.
 - Clients prêts affectés.
- } Clients prêts non affectés

- **Clients conventionnés**

Lesdits clients conventionnés sont des clients de sociétés ayant une convention avec SOFAC. Les mensualités liées au financement sont prélevées à la source par l'employeur puis par la suite ce dernier les reverse à SOFAC.

Concernant le risque lié aux clients conventionnés, ils sont considérés comme relativement sûrs étant donné que le risque d'impayé se limite à la faillite de la société conventionnée, au licenciement / démission du salarié ou encore au non reversement par l'employeur de la mensualité prélevée.

- **Clients fonctionnaires**

Il s'agit des clients fonctionnaires civiles ou militaires (gendarme, DGSN et forces auxiliaires).

Le risque lié aux clients fonctionnaire est encore plus faible du fait que la mensualité étant prélevée à la source, le risque de licenciement ou le départ volontaire diminue encore dans ce cas précis.

- **Clients bancaires**

Les clients bancaires représentent des particuliers ou des sociétés ayant opté pour le règlement de leur mensualité par prélèvement bancaire.

En cas de contentieux avec ce type de client, le recouvrement à l'amiable est choisi en premier lieu suivi d'un recouvrement pour les cas les plus graves avec possibilité de mise en demeure et saisie des biens. Afin de limiter le risque de cette catégorie de client, SOFAC a pour politique de limiter au maximum la production avec les clients faisant partie de cette catégorie.

- **Clients prêts affectés**

Les clients concernés sont classés en deux catégories : Crédit Automobile et LOA.

Le risque lié à cette catégorie de client est modéré étant donné que lors de l'octroi d'un crédit automobile, le nantissement du véhicule se fait au profit de SOFAC. Il est à noter que le client contractant ce type de financement ne peut vendre son véhicule avant le remboursement intégral de toutes les mensualités ainsi que l'obtention de la main levée. En cas de défaut, le véhicule se voit saisi et vendu aux enchères pour remboursement de la dette.

IV.3 Production de SOFAC

La ventilation de la production de SOFAC par type se présente comme suit :

Production (en KDH)	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
<i>Clients Fonctionnaires</i>	370 739	402 809	8,7%	421 795	4,7%
<i>Clients Conventionnés</i>	62 756	102 213	62,9%	230 365	125,4%
<i>Clients Bancaires</i>	85 841	98 974	15,3%	153 407	54,9%
Prêts non affectés	519 336	603 996	16,3%	805 567	33,4%
<i>Quote-part</i>	<i>63,2%</i>	<i>46,4%</i>	<i>-16,77 pts</i>	<i>44,61%</i>	<i>-1,8 pts</i>
<i>Crédits Automobiles</i>	91 506	149 257	63,1%	285 690	91,4%
<i>L.O.A</i>	211 102	548 100	>100%	714 248	30,3%
Prêts affectés	302 608	697 356	>100%	999 938	43,4%
<i>Quote-part</i>	<i>36,8%</i>	<i>53,6%</i>	<i>+16,77 pts</i>	<i>55,4%</i>	<i>1,81 pts</i>
TOTAL	821 944	1 301 352	58,3%	1 805 505	38,7%

Source : SOFAC

A fin 2011, La production s'établit à 1 301 Mdh soit une nette progression de 58% par rapport à fin 2010 suite notamment aux évolutions suivantes :

- Les prêts affectés ont connu une augmentation de plus de 100% pour s'établir à 697 Mdh contre 303 Mdh à fin 2010, principalement suite à la progression des crédits LOA, grâce à l'agressivité commerciale et la reconquête de parts de marché d'une part et, d'autre part, à l'augmentation de la production de l'agence de Rabat et Marrakech ainsi qu'à l'ouverture de l'agence Fès
- Les prêts non affectés connaissent une croissance de 16,3% pour atteindre 604 Mdh contre 519 Mdh à fin 2010. Cette augmentation est due à la contribution de la production provenant du réseau Poste Maroc (282 Mdh) qui est en progression de 30% par rapport à 2010.

Il convient de noter que la production LOA destinée principalement à l'acquisition de véhicules a fortement baissé en 2009 (-56 %) en raison du recul du secteur automobile. En 2010 et 2011, l'activité LOA a nettement progressé suivant la reprise du secteur ainsi que les efforts consentis par SOFAC (nouvelles offres, progression de la LOA avec dépôt de garantie...).

A fin 2012, la production de SOFAC atteint 1 805 Mdh contre 1 301 Mdh à fin 2011 soit une augmentation de 38,7% sur la période. Cette croissance est principalement expliquée par :

- Le dynamisme du réseau propre et l'activité des nouvelles agences sur Tanger, Agadir et Casablanca ;
- La hausse de 33,4% des prêts non affectés qui s'établissent à 805 Mdh à fin 2012 contre 604 Mdh à fin 2011. Cette croissance s'explique par la hausse supérieure à 100% des

prêts concernant les clients conventionnés ainsi que la hausse de 4,71% des clients fonctionnaires et l'augmentation de 55% des prêts concernant les clients bancaire. Ces progressions sont liées à la hausse des crédits alloués aux salariés de grandes entreprises grâce à la signature de nombreuses conventions avec de grandes sociétés telles que ST Microélectronique ou bien encore Groupe Maroc Soir.

- Les performances de SOFAC sur les produits automobiles pendant le salon permettant ainsi la réalisation d'une très bonne performance. En effet, les crédits affectés ont connus une hausse supérieure à 43% progressant ainsi de 697 Mdh à fin juin 2011 à 1 000 Mdh à fin 2012.

IV.4 Encours de SOFAC

La ventilation de l'encours des crédits de SOFAC par type se présente comme suit :

Encours net * (en KDH)	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
<i>Clients Fonctionnaires</i>	667 480	746 675	11,9%	813 224	8,9%
<i>Clients Conventionnés</i>	84 702	139 207	64,4%	281 601	102,3%
<i>Clients Bancaires</i>	129 385	148 666	14,9%	212 699	43,1%
Prêts non affectés	881 567	1 034 548	17,4%	1 307 525	26,4%
<i>Quote-part</i>	52,8%	47,3%	-5,45pts	42,4%	-4,88pts
<i>Crédits Automobiles</i>	261 061	265 254	1,6%	399 835	50,7%
<i>L.O.A</i>	528 476	887 384	67,9%	1 375 299	55,0%
Prêts affectés	789 536	1 152 639	45,9%	1 775 134	54,0%
<i>Quote-part</i>	47,3%	52,7%	5,45pts	57,6%	4,88ps
TOTAL	1 671 103	2 187 186	30,9%	3 082 660	40,9%

*Créances sur la clientèle et Crédit-bail

Source : SOFAC

A fin 2011, l'encours de SOFAC s'établit à 2 187 Mdh contre 1 671 Mdh à fin 2010 soit une hausse de 31% sur la période, directement liée à la progression de 46% des prêts affectés.

A fin 2012, l'encours SOFAC atteint 3 083 Mdh contre 2 187 Mdh à fin 2011 soit une nette progression de 41% sur la période. Cette progression est liée à :

- L'augmentation de l'encours des prêts non affectés de 26% et qui atteignent 1 307 Mdh à fin 2012 contre 1 034 Mdh à fin 2011. Ladite augmentation est expliquée par la hausse de l'encours net sur les clients conventionnés de plus de 100% qui atteignent 282 Mdh ;
- L'augmentation de 54% de l'encours des prêts affectés qui s'établit à 1 775 Mdh à fin 2012 contre 1 153 Mdh à fin 2011. Cette dernière est expliquée par la hausse de 55% de l'encours LOA ainsi que l'augmentation de 51% de l'encours des crédits automobiles qui s'établissent respectivement à 1 375 Mdh et 400 Mdh.

IV.5 Créances en souffrance

En KDH	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Encours net	1 671 103	2 187 186	30,9%	3 082 660	40,9%
provisions	408 847	403 425	-1,3%	346 974	-14,0%
Encours brut	2 079 950	2 590 611	29,1%	3 429 394	32,4%
Créances en souffrance	447 490	426 017	-4,8%	407 639	-4,3%
Taux de contentieux	21,5%	16,4%	-5.07pts	11,9%	-4.55pts

*Créances sur la clientèle et CB

Source : SOFAC

En 2011, les créances en souffrances reculent de 4,8% pour atteindre 426 Mdh suite à la qualité de la nouvelle production ainsi que les efforts de recouvrement. Le taux de contentieux baisse pour passer à 16,44%.

A fin 2012, les créances en souffrances SOFAC enregistre une baisse à 347 Mdh contre 403 Mdh à 2011. Le taux de contentieux quant à lui perd 4,55 pts pour s'établir à 11,9% témoignant de l'amélioration de la qualité du portefeuille.

IV.6 Réseau de distribution

La distribution des produits SOFAC se fait via 4 réseaux de distribution :

- **Réseau Direct SOFAC** : réseau constitué de 7 agences propres SOFAC à fin 2012.
- **Réseau AL BARID BANK**: réseau constitué de 550 agences commercialisant les produits SOFAC en vertu de la convention de partenariat conclue avec BARID AL MAGHRIB ;
- **Réseau Agents Agrées** : réseau constitué de 46 agents agréés (agents indépendants commercialisant les produit SOFAC en contrepartie d'une commission calculée sur la base du CA mensuel réalisé)
- **Réseau CIH**: réseau constitué de 179 agences commercialisant le produit SOFAC, en contrepartie d'une commission.
- **Réseau SOPRIAM** : réseau de distribution automobile constitué de 18 succursales et concessionnaires automobiles sous la marque PEUGEOT & CITROEN, commercialisant le produit Automobile SOFAC via une convention de partenariat, en contrepartie d'une commission calculé sur la base d'un volume de production annuel des ventes de véhicules à crédit placé chez SOFAC.

Cependant, dans un souci de développer son réseau d'agence en vue de gagner des parts de marché, SOFAC a lancé une politique d'ouverture à horizon 2013 de plusieurs agences commerciales et d'agences relais à travers le royaume. Lesdites principales proposeront l'ensemble des produits SOFAC et assureront ainsi un service client décentralisé alors que les agences relais seront principalement dédiées aux prêts personnels.

Production par réseau (en KDH)	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Réseau propre	399 172	781 682	95,8%	1 182 751	51,3%
Agents agréés	201 449	226 930	12,7%	277 562	22,3%
Réseau BARID AL MAGHRIB	216 524	282 885	30,7%	272 843	-3,5%
Réseau CIH	4 800	9 855	105,3%	4 000	-59,4%
Réseau SOPRIAM	Na	Na	Na	67 470	Na
TOTAL	821 944	1 301 352	58,3%	1 804 626	38,7%

Source : SOFAC

La production de SOFAC est réalisée principalement via son réseau propre.

A fin 2011, la production du réseau propre a atteint 781 MDH soit plus de 60% de la production globale de la Société, suivie de la production à travers le réseau BARID AL MAGHRIB et les agents agréés qui représente respectivement 21,7 % et 17,4 % de la production.

La production à travers le réseau CIH représente une part faible dans la production de SOFAC, vu que le partenariat commercial entre les deux parties demeure récent (convention de partenariat conclue en mai 2010).

A fin 2012, la production liée au réseau propre enregistre une hausse supérieure à 51% pour atteindre 1 183 Mdh (65% de la production totale) contre 782 Mdh à fin 2011.

Le réseau des agents agréés enregistrent eux aussi une forte progression de 22% pour s'établir à 277Mdh (16% de la production totale).

Il est à noter l'arrivée du nouveau réseau SOPRIAM qui représente quant à lui 4% de la production totale à fin 2012 avec 67 Mdh.

Les agences de distribution propres de SOFAC sont énumérées ci-après :

Agences	Dates d'ouverture	Type d'agence
AGADIR MOUKAWAMA	2011	Principale
AGADIR HASSANII	2011	Relais
CASABLANCA SIEGE	1968	Principale
FES	2011	Principale
MARRAKECH	2010	Principale
CASABLANCA OULFA	2011	Relais
RABAT	2009	Principale
CASABLANCA ROCHES NOIRES	2012	Principale
TANGER	2012	Principale
Meknès	2012	Principale

Source : SOFAC

IV.7 Politique de recouvrement

La politique de recouvrement est initiée par la Direction Recouvrement et Affaires juridiques de SOFAC. Il s'agit d'une structure opérationnelle dont la vocation est de mettre en place les moyens nécessaires et optimaux qui permettent de réduire le risque encouru par la société et de les faire évoluer en permanence pour une meilleure efficacité.

Les principales orientations de la politique de recouvrement se résument à :

- Maximiser les taux de récupération ;
- Minimiser les pertes finales en réduisant la dotation des créances et en limitant le taux de passage en contentieux ;
- Contrôler (voire réduire) les coûts opérationnels ;
- Identifier les actions optimales (timing, approche, canal...) ;
- Garantir la tenue de la vie juridique de la société ;
- Assurer la gestion juridique des risques de l'entreprise ;
- Suivre le respect de la conformité avec la réglementation juridique.

Les montants recouverts par SOFAC sur les trois derniers exercices se présentent comme suit:

Recouvrement (KDH)	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Crédits Non Affectés	21 431	35 773	66,9%	29 737	-16,9%
<i>Fonctionnaires</i>	4 572	5 880	28,6%	3 864	-34,3%
<i>Conventions</i>	548	733	33,8%	1 444	97,0%
Bancaires	16 311	29 159	78,8%	24 429	-16,2%
Crédit Affecté	81 639	80 047	-2,0%	64 668	-19,2%
Auto classique	42 149	42 187	0,1%	37 598	-10,9%
LOA	39 481	37 851	-4,1%	27 071	-28,5%
Autres	9	10	11,1%	Na	Na
TOTAL	103 070	115 820	12,4%	94 405	-18,5%

*Source : SOFAC

IV.8 Stratégie de développement de SOFAC

Un plan stratégique pour SOFAC a été lancé en 2010. Ce plan prévoit l'extension du réseau de distribution, l'élargissement du panel produit, la consolidation des partenariats commerciaux avec Al Barid Bank et CIH et une image de marque plus présente sur le marché, avec :

- L'extension du réseau de distribution a pour objectif de diminuer la dépendance aux réseaux externes, en captant les financements automobiles difficilement commercialisables à travers ces derniers. SOFAC prévoit donc l'ouverture de 15 agences propres à horizon 2013.
- En parallèle, un assainissement du réseau de distribution des agents agréés est effectué, en adoptant une sélection plus appropriée de ces agents en fonction de leur potentiel et de leur exposition au risque.
- L'élargissement de la gamme de produit de SOFAC est en cours avec le lancement de : la LOA avec DG¹⁵, le financement des loueurs et des sociétés et le développement du produit PP¹⁶ pour les fonctionnaires et les sociétés conventionnées.
- En ce qui concerne les partenariats commerciaux, SOFAC a commencé la commercialisation des produits PP via les réseaux Al Barid Bank et CIH selon un schéma d'apporteur d'affaire¹⁷, la deuxième étape consisterait à passer à un modèle de gestion pour compte.
- En termes d'image, la marque SOFAC sera plus présente sur le marché en capitalisant sur la Plateforme de Communication « Super SOFAC » (création d'une mascotte dénommée « Super SOFAC » dans le but de promouvoir plusieurs campagnes de communication dont la campagne institutionnelle grand public sous le thème « Dites oui au crédit »).

¹⁵ LOA avec DG : Location Option d'Achat avec Dépôt de Garantie, formule de financement basée sur le principe du leasing destinée aux particuliers intégrant un dépôt de garantie inclus dans le premier apport

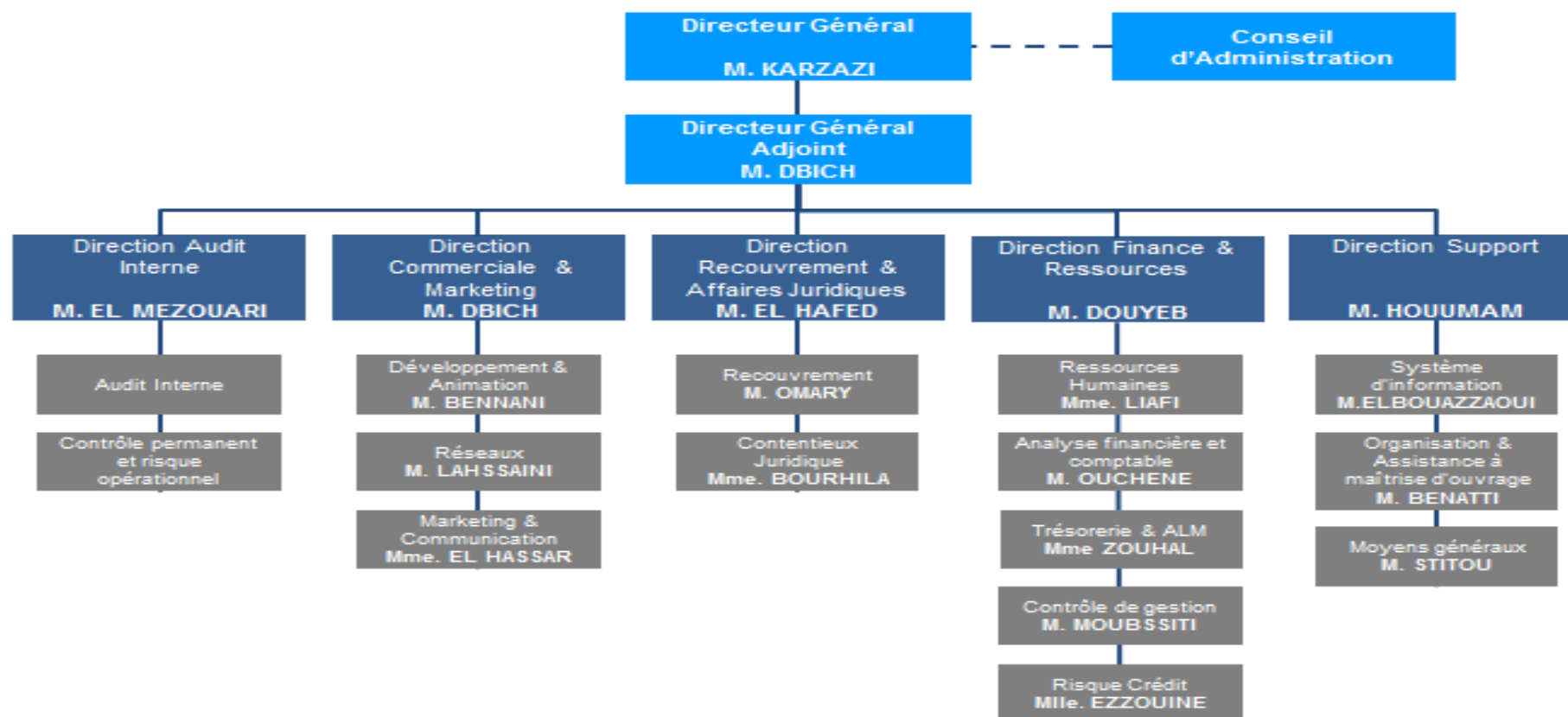
¹⁶ Produit Prêt Personnel : Tous crédit non affecté et à usage personnel dont le client « personne physique » ne décline pas l'objet et la finalité du crédit est un prêt personnel.

¹⁷ Commercialisation des produits SOFAC à travers les réseaux CIH et Barid Bank moyennant des commissions.

V. Organisation de SOFAC

V.1 Moyens humains

- Organigramme fonctionnel au 30/12/2012



Source : SOFAC

- **Fonctions des services et directions :**

Direction Recouvrement et Affaires Juridiques

La Direction Recouvrement et Affaires juridiques est une structure opérationnelle dont la vocation est de mettre en place les moyens nécessaires et optimales qui permettent de réduire le risque encouru par la société et de les faire évoluer en permanence pour une meilleure efficacité

Ses principales missions se résument à :

- Maximiser les taux de récupération ;
- Minimiser les pertes finales en réduisant la dotation des créances et en limitant le taux de passage en contentieux ;
- Contrôler (voire réduire) les coûts opérationnels ;
- Identifier les actions optimales (timing, approche, canal...) ;
- Garantir la tenue de la vie juridique de la société ;
- Assurer la gestion juridique des risques de l'entreprise ;
- Suivre le respect de la conformité avec la réglementation juridique.

Direction Commerciale & Marketing

Les principales missions de cette direction se résument à :

- Elaborer et appliquer l'ensemble de la politique commerciale de l'entreprise en coordination avec la direction générale ;
- Superviser les activités commerciales de l'entreprise pour le développement du chiffre d'affaires et l'augmentation de la productivité et le rendement des équipes ;
- Garantir la création et le lancement de nouvelles offres ainsi que la veille concurrentielle ;
- Garantir la pertinence des plans de communication externe ;
- Garantir la prospection de nouveaux partenaires commerciaux.

Direction Support

Les principales entités de cette direction sont :

Entité Organisation & maîtrise d'ouvrage

- Maintenir et mettre à jour le manuel d'organisation des métiers ;
- Mettre en place et appliquer une méthodologie de management de projets ;
- Conseil en interne et veille technologique et organisationnelle ;
- Conduite de changement ;
- Piloter l'ensemble des projets entrepris par SOFAC.

Système d'information

- Garantir un support technique et fonctionnel permanent aux utilisateurs ;
- Garantir l'intégrité et la sécurité des données ;
- Assurer l'intégrité et l'intégration du système d'information ;
- Contribuer à la définition de la stratégie de l'entreprise en matière de système d'information ;
- Veille technologique.

Moyens Généraux

- Gérer et conserver le patrimoine de SOFAC ;
- Assurer, dans les meilleures conditions de coûts, de qualité et de délai, les achats de fonctionnement de SOFAC ;
- Gérer les aspects administratifs
- Assurer l'interface avec les prestataires et le bon déroulement des services rendus.

Direction Finance et Ressources

Les principales entités de cette direction sont :

Ressources Humaines

- Mettre à la disposition de SOFAC les ressources humaines nécessaires et optimales permettant la mise en œuvre de sa stratégie à court, moyen et long terme ;
- Contribuer à l'élaboration de la politique de gestion et développement des ressources humaines et assurer sa mise en œuvre à tous les niveaux : administration, sélection, recrutement, formation, carrières.

Comptabilité et Analyse Financière

- Elaborer la stratégie financière de SOFAC en collaboration avec la Direction Générale ;
- Gérer les ressources financières et matérielles, et en contrôler l'emploi ;
- Assurer le suivi du respect du cadre législatif et réglementaire en matière financière ;
- Assurer un reporting à la Direction Générale et aux différentes Direction.

Trésorerie & ALM

- Etablir les prévisions de trésorerie et assurer leur mise à jour ;
- Gérer au quotidien la trésorerie de SOFAC ;
- Piloter la politique ALM de l'entreprise.

Contrôle de gestion

- Concevoir et animer la mise en place des tableaux de bord stratégiques et opérationnels qui répondent aux besoins de pilotage des différentes entités de la société ;
- Analyser les écarts entre les prévisions et les résultats réalisés.

Risque de crédit

- Mettre en place des outils d'aide à la décision pour l'appréciation du risque client ;
- Renforcer le dispositif de suivi du risque de crédit ;
- Etablir des études et des analyses approfondies sur le comportement client ;
- Actualiser et renforcer le manuel d'acceptation de crédit ;
- Piloter les projets relatifs à la gestion du risque de crédit ;
- Piloter la rentabilité des offres commerciales.

Risque opérationnel et Contrôle Permanent

Les principales missions de cette entité se résument à :

- La conformité du traitement des opérations par rapport aux normes et procédures internes;
- Le bon fonctionnement des processus de l'établissement, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs corporels et incorporels;
- La remontée des incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques;
- La fiabilité des informations comptables, financières et fiscales communiquées aux organes sociaux, aux administrations et aux partenaires de l'établissement.

Audit interne

Les principales missions de cette entité se résument à :

- Conduire des missions conformément au plan d'audit validé par le comité d'audit :
 - ✓ S'assurer du respect des procédures (octroi, recouvrement, paie, gestion comptable...)
 - ✓ Evaluer le dispositif de contrôle interne
- Proposer des actions d'amélioration pour la couverture des risques et l'amélioration de l'efficacité
- Rendre compte du résultat des travaux réalisés, notamment les insuffisances relevées, à la Direction générale et au comité d'audit.
- Conduire des missions spéciales relatives à des opérations de soupçon de fraudes.
- Suivre la réalisation des préconisations émises par les audits internes et externes.

- **Effectif**

A fin décembre 2012, la société SOFAC emploie 214 personnes bénéficiant d'un taux d'encadrement de 28%.

Le tableau ci-après présente la ventilation de l'effectif permanent de SOFAC par poste :

CSP	2010	2011	Var 10/2011	2012	Var 11/12
Cadres de direction	7	5	-29%	4	-20%
Cadres	40	47	18%	56	19%
Agents de maîtrise	90	114	27%	121	6%
Agents d'exécution	10	13	30%	33	153%
Total	147	179	22%	214	19%
Taux d'encadrement	32%	29%	-	28%	-

Source : SOFAC

A fin 2012, l'effectif de SOFAC est de 214 personnes, soit une progression de 19% par rapport à 2011 qui comptait 179 employés.

- **Turn-over**

Année	Personnel permanent			Taux TO ¹⁸	
	Recrutements	Départs	Effectif global	Turn-over arrivées	Turn-over départ
2009	15	6	117	13%	5%
2010	43	13	147	29%	9%
2011	53	21	179	30%	12%
2012	60	25	214	33%	13,9%

Source : SOFAC

A fin 2010, le turn-over arrivé est de 29% contre un turn-over départ de 9% pour une augmentation globale de l'effectif de 30 personnes.

A fin 2011, le turn-over arrivé est de 30% contre un turn-over départ de 12% pour une augmentation globale de l'effectif de 32 personnes.

En 2012, le turn-over arrivé atteint 33% pour une augmentation globale de l'effectif de 35 personnes.

- **Politique sociale**

SOFAC a mis en place un référentiel Métiers qui a pour objectif d'allier valorisation de la performance et développement professionnel. Celui-ci définit et décrit de façon précise les rôles et les compétences des métiers et emplois de l'entreprise ainsi que les différents niveaux auxquels ils sont exercés.

C'est à partir de là qu'est déclinée la stratégie RH couvrant le recrutement, la formation, la gestion des carrières, passant par le volet social et la rémunération :

- **Le Recrutement** : grâce à une démarche active tenant compte des enjeux du marché du travail, SOFAC fait preuve de beaucoup d'application dans la détection des besoins, le choix des profils appropriés et le suivi des nouvelles recrues jusqu'à leur totale intégration.
- **La Formation** : Chaque année, un budget est consacré à ce volet. En faisant appel à des cursus courts, longs ou encore des formations pointues et ciblées pour accompagner chaque collaborateur dans son parcours métier.
- **La Gestion des carrières** : selon un dispositif annuel d'évaluation permettant de détecter les possibilités d'évolution de chaque collaborateur. Ceci étant, le désir de changement et de progression des individus est possible et recherché à travers la mobilité professionnelle et le développement des capacités de progression et d'adaptation de chacun.
- **La Rémunération** : des primes annuelles d'intéressement sont mises en place dans le but de récompenser les efforts et reconnaître le rendement et la performance.

¹⁸ Turn-Over arrivées : recrutement / effectif global.
Turn-Over départ : départ / effectif global.

- **Le Social** : plusieurs avantages sociaux sont en faveur des salariés de SOFAC, de la couverture des soins de santé, d'assurances et de retraites, aux facilités de prêts avec des taux d'intérêts préférentiels, sans omettre les dons et les primes occasionnels.

V.2 Moyens informatiques

SOFAC dispose d'une plateforme technique permettant le fonctionnement d'un environnement technique typé Unix, et sur des bases de données Oracle.

Hormis le système d'information métier Progiciel métier « EKIP » mis en place en 2006 pour la gestion du crédit (Production, SAV, recouvrement et contentieux), SOFAC dispose de systèmes d'information annexes permettant la gestion de la comptabilité, la trésorerie, le scoring clientèle, la sécurité du réseau, et les canaux de communication (téléphonie et messagerie).

Par ailleurs, SOFAC est connectée par liaison directe à certains de ses partenaires.

SOFAC utilise dans ce cadre une plateforme de:

- 4 serveurs Unix (AIX) et 27 serveurs Windows et 3 serveurs Linux,
- 145 ordinateurs de bureau,
- 23 ordinateurs portables,
- 100 imprimantes,
- Réseaux WAN connectant plus de 600 agences de partenaires et d'agents.

V.3 Dispositif de contrôle interne

Le dispositif est articulé en trois niveaux, dépendants d'entités distinctes, à savoir : (i) l'Audit Interne, (ii) l'entité en charge du Risque Opérationnel & Contrôle Permanent et (iii) les Entités Opérationnelles.

• Les contrôles de premier niveau :

Assurés par les équipes opérationnelles elles-mêmes, au fil de l'eau, selon le principe de l'auto contrôle et placé sous la supervision permanente des responsables opérationnels, ces contrôles regroupent l'ensemble des vérifications intégrées dans les modes opératoires, complétées de contrôles automatisés dans les chaînes de traitement informatiques. Ce niveau de contrôle a pour but de garantir la sécurité, le traitement correct des opérations aussi bien que le respect des procédures, des autorisations et des règles internes et externes.

• Les contrôles de second niveau :

Assurés par une entité indépendante, rattachée directement à la direction générale, ces contrôles visent à s'assurer en permanence de :

- La conformité de traitement des opérations par rapport aux normes et procédures internes ;
- L'identification des risques opérationnels et le renforcement continu du dispositif des contrôles de 1^{er} niveau ;
- La mise en œuvre des mesures liées au plan de Continuité d'Activité.

• Les contrôles de troisième niveau :

Ces contrôles sont placés sous la responsabilité de l'entité d'Audit Interne. Celle-ci est rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Comité d'Audit. Ce niveau de contrôle a pour objectif de :

- Evaluer de façon périodique, l'efficacité des processus de gestion des risques, des procédures et des politiques internes, selon un plan d'audit annuel validé par le Comité d'Audit ;
- S'assurer du bon fonctionnement des deux premiers niveaux de contrôle ;
- Suivre la mise en place des recommandations des audits internes et externes.

PARTIE VI. Situation financière de SOFAC

I. Analyse de l'état des soldes de gestion

KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Intérêts et produits assimilés	135 390	125 899	-7,0%	135 280	7,5%	185 711	37,3%
Intérêts et charges assimilées	70 495	65 131	-7,6%	68 713	5,5%	92 294	34,3%
Marge d'intérêt	64 895	60 768	-6,4%	66 566	9,5%	93 416	40,3%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	474 879	351 966	-25,9%	257 458	-26,9%	289 141	12,3%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	419 731	308 707	-26,5%	223 568	-27,6%	259 055	15,9%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	55 148	43 259	-21,6%	33 890	-21,7%	30 086	-11,2%
Commissions perçues	9 337	11 202	19,9%	22 341	99,4%	29 303	31,2%
Commissions servies	10 921	11 962	9,5%	18 781	57,0%	14 881	-20,5%
Marge sur commissions	-1 584	-760	-52,0%	3 560	NA	14 422	NA
Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0	0,0%	0	NA	0	0,0%
Résultat des opérations sur titres de placement	177	34	-80,8%	122	>100,0%	247	>100,0%
Résultat des opérations de change	-340	39	NA	-43	NA	12	NA
Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0	0,0%	0	NA	0	0,0%
Résultat des opérations de marché	-163	73	NA	79	6,6%	259	>100,0%
Divers autres produits bancaires	3 054	706	-76,9%	1371	94,2%	480	-64,1%
Diverses autres charges bancaires	520	213	-59,0%	16	-92,5%	5	-66,7%
Produit Net Bancaire	120 830	103 834	-14,1%	105 449	1,6%	138 658	31,4%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0,0%	0	NA	0	0,0%
Autres produits d'exploitation non bancaire	100	681	>100%	4	-99,4%	542	>100,0%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	362	NA	13	-96,4%	40	>100,0%
Charges générales d'exploitation	82 789	82 149	-0,8%	97 704	18,9%	112 876	15,0%
Résultat Brut d'Exploitation	38 141	22 003	-42,3%	7 735	-64,8%	26 284	>100%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	47 875	51 623	7,8%	-995	NA	10 804	>100,0%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-598	51 610	NA	-6 306	NA	-933	85,2%
Résultat courant	-9 136	-81 230	NA	15 037	NA	16 412	9,2%
Résultat non courant	755	724	-4,1%	-416	NA	-3 229	>100,0%
Impôts sur les résultats	3 114	2 453	-21,2%	3 583	46,1%	2 527	-29,5%
Résultat Net	-11 495	-82 958	NA	11 038	NA	10 656	-3,5%

Source : SOFAC

I.1. La marge d'intérêt

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Intérêts et produits assimilés	135 390	125 899	-7,0%	135 280	7,5%	185 711	37,3%
Intérêts et charges assimilées	70 495	65 131	-7,6%	68 713	5,5%	92 294	20,6%
Marge d'intérêt	64 895	60 768	-6,4%	66 566	9,5%	93 416	40,3%

Source : SOFAC

En 2010, la marge d'intérêt de SOFAC a reculé de 6 % pour atteindre 61 Mdh contre 65 Mdh en 2009 en raison de :

- La baisse de 7 % des intérêts et produits assimilés suite à une stagnation des encours de crédits accordés à la clientèle conjugué à une baisse du taux de sortie moyen.
- La baisse de 7,6 % des intérêts et charges assimilés suite à une baisse des dettes envers les établissements de crédits conjugués à une légère baisse du taux de refinancement moyen.

En 2011, la marge d'intérêt de SOFAC s'est améliorée de plus de 9,5% pour atteindre 66 Mdh suite notamment à :

- La progression des intérêts et produits assimilés suite à une augmentation de l'encours des crédits distribués.
- La progression des intérêts et charges assimilés limitée à 5,5 %, et liée aux dettes contractées pour financer la progression de l'activité avec un recul du taux de refinancement moyen.

A fin 2012, la marge d'intérêt de SOFAC atteint 93 Mdh contre 67 Mdh à fin 2011 soit une progression de 40,34% suite à :

- L'augmentation de 37,28% des intérêts et produits assimilés qui s'établissent à 186 Mdh à fin 2012 contre 135 Mdh une année auparavant.
- La nette progression des intérêts et charges assimilés qui atteignent 92 Mdh à fin 2012 contre 69 Mdh à fin 2011 soit une hausse de 20,63% sur la période.

Le tableau ci-après illustre l'évolution du taux de sortie moyen ainsi que du taux de refinancement moyen de SOFAC durant les 3 derniers exercices :

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Produits d'intérêt	135 390	125 899	-7,0%	135 280	7,5%	185 711	37,3%
Encours net	1 147 086	1 145 903	-0,1%	1 302 629	13,7%	1 706 796	31,0%
Taux de sortie moyen	11,8%	10,9%	-0,82 pts	10,4%	-0,60 pts	10,9%	+0,49 pts
Charges d'intérêt	70 495	65 131	-7,6%	68 713	5,5%	92 294	20,6%
Dettes	1 616 984	1 529 081	-5,4%	2 065 066	35,1%	3 035 683	47,0%
Taux de refinancement moyen	4,4%	4,3%	-0,10 pts	3,3%	-0,93 pts	3,0%	-0,60 pts

Produits d'intérêt = Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits et avec la clientèle.

Encours net = créances sur la clientèle + créances sur les établissements de crédit.

Charges d'intérêt = intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, avec la clientèle et sur titre de créances émis.

Dettes = Dettes envers les établissements de crédit + dépôts de la clientèle + titres de créances émis.

Source : SOFAC

A fin 2010, le taux de sortie moyen s'établit à 10,99% contre 11,80% à fin 2009 soit une perte de 0,82 pt sur la période. La régression du taux de sortie moyen est liée à la baisse des produits d'intérêt sur l'exercice 2010.

A la fin de l'exercice 2011, le taux de sortie moyen est de 10,39% soit une baisse de 0,60 pt par rapport à 2010. Le taux de refinancement se voit aussi baisser de 0,93 pt sur la période pour atteindre 3,33%.

Au 31 décembre 2012, le taux de sortie moyen atteint 10,88% contre 10,39% à fin 2011 soit une progression de 0,49 pts. De plus, le taux de refinancement baisse de 0,60 pts pour atteindre 3,04% à fin 2012 contre 3,33% à fin 2011.

I.2. Le résultat des opérations de crédit-bail

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	474 879	351 966	-25,9%	257 458	-26,9%	289 141	12,3%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	419 731	308 707	-26,5%	223 568	-27,6%	259 055	15,9%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	55 148	43 259	-21,6%	33 890	-21,7%	30 086	-11,2%

Source : SOFAC

En 2010 la crise du secteur automobile s'est accentuée et a impacté négativement les prêts affectés aux véhicules pour toutes les sociétés de financement. Le résultat des opérations de crédit-bail et de location de SOFAC a ainsi baissé de 21,5% passant de 55 Mdh en 2009 à 43 Mdh en 2010.

En 2011, le résultat des opérations de crédit-bail et de location de SOFAC a continué à afficher une baisse passant à 33,8 Mdh soit une baisse de 21,6% due principalement à la baisse du taux moyen sur la LOA entre 2010 et 2011.

A fin 2012, le résultat des opérations de crédit-bail et de location atteint 30 Mdh contre 34 Mdh à fin 2011 soit une baisse de 11,22%.

I.3. La marge sur commissions

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Commissions perçues	9 337	11 202	19,9%	22 341	99,4%	29 303	31,2%
Commissions servies	10 921	11 962	9,5%	18 781	57,0%	14 881	-20,5%
Marge sur commissions	-1 584	-760	52,0%	3 560	NA	14 422	NA

Source : SOFAC

En 2010, la marge sur commissions a marqué une progression de 52 % mais reste à un niveau déficitaire de 760 Kdh contre un déficit de 1 584 Kdh en 2009.

En effet, les commissions perçues ont augmenté de 20 % grâce à la progression des commissions sur opérations avec la clientèle suite à l'évolution de la production.

Les commissions servies à leur tour ont augmenté de 9,5 % suite à la progression des commissions dues aux «apporteurs d'affaires».

En 2011, la marge sur commission a nettement progressé pour atteindre un niveau bénéficiaire de 3 560 Kdh. La progression des commissions perçues (+99%) et servies (+57%) est liée à la progression de la production qui atteint 1 301 Mdh en 2011 soit une nette progression de 58%.

A fin décembre, la marge sur commissions de SOFAC progresse de façon importante pour s'établir à 14 Mdh suite notamment à la hausse de 31,16% des commissions perçus lors de l'exercice ainsi que la baisse des commissions servies de 20,51%.

I.4. Le produit net bancaire

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Marge d'intérêt	64 895	60 768	-6,4%	66 566	9,5%	93 416	40,3%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	55 148	43 259	-21,6%	33 890	-21,7%	30 086	-11,2%
Marge sur commissions	-1 584	-760	52,0%	3 560	NA	14 422	NA
Résultat des opérations de marché	-163	73	NA	79	6,8%	259	>100,0%
Divers autres produits bancaires	3 054	706	-76,9%	1371	94,2%	492	-64,2%
Diverses autres charges bancaires	520	213	-59,0%	16	-92,5%	5	-66,7%
Produit Net Bancaire	120 830	103 833	-14,1%	105 449	1,6%	138 658	31,5%

Source : SOFAC

En 2010, le PNB a continué sa baisse pour passer à 104 Mdh une baisse de 14 % en raison du recul de la marge d'intérêt (-6,4%) et du résultat des opérations de crédit-bail et de location (-21%) ainsi que la baisse des autres produits bancaires (-77%).

A noter que la baisse des autres produits bancaires en 2010 est due au transfert des produits d'assurance vers la filiale SOFASSUR afin de respecter la réglementation en vigueur.

En 2011, le PNB a renoué avec la hausse, avec une légère progression de 1,5%, liée principalement à la progression de la marge d'intérêt (+9,5%) et ce malgré le recul continu des résultats des opérations de crédit-bail et de location (-21,6%).

Lors l'exercice 2012, le Produit Net Bancaire de SOFAC enregistre une hausse de 31,49% pour s'établir à 139 Mdh contre 105 Mdh à fin 2011. Cette progression est principalement expliquée par la hausse conjuguée de la marge d'intérêt de SOFAC (+40,34%) ainsi que de la marge sur commissions qui atteint 14 Mdh.

I.5. Les charges générales d'exploitation

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Charges de personnel	31 337	32 240	2,9%	41 918	30,0%	49 461	17,9%
Impôts et taxes	1 669	1 609	-3,6%	1 195	-25,7%	1 338	11,9%
Charges externes	35 685	32 869	-7,9%	37 960	15,5%	49 166	29,3%
Autres charges générales d'exploitation	7 067	6 686	-5,4%	7 124	6,6%	5 023	-29,5%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 031	8 745	24,4%	9 507	8,7%	7 888	-17,03%
Charges générales d'exploitation	82 789	82 149	-0,8%	97 704	18,9%	112 876	15,5%

Source : SOFAC

En 2010, les charges d'exploitation ont légèrement reculé de 1 % suite aux évolutions suivantes :

- La baisse des charges externes qui reculent de 8% pour s'établir à 33 Mdh en 2010 suite à :
 - ✓ L'économie sur les charges d'entretien et de maintenance (-1,2 Mdh par rapport à 2009) suite à la limitation du recours aux interventions de l'éditeur au niveau du système d'informations métier.
 - ✓ Le recul des charges de communication et de publicité (-1 Mdh par rapport à 2009).
- La progression des dotations aux amortissements qui ont évolué en 2010 de 24 % pour atteindre 8,7 Mdh. Cette augmentation est liée aux projets de développement du système d'informations.
- Les charges du personnel qui ont légèrement progressé à 32,2 Mdh soit une évolution de +3 %.

En 2011, les charges générales d'exploitation ont nettement progressé de 18,9% passant à 97 Mdh. Cette hausse résulte essentiellement de

- Des charges de personnel qui ont évolué de 30% sur la période pour s'établir 42 Mdh en 2011 (recrutement en masse en vue des ouvertures agences).
- Des charges externes qui ont évolué de 15% sur la période pour s'établir à 38 Mdh en

2011. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- ✓ La communication : campagne institutionnelle avec +16% par rapport à 2010.
- ✓ Les honoraires qui ont évolué de 68% par rapport à 2010 pour s'établir à 3,2 Mdh.
- Les dotations aux amortissements ont évolué en 2011 de 9% pour atteindre 9,5 Mdh. Cette augmentation est liée aux projets de développement du système d'informations.

A fin 2012, les charges d'exploitations de SOFAC augmentent de 15,46% pour s'établir à 112 Mdh contre 98 Mdh lors de l'exercice 2011. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse de 17,97% des charges de personnel qui atteignent 50 Mdh ainsi que la croissance de 29,34% des charges externes qui s'élèvent à 50 Mdh.

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Produit Net Bancaire	120 830	103 833	-14,1%	105 449	1,6%	138 658	31,4%
Charges générales d'exploitation	82 789	82 149	-0,8%	97 704	18,9%	112 876	15,5%
Coefficient d'exploitation	68 %	79%	+11 pts	93%	+14 pts	81%	-12 pts

Source : SOFAC

En 2010, La baisse du PNB s'est traduite par une dégradation de 11 points du coefficient d'exploitation qui a atteint 79 % en 2010 contre 68 % en 2009.

En 2011, et malgré la légère progression du PNB, le coefficient d'exploitation a nettement progressé pour atteindre 93 % soit une dégradation de 14 points, suite notamment à une hausse importante des charges d'exploitation.

En 2012, le coefficient d'exploitation s'établit à 81% soit un gain de 12 pts sur la période. Cette baisse a été obtenue grâce à la croissance de +31,42% du PNB sur la période.

I.6. Le résultat brut d'exploitation

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Produit Net Bancaire	120 830	103 833	-14,1%	105 449	1,6%	138 658	31,4%
Produit net non Bancaire	100	319	>100,0%	-9	NA	502	NA
Charges générales d'exploitation	82 789	82 149	-0,8%	97 704	18,9%	112 876	15,5%
Résultat Brut d'Exploitation	38 141	22 003	-42,3%	7 735	-64,8%	26 284	>100,0%

Source : SOFAC

En 2010, le résultat brut D'exploitation de SOFAC a continué sa baisse pour afficher un niveau de 22 MDH contre 38 Mdh en 2009 soit un recul de 42 %, en raison essentiellement de la dégradation du PNB (-14%).

En 2011, le résultat brut d'exploitation a nettement reculé pour atteindre 7,7 Mdh soit une baisse de 65 % liée principalement à la progression des charges d'exploitation.

A fin 2012, le résultat brut d'exploitation de SOFAC atteint 26 Mdh contre 8 Mdh à fin 2011. Cette croissance est principalement expliquée par la hausse importante du produit net bancaire de 31,42%. Les charges générales d'exploitations ne progressent que de 15,46% sur la période.

I.7. Dotations aux provisions nettes de reprises et pertes sur créances irrécouvrables

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	67 323	87 193	29,5%	50 016	-42,6%	38 275	-23,5%
Autres dotations aux provisions	5 300	77 038	NS	3 936	-94,9%	8 254	>100,0%
Dotations aux provisions	72 623	164 231	126,1%	53 952	-67,1%	46 529	-13,8%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	18 014	33 962	88,5%	52 725	55,2%	85 700	62,5%
Autres reprises de provisions	5 899	25 428	>100,0%	10 242	-59,7%	9 187	-10,3%
Reprises de provisions	23 913	59 390	148,4%	62 967	6,0%	94 887	50,7%
Dotations aux provisions nettes des reprises	48 710	104 841	115,2%	-9 015	-108,6%	-48 358	NA
Pertes sur créances irrécouvrables	818	52	-93,6%	3 482	6596,2%	60 059	>100,0%
Récupérations sur créances amorties	2 252	1 660	-26,3%	1 769	6,6%	1 829	3,4%
Pertes nettes sur créances irrécouvrables	-1 434	-1 608	12,1%	1 713	-206,5%	58 230	>100,0%

Source : SOFAC

En 2010, SOFAC a enregistré des dotations nettes aux provisions de 105 Mdh en hausse de 115 % par rapport à 2009, suite à la hausse des dotations aux provisions pour créances en souffrance de plus de 29,5% (87 Mdh en 2009 contre 67 Mdh en 2008) et la forte progression des autres dotations aux provisions (77 Mdh en 2009 contre 5 Mdh en 2008).

La détérioration des impayés provient essentiellement de la production des exercices 2008 et 2009. Ces dossiers ont généré 73% de la dotation nette de l'exercice 2010.

Les autres dotations aux provisions ont nettement évolué suite à une provision pour risque et charge constatée pour un montant de 51 Mdh afin de couvrir des risques généraux notamment le risque fiscal.

A noter aussi la progression 88,5% des reprises sur créances en souffrance (34 Mdh en 2010 contre 18 Mdh en 2009).

En 2011, SOFAC enregistre des dotations aux provisions nettes de reprises négatives de 9 Mdh, suite à un recul de 67% des dotations à 53,9 Mdh conjugué à une progression des reprises de 6% à 62,9 Mdh suite à la bonne performance du recouvrement (recouvrement des impayés de la production 2008 et 2010 principalement sur le segment des professions libérales. Ces dossiers ont généré 73% de la dotation nette).

Les pertes sur créances irrécouvrables augmentent en 2011 de plus de 100% pour passer de 52 KDH à 3,5 Mdh et ce suite aux actions menées par le département contentieux et qui ont engendré une tombée massive de procès-verbaux de carence et de procès-verbaux informatifs conformément à la lettre de la Direction Générale des Impôts relative à la passation en perte des créances en souffrance.

Les pertes nettes sur créances irrécouvrables atteignent 1,7 Mdh à fin 2011.

En 2012, les dotations aux provisions atteignent 47 Mdh soit une baisse de 13,75% par rapport à fin 2011. Cette croissance sur l'exercice 2012 est principalement expliquée par la baisse du poste des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (-23%) sur la période.

Sur la même période, les reprises de provisions connaissent une croissance positive de 50,69% pour atteindre 95 Mdh contre 63 Mdh en 2011. Cette hausse est engendrée par l'augmentation de 62,54% du poste des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance.

Par conséquent, lors de l'exercice 2012, les dotations aux provisions nettes des reprises baissent conséquemment afin d'atteindre -48 Mdh.

Les pertes nettes sur créances irrécouvrables atteignent 58 Mdh à fin 2012, en large progression par rapport à 2011, notamment à cause de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables qui s'établissent à 60 Mdh contre seulement 3 Mdh à fin 2011.

I.8. Le résultat net

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Résultat courant	-9 136	-81 230	NA	15 037	NA	16 412	9,2%
Produits non courants	2 747	1 960	-28,6%	6 505	>100,0%	2 639	-15,2%
Charges non courantes	1 993	1 236	-37,9%	6 921	>100,0%	5 869	>100,0%
Résultat non courant	754	724	-3,9%	-416	NA	-3 229	NA
Résultat avant impôt	-8 382	-80 506	NA	14 621	NA	13 183	9,8%%
Impôts sur les résultats	3 114	2 453	-21,2%	3 583	46,6%	2 527	-29,5%
Résultat Net de l'exercice	-11 496	-82 959	-621,6%	11 038	NA	10 656	-3,5%

Source : SOFAC

En 2010, le résultat courant de SOFAC a nettement baissé pour atteindre un déficit de 81 Mdh contre 9 Mdh de déficit en 2009. Cette contre-performance est le résultat d'un recul de 42 % du résultat brut d'exploitation suite à la dégradation du PNB, ainsi que la hausse du coût du risque (51 Mdh à fin 2008 à 106 Mdh à fin 2009) avec des dotations nettes aux provisions qui ont plus que doublé passant à 105 Mdh contre 48 Mdh en 2009.

Le résultat non courant a légèrement baissé de 4 % pour atteindre 724 Mdh.

Le résultat net de l'exercice 2010 ressort à un déficit de 83 Mdh contre un déficit de 11 Mdh en 2009.

En 2011, le résultat courant revient à un niveau positif avec 15 Mdh et ce malgré le recul du résultat brut d'exploitation de 64,8 %. L'amélioration du résultat courant est due à un net recul du coût du risque qui s'affiche à un niveau négatif de -9 Mdh.

Le résultat net de l'exercice 2011 est à nouveau bénéficiaire, il atteint 11 Mdh.

A fin décembre 2012, le résultat courant de SOFAC augmente de 9,16% pour atteindre 16 Mdh contre 15 Mdh en 2011. Le résultat non courant baisse pour atteindre -4 Mdh sur la période.

A fin 2012, le résultat net de SOFAC atteint 11 Mdh soit une baisse de 3,45% par rapport à 2011 principalement liée à un changement de méthode de comptabilisation des commissions servies. Ledit changement concerne la constatation des commissions servies aux apporteurs d'affaires en charges d'exploitation sur un seul exercice au lieu de les lisser sur la durée du crédit.

II. Analyse du bilan

II.1. Actif du bilan

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	7 836	2 377	-69,7%	10 296	>100,0%	6 027	-41,4%
Créances sur les établissements de crédit	724	2 852	>100,0%	5 385	88,8%	8 285	53,8%
A vue	724	2 852	>100,0%	5 385	88,8%	8 285	53,8%
A terme	0	0	NA	0	NA	0	NA
Créances sur la clientèle	1 146 362	1 143 051	-0,3%	1 297 244	13,5%	1 698 511	30,9%
Crédits de trésorerie et à la consommation	1 072 998	1 087 806	1,4%	1 272 122	16,9%	1 659 745	30,5%
Crédits à l'équipement	8	0	-100,0%	0	NA	0	NA
Crédits immobiliers	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Autres crédits	73 356	55 245	-24,7%	25 122	-54,5%	38 766	54,3%
Créances acquises par affacturage	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Titres de transaction et de placement	88	102	15,9%	88	-13,7%	86	-2,2%
Bons de Trésor et valeurs assimilées	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Autres titres de créance	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Titres de propriété	88	102	15,9%	88	-13,7%	86	-2,2%
Autres actifs	144 218	148 413	2,9%	239 479	61,4%	292 628	22,2%
Titres d'investissement	26	26	0,0%	26	0,0%	26	0,0%
Bons de Trésor et valeurs assimilées	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Autres titres de créance	26	26	0,0%	26	0,0%	26	0,0%
Titres de participation et emplois assimilés	381	782	105,3%	782	0,0%	346	-55,7%
Créances subordonnées	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Immobilisations données en crédit-bail et en location	599 635	528 052	-11,9%	889 942	68,5%	1 384 149	55,5%
Immobilisations incorporelles	23 683	19 872	-16,1%	13 996	-29,6%	10 236	-26,9%
Immobilisations corporelles	10 804	10 895	0,8%	15 452	41,8%	16 410	6,2%
Total Actif	1 933 757	1 856 422	-4,0%	2 472 690	33,2%	3 416 705	37,8%

Source : SOFAC

- Créances sur la clientèle

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Créances sur la clientèle	1 146 362	1 143 051	-0,3%	1 297 244	13,5%	1 698 511	30,9%
Crédits de trésorerie et à la consommation	1 072 998	1 087 806	1,4%	1 272 122	16,9%	1 659 745	30,5%
Crédits à l'équipement	8	0	-100,0%	0	NA	0	NA
Crédits immobiliers	0	0	0,0%	0	NA	0	NA
Autres crédits	73 356	55 245	-24,7%	25 122	-54,5%	38 766	54,3%
% du total bilan	59,3%	61,6%	+2,29 pts	52,5%	-9,11 pts	49,8%	-2,62 pts

Source : SOFAC

En 2010, les créances sur la clientèle restent pratiquement stables à un niveau de 1 143 Mdh.

En 2011, l'encours des créances sur la clientèle s'établit à 1 297 Mdh contre 1 143 Mdh en 2010 soit une variation positive de 13,5% suite à la progression remarquable de la production.

Ce poste est constitué essentiellement de crédits à la consommation accordés par SOFAC et représente 59 %, 62 % et 52% du total bilan de SOFAC respectivement en 2009, 2010 et 2011.

(Cf. partie « Activité de SOFAC » pour la répartition des créances par type de crédits)

En 2012, les créances sur la clientèle ont augmenté de 30,93% pour atteindre 1 698 Mdh contre 1 297 Mdh en 2011. Cette croissance est principalement expliquée par la hausse de 30,47% des crédits de trésorerie et à la consommation.

Sur l'exercice 2012, les créances sur la clientèle représentent 49,84% du total bilan de SOFAC.

- Evolution des créances en souffrances

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Créances sur la clientèle	1 146 362	1 143 051	-0,3%	1 297 244	13,5%	1 698 511	30,9%
Provisions sur créances en souf.	336 114	379 691	12,9%	381 902	0,6%	337 865	-11,5%
Créances brutes sur la clientèle	1 482 476	1 522 742	2,7%	1 679 146	9,8%	2 036 376	21,3%
Dont créances en souffrance	392 329	423 072	7,8%	402 231	-4,9%	381 304	-5,2%
Taux de contentieux	26,5%	27,8%	+1,3 pts	23,9%	-3,9 pts	18,7%	-5,2pts
Taux de couverture	85,7%	89,7%	+4 pts	94,9%	+5,2 pts	83,4%	-11,5 pts

Source : SOFAC

En 2010, les créances en souffrances ont progressé de 8 % pour atteindre 423 Mdh contre 392 Mdh en 2009 suite à une augmentation des impayés principalement sur les dossiers provenant du réseau BARID AL MAGHRIB, conséquence d'une conjoncture moins favorable pour le secteur.

Le taux de contentieux a augmenté de 1,3 pts pour passer de 26,5 % en 2009 à 27,8 % en 2010. Le taux de couverture des créances en souffrance par des provisions s'est amélioré de 4 pts passant de 85,7 % en 2009 à 89,7 % en 2010.

En 2011, les créances en souffrance reculent de 5% pour atteindre 402 Mdh soit un taux de contentieux de 23,9% en recul par rapport à 2010, et ce grâce à la qualité de la nouvelle production ainsi que la bonne performance du recouvrement.

Le taux de couverture des créances en souffrance s'est amélioré à 94,9%.

En 2012, les créances sur la clientèle atteignent 1 698 Mdh contre 1 297 Mdh à fin 2011 soit une augmentation de 30,93%. Les créances en souffrance baissent de 5,20% pour atteindre 381 Mdh à fin 2012.

Le taux de contentieux perd 5,2 pts pour s'établir à 18,7%, cependant le taux de couverture se détériore et atteint 83,4% contre 94,9% à fin 2011.

- **Immobilisations données en crédit-bail**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 12/11
Immobilisations brutes données en crédit-bail et en location	1 596 775	1 444 763	-9,5%	1 640 347	15,5%	2 090 263	27,42%
Cumul amortissements	980 682	887 555	-9,5%	728 882	-17,9%	682 183	-6,4%
Cumul provisions	16 458	29 156	77,2%	21 523	-26,2%	23 932	11,2%
Immobilisations nettes données en crédit-bail et en location	599 635	528 052	-11,9%	889 942	68,5%	1 384 149	55,5%
% du total bilan	31,0%	28,4%	-2,56 pts	35,9%	+7,55 pts	40,5%	4,52pts
Créances en souffrance	15 242	24 418	60,2%	23 786	-2,6%	10 882	-54,3%
Taux de contentieux sur les Immobilisations données en crédit-bail et en location	0,9%	1,7%	+0,74 pts	1,5%	-0,24 pts	0,8%	-0,67 pts

Source : SOFAC

Les immobilisations nettes données en crédit-bail et en location correspondent chez SOFAC aux crédits LOA destinés principalement à l'acquisition de véhicules. Ce poste est en baisse entre 2009 et 2010 en raison du recul du secteur automobile. Il passe de 600 Mdh en 2009 à 528 Mdh en 2010 (-12%).

Entre 2009 et 2010, la part des immobilisations en crédit-bail et en location dans le total bilan de SOFAC régresse pour passer de 31 % en 2009 à 28 % en 2010.

En 2011, les immobilisations données en crédit-bail progressent nettement à 890 Mdh (+68,5%) et représentent désormais 36 % du total bilan de SOFAC suite notamment au lancement de la LOA avec dépôt de garantie.

Le niveau des impayés sur la LOA reste faible. Le taux de contentieux sur ce segment est de 1.45 % en 2011 contre 1.69 % en 2010 et 0.95% en 2009.

Lors de l'exercice 2012, les immobilisations nettes données en crédit-bail et en location ont progressé de 55,53% pour atteindre 1 384 Mdh contre 889 Mdh à fin 2011.

Le taux de contentieux baisse de 0,67 pts pour atteindre 0,78% grâce à la baisse des créances en souffrance de 54,25% sur la période.

- **Autres postes d'actifs**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 12/11
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	7 836	2 377	-69,7%	10 296	>100,0%	6 027	-41,5%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0.28 pts</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,29 pts</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,24 pts</i>
Créances sur les établissements de crédit	724	2 852	>100,0%	5 385	88,8%	8 285	53,9%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,2%</i>	<i>+0.11 pts</i>	<i>0,2%</i>	<i>+0,07pts</i>	<i>0,2%</i>	<i>+0,02pts</i>
Titres de transaction et de placement	88	102	15,9%	88	-13,7%	86	-2,2%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>+0.01 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,01pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,00 pts</i>
Autres actifs	144 218	148 413	2,9%	239 479	61,4%	292 628	22,2%
<i>% du total bilan</i>	<i>7,5%</i>	<i>7,9%</i>	<i>+0.53 pts</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,69 pts</i>	<i>8,6%</i>	<i>- 1,12 pts</i>
Titres d'investissement	26	26	0,0%	26	0,0%	26	0,0%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>ns</i>	<i>0,0%</i>	<i>Ns</i>	<i>0,0%</i>	<i>Ns</i>
Titres de participation et emplois assimilés	381	782	>100,0%	782	0,0%	346	-55,7%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0.02 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,01 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,02 pts</i>
Immobilisations incorporelles	23 683	19 872	-16,1%	13 996	-29,6%	10 236	-26,9%
<i>% du total bilan</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,1%</i>	<i>-0.15 pts</i>	<i>0,6%</i>	<i>-0,50 pts</i>	<i>0,3%</i>	<i>-0,27 pts</i>
Immobilisations corporelles	10 804	10 895	0,8%	15 452	41,8%	16 410	6,2%
<i>% du total bilan</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>+0.03 pts</i>	<i>0,6%</i>	<i>-0,03 pts</i>	<i>0,5%</i>	<i>-0,14 pts</i>

Source : SOFAC

Les autres postes d'actifs ne présentent qu'une très faible part dans le bilan de SOFAC.

Le poste « Autres actifs » qui représentent 8% en moyenne du total bilan sur la période est composé principalement du crédit TVA et IS ainsi que des charges à répartir sur plusieurs exercice et autres débiteurs. Ce poste a baissé de 3% en 2009 à 144 Mdh avant d'augmenter de 3% en 2010 à 148 Mdh. Concernant 2011, le poste des « Autres actifs » engendre une hausse de 61% pour atteindre 239 Mdh lié à la croissance de l'activité.

Les immobilisations corporelles ont nettement augmenté en 2009 de 36 % passant de 8 Mdh à 11 Mdh suite à l'ouverture de l'agence de Rabat. Par la suite, ledit poste se stabilise à 11 Mdh en 2010 puis connaît une augmentation de 42% en 2011 pour s'établir à 15 Mdh (Ouverture des agences propres à Fès, Casa Oulfa et Agadir, ainsi que l'achat de locaux et le lancement de travaux dans les agences de Tanger et Casablanca Roche noir).

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement le système d'information. Ce poste est en baisse sur la période sous l'effet des amortissements.

En 2012, le poste « autres actifs » qui représente 8,56% du total bilan a progressé de 22,19% pour atteindre 292 Mdh contre 239 Mdh en 2011. Lors du même exercice les immobilisations incorporelles ont connus une baisse de 26,86% pour atteindre 10 Mdh. Par ailleurs, les immobilisations corporelles engendrent une hausse de 6,20% pour atteindre 16 Mdh.

II.2. Passif du Bilan

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	336	230	-31,6%	75	-66,9%	163	>100,0%
Dettes envers les établissements de crédit	1 389 299	1 307 365	-5,9%	1 593 851	21,9%	1 637 608	2,6%
A vue	51 942	4 377	-91,6%	295 541	>100,0%	108 641	-63,2%
A terme	1 337 357	1 302 988	-2,6%	1 298 310	-0,4%	1 528 967	17,8%
Dépôts de la clientèle	227 192	221 716	-2,4%	471 215	112,5%	835 239	77,3%
Comptes à vue créditeurs	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Comptes d'épargne	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Dépôts à terme	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres comptes créditeurs	227 192	221 716	-2,4%	471 215	112,5%	835 239	77,3%
Titres de créances émis	493	0	-100,0%	0	0,0%	562 836	100,0%
Titres de créance négociables émis	493	0	-100,0%	0	0,0%	562 836	100,0%
Emprunts obligataires émis	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres titres de créance émis	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres passifs	50 113	87 795	75,2%	163 514	86,3%	127 240	-22,2%
Provisions pour risques et charges	9 913	65 863	>100,0%	59 543	-9,6%	58 473	-1,8%
Provisions réglementées	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Dettes subordonnées	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Ecarts de réévaluation	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561	0,0%	36 561	0,0%	36 561	0,0%
Capital	141 666	141 666	0,0%	141 666	0,0%	141 666	0,0%
Actionnaires, capital non versé	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Report à nouveau	89 680	78 184	-12,8%	-4 774	NA	6 264	NA
Résultats nets en instance d'affectation	0	0	0,0%	0	0,0%	-1	NA
Résultat net de l'exercice	-11 496	-82 958	NA	11 038	NA	10 656	-3,5%
Total Passif	1 933 757	1 856 422	-4,0%	2 472 690	33,0%	3 416 705	37,8%

- **Dettes envers les établissements de crédit**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Dettes envers les établissements de crédit	1 389 299	1 307 365	-5,9%	1 593 851	21,9%	1 637 608	2,8%
A vue	51 942	4 377	-91,6%	295 541	>100,0%	108 641	-63,2%
A terme	1 337 357	1 302 988	-2,6%	1 298 310	-0,4%	1 528 967	17,8%
% du total bilan	71,8%	70,4%	- 1,42 pts	64,5%	-5,97 pts	47,9%	-16,52 pts

Source : SOFAC

Les dettes envers les établissements de crédit représentent le principal poste du passif de SOFAC avec 72 % du total bilan en 2009, 70 % à fin 2010 et 64% à fin 2011. Ce poste est constitué principalement de dettes à terme.

En 2010, les dettes envers les établissements de crédit reculé de 6 % pour atteindre 1 307 Mdh contre 1 389 Mdh en 2009 suivant la baisse de l'encours des crédits octroyés.

Concernant 2011, les dettes envers les établissements de crédit engendrent une hausse de 21,9% pour s'établir à 1 594 Mdh contre 1 307 Mdh à fin 2010 en lien avec la progression de la production.

En 2012, les dettes envers les établissements de crédit ont connus une hausse de 2,8% pour s'établir à 1 637 Mdh contre 1 593 Mdh en 2011.

- **Dépôts de la clientèle**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Dépôts de la clientèle	227 192	221 716	-2,4%	471 215	112,5%	835 239	77,3%
Comptes à vue créditeurs	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Comptes d'épargne	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Dépôts à terme	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres comptes créditeurs	227 192	221 716	-2,4%	471 215	>100,0%	835 239	77,3%
% du total bilan	11,8%	11,9%	-0,19 pts	19,1%	7,11 pts	24,5%	5,40 pts

Source : SOFAC

Les dépôts de la clientèle correspondent aux dépôts de garantie reçus des clients dans le cadre du produit LOA avec dépôt de garantie.

Ces dépôts ont légèrement baissé (-2,4%) en 2010, passant de 227 Mdh à 221 Mdh.

En 2011, les autres comptes créditeurs augmentent nettement à 471 Mdh soit + 112% suivant la croissance du produit LOA avec dépôt de garantie.

En 2012, les dépôts de la clientèle ont connus une hausse de 77,25% pour atteindre 835 Mdh contre 471 à fin 2011.

- **Titres de créances émis**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/S12
Titres de créances émis	493	0	-100,0%	0	0,0%	562 836	100,0%
Titres de créance négociables émis	493	0	-100,0%	0	0,0%	562 836	100,0%
Emprunts obligataires émis	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres titres de créance émis	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
% du total bilan	0,03%	0,00%	-0,03 pts	0,00%	0,00 pts	16,5%	16,47 pts

Source : SOFAC

Le poste « Titres de créances émis » correspond à l'encours des Bons de Sociétés de Financement (BSF) émis par SOFAC.

L'encours des BSF émis à fin 2009 s'élevait à 493 KDH.

A noter que SOFAC a arrêté d'émettre des BSF depuis octobre 2005. (Cf. partie « Marché des titres de SOFAC »).

Lors de l'exercice 2012, SOFAC a procédé à une émission de BSF ce qui explique le montant de 562 Mdh de titres de créances émis en 2012.

- **Capitaux propres**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561	0,0%	36 561	0,0%	36 561	0,0%
Capital	141 666	141 666	0,0%	141 666	0,0%	141 666	0,0%
Report à nouveau	89 680	78 184	-12,8%	-4 774	NA	6 264	NA
Résultat net de l'exercice	-11 496	-82 958	-621,6%	11 038	NA	10 656	-3,5%
Capitaux propres	256 411	173 453	-32,4%	184 491	6,4%	195 146	5,8%
% du total bilan	13,3%	9,3%	-3,92 pts	7,46%	- 1,87 pts	5,7%	- 1,75 pts

Source : SOFAC

En 2010, les capitaux propres continue leur baisse avec un recul de 32 % pour atteindre 173 Mdh en raison de l'importance du déficit enregistré en 2010. La part des capitaux propres dans le total bilan de SOFAC a baissé à 9,3 % seulement.

En 2011, les capitaux propres s'améliorent de 6,4% pour atteindre 184 Mdh suite au résultat bénéficiaire de l'exercice.

Les capitaux propres progressent de 5,77% en 2012 pour atteindre 195 mdh contre 184 Mdh en 2011.

- **Autres passifs**

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	336	230	-31,5%	75	-66,9%	163	>100,0%
% du total bilan	0,02%	0,01%	-	0,0%	-	0,0%	-
Autres passifs	50 113	87 795	75,2%	163 514	86,3%	127 240	-22,2%
% du total bilan	2,6%	4,7%	-	6,6%	-	3,7%	-2,7 pts
Provisions pour risques et charges	9 913	65 863	>100%	59 543	-9,6%	58 473	-1,8%
% du total bilan	0,5%	3,6%	-	2,4%	-	1,7%	-0,68 pts

Source : SOFAC

Les autres postes de passifs ne présentent qu'une très faible part dans le bilan de SOFAC.

Le poste « Autres passifs » qui représentent entre 2,5 et 6,6 % du total bilan sur la période est composé principalement de dettes envers des fournisseurs ainsi que des dettes envers l'Etat au titre d'impôts et taxes.

Les provisions pour risque et charges concernent essentiellement des provisions pour des risques généraux. Ce poste a nettement augmenté en 2010 suite à une provision de 51 Mdh constaté afin de couvrir des risques généraux notamment le risque fiscal.

Les postes « autres passifs » et « provisions pour risques et charges » représentent respectivement 3,72% et 1,71% du total bilan. Le poste « autres passifs » connaît une baisse de 22,18% sur la période pour atteindre 127 Mdh contre 163 Mdh en 2011. Les provisions pour risques et charges restent stables sur la période et s'établissent à 58 Mdh, en baisse de 1,80%.

III. Indicateurs financiers

III.1 Ressources de financement

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Dettes envers les établissements de crédit	1 389 299	1 307 365	-5,9%	1 593 851	21,9%	1 637 608	2,8%
% des ressources de financement	74,2%	76,8%	+2,63 pts	70,9%	-5,94 pts	50,7%	-20,16 pts
Dépôts de la clientèle	227 192	221 716	-2,4%	471 215	112,5%	835 239	77,3%
% des ressources de financement	12,1%	13,0%	+0,89 pts	20,9%	+7,93 pts	25,9%	4,90 pts
Titres de créances émis	493	0	-100,0%	0	0,0%	562 836	100,0%
% des ressources de financement	0,0%	0,0%	-0,03 pts	0,0%	0,00 pts	17,4%	17,42 pts
Capitaux propres	256 411	173 453	-32,4%	184 491	6,4%	195 146	5,8%
% des ressources de financement	13,7%	10,2%	3,50 pts	8,2%	- 1,99 pts	6,0%	-2,16 pts
Ressources de financement	1 873 395	1 702 534	-9,1%	2 249 557	27,0%	3 230 829	43,6%

Source : SOFAC

La structure des ressources de financement de SOFAC reste plus au moins stable sur la période.

Les fonds propres représentent respectivement 13,7% et 10,2% en 2009 et 2010.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent 74 % des ressources de financement en 2009 et 77% en 2010.

Les dépôts de la clientèle représentent 12% en 2009 et 13% en 2010.

Concernant 2011, les dettes envers des établissements de crédit baissent pour atteindre 71% des ressources de financement.

Les dépôts de la clientèle atteignent 21% des ressources de financement à fin 2011 soit + 7,9 pts par rapport à 2010.

Les capitaux propres de 2011 connaissent une hausse de 6,44% pour s'établir à 184 Mdh soit 8,20% des ressources de financement.

Lors de l'exercice 2012, les ressources de financement ont augmenté de 43,62% pour atteindre 3 230 Mdh contre 2 249 Mdh à fin 2011. Cette croissance est principalement expliquée par l'émission de BSF opéré en 2012 ainsi que la hausse des dépôts de la clientèle qui atteignent 835 Mdh, en hausse de 77,25%.

III.2 Ratio de solvabilité

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Capitaux propres	256 411	173 453	-32,4%	184 491	6,4%	195 146	5,8%
Encours pondérés ¹⁹	1 602 568	1 238 950	-11,9%	1 621 361	30,9%	1 988 588	22,6%
Ratio de solvabilité	12,9%	10,4%	- 2,5 pts	11,3%	0,9 pts	9,8%	- 1,5 pts

En 2010, le ratio de solvabilité de SOFAC est en baisse. Il s'établit à 10,4% suite à la baisse des capitaux propres avec les pertes enregistrées.

En 2011, le ratio de solvabilité de SOFAC s'affiche à un niveau de 11,3% suite à la progression de l'encours de 31% conjugué à une évolution des fonds propres de 6%.

En 2012 le ratio de solvabilité de SOFAC est en baisse de 1,5 pts par rapport à fin 2011 pour s'établir à 9,8%.

III.3 Rentabilité financière

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Résultat net	-11 495	-82 958	-621,7%	11 038	NA	10 656	-3,5%
Fonds propres	256 411	173 453	-32,4%	184 491	6,4%	195 146	5,8%
Fonds propres hors RN	267 906	256 411	-4,3%	173 453	-32,4%	184 490	6,4%
ROE	NS	-32,4%	-28,06 pts	6,4%	NA	5,77%	-0,59 pts

Source : SOFAC

En 2009, la rentabilité financière dégagée par SOFAC recule à un niveau négatif de -4,29% suite au résultat déficitaire de l'exercice.

En 2011, le ROE est positif et s'établit à 6,36% soit une nette progression par rapport à 2010 principalement expliquée par la forte augmentation du résultat net sur ladite période.

En 2012, le ROE s'établit à 5,77%, en baisse de 0,59 pts par rapport à 2011. Cette baisse est expliquée par la croissance négative du résultat net sur la période (-3,46%).

III.4 Engagements hors bilan

En KDH	2009	2010	Var 09/10	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
Engagements de financement en faveur de la clientèle	20 354	21 079	3,6%	20 748	-1,6%	20 652	0,9%
Engagement de financement et de garantie donnés	20 354	21 079	3,6%	20 748	-1,6%	20 652	0,9%
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédits	40 000	0	-100,0%	0	NA	0	NA
Engagement de financement et de garantie reçus	40 000	0	-100,0%	0	NA	0	NA

Source : SOFAC

¹⁹ Méthode de calcul BAM soit : Pondération du risque déterminé en fonction des sûretés * Actif.

Les engagements de financement et de garantie donnés par SOFAC concernent exclusivement des engagements de financement en faveur de la clientèle. Ces engagements totalisent 21 Mdh en 2011 et 2010 contre 20 Mdh en 2009.

Les engagements de financement et de garantie reçus par SOFAC concernent exclusivement des engagements de garantie reçus d'établissement de crédits. Ces engagements totalisent 40 Mdh en 2009.

En 2012 les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle restent stables sur la période avec une progression de 0,85%.

IV. Analyse du tableau des flux de trésorerie

En KDH		2009	2010	2011	Var 10/11	2012	Var 11/12
+	Produits d'exploitation bancaire perçus	622 874	489 853	416 575	-14,9%	504 658	21,1%
+	récupérations sur créances amorties	2 252	1 660	1 769	6,6%	1 829	3,4%
+	produits d'exploitation non bancaire perçue	2 847	2 640	6 509	>100%	3 031	-53,4%
-	Charges d'exploitation bancaire versées	502 044	386 019	311 126	-19,4%	366 236	17,7%
-	Charges d'exploitation non bancaire versées	1 992	1 598	6 934	>100%	5 909	-14,8%
-	Charges générales d'exploitation versées	75 758	73 404	88 197	20,2%	104 988	18,9%
-	Impôts sur les résultats versés	3 115	2 453	3 583	46,1%	2 527	-29,5%
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges		45 063	30 680	15 012	-51,1%	29 858	-29,5%
<u>variation des:</u>							
(+/-)	Créances sur les établissements de crédit	-665	-2 127	-2 533	-19,1%	-2 900	26,5%
(+/-)	Créances sur la clientèle	-127 583	-49 920	-151 485	NA	-413 901	NA
(+/-)	Titres de transaction et de placement	365	-14	13	NA	437	>100,0%
(+/-)	Autres actifs	4 719	-4 195	-91 066	NA	-53 149	41,7%
(+/-)	Immobilisations données en crédit-bail et location	316 652	71 583	-361 890	NA	-494 207	36,6%
(+/-)	Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	89 605	-81 934	286 935	NA	43 757	-84,8%
(+/-)	Dépôts de la clientèle	-149 827	-5 476	249 500	NA	364 024	45,9%
(+/-)	Titres de créances émis	-96 763	-493		NA	562 836	100,0%
(+/-)	Autres passifs	-55 174	37 900	75 718	82,6%	-36 412	NA
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation		-18 671	-34 677	5 193	94,9%	-29 514	NA
III. Flux de trésoreries nettes provenant des activités d'exploitation		26 393	-3 997	20 205	NA	344	-98,3%
+	Produits des cessions d'immobilisations financières						
+	Produits des cessions d'immobilisations corp. et incorporelles		316			150	100,0%
-	Acquisition d'immobilisations financières						
-	Acquisition des cessions d'immobilisations corp. et incorporelles	4 061	1 672	12 130	>100,0%	5 088	-58,1%
+	Intérêts perçus						
+	Dividendes perçus					237	100,0%
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-4 061	-1 356	-12 130	NA	-4 701	61,3%
-	Dividendes versés	25 500					
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-25 500	0	0		0	
Variation nette de la trésorerie		-3 168	-5 354	8 074		-4 357	NA
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		10 668	7 500	2 146		10 221	>100,0%
Trésorerie à la clôture de l'exercice		7 500	2 146	10 221		5 864	-42,6%

Source : SOFAC

En 2009, la variation nette de la trésorerie est négative de 3 Mdh principalement en raison de la distribution de dividendes pour 25 Mdh avec un niveau de flux des activités d'exploitation de 26 Mdh et des flux d'investissement de - 4 Mdh.

En 2010, la trésorerie de SOFAC est en baisse avec une variation de trésorerie de - 5 Mdh, suite au niveau des flux nets provenant des activités d'exploitation (-4 Mdh) et des flux d'investissement (-1 Mdh).

En 2011, la trésorerie de SOFAC s'améliore nettement avec une variation de trésorerie de + 8 MDH, suite au niveau des flux nets provenant des activités d'exploitation (+20 Mdh).

A fin 2012, la trésorerie de clôture de SOFAC est de 6 Mdh contre 10 Mdh en 2011 soit une baisse de 40,00% sur la période. Cette baisse est principalement expliquée par la baisse des flux de trésorerie provenant des flux d'exploitation.

PARTIE VII. Perspectives de SOFAC

AVERTISSEMENT :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de SOFAC.

I. Orientations stratégiques de SOFAC

En 2013, SOFAC devrait poursuivre sa stratégie d'extension de son réseau propre, du recrutement des correspondants et de consolidation des partenariats. Ainsi, il est prévu :

- L'acquisition et l'ouverture de nouvelles agences ;
- Le recrutement de nouveaux correspondants afin d'assurer un maillage dense qui complétera la présence du réseau propre ;
- L'accompagnement et l'animation des correspondants recrutés en 2011 ;
- Le renforcement du partenariat avec le réseau Poste Maroc ;
- Le développement du partenariat avec le réseau CIH ;
- La redynamisation des conventions.

II. Business Plan

Avertissement

Les éléments présentés dans cette partie correspondent au Business Plan tel qu'établi par le cabinet Advisory & Finances Group, en Décembre 2012, dans le cadre de ses travaux de valorisation de SOFAC en tant qu'expert indépendant mandaté dans le cadre de l'Offre Public de Retrait initié par le CIH et visant la radiation des titres SOFAC de la Bourse de Casablanca.

Cependant, Les réalisations 2012 de SOFAC diffèrent légèrement des projections initiales du présent Business Plan. Ce dernier est présenté à titre indicatif au même titre que les hypothèses ayant servi à son élaboration.

Aussi, le business plan présenté de SOFAC n'intègre pas les synergies éventuelles avec le CIH.

Le CIH n'a pas encore réalisé l'exercice de quantifier et d'évaluer les effets de synergie qu'il pourrait y avoir entre les deux Etablissements, notamment :

- L'évaluation des synergies commerciales que pourrait apporter le réseau du CIH pour la distribution des produits SOFAC. A ce jour, il n'est pas encore arrêté un modèle de synergie qui peut, soit consister en l'utilisation du réseau du CIH pour la distribution des prêts qui seraient portés par SOFAC, soit consister en un modèle de gestion pour compte dont les actifs seront portés par la banque. Ceci dépend des travaux de convergence qui doivent étudier les aspects financiers, commerciaux et techniques.
- L'évaluation des synergies opérationnelles notamment sur le plan de la gestion du risque et du recouvrement ;
- La traduction de ces synergies dans un Business Plan.

Par ailleurs, les synergies identifiées devront faire l'objet de validation des instances de gouvernance, à la fois de SOFAC et du CIH.

II.1. Hypothèses d'exploitation

• La production

Production (KDH)	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
Fonctionnaires	421 825	346 789	413 459	454 905	502 487	4,9%
<i>Evolution en %</i>	3,6%	-17,8%	19,2%	10,0%	10,5%	
Conventionnés	151 104	103 306	132 445	146 176	162 375	16,2%
<i>Evolution en %</i>	48,2%	-31,6%	28,2%	10,4%	11,1%	
Bancaire	111 487	103 943	128 004	141 035	156 186	12,5%
<i>Evolution en %</i>	12,3%	-6,8%	23,2%	10,2%	10,7%	
Crédits Automobiles	201 956	211 711	227 604	249 399	278 463	18,7%
<i>Evolution en %</i>	39,5%	4,8%	7,5%	9,6%	11,6%	
LOA	607 044	636 894	685 521	752 210	841 141	26,7%
<i>Evolution en %</i>	16,9%	4,9%	7,6%	9,7%	11,8%	
Total	1 493 416	1 402 643	1 587 032	1 743 725	1 940 652	15,4%
<i>Evolution en %</i>	25,4%	-6,1%	13,2%	9,9%	11,3%	

Source : Rapport de valorisation AFG

Prêts affectés :

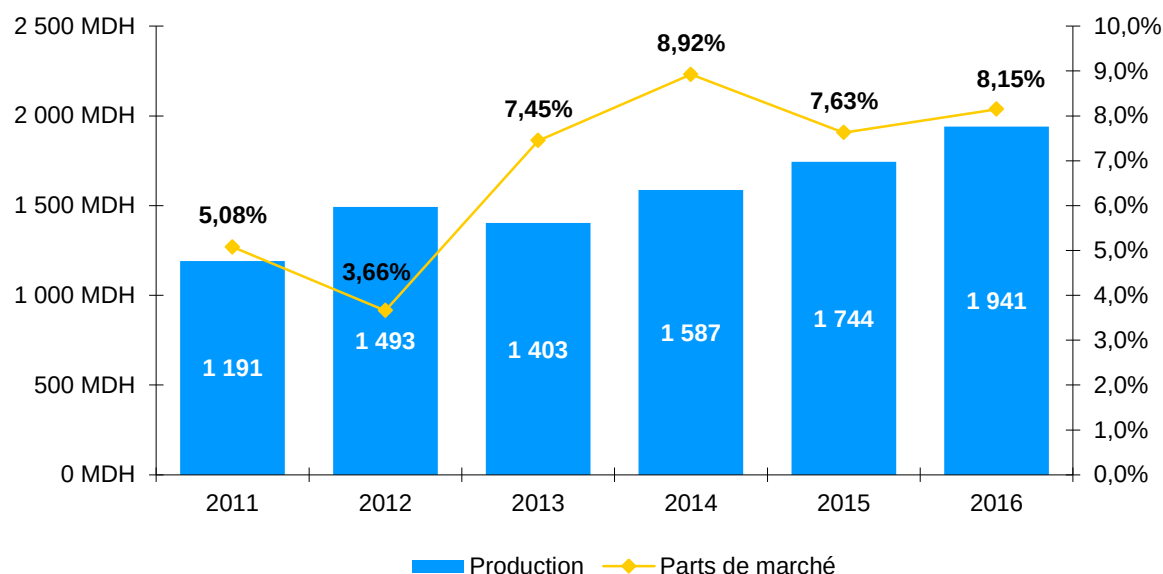
L'évolution de la production de crédits affectés est corrélée à l'évolution du marché automobile au Maroc

Ce dernier devrait connaître, selon l'AIVAM (Association des importateurs de Véhicules Automobiles du Maroc) un TCAM d'environ +11% sur la période 2012-2016, suite à l'entrée de nouveaux modèles *low-costs*, le démantèlement des droits de douanes, ou encore le montage en local de nouveaux modèles économiques. Suite à la conjoncture économique actuelle ce taux a été revu à la baisse à +10,4%.

Prêts non affectés :

Pour ce qui est du prêt personnel, l'encours des sociétés de crédits à la consommation devrait évoluer en moyenne à 7,8% annuellement compte tenu de l'évolution favorable des revenus des ménages et à l'augmentation anticipée de la consommation interne.

En outre, le développement d'un réseau propre à SOFAC est indispensable à l'évolution de la production et à la qualité du portefeuille. A cet égard quatre agences ont été récemment ouvertes, à savoir celle de Marrakech en septembre 2010, puis celle de Fès, Casablanca Oulfa et Agadir courant 2011. Les locaux des agences de Tanger et Casablanca Roches Noires ont d'ores et déjà été acquis et sont actuellement en cours d'aménagement, pour une ouverture prévue dans les prochains mois.

Parts de marché :

Source : Rapport de valorisation AFG

L'ouverture des différentes agences SOFAC à travers le royaume devrait engendrer une hausse de la part de marché de la compagnie sur la période 2013-2016. Ainsi la part de marché de SOFAC devrait passer de 7,45% en 2013 à 8,15% à fin 2016.

- L'encours des crédits**

Encours brut (KDH)	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
Clients Fonctionnaires	863 983	833 495	990 351	1 082 524	1 541 554	14,0%
<i>Evolution en %</i>	<i>14,7%</i>	<i>-3,5%</i>	<i>18,8%</i>	<i>9,3%</i>	<i>42,4%</i>	
Clients Conventionnés	247 319	261 083	325 271	373 637	488 558	33,0%
<i>Evolution en %</i>	<i>77,1%</i>	<i>5,6%</i>	<i>24,6%</i>	<i>14,9%</i>	<i>30,8%</i>	
Clients Bancaire	191 534	212 851	243 569	254 343	345 401	15,8%
<i>Evolution en %</i>	<i>26,8%</i>	<i>11,1%</i>	<i>14,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>35,8%</i>	
Crédits Automobiles	311 335	375 252	445 752	491 240	639 639	16,5%
<i>Evolution en %</i>	<i>21,9%</i>	<i>20,5%</i>	<i>18,8%</i>	<i>10,2%</i>	<i>30,2%</i>	
LOA	1 100 762	1 467 520	1 779 724	1 889 663	2 566 509	36,2%
<i>Evolution en %</i>	<i>52,4%</i>	<i>33,3%</i>	<i>21,3%</i>	<i>6,2%</i>	<i>35,8%</i>	
<i>Evolution en %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>50,0%</i>	<i>33,3%</i>	
Total	2 714 933	3 150 201	3 784 667	4 091 406	5 581 662	23,3%
<i>Evolution en %</i>	<i>41,9%</i>	<i>16,0%</i>	<i>20,1%</i>	<i>8,1%</i>	<i>36,4%</i>	

Source : Rapport de valorisation AFG

L'encours à échoir correspond au capital restant dû duquel sont déduits les remboursements par anticipations. Celui-ci est déterminé par le management selon une matrice d'amortissement dégressif de l'encours historique et de la production nouvelle. Les hypothèses de crédit moyen, de taux de sortie, de durée moyenne de crédit sont déterminées par l'analyse de l'historique de chaque produit.

- **Hypothèses relatives aux commissions**

Les taux de commissions sont estimés sur la base des commissions historiques :

- Réseau direct : le taux de commissions sur crédit affecté est estimé à 1,3% sur toute la durée du plan d'affaires
- Réseau indirect : les apporteurs d'affaires sont commissionnés à hauteur de 1,25% sur les crédits non affectés et 2,5% sur les crédits affectés.

- **Hypothèses relatives au financement**

Les hypothèses d'encours de la dette sur la période 2011-2016 se présentent comme suit :

Encours dette (Kdh)	2012	2013	2014	2015	2016
CMT	1 034 490	1 054 516	1 039 642	763 512	754 507
BSF	600 000	1 100 000	1 600 000	1 000 000	1 000 000
Total	1 634 490	2 154 516	2 639 642	1 763 512	1 754 507

Source : Rapport de valorisation AFG

Les hypothèses de taux de refinancement se détaillent comme suit :

Coût refinancement	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de dette CMT	5,09	5,09	5,09	5,09	5,09
Taux de BSF	4,60	4,60	4,60	4,60	4,60

Source : Rapport de valorisation AFG

Par ailleurs, SOFAC, il a été retenu des hypothèses de levée de dettes subordonnées sur la période 2011-2016 comme suit :

Levée de dette (Kdh)	2012	2013	2014	2015	2016
Dette Subordonnée	80 000	70 000	50 000	50 000	50 000

Source : Rapport de valorisation AFG

II.2. Projection de compte de résultat

- Projection de PNB

En KDH	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	470 309	543 233	660 878	816 578	869 252	17%
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0%
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	152 239	168 435	198 276	205 004	184 994	5%
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0	0	0	0	0%
4. Produits sur titres de propriété	0	0	0	0	0	0%
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	292 664	346 845	427 619	569 617	635 177	21%
6. Commissions sur prestations de service	25 406	27 953	34 983	41 957	49 082	18%
7. Autres produits bancaires	0					0%
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	333 285	389 975	478 565	508 600	540 320	13%
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	71 101	53 807	54 229	38 581	35 904	-16%
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	0	0	0	0%
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	8 433	34 500	57 500	46 000	46 000	53%
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	231 940	276 450	339 409	393 327	425 897	16%
12. Autres charges bancaires	21 811	25 219	27 427	30 692	32 520	11%
III.PRODUIT NET BANCAIRE	137 024	153 258	182 314	307 979	328 932	24%

Source : Rapport de valorisation AFG

Sur la période 2012-2016, le Produit Net Bancaire de SOFAC progresse avec un TCAM de 25% grâce principalement à l'évolution du produit d'exploitation bancaire.

Le PNB progresse ainsi de 105 450 Kdh à fin 2011 à 328 932 Kdh à fin 2016.

Les charges d'exploitation progressent sur la période avec un TCAM de 12% principalement expliqué par la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location.

- **Projection de résultat net**

En KDH	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
III.PRODUIT NET BANCAIRE	137 024	153 258	182 314	307 979	328 932	24%
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	110 683	123 022	134 173	146 680	158 506	9%
15. Charges de personnel	47 046	51 750	55 373	62 918	69 210	10%
16. Impôts et taxes	1 902	2 092	2 239	2 396	2 563	8%
17. Charges externes	46 944	53 650	60 255	64 245	68 755	10%
18. Autres charges générales d'exploitation	4 633	4 865	5 108	5 364	5 632	5%
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 157	10 665	11 198	11 758	12 346	5%
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	150 327	199 206	209 328	339 426	390 538	27%
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	150 327	152 968	186 305	322 338	376 708	26%
21. Pertes sur créances irrécouvrables	0	46 237	23 023	17 088	13 830	NA
22. Autres dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0%
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	142 652	187 508	189 049	288 380	327 633	23%
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	142 652	187 508	189 049	288 380	327 633	23%
24. Récupérations sur créances amorties	0	0	0	0	0	0%
25. Autres reprises de provisions	0	0	0	0	0	0%
VII.RESULTAT COURANT	18 666	18 538	27 862	110 252	107 521	55%
26. Produits non courants	0	5 000	5 000	5 000	5 000	NA
27. Charges non courantes	0	0	0	0	0	0%
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	18 666	23 538	32 862	115 252	112 521	57%
28. Impôts sur les résultats	6 907	8 709	12 159	42 643	41 633	57%
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 760	14 829	20 703	72 609	70 889	57%

Source : Rapport de valorisation AFG

Les charges générales d'exploitation progressent avec un TCAM de 10% sur la période du business plan.

Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables augmentent sur la période du business plan avec un TCAM de 47%.

Sur la période 2012-2016, le résultat net progresse avec un TCAM de 45%.

Indicateurs d'exploitation :

En Kdh	2012	2013	2014	2015	2016
Marge Financière	5,0%	4,9%	4,8%	7,5%	5,9%
<i>Evolution</i>	<i>-0,05pts</i>	<i>-0,01pts</i>	<i>-0,01pts</i>	<i>2,70pts</i>	<i>-1,60pts</i>
Coefficient d'exploitation	80,8%	80,3%	73,6%	47,6%	48,2%
<i>Evolution</i>	<i>-11,90pts</i>	<i>-0,05pts</i>	<i>-6,70pts</i>	<i>-26,00pts</i>	<i>+0,06pts</i>
Coût du risque	5,5%	4,9%	4,9%	7,9%	6,7%
<i>Evolution</i>	<i>2,90pts</i>	<i>-0,06pts</i>	<i>0,00pts</i>	<i>3,00pts</i>	<i>-1,2pts</i>

Source : Rapport de valorisation AFG

Marge financière : PNB / Encours brut

Coefficient d'exploitation = charges d'exploitation / PNB

Coût du risque = Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrances / Encours brut

La marge financière, qui traduit le BNP capté par SOFAC sur l'encours des crédits distribués, progresse sur la période. Elle passe de 5,0% en 2012 à 7,5% en 2015 pour ensuite s'établir à 5,9% en 2016.

Le coefficient d'exploitation passe de 80,8% en 2012 à 48,2% en 2016 traduisant la maîtrise et l'optimisation des charges d'exploitation sur la période.

Le coût du risque augmente sur la période et passe de 5,5% en 2012 à 6,7% en 2016.

II.3. Bilan prévisionnel

• Actif

De par son activité de société de financement, les deux postes « Créances sur la clientèle et « Immobilisations données en crédit-bail » représentent les principales composantes de l'actif de SOFAC.

EN Kdh	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
Créances sur la clientèle	2 714 933	3 150 201	3 784 667	4 091 406	5 581 662	20%
Immobilisation données en crédit-bail et en location (VNC)	1 086 154	1 508 040	1 947 024	2 278 659	2 521 370	23%

Source : Rapport de valorisation AFG

Les immobilisations données en crédit-bail (LOA) évoluent avec un TCAM de 39% sur la période pour atteindre 2 521 Mdh en 2016 contre 480 Mdh en 2011.

L'évolution de ces deux postes traduit l'évolution de l'activité de SOFAC sur les segments de crédit affectés (LOA) et non affectés (crédits personnels).

EN Kdh	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
Encours Brut *	3 127 086	3 527 815	4 159 536	4 500 233	6 039 564	18%
Créances en souffrance	452 935	418 349	418 326	464 207	528 972	4%
Provisions sur CES	412 153	377 613	374 869	408 827	457 902	3%
Encours Net	2 714 933	3 150 201	3 784 667	4 091 406	5 581 662	20%
Taux de contentieux	14,5%	11,9%	10,1%	10,3%	8,8%	NA
Taux de couverture	91,0%	90,3%	89,6%	88,1%	86,6%	NA

Source : Rapport de valorisation AFG

Encours brut = Encours brut de créances sur la clientèle + encours LOA

Le taux de contentieux de SOFAC est en baisse sur la période 2011-2016 tenant compte de la qualité de la nouvelle production de SOFAC conforme aux règles de *scoring*. Ce taux passe ainsi de 14,48% en 2011 à 8,76% en 2016.

Le taux de provisionnement des créances en souffrance connaît lui aussi une baisse sur la période passant ainsi de 91,00% en 2011 à 86,56% en 2016.

- **Passif**

De par son activité de société de financement, les postes « Fonds Propres », « Dettes subordonnées », « Titres de Créances Emis » et « Dettes envers les établissements de Crédit » représentent les principales composantes du passif de SOFAC.

EN Kdh	2012	2013	2014	2015	2016	TCAM
Fonds Propres	264 853	342 267	402 619	488 923	574 368	21%
Titres de créances émis	600 000	1 100 000	1 600 000	1 000 000	1 000 000	14%
Dettes envers les établissements de crédit	1 034 490	1 054 516	1 039 642	763 512	754 507	-8%

Source : Rapport de valorisation AFG

Les Fonds Propres de SOFAC évoluent avec un TCAM de 21% sur la période.

EN Kdh	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds Propres	264 853	342 267	402 619	488 923	574 368
Endettement	1 634 490	2 154 516	2 639 642	1 763 512	1 754 507
Levier Financier	6,2	6,3	6,6	3,6	3,1
Ratio de solvabilité	10,1%	11,0%	10,4%	11,1%	10,6%

Source : Rapport de valorisation AFG

Endettement = Dettes envers les établissements de crédit + Titres de créances

Levier financier = Endettement / Fonds Propres

Ratio de Solvabilité = Fonds Propres / Encours pondéré

Le levier financier passe de 6,2 en 2012 à 3,1 en 2016 en suivant les levées de financement sur la période.

Le ratio de solvabilité est 10,11% en 2012 Il passe de 10,11% en 2012 à 10,57% en 2016.

III. Budget 2013 de SOFAC

III.1 Compte de résultats

En KDH	2012 R	Budget 2013	Var
Intérêts et produits assimilés	185 711	217 124	16,9%
Intérêts et charges assimilées	92 294	85 871	-7,0%
Marge d'intérêt	93 417	131 253	40,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	289 141	328 711	13,7%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	259 055	282 502	9,1%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	30 086	46 209	53,6%
Marge sur commissions	14 422	13 019	-9,7%
Divers autres produits bancaires	480	3 606	>100%
Diverses autres charges bancaires	5	6 787	>100%
Produit Net Bancaire	138 658	158 119	14,0%
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire	502	803	60,0%
Charges générales d'exploitation	112 876	123 853	9,7%
Résultat Brut d'Exploitation	26 284	33 463	27,3%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	10 804	16 315	51,0%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-933	-	NA
Résultat courant	16 412	18 753	14,3%
Résultat non courant	-3 229	-	NA
Impôts sur les résultats	2 257	6 938	>100%
Résultat Net	10 656	11 814	10,9%

En 2013, le Produit Net Bancaire de SOFAC devrait progresser de 14% grâce à l'évolution de la marge sur intérêts (+41%) et du résultat des opérations de crédit-bail (+54%), suivant le développement de l'activité sur les deux segments : crédit non affecté et LOA. Le PNB passerait ainsi de 138 MDH en 2012 à 158 MDH en 2012.

Les charges d'exploitation devront évoluer de 10% ce qui se traduit par une nette amélioration du résultat brut d'exploitation qui passera de 26 MDH en 2012 à 33 MDH en 2013.

Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance devraient s'afficher à 16 MDH en 2013.

Le résultat net devra progresser en 2013 de 11% pour atteindre 11,8 MDH.

III.2 Bilan

▪ Actif

Actif (en KDH)	2012 R	Budget 2013	Var
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	6 027	-	-100,0%
Créances sur les établissements de crédit	8 285	-	-100,0%
A vue	8 285	-	-100%
A terme	-	-	0,0%
Créances sur la clientèle	1 698 511	1 701 406	0,2%
Crédits de trésorerie et à la consommation	1 659 745	1 672 788	0,1%
Crédits à l'équipement	-	-	0,0%
Crédits immobiliers	-	-	0,0%
Autres crédits	38 766	28 618	-26,2%
Créances acquises par affacturage	-	-	0,0%
Titres de transaction et de placement	-	-	0,0%
Bons de Trésor et valeurs assimilées	-	-	0,0%
Autres titres de créance	-	-	0,0%
Titres de propriété	86	102	18,6%
Autres actifs	292 628	210 130	-28,2%
Titres d'investissement	26	26	0,0%
Bons de Trésor et valeurs assimilées	-	-	0,0%
Autres titres de créance	26	26	0,0%
Titres de participation et emplois assimilés	346	782	>100,0%
Créances subordonnées	-	-	0,0%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 384 149	1 519 340	9,8%
Immobilisations incorporelles	10 236	25 326	>100,0%
Immobilisations corporelles	16 410	9 109	-44,5%
Total Actif	3 416 705	3 466 221	1,4%

▪ **Passif**

Passif (en KDH)	2012 R	Budget 2013	Var
Banques centrales, Trésor, Services des chèques postaux	163	0	-100,0%
Dettes envers les établissements de crédit	1 637 608	1 473 462	-10,0%
A vue	108 641	346 439	>100,0%
A terme	1 528 967	1 127 022	-26,3%
Dépôts de la clientèle	835 239	468 164	-43,9%
Comptes à vue créditeurs	0	0	0,0%
Comptes d'épargne	0	0	0,0%
Dépôts à terme	0	0	0,0%
Autres comptes créditeurs	835 239	468 164	-43,9%
Titres de créances émis	562 836	1 100 000	95,4%
Titres de créance négociables émis	562 836	1 100 000	95,4%
Emprunts obligataires émis	0	0	0,0%
Autres titres de créance émis	0	0	0,0%
Autres passifs	127 240	114 157	10,3%
Provisions pour risques et charges	58 473	61 064	4,4%
Provisions réglementées	0	0	0,0%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0,0%
Dettes subordonnées	0	50 000	100,0%
Ecarts de réévaluation	0	0	0,0%
Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561	0,0%
Capital	141 666	141 666	0,0%
Actionnaires, capital non versé	0	0	0,0%
Report à nouveau	6 264	6012	>100,0%
Résultats nets en instance d'affectation	0	0	0,0%
Résultat net de l'exercice	10 656	15 135	42,0%
Total Passif	3 416 705	3 466 221	1,44%

En 2013, le total bilan de SOFAC devra progresser de 1,4% pour atteindre 3 466 MDH.

PARTIE VIII. Facteurs de risque de SOFAC

I. Risque client

La clientèle de SOFAC peut être segmentée en trois catégories :

- les salariés des sociétés conventionnées,
- les fonctionnaires,
- et les clients directs.

Chaque catégorie présente les risques spécifiques ci-après :

I.1. Segment des clients conventionnés

La société conventionnée s'engage à prélever chaque mois sur le salaire de son employé le montant de la mensualité revenant à SOFAC. L'événement pouvant provoquer une situation d'impayés au niveau de ce segment sont :

- La faillite de la société : Pour minimiser ce risque, SOFAC s'assure, avant la signature de la convention, de la solvabilité de l'entreprise et sélectionne avec soin les secteurs d'activité éligibles.
- Le licenciement de l'employé : C'est le risque le plus sérieux de ce segment. La société de crédit à la consommation peut difficilement recouvrer sa créance dans la mesure où le client n'est plus en mesure d'honorer ses engagements du fait de la perte de son emploi.
- Le non reversement par l'employeur des mensualités prélevées : Concerne les employeurs qui, pour des raisons diverses, notamment de trésorerie, prélèvent la mensualité mais ne la reversent pas à SOFAC. L'employeur s'expose, conformément aux termes de la convention signée avec SOFAC, à des poursuites judiciaires.

I.2. Segment des fonctionnaires

Le risque de licenciement ou de départ du fonctionnaire demeure, même s'il reste relativement stable. Ce risque peut être accentué par les départs à la retraite anticipée des fonctionnaires. La continuité de prélèvement des fonctionnaires ayant un crédit n'est pas garantie.

SOFAC a pris des mesures préventives en ne distribuant pas de crédit dont la date d'échéance dépasserait la date d'anniversaire de 55 ans du débiteur.

Un protocole d'accord a été signé le 15 avril 2005 entre la Caisse Marocaine des Retraites et cinq Sociétés de financement membres de l'Association Professionnelle des Sociétés de financement (APSF).

Ledit protocole a pour objet de fixer les conditions et les modalités de précompte sur pension au profit des Sociétés de financement au titre des prêts que ces dernières accorderont aux retraités affiliés à la CMR.

I.3. Segment des clients directs (non conventionnés et non fonctionnaires)

Cette catégorie présente un risque élevé dans la mesure où :

Les mensualités ne sont pas prélevées à la source, contrairement aux clients conventionnés et aux fonctionnaires ;

La mise en place d'un prélèvement automatique irrévocable à partir du compte bancaire du client ne constitue pas une garantie de règlement des échéances, notamment dans le cas où le compte bancaire est insuffisamment provisionné.

Le management de SOFAC a comme principal objectif d'assurer une meilleure maîtrise du risque de contrepartie à travers une optimisation permanente des grilles de scoring.

Parallèlement, le management a procédé à une réorganisation du recouvrement et du contentieux visant à une amélioration du taux de recouvrement de l'entreprise.

Ces différentes actions ont pour objectif de limiter au maximum le taux d'impayés relatif aux productions à venir et de baisser le taux des créances en souffrance du portefeuille.

II. Risque de baisse de la rentabilité en raison de la baisse du TMIC

Le TMIC (taux maximum des intérêts conventionnels), est corrigé au 1er avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le taux maximum qui peut être appliqué aujourd'hui par la profession est de 14,19 % pour la période allant du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, contre 20,42% en 1997. Cette baisse enregistrée au cours de ses dernières années a un impact significatif sur la rentabilité du secteur.

Dans ce contexte, SOFAC a les moyens de s'adapter à la baisse du TMIC grâce, notamment :

- A la diversification et à la baisse du TMP de ses sources de financement, notamment à travers le programme d'émission de BSF ;
- Au développement de l'activité commerciale à la fois par le lancement de nouveaux produits et par l'amélioration permanente de la productivité des équipes.
- A la maîtrise des coûts d'exploitation.

III. Risque de liquidité et de taux

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel. Les opérateurs du secteur sont les sociétés de crédit à la consommation et les banques de réseau, qui se sont également positionnées depuis quelques années sur ce segment.

Dans ce contexte, SOFAC, grâce aux différentes actions menées dans le cadre de son plan stratégique, a les moyens de renforcer ses parts de marché.

Par ailleurs, la baisse tendancielle des marges des sociétés de crédit à la consommation pourrait induire certains opérateurs à rechercher l'effet de volume par une croissance non maîtrisée de la production qui s'accompagne inévitablement d'un accroissement des risques.

La société SOFAC a choisi quant à elle la voie de la progression maîtrisée des encours en privilégiant la gestion optimisée des risques et la recherche de nouveaux produits et segments de marché à même de lui permettre d'asseoir une croissance saine.

PARTIE IX. Faits exceptionnels et litiges de SOFAC

SOFAC a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 qui a porté sur l'impôt sur les sociétés au titre de la période 2002-2009, l'impôt général sur les revenus pour les exercices 2006 à 2009, la TVA pour la période 2002-2009 et les droits d'enregistrement et de timbre pour la période 2006-2009.

La société a reçu en décembre 2010 la notification relative aux exercices allant de 2002 à 2006. SOFAC a refusé par écrit la majorité des chefs de redressement et a inscrit dans ces comptes au 31/12/2010 une provision pour risques et charges, à hauteur de son appréciation du risque global afférant au contrôle fiscal, en s'appuyant sur les études de ses conseillers fiscaux.

En dépit des justificatifs présentés par SOFAC, la Société a reçu une 2^{ème} notification en mars 2011 avec le même montant de redressement. Par conséquent SOFAC s'est retrouvée dans l'obligation de demander le pourvoi devant la commission locale de taxation.

En outre SOFAC a reçu en septembre 2011 la notification relative aux exercices allant de 2007 à 2009.

SOFAC a refusé par écrit la majorité des chefs de redressement, en s'appuyant sur les études de ses conseillers fiscaux.

En dépit des justificatifs présentés par SOFAC, la Société a reçu une 2^{ème} notification en décembre 2011 revue à la baisse de 2 Mdh sur la TVA et de 2.5 Mdh sur l'impôt général sur les revenus. Par conséquent SOFAC sera dans l'obligation de demander le pourvoi devant la commission locale de taxation.

Simultanément à cela, SOFAC effectue régulièrement des séances de négociations avec l'administration fiscale post notification, de surcroît ces séances de négociations sont toujours d'actualité.

A la date d'établissement de la présente note d'information, et à l'exception du contrôle fiscale, SOFAC ne connaît pas de faits exceptionnels ou de litiges (hors créances en souffrance liées à l'activité de l'entreprise et couverts par des provisions) susceptibles d'affecter sa situation financière.

PARTIE X. Annexes

I. Etats de Synthèse Consolidés IFRS – CIH

I.1. Etats de synthèse consolidés IFRS 2010

Bilan

ACTIF	2010	2009
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 157 078	1 295 173
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat		
3. Instruments dérivés de couverture		
4. Actifs financiers disponibles à la vente	1 053 759	1 068 557
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 444 521	768 036
6. Prêts et créances sur la clientèle	25 164 036	23 944 752
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance		
9. Actifs d'impôt exigible	65 572	21 614
10. Actifs d'impôt différé	7	
11. Comptes de régularisation et autres actifs	383 814	777 891
12. Actifs non courants destinés à être cédés		
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	3 157	3 538
14. Immeubles de placement	489 614	430 449
15. Immobilisations corporelles	626 687	987 305
16. Immobilisations incorporelles	29 441	26 613
17. Ecart d'acquisition	10 000	96 220
Total de l'Actif	30 427 685	29 420 148

PASSIF	2010	2009
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat		
3. Instruments dérivés de couverture		
4. Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1 387 108	1 152 539
5. Dettes envers la clientèle	19 124 905	19 561 231
6. Titres de créance émis	5 329 796	4 010 709
7. Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
8. Passifs d'impôt exigible	11 958	23 211
9. Passifs d'impôt différé	154 439	165 632
10. Comptes de régularisation et autres passifs	876 989	1 059 812
11. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
12. Provisions techniques des contrats d'assurance		
13. Provisions	210 223	195 394
14. Subventions et fonds assimilés		
15. Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		
16. Capitaux propres	3 332 268	3 251 620
17. Capitaux propres part du groupe	3 332 268	3 251 620
18. Capital et réserves liées	2 280 693	2 280 693
19. réserves consolidées	812 715	868 508
20. Gains ou pertes latents ou différés	6 018	3 540
21. résultat de l'exercice	232 842	98 880
22. Intérêts minoritaires		
Total du Passif	30 427 685	29 420 148

Compte de produits et charges

	2010	2009
1. + Intérêts et produits assimilés	1 942 793	2 010 592
2. - Intérêts et charges assimilées	(773 850)	(850 564)
3. MARGE D'INTERET	1 168 943	1 160 027
4. + Commissions (produits)	161 952	152 498
5. - Commissions (charges)	(16 432)	(20 295)
6. MARGE SUR COMMISSIONS	145 520	132 203
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste		
8 +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	170 262	108 268
9. + Produits des autres activités	96 988	154 962
10. - Charges des autres activités	(76 060)	(71 164)
11. PRODUIT NET BANCAIRE	1 505 653	1 484 297
12. - Charges générales d'exploitation	(969 693)	(787 161)
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(69 688)	(96 215)
14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	466 272	600 921
15. Coût du risque	(461 919)	(493 470)
16. RESULTATS D'EXPLOIATION	4 353	107 450
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 419	1 128
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	265 493	19 031
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		(3 320)
20. RESULTAT AVANT IMPOT	271 266	124 289
21. - Impôt sur les résultats	(38 424)	(25 409)
22. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
23. RESULTAT NET	232 842	98 880
24. Intérêts minoritaires		
25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	232 842	98 880
26. Résultat de base par action en dirham	10,2	4,3
27. Résultat dilué par action en dirham	10,2	4,3

Tableau des flux de trésorerie consolidés

FLUX DE TRESORERIE	2010	2009
1. Résultat avant impôts	271 266	124 289
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	69 688	96 215
3. +/- Dotat. nettes pour dépré des actifs des écarts d'acq et des autres immo.	18 371	
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(1 912 739)	225 856
5. +/- Dotations nettes aux provisions	(99 306)	(35 726)
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(1 419)	(1 128)
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(178 388)	(18 600)
9. +/- Autres mouvements	(71 624)	(95 165)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(2 175 417)	171 452
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(417 777)	(92 380)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	541 703	551 818
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	715	(358 994)
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	287 432	(85 840)
15. - Impôts versés	(38 424)	(25 410)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs	373 649	(10 805)
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(1 530 502)	284 936
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	319 683	59 118
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(110 521)	(115 014)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	209 162	(55 896)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(135 842)	(91 848)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 319 086	(446 732)
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	1 183 244	(538 581)
25. Effet de la variation des tx de change sur la tréso et équivalents de la tréso		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(138 096)	(309 541)
Composition de la trésorerie		
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 295 173	1 604 714
28. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 295 173	1 604 714
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établi. de crédit		
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	1 157 077	1 295 173
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 157 077	1 295 173
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établi. De crédit		
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(138 096)	(309 541)

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital (1)	réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêt minoritaires (7)	total (8)
1	Capitaux propres au 31 décembre 2009	2 280 693		967 387	3 540	3 251 620		3 251 620
2	Impact des changements de méthodes comptables							
	Capitaux propres corrigés au 31/12/2009	2 280 693		967 387	3 540	3 251 620		3 251 620
4	Opérations sur capital							
5	Paievements fondés sur des actions							
6	Opérations sur actions propres							
7	Dividendes			(136 842)		(136 842)		(136 842)
8	Résultat de l'exercice			232 842		232 842		232 842
9	Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)							
	Instru. financ. variation juste valeur et transf. en rés. (B)				2 477	2 477		2 477
11	Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat							
	Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				2 477	2 477		2 477
13	Variation de périmètre							
14	Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	2 280 693		1 063 387	6 017	3 350 097		3 350 097
15	Changement de méthodes comptables et correction d'erreurs			(13 624)		(13 624)		(13 624)
16A	Autres mouvements			(4 205)		(4 205)		(4 205)
16	Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2010	2 280 693		1 045 557	6 017	3 332 268		3 332 268

Actifs financiers disponibles à la vente

Valeur brute	2010	2009
Titres à revenus variables	33 769	46 540
Cotés	11 468	10 244
Non cotés	22 301	36 296
Titres à revenus fixes		
Cotés		
Non cotés	1 007 451	1 010 238
Autres (parts opcvn)	12 539	11 780
Total	1 053 759	1 068 557
Dont gains et pertes latents	6 018	3 540
Dont provisions pour dépréciation	197 915	317 278

Immobilisations de placement et d'exploitation*Immeubles de placement :*

Valeur brute	Valeur brute 2009	Acquisitions	Cessions	Valeur brute 2010	Juste valeur 2010
Valeur brute	582 824	87 930	55 714	615 040	785 959
Amortissement & Dépréciation	152 375	98 524	125 473	125 426	
Net	430 449			489 614	

Immobilisations incorporelles :

Valeur brute	Valeur brute 2009	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	Valeur brute 2010
Valeur brute	123 040	-632	12 860	10 000	125 268
Amortissement & dépréciation	96 428	-101	9 501	10 000	95 827
Net	26 613				29 441

Provisions pour risques et charges

Libelle	2009	Impact variation périmètre	Augmentation	Diminution	2010
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	6 503	0	32 700	0	39 203
Provisions pour affaires sociales	16 823	0	26	0	16 849
Provisions pour autres risques et charges	84 809	-18 221	19 180	18 671	67 097
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	87 259		9 911	10 097	87 074
TOTAL	195 394	-18 221	61 818	28 768	210 223

Marge d'intérêt

	2010	2009
Sur opérations avec les établissements de crédits	13 724	40 184

Sur opérations avec la clientèle	1 893 893	1 934 868
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	35 090	35 470
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail		
Autres intérêts et produits assimilés	86	70
Produits d'intérêts	1 942 793	2 010 592
Sur opérations avec les établissements de crédits	58 615	41 533
Sur opérations avec la clientèle	462 383	539 545
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
Sur dettes représentées par titres	252 851	269 486
Sur dettes subordonnées		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail		
Autres intérêts et produits assimilés		
Charges d'intérêts	773 850	850 564

Commissions nettes

	2010			2009		
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	0	16 432	-16 432	0	20 295	-20 295
Sur opérations avec la clientèle	2 705	0	2 705	98 002	0	98 002
Sur opérations sur titres	12 318	0	12 318	400	0	400
Sur opération de change	9 212	0	9 212	8 000	0	8 000
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	0	0	0	0	0	0
Prestations de services bancaires et financiers	137 717	0	137 717	46 096	0	46 096
- Produits nets de gestions d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
- Produits nets sur moyens de paiements	39 182	0	39 182	34 325	0	34 325
- Autres	98 535	0	98 535	11 771	0	11 771
Produits nets des commissions	161 952	16 432	145 520	152 498	20 295	132 203

Coût du risque

	2010	2009
Dotations aux provisions	637 115	772 678
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	562 360	717 585
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	0	0
Provisions pour risques et charges	74 755	55 093
Reprise de provisions	2 431 593	450 905
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 409 357	351 475
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	0	0
Provisions pour risques et charges	22 236	99 430
Variation des provisions	-1 794 478	321 773
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	2 256 396	171 697
Récupérations sur prêts et créances amorties	0	0
Autres pertes	0	0
Coût du risque	461 918	493 470

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Valeur brute 2010	Valeur brute 2009
<u>A vue</u>	1 444 520	768 801
Comptes ordinaires	300 063	151 550
Prêts et comptes au jour le jour	1 122 428	600 059
Valeurs reçues en pension au jour le jour	0	0
Autres prêts et créances	22 029	17 191
<u>A terme</u>	0	0
Prêts et comptes à terme	0	0
Prêts subordonnés et participants	0	0
Valeurs reçues en pension à terme	0	0
Créances rattachés	0	0
Autres prêts et créances	0	0
<u>Total Brut</u>	1 444 520	768 801
Dépréciation	1	-765
Total Net	1 444 521	768 036

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2010	Total 2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	13 155	7 566	20 721	3 590
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0	0
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	0	0	0	0	0	0
Emprunts de trésorerie	0	1 315 000	0	0	1 315 000	1 080 000
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	0	1 315 000	0	0	1 315 000	1 080 000
Emprunts financiers	0	0	0	3 967	3 967	35 673
Autres dettes	0	13 141	0	0	13 141	29 826
Intérêts courus à payer	0	0	0	0	34 278	3 449
TOTAL	0	1 328 141	13 155	11 533	1 387 108	1 152 539

Prêts et créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 2010	Total 2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie			430 490	48 997	479 487	362 571
- Comptes à vue débiteurs			226 794	44 057	270 851	118 851
- Créances commerciales sur le Maroc			1 975		1 975	74
- Crédits à l'exportation			1 157		1 157	1 136
- Autres crédits de trésorerie			200 564	4 940	205 504	242 510
Crédits à la consommation				844 217	844 217	705 643
Crédits à l'équipement			584 579		584 579	406 962
Crédits immobiliers			5 303 210	16 530 211	21 833 421	20 822 209
Autres crédits			3 967	5 242	9 209	5 055
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir			1 878	2 560	4 438	7 648
Créances en souffrance			25 494	2 656 628	2 682 122	4 834 949
Dépréciation				1 273 437	1 273 437	3 227 952
- Sur base individuelle				1 118 736	1 118 736	3 103 543
- Sur base collective				154 701	154 701	124 409
Valeurs reçues en pension						
Créances subordonnées						
Créances issues des opérations de location financement						
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés						
Autres créances						27 667
TOTAL			5 230 882	19 933 154	25 164 036	23 944 752

Dettes envers la clientèle

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 2010	Total 2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	0	4	2 459 327	6 527 454	8 986 785	7 820 645
Comptes d'épargne	0	0	8 022	2 266 526	2 274 548	2 066 824
Dépôts à terme	103 800	2 239 960	1 422 624	1 913 563	5 679 947	7 210 899
Autres comptes créditeurs	0	404	115 175	532 442	648 021	633 491
Intérêts courus à payer	1 143	24 661	15 663	21 067	62 534	164 138
Autres dettes envers la clientèle	0	0	0	1 473 070	1 473 070	1 665 234
TOTAL	104 943	2 265 029	4 020 811	12 734 122	19 124 905	19 561 231

Evolution du capital et résultat par action

	2010	2009
Résultat net part du Groupe	232 842	98 880
Nombre d'actions ordinaires émises	22 806 930	22 806 930
Résultat par action de base et dilué en DH	10,2	4,3

Engagements de financements de garantie

ENGAGEMENTS	2010	2009
Engagements de financements et de garantie donnés	2 648 213	2 093 541
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Crédits documentaires import	0	0
- Acceptations ou engagements de payer	0	0
- Ouvertures de crédits confirmés	0	0
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
- Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 433 262	1 746 055
- Crédits documentaires import	0	121
- Acceptations ou engagements de payer	1 873	3 339
- Ouvertures de crédit confirmés	2 431 389	1 742 595
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
- Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Crédits documentaires export confirmés	0	0
- Acceptations ou engagements de payer	0	0
- Garanties de crédits données	0	0
- Autres cautions, avals et garanties donnés	0	0
- Engagements en souffrance	0	0

Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	214 951	347 486
- Garanties de crédits données	8 388	7 939
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	180 270	318 666
- Autres cautions et garanties données	26 293	2 630
- Engagements en souffrance	0	18 251
<u>Engagements de financements et de garantie reçus</u>	3 188 243	2 655 361
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Ouvertures de crédits confirmés	0	0
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Garanties de crédits	0	
- Autres garanties reçues	0	0
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 188 243	2 655 361
- Garanties de crédits	3 188 243	2 655 361
- Autres garanties reçues	0	0

I.2. Etats de synthèse consolidés IFRS 2011

ACTIF	2011	2010
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 654 804	1 157 078
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat		
3. Instruments dérivés de couverture		
4. Actifs financiers disponibles à la vente	2 276 818	1 053 759
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	300 281	1 444 521
6. Prêts et créances sur la clientèle	26 950 702	25 164 036
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance		
9. Actifs d'impôt exigible	75 658	65 572
10. Actifs d'impôt différé	5	7
11. Comptes de régularisation et autres actifs	470 769	383 814
12. Actifs non courants destinés à être cédés		
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	471 937	3 157
14. Immeubles de placement	518 163	489 614
15. Immobilisations corporelles	659 620	626 687
16. Immobilisations incorporelles	79 041	29 441
17. Ecart d'acquisition	299 917	10 000
Total de l'Actif	33 757 714	30 427 685

PASSIF	20011	2010
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat		
3. Instruments dérivés de couverture		
4. Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1 389 829	1 387 108
5. Dettes envers la clientèle	18 722 261	19 124 905
6. Titres de créance émis	7 739 003	5 329 796
7. Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
8. Passifs d'impôt exigible	176 976	11 958
9. Passifs d'impôt différé	93 212	154 439
10. Comptes de régularisation et autres passifs	1 066 732	876 989
11. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
12. Provisions techniques des contrats d'assurance		
13. Provisions	177 269	210 223
14. Subventions et fonds assimilés		
15. Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		
16. Capitaux propres	4 392 432	3 332 268
17. Capitaux propres part du groupe	4 392 432	3 332 268
18. Capital et réserves liées	2 660 809	2 280 693
19. réserves consolidées	1 357 836	812 715
20. Gains ou pertes latents ou différés	5 447	6 018
21. résultat de l'exercice	368 341	232 842
22. Intérêts minoritaires		
Total du Passif	33 757 714	30 427 685

Compte de produits et charges

	2011	2010
1. + Intérêts et produits assimilés	1 956 923	1 942 793
2. - Intérêts et charges assimilées	(777 562)	(773 850)
3. MARGE D'INTERET	1 179 361	1 168 943
4. + Commissions (produits)	146 068	161 952
5. - Commissions (charges)	(15 211)	(16 432)
6. MARGE SUR COMMISSIONS	130 857	145 520
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste	0	
8 +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21 158	170 262
9. + Produits des autres activités	86 120	96 988
10. - Charges des autres activités	(99 195)	(76 060)
11. PRODUIT NET BANCAIRE	1 318 301	1 505 653
12. - Charges générales d'exploitation	(707 408)	(969 693)
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(50 796)	(69 688)
	0	
14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	560 098	466 272
15. Coût du risque	(83 045)	(461 919)
16. RESULTATS D'EXPLOIATION	477 052	4 353
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29 831	1 419
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	57 541	265 493
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
20. RESULTAT AVANT IMPOT	564 424	271 266
21. - Impôt sur les résultats	(196 083)	(38 424)
22. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	
23. RESULTAT NET	368 341	232 842
24. Intérêts minoritaires	0	
25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	368 341	232 842
26. Résultat de base par action en dirham	13,8	10,2
27. Résultat dilué par action en dirham	13,8	10,2

Tableau des flux de trésorerie consolidés

FLUX DE TRESORERIE	2011	2010
1. Résultat avant impôts	564 424	271 266
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	50 796	69 688
3. +/- Dotat. nettes pour dépré des actifs des écarts d'acq et des autres immo.	33 427	18 371
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(290 355)	(1 912 739)
5. +/- Dotations nettes aux provisions	(16 772)	(99 306)
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(29 831)	(1 419)
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(56 663)	(178 388)
8. +/- Produits/charges des activités de financement		
9. +/- Autres mouvements	(53 779)	(71 624)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(363 178)	(2 175 417)
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	1 135 199	(417 777)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 080 218)	541 703
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 232 726)	715
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	275 292	287 432
15. - Impôts versés	(196 083)	(38 424)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs	(2 098 536)	373 649
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(1 897 291)	(1 530 502)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(691 137)	319 683
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		0
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(142 973)	(110 521)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(834 110)	209 162
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	819 919	(135 842)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	2 409 207	1 319 086
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	3 229 126	1 183 244
25. Effet de la variation des tx de change sur la tréso et équivalents de la tréso		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	497 726	(138 096)
Composition de la trésorerie		
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 157 078	1 295 173
28. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 157 078	1 295 173
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établi. de crédit		
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	1 654 804	1 157 077
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 654 804	1 157 077
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établi. De crédit	0	
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	497 726	(1386)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital (1)	réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêt minoritaires (7)	total (8)
1 Capitaux propres au 31 décembre 2010	2 280 693			1 063 387	6 017	3 350 097		3 350 097
2 Impact des changements de méthodes comptables				(13 624)		(13 624)		(13 624)
Autres mouvements				(4 205)		(4 205)		(4 205)
Capitaux propres corrigés au 31/12/2010	2 280 693			1 045 558	6 017	3 332 268		3 332 268
4 Opérations sur capital	380 116			581 577		961 692		961 692
5 Paiements fondés sur des actions								
6 Opérations sur actions propres								
7 Dividendes				(136 842)		(136 842)		(136 842)
8 Résultat de l'exercice				368 341		368 341		368 341
9 Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)								
Instru. financ. variation juste valeur et transf. en rés. (B)					(571)	(571)		(571)
11 Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)					(571)	(571)		(571)
13 Variation de périmètre								
14 Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	2 660 809			1 858 633	5 447	4 524 889		4 524 889
15 Changement de méthodes comptables et correction d'erreurs				(132 462)		(132 462)		(132 462)
16A Autres mouvements				6		6		6
16 Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2011	2 660 809			1 726 176	5 447	4 392 432		4 392 432

Actifs financiers disponibles à la vente

Valeur brute	2011	2010
Titres à revenus variables		33 769
Cotés	10 208	11 468
Non cotés	13 138	22 301
Titres à revenus fixes		
Cotés		
Non cotés	2 240 888	1 007 451
Autres (parts opcvn)	12 584	12 539
Total	2 276 818	1 053 759
Dont gains et pertes latents	5 447	6 018
Dont provisions pour dépréciation	203 544	197 915

Immobilisations de placement et d'exploitation*Immeubles de placement :*

Valeur brute	Valeur brute 2010	Acquisitions	Cessions	Valeur brute 2011	Juste valeur 2011
Valeur brute	615 040	101 942	38 777	678 205	781 442
Amortissement & Dépréciation	125 426	35 479	863	160 042	
Net	489 614			518 163	

Immobilisations incorporelles :

Valeur brute	Valeur brute 2010	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	Valeur brute 2011
Valeur brute	125 268		65 753	19 412	171 609
Amortissement & dépréciation	95 827		13 854	17 114	92 567
Net	29 441				79 041

Provisions pour risques et charges

Libelle	2010	Impact variation périmètre	Augmentation	Diminution	2011
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	39 203		3 432	6 502	36 132
Provisions pour affaires sociales	16 849		1 473	3 778	14 544
Provisions pour autres risques et charges	67 097		7 696	38 589	36 204
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	87 074		10 684	7 369	90 389
TOTAL	210 223		23 285	56 238	177 269

Marge d'intérêt

	2011	2010
Sur opérations avec les établissements de crédits	12 095	13 724
Sur opérations avec la clientèle	1 875 844	1 893 893
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	68 984	35 090
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	
Sur opérations de crédit-bail	-	
Autres intérêts et produits assimilés	-	86
Produits d'intérêts	1 956 923	1 942 793
Sur opérations avec les établissements de crédits	39 179	58 615
Sur opérations avec la clientèle	388 390	462 383
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
Sur dettes représentées par titres	349 993	252 851
Sur dettes subordonnées		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail		
Autres intérêts et produits assimilés		
Charges d'intérêts	777 562	773 850

Commissions nettes

	2011			2010		
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits		15 211	-15 211	0	16 432	-16 432
Sur opérations avec la clientèle	3 643		3 643	2 705	0	2 705
Sur opérations sur titres	10 515		10 515	12 318	0	12 318
Sur opération de change	3 405		3 405	9 212	0	9 212
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan				0	0	0
Prestations de services bancaires et financiers	128 505		128 505	137 717	0	137 717
- Produits nets de gestions d'OPCVM				0	0	0
- Produits nets sur moyens de paiements	45 518		45 518	39 182	0	39 182
- Autres	82 987		82 987	98 535	0	98 535
Produits nets des commissions	146 068	15 211	130 857	161 952	16 432	145 520

Coût du risque

	2011	2010
Dotations aux provisions	454 980	637 115
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	441 894	562 360
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	0	0
Provisions pour risques et charges	13 087	74 755
Reprise de provisions	775 427	2 431 593
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	724 955	2 409 357
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	1 117	0
Provisions pour risques et charges	49 354	22 236
Variation des provisions	-320 446	-1 794 478
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	480 257	2 256 396
Récupérations sur prêts et créances amorties	-76 765	0
Autres pertes	0	0
Coût du risque	83 045	461 918

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Valeur brute 2011	Valeur brute 2010
<u>A vue</u>	300 283	1 444 520
Comptes ordinaires	1 534 121	300 063
Prêts et comptes au jour le jour	-1 240 931	1 122 428
Valeurs reçues en pension au jour le jour		0
Autres prêts et créances	7 093	22 029
<u>A terme</u>		0
Prêts et comptes à terme		0
Prêts subordonnés et participants		0
Valeurs reçues en pension à terme		0
Créances rattachés		0
Autres prêts et créances		0
<u>Total Brut</u>	300 283	1 444 520
Dépréciation	2	1
Total Net	300 281	1 444 521

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2011	Total 2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	6 668	8 688	15 356	20 721
Valeurs données en pension	902 581	0	0	0	902 581	0
- au jour le jour	0	0	0	0		0
- à terme	902 581	0	0	0	902 581	0
Emprunts de trésorerie	0	400 000	0	0	400 000	1 315 000
- au jour le jour	0	0	0	0		0
- à terme	0	400 000	0	0	400 000	1 315 000
Emprunts financiers	0	3 967	0	0	3 967	3 967
Autres dettes	0	57 890	0	0	57 890	13 141
Intérêts courus à payer	5 283	4 751	0	0	10 034	34 278
TOTAL	907 864	466 608	6 668	8 688	1 389 829	1 387 108

Prêts et créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 2011	Total 2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	100 000		687 537	55 087	842 624	479 487
- Comptes à vue débiteurs			448 135	39 271	487 406	270 851
- Créances commerciales sur le Maroc			6 756		6 756	1 975
- Crédits à l'exportation			973		973	1 157
- Autres crédits de trésorerie	100 000		231 673	15 816	347 489	205 504
Crédits à la consommation				828 332	828 332	844 217
Crédits à l'équipement			804 655		804 655	584 579
Crédits immobiliers			6 004 087	17 126 978	23 131 065	21 833 421
Autres crédits			5 226	8 413	13 639	9 209
Créances acquises par affacturage					-	
Intérêts courus à recevoir			14 403	2 772	17 175	4 438
Créances en souffrance				2 497 429	2 497 429	2 682 122
Dépréciation				1 184 216	1 184 216	1 273 437
- Sur base individuelle				1 007 595	1 007 595	1 118 736
- Sur base collective				176 621	176 621	154 701
Valeurs reçues en pension						
Créances subordonnées						
Créances issues des opérations de location financement						
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés						
Autres créances						
TOTAL	100 000		6 508 313	20 342 389	26 950 702	25 164 036

Dettes envers la clientèle

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 2011	Total 2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	0	4	2 631 971	6 922 540	9 554 515	8 986 785
Comptes d'épargne	0	0	8 078	2 631 836	2 639 914	2 274 548
Dépôts à terme	103 800	590 000	1 688 475	2 085 191	4 495 666	5 679 947
Autres comptes créditeurs	0	632	75 688	618 649	694 969	648 021
Intérêts courus à payer	1 479	6 609	18 914	23 357	50 358	62 534
Autres dettes envers la clientèle	0	0	0	1 286 838	1 286 838	1 473 070
TOTAL	133 479	597 245	4 423 126	13 568 412	18 722 261	19 124 905

Evolution du capital et résultat par action

	2011	2010
Résultat net part du Groupe	368 341	232 842
Nombre d'actions ordinaires émises	26 608 085	22 806 930
Résultat par action de base et dilué en DH	13,8	10,2

Engagements de financements et de garantie

ENGAGEMENTS	2011	2010
<u>Engagements de financements et de garantie donnés</u>	2 684 216	2 648 213
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		0
- Crédits documentaires import		0
- Acceptations ou engagements de payer		0
- Ouvertures de crédits confirmés		0
- Engagements de substitution sur émission de titres		0
- Engagements irrévocables de crédit-bail		0
- Autres engagements de financement donnés		0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 432 588	2 433 262
- Crédits documentaires import	0	0
- Acceptations ou engagements de payer	3 345	1 873
- Ouvertures de crédit confirmés	2 429 243	2 431 389
- Engagements de substitution sur émission de titres		0
- Engagements irrévocables de crédit-bail		0
- Autres engagements de financement donnés		0
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 234	0
- Crédits documentaires export confirmés	1 234	0
- Acceptations ou engagements de payer		0

- Garanties de crédits données		0
- Autres cautions, avals et garanties donnés		0
- Engagements en souffrance		0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	250 394	214 951
- Garanties de crédits données	8 608	8 388
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	191 419	180 270
- Autres cautions et garanties données	45 271	26 293
- Engagements en souffrance	5 096	0
Engagements de financements et de garantie reçus	3 770 795	3 188 243
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		0
- Ouvertures de crédits confirmés		0
- Engagements de substitution sur émission de titres		0
- Autres engagements de financement reçus		0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		0
- Garanties de crédits		0
- Autres garanties reçues		0
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 770 795	3 188 243
- Garanties de crédits	3 770 795	3 188 243
- Autres garanties reçues	0	0

I.3. Etats de synthèse consolidés IFRS 2012

Bilan

ACTIF	2012	2011
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 065 298	1 654 804
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-
4. Actifs financiers disponibles à la vente	3 471 907	2 276 818
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	139 449	300 281
6. Prêts et créances sur la clientèle	31 513 969	26 950 702
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
9. Actifs d'impôt exigible	253 198	75 658
10. Actifs d'impôt différé	18 631	5
11. Comptes de régularisation et autres actifs	546 991	470 769
12. Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	549 375	471 937
14. Immeubles de placement	502 165	518 163
15. Immobilisations corporelles	779 163	659 620
16. Immobilisations incorporelles	120 528	79 041
17. Ecart d'acquisition	184 884	299 917
Total de l'Actif	39 145 559	33 757 714

PASSIF	2012	2011
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	163	-
2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-
4. Dettes envers les établissements de crédit assimilés	3 617 812	1 389 829
5. Dettes envers la clientèle	20 429 528	18 722 261
6. Titres de créance émis	9 100 111	7 739 003
7. Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8. Passifs d'impôt exigible	217 006	176 976
9. Passifs d'impôt différé	58 781	93 212
10. Comptes de régularisation et autres passifs	821 756	1 066 732
11. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
12. Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
13. Provisions	243 420	177 269
14. Subventions et fonds assimilés	-	-
15. Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	-
16. Capitaux propres	4 656 982	4 392 432
17. Capitaux propres part du groupe	4 570 461	4 392 432
18. Capital et réserves liées	2 660 809	2 660 809
19. réserves consolidées	1 421 866	1 357 836
20. Gains ou pertes latents ou différés	428	5 447
21. résultat de l'exercice	487 358	368 341
22. Intérêts minoritaires	86 521	-
Total du Passif	39 145 559	33 757 714

Compte de résultat consolidé

	2012	2011
1. + Intérêts et produits assimilés	2 244 627	1 956 923
2. - Intérêts et charges assimilées	(905 595)	(777 562)
3. MARGE D'INTERET	1 339 032	1 179 361
4. + Commissions (produits)	188 954	146 068
5. - Commissions (charges)	(21 041)	(15 211)
6. MARGE SUR COMMISSIONS	167 913	130 857
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	12	0
8 +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5 233	21 158
9. + Produits des autres activités	99 448	86 120
10. - Charges des autres activités	(60 397)	(99 195)
11. PRODUIT NET BANCAIRE	1 551 240	1 318 301
12. - Charges générales d'exploitation	(831 255)	(707 408)
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(95 814)	(50 796)
14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	624 171	560 098
15. Coût du risque	(126 587)	(83 045)
16. RESULTATS D'EXPLOIATION	497 584	477 052
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	32 599	29 831
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	148 577	57 541
20. RESULTAT AVANT IMPOT	678 760	564 424
21. - Impôt sur les résultats	(187 105)	(196 083)
22. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
23. RESULTAT NET	491 655	368 341
24. Intérêts minoritaires	(4 296)	0
25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	487 358	368 341
26. Résultat de base par action en dirham	18,3	13,8
27. Résultat dilué par action en dirham	18,3	13,8

Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE	2012	2011
1. Résultat avant impôts	678 760	564 424
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	95 814	50 796
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	(1 445)	33 427
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(49 277)	(290 355)
5. +/- Dotations nettes aux provisions	(32 726)	(16 772)
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(32 599)	(29 831)
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(25 197)	(56 663)
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(487)	0
9. +/- Autres mouvements	(25 869)	(53 779)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(71 784)	(363 178)
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	816 545	(43 837)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 260 057)	(2 080 218)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 208 966)	(1 232 726)
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(250 469)	275 292
15. - Impôts versés	(187 105)	(196 083)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(2 090 052)	(3 277 573)
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(1 483 076)	(3 076 327)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(313 609)	(691 137)
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		0
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(100 186)	(142 973)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(413 796)	(834 110)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(302 442)	819 919
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 353 759	2 409 207
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	1 051 317	3 229 126
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(845 554)	(681 310)

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	2012	2011
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 816 605	2 497 915
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1 654 804	1 157 078
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	161 801	1 340 837
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	971 051	1 816 605
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 065 136	1 654 804
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(94 084)	161 801
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(845 554)	(681 310)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Interêt minoritaires	total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	2 660 809			1 858 633	5 447	4 524 889		4 524 889
Impact des changements de méthodes				(132 462)		(132 462)		(132 462)
Autres mouvements				6		6		6
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2011	2 660 809			1 726 176	5 447	4 392 432		4 392 432
Opérations sur capital								
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				(292 689)		(292 689)		(292 689)
Résultat de l'exercice				487 358		487 358	4 296	491 655
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (B)					(5 019)	(5 019)		(5 019)
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)					(5 019)	(5 019)		(5 019)
Variation de périmètre							82 225	82 225
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2012	2 660 809			1 920 846	428	4 582 082	86 521	4 668 603
Changement de méthodes comptables et correction d'erreurs				(11 304)		(11 304)		(11 304)
Autres mouvements				(317)		(317)		(317)
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2012	2 660 809			1 909 225	428	4 570 461	86 521	4 656 982

Actifs financiers disponibles à la vente

Valeur brute	2012	2011
Titres à revenus variables		
Cotés	8 680	10 208
Non cotés	12 838	13 138
Titres à revenus fixes		
Cotés	459	
Non cotés	3 437 679	2 240 888
Autres (parts opcvn)	12 250	12 584
Total	3 471 907	2 276 818
Dont gains et pertes latents	428	5 447
Dont provisions pour dépréciation	202 879	203 544

Immobilisation de placement et d'exploitation

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2012	Juste valeur au 31/12/2011
Valeur brute	678 205	40 181	37 967	680 419	866 896
Amortissement & Dépréciation	160 042	18 213	0	178 255	
Net	518 163			502 165	

Valeur brute	2011	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	2012
Valeur brute	171 609	50 819	69 015	450	290 993
Amortissement & dépréciation	92 567	36 584	41 313	0	170 464
Net	79 041				120 528

Marge d'intérêts

	2012	2011
Sur opérations avec les établissements de crédits	23 233	12 095
Sur opérations avec la clientèle	2 109 822	1 875 844
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	110 634	68 984
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	938	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	2 244 627	1 956 923
Sur opérations avec les établissements de crédits	106 196	39 179
Sur opérations avec la clientèle	389 184	388 390
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
Sur dettes représentées par titres	408 045	349 993
Sur dettes subordonnées	0	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	0	-
Sur opérations de crédit-bail	2 170	-
Autres intérêts et produits assimilés	0	-
Charges d'intérêts	905 595	777 562

Commissions nettes

	2012			2011		
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	0	6 160	-6 160	0	15 211	-15 211
Sur opérations avec la clientèle	45 378	0	45 378	3 643	0	3 643
Sur opérations sur titres	9 914	0	9 914	10 515	0	10 515
Sur opération de change	3 044	0	3 044	3 405	0	3 405
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	0	0	0	0	0	0
Prestations de services bancaires et financiers	130 618	14 881	115 736	128 505	0	128 505
- Produits nets de gestions d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
- Produits nets sur moyens de paiement	49 177	0	49 177	45 518	0	45 518
- Autres	81 441	14 881	66 560	82 987	0	82 987
Produits nets des commissions	188 954	21 041	167 913	146 068	15 211	130 857

Coût du risque

	2012	2011
Dotations aux provisions	435 795	454 980
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	420 043	441 894
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	7 570	0
Provisions pour risques et charges	8 182	13 087
Reprise de provisions	519 518	775 427
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	492 139	724 955
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	0	1 117
Provisions pour risques et charges	27 380	49 354
Variation des provisions	-83 723	-320 446
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	272 473	480 257
Récupérations sur prêts et créances amorties	-62 163	-76 765
Autres pertes	0	0
Coût du risque	126 587	83 045

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

	2012	2011
A vue	139 466	300 283
Comptes ordinaires	124 887	1 534 121
Prêts et comptes au jour le jour	0	-1 240 931
Valeurs reçues en pension au jour le jour	0	0
Autres prêts et créances	14 579	7 093
A terme	0	0
Prêts et comptes à terme	0	0
Prêts subordonnés et participants	0	0
Valeurs reçues en pension à terme	0	0
Créances rattachés	0	0
Autres prêts et créances	0	0
Total Brut	139 466	300 283
Dépréciation	17	2
Total Net	139 449	300 281

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	15 237	7 863	23 100	15 356
Valeurs données en pension	1 455 322	0	0	0	1 455 322	902 581
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	1 455 322	0	0	0	1 455 322	902 581
Emprunts de trésorerie	28 000	505 921	0	0	533 921	400 000
- au jour le jour	0	105 921	0	0	105 921	0
- à terme	28 000	400 000	0	0	428 000	400 000
Emprunts financiers	0	1 566 917	0	0	1 566 917	3 967
Autres dettes	0	26 857	0	0	26 857	57 890
Intérêts courus à payer	1 820	9 875	0	0	11 695	10 034
TOTAL	1 485 142	2 109 570	15 237	7 863	3 617 812	1 389 829

Prêts et créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2012	2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	-	16 000	1 478 482	81 934	1 576 416	842 624
- Comptes à vue débiteurs	-	-	586 656	29 880	616 536	487 406
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	43 175	-	43 175	6 756
- Crédits à l'exportation	-	-	6 994	-	6 994	973
- Autres crédits de trésorerie	-	16 000	841 657	52 054	909 711	347 489
Crédits à la consommation	-	-	-	2 440 185	2 440 185	828 332
Crédits à l'équipement	-	-	696 007	-	696 007	804 655
Crédits immobiliers	-	-	6 181 636	17 597 486	23 779 122	23 131 065
Autres crédits	-	300 126	3 967	1 360 896	1 664 989	13 639
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	7 400	8 271	15 671	17 175
Créances en souffrance	-	-	1 737 591	1 583 534	3 321 124	2 840 327
Dépréciation	-	-	774 521	1 206 626	1 981 147	1 527 114
- Sur base individuelle	-	-	624 521	1 127 129	1 751 650	1 350 493
- Sur base collective	-	-	150 000	79 497	229 497	176 621
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	1 601	-	1 601	-
TOTAL	-	316 126	9 332 163	21 865 680	31 513 969	26 950 702

Dette envers la clientèle

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			2012	2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	0	4	2 555 557	7 457 526	10 013 087	9 554 515
Comptes d'épargne	0	0	9 053	2 996 190	3 005 243	2 639 914
Dépôts à terme	36 000	887 113	785 639	2 991 390	4 700 142	4 495 666
Autres comptes créditeurs	0	949	109 087	1 442 403	1 552 439	694 969
Intérêts courus à payer	0	5 141	8	56 794	61 942	50 358
Autres dettes envers la clientèle	0	0	0	1 096 674	1 096 674	1 286 838
TOTAL	36 000	893 207	3 459 344	16 040 977	20 429 528	18 722 261

Engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS	2012	2011
Engagements de financements et de garantie donnés	3 416 361	2 684 216
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	158 860	0
- Crédits documentaires import	0	0
- Acceptations ou engagements de payer	0	0
- Ouvertures de crédits confirmés	158 860	0
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
- Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 840 780	2 432 588
- Crédits documentaires import	26 538	0
- Acceptations ou engagements de payer	86 230	3 345
- Ouvertures de crédits confirmés	2 707 361	2 429 243
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Engagements irrévocables de crédit-bail	20 652	0
- Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	10 531	1 234
- Crédits documentaires export confirmés	10 531	1 234
- Acceptations ou engagements de payer	0	0
- Garanties de crédits données	0	0
- Autres cautions, avals et garanties donnés	0	0
- Engagements en souffrance	0	0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	406 190	250 394
- Garanties de crédits données	8 481	8 608
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	206 910	191 419
- Autres cautions et garanties données	184 856	45 271
- Engagements en souffrance	5 943	5 096
Engagements de financements et de garantie reçus	4 357 155	3 770 795
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Ouvertures de crédits confirmés	0	0
- Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
- Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
- Garanties de crédits	0	0
- Autres garanties reçues	0	0
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4 357 155	3 770 795
- Garanties de crédits	4 357 155	3 770 795
- Autres garanties reçues	0	0

II. Etats de synthèse - SOFAC

II.1.Etats de synthèse 2009

Bilan

BILAN ACTIF	2009	2008
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 835,71	10 667,99
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	724,45	59,37
. A vue	724,45	59,37
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	1 146 361,58	1 066 055,49
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 072 997,90	1 022 082,66
. Crédits à l'équipement	7,56	91,75
. Crédits immobiliers	0,00	0,00
. Autres crédits	73 356,11	43 881,07
4. Créances acquises par affacturage	0,00	0,00
5. Titres de transaction et de placement	87,91	453,20
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0,00	0,00
. Autres titres de créance	0,00	0,00
. Titres de propriété	87,91	453,20
6. Autres actifs	144 217,78	148 936,98
7. Titres d'investissement	26,48	26,48
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0,00	0,00
. Autres titres de créance	26,48	26,48
8. Titres de participation et emplois assimilés	381,50	480,00
9. Créances subordonnées	0,00	0,00
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	599 634,87	916 453,20
11. Immobilisations incorporelles	23 682,62	29 064,42
12. Immobilisations corporelles	10 804,24	7 951,43
Total de l'Actif	1 933 757,12	2 180 148,55

BILAN PASSIF	2009	2008
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	335,79	0,00
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 389 299,09	1 299 693,83
. A vue	51 941,58	50 746,27
. A terme	1 337 357,51	1 248 947,56
3. Dépôts de la clientèle	227 191,57	377 018,93
. Comptes à vue créditeurs	0,00	0,00
. Comptes d'épargne	0,00	0,00
. Dépôts à terme	0,00	0,00
. Autres comptes créditeurs	227 191,57	377 018,93
4. Titres de créance émis	493,28	97 255,90
. Titres de créance négociables émis	493,28	97 255,90
. Emprunts obligataires émis	0,00	0,00
. Autres titres de créance émis	0,00	0,00
5. Autres passifs	50 113,35	105 287,85
6. Provisions pour risques et charges	9 912,69	7 485,24
7. Provisions réglementées	0,00	0,00
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0,00	0,00
9. Dettes subordonnées	0,00	0,00
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	36 560,70	36 184,12
12. Capital	141 666,40	141 666,40
13. Actionnaires Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	89 679,74	62 853,55
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0,00	0,00
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	-11 495,48	52 702,72
Total du Passif	1 933 757,12	2 180 148,55

Hors bilan

HORS BILAN	2009	2008
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>20 354,84</u>	<u>0,00</u>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	20 354,84	
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	<u>40 000,00</u>	<u>100 000,00</u>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 000,00	100 000,00
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Compte de produits et charges

	2009	2008
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	622 874,00	661 660,75
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	356,63	105,89
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	135 032,92	102 477,20
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		0,00
4. Produits sur titres de propriété	177,20	3 487,29
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	474 879,55	521 556,06
6. Commissions sur prestations de service	9 336,96	14 912,97
7. Autres produits bancaires	3 090,74	19 121,34
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	502 043,78	520 038,97
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	68 083,52	45 811,31
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	2 411,48	10 097,28
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	419 731,28	457 839,90
12. Autres charges bancaires	11 817,49	6 290,47
III.PRODUIT NET BANCAIRE	120 830,22	141 621,79
13. Produits d'exploitation non bancaire	100,00	14 530,55
14. Charges d'exploitation non bancaire	0,00	0,00
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	82 788,57	74 797,46
15. Charges de personnel	31 336,66	29 923,46
16. Impôts et taxes	1 668,96	726,09
17. Charges externes	35 685,58	33 512,35
18. Autres charges générales d'exploitation	7 066,77	3 568,10
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 030,61	7 067,46
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	73 441,13	70 032,22
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	67 322,70	21 006,25
21. Pertes sur créances irrécouvrables	818,19	46 532,14
22. Autres dotations aux provisions	5 300,25	2 493,83
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	26 164,06	79 877,94
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	18 013,90	73 002,17
24. Récupérations sur créances amorties	2 251,54	4 412,23
25. Autres reprises de provisions	5 898,61	2 463,54
VII.RESULTAT COURANT	-9 135,43	91 200,60
26. Produits non courants	2 747,44	1 280,41
27. Charges non courantes	1 992,63	8 082,79
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	-8 380,61	84 398,21
28. Impôts sur les résultats	3 114,87	31 695,49
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-11 495,48	52 702,72
TOTAL PRODUITS	651 885,50	757 349,65
TOTAL CHARGES	663 380,98	704 646,93
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-11 495,48	52 702,72

Tableau des flux de trésorerie

	2009	2008
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	622 874,00	661 660,75
2.(+) Récupérations sur créances amorties	2 251,54	4 412,23
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 847,44	1 280,41
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	502 043,78	520 038,97
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	1 992,63	8 082,79
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	75 757,96	67 730,00
7.(-) Impôts sur les résultats versés	3 114,87	31 695,49
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	45 063,75	39 806,14
Variation des :		
8.(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-665,08	3 841,53
9.(±) Créances sur la clientèle	-127 583,17	-274 098,83
10.(±) Titres de transaction et de placement	365,29	0,00
11.(±) Autres actifs	4 719,20	-18 549,53
12.(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	316 652,26	153 727,35
13.(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89 605,26	367 747,82
14.(±) Dépôts de la clientèle	-149 827,36	-50 629,32
15.(±) Titres de créance émis	-96 762,62	-152 028,00
16.(±) Autres passifs	-55 174,51	-60 963,84
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-18 670,72	-30 952,82
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	26 393,03	8 853,32
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		26 100,00
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 061,15	11 247,56
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-4 061,15	14 852,44
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés	25 499,95	21 249,96
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-25 499,95	-21 249,96

VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-3 168,07	2 455,80
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	10 667,99	8 212,19
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7 499,92	10 667,99

Etat des soldes de gestion

	2009	2008
1.(+) Intérêts et produits assimilés	135 389,55	106 070,38
2.(-) Intérêts et charges assimilées	70 495,00	55 908,59
Marge d'intérêt	64 894,55	50 161,78
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	474 879,55	521 556,06
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	419 731,28	457 839,90
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	55 148,27	63 716,16
5.(+) Commissions perçues	9 336,96	34 034,31
6.(-) Commissions servies	10 920,97	6 290,47
Marge sur commissions	-1 584,02	27 743,85
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	177,20	
9.(+) Résultat des opérations de change	-339,60	
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-162,41	0,00
11.(+) Divers autres produits bancaires	3 054,12	
12.(-) Diverses autres charges bancaires	520,29	
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	120 830,22	141 621,79
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	100,00	14 530,55
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	82 788,57	74 797,46
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	38 141,65	81 354,87
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	47 875,44	-9 876,01
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-598,36	30,28
RESULTAT COURANT	-9 135,43	91 200,60
RESULTAT NON COURANT	754,81	-6 802,38
19.(-) Impôts sur les résultats	3 114,87	31 695,49
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-11 495,48	52 702,72

Capacité d'autofinancement

	2009	2008
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-11 495,48	52 702,72
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 030,61	7 067,46
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 233,81	2 490,47
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.-) Reprises de provisions	5 895,26	2 463,54
26.-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	100,00	14 530,55
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-5 226,32	45 266,57
31.-) Bénéfices distribués	25 499,95	21 249,96
(±) AUTOFINANCEMENT	-30 726,28	24 016,61

Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

Etat des changements de méthode

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

Tableaux des immobilisations

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET										
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 863 001,11	1 543 112,06	1 809 337,54	1 596 775,63	404 828,84	980 682,45	63 500,42	51 500,69	16 458,31	599 634,87
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 810 981,68	380 695,34	624 072,43	1 567 604,59	404 828,84	980 682,45	16 711,84	9 490,04	6 983,46	579 938,68
- Crédit-bail mobilier en cours	367,31	158 053,98	153 208,45	5 212,84						5 212,84
- Crédit-bail mobilier loué	1 787 391,81	189 444,12	427 737,50	1 549 098,43	386 613,07	969 421,91	16 711,84	9 490,04	3 987,49	575 689,03
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	23 222,55	33 197,25	43 126,48	13 293,32	18 215,76	11 260,54			2 995,97	-963,19
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	35 894,19	936 646,02	962 281,26	10 258,94						10 258,94
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	7 181,53	139 196,91	142 708,58	3 669,86						3 669,86
CREANCES EN SOUFFRANCE	8 943,71	86 573,79	80 275,27	15 242,23			46 788,57	42 010,65	9 474,85	5 767,39
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										

LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 863 001,11	1 543 112,06	1 809 337,54	1 596 775,63	404 828,84	980 682,45	63 500,42	51 500,69	16 458,31	599 634,87

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 668,88	11 472,58	11 457,62	45 683,85	16 604,46	5 537,61	140,84	22 001,23	23 682,62
- Droit au bail	15,00	0,00	0,00	15,00					15,00
- Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	36 163,65	1 145,97	377,91	36 931,71	16 604,46	5 537,61	140,84	22 001,23	14 930,48
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
- Immobilisations en cours	9 490,23	10 326,61	11 079,71	8 737,14					8 737,14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 664,34	5 629,02	1 582,84	25 710,52	13 712,91	1 642,54	449,16	14 906,29	10 804,24
- Immeubles d'exploitation									
. Terrain d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	2 970,10	0,00	0,00	2 970,10	1 831,56	118,81	0,00	1 950,36	1 019,74
. Immeubles Hors exploitation									0,00
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
- Agencements et installations techniques	2 356,32	3 790,59	1 142,37	5 004,54	25,03	402,32	0,00	427,35	4 577,19

- Mobilier et matériel d'exploitation									
. Mobilier de bureau d'exploitation	2 931,35	93,07	0,00	3 024,42	2 484,06	58,22	0,00	2 542,28	482,14
. Matériel de bureau d'exploitation et matériel informatique	9 885,03	955,41	0,00	10 840,44	8 003,48	783,23	0,00	8 786,71	2 053,73
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 741,32	482,71	440,46	1 783,56	981,32	226,51	440,46	767,36	1 016,20
. Autres matériels d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 780,22	209,25	0,00	1 989,46	387,46	53,46	8,70	432,22	1 557,24
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	98,00	0,00	98,00					98,00
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	67 333,22	17 101,60	13 040,45	71 394,37	30 317,37	7 180,15	590,00	36 907,52	34 486,85

Tableau des titres de participation

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>									
Coopérative Alimentaire ATTAAOUNE			33%	30,00	30,00				
<u>Autres titres de participation</u>				0,00	0,00				
TOTAL				30,00	30,00				

Tableau des provisions

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
<u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u>	404 828,91	338 210,29	287 646,53	-105 802,45	349 590,22
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	397 014,04	265 206,05	220 675,18	-105 430,81	336 114,10
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés	375,00	13,79	3,36	-371,64	13,79
immobilisations en crédit-bail et en location	7 439,87	72 990,46	66 968,00		13 462,33
autres actifs					
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	7 485,24	9 227,91	6 800,47	0,00	9 912,69
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change	0,00	52,66	0,00		52,66
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	7 485,24	9 175,25	6 800,47		9 860,03
Provisions réglementées					
<u>TOTAL GENERAL</u>	412 314,16	347 438,20	294 447,00	-105 802,45	359 502,91

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2009	2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	6 349,12	75 058,43			81 407,55	30 786,98
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	6 349,12	75 058,43	0,00	0,00	81 407,55	30 786,98

Créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2009	2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						

- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 072 998	1 072 998	1 022 083
CREDITS A L'EQUIPEMENT				8	8	92
CREDITS IMMOBILIERS				0	0	0
AUTRES CREDITS				19 668	19 668	13 520
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE				0	0	0
INTERETS COURUS A RECEVOIR					0	0
CREANCES EN SOUFFRANCE				392 329	392 329	321 944
- Créances pré-douteuses				26 865	26 865	18 383
- Créances douteuses				30 593	30 593	12 951
- Créances compromises				334 871	334 871	290 610
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				336 114	336 114	291 583
TOTAL	0	0	0	1 148 888	1 148 888	1 066 055

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	2009	2008
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	335,79	23 116,85			23 116,85	70 946,16
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		1 334 165,24			1 334 165,24	1 248 351,02
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		3 192,28			3 192,28	596,54
TOTAL	-	1 360 474,36	0,00	0,00	1 360 474,36	1 319 893,73

Tableau des valeurs et sûretés reçues et données en garantie

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL	NEANT		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL	NEANT		

Tableau des engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS	2009	2008
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	20 354,84	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 000,00	100 000,00
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Tableau des engagements sur titres

NATURE	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Engagements donnés	NEANT	
Engagements reçus		

Tableau des opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
<u>Opérations de change à terme</u>	NEANT			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

Tableau de répartition du capital social

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CDG	Place Molay El Hassan - Rabat	580 202	651 524	45,99%
Barid Al Maghrib	RABAT	495 833	556 607	39,29%
R C A R	RABAT	67 214	67 858	4,79%
S C R	Tour ATLAS, Place Zellaqa: Casablanca	0	68 850	4,86%
SOMACA	Km 12, Autoroute Casa - Rabat	0	0	0,00%
Flottant en Bourse	Bourse des Valeurs de Casablanca	273 415	71 825	5,07%
Total		1 416 664	1 416 664	100,00%

Tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau		Dividendes	25 499,95
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	0,00
Résultat net de l'exercice	52 702,72	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	26 826,19
Autres prélèvements			
TOTAL A	52 702,72	TOTAL B	52 702,72

Datation et événements postérieurs

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2009**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : **24 Mars 2010**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
. Défavorables	NEANT

II.2. Etats de synthèse 2010 – SOFAC

Bilan

BILAN ACTIF	2010	2009
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 377	7 836
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 852	724
. A vue	2 852	724
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	1 143 051	1 146 362
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 087 806	1 072 998
. Crédits à l'équipement		8
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	55 245	73 356
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	102	88
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	102	88
6. Autres actifs	148 413	144 218
7. Titres d'investissement	26	26
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	26	26
8. Titres de participation et emplois assimilés	782	382
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	528 052	599 635
11. Immobilisations incorporelles	19 873	23 683
12. Immobilisations corporelles	10 895	10 804
Total de l'Actif	1 856 422	1 933 757

BILAN PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	230	336
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 307 365	1 389 299
. A vue	4 377	51 942
. A terme	1 302 988	1 337 358
3. Dépôts de la clientèle	221 716	227 192
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	221 716	227 192
4. Titres de créance émis		493
. Titres de créance négociables émis		493
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	87 795	50 113
6. Provisions pour risques et charges	65 863	9 913
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées		
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561
12. Capital	141 666	141 666
13. Actionnaires Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	78 184	89 680
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	-82 958	-11 495
Total du Passif	1 856 422	1 933 757

Hors bilan

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>21 079</u>	<u>20 355</u>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 079	20 355
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		<u>40 000</u>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		40 000
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Compte de produits et charges

	31/12/2010	31/12/2009
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	489 853	622 874
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	68	357
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	125 831	135 033
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	34	177
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	351 966	474 880
6.Commissions sur prestations de service	11 202	9 337
7.Autres produits bancaires	752	3 091
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	386 019	502 044
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	65 093	68 084
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	38	2 411
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	308 707	419 731
12.Autres charges bancaires	12 182	11 817
III.PRODUIT NET BANCAIRE	103 834	120 830
13.Produits d'exploitation non bancaire	681	100
14.Charges d'exploitation non bancaire	362	
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	82 149	82 789
15.Charges de personnel	32 240	31 337
16.Impôts et taxes	1 608	1 669
17.Charges externes	32 869	35 686
18.Autres charges générales d'exploitation	6 686	7 067
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 745	7 031
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	164 283	73 441
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	87 193	67 323
21.Pertes sur créances irrécouvrables	52	818
22.Autres dotations aux provisions	77 038	5 300
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	61 050	26 164
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	33 962	18 014
24.Récupérations sur créances amorties	1 660	2 252
25.Autres reprises de provisions	25 428	5 899
VII.RESULTAT COURANT	-81 230	-9 135
26.Produits non courants	1 960	2 747
27.Charges non courantes	1 236	1 993
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	-80 506	-8 381
28.Impôts sur les résultats	2 453	3 115
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-82 958	-11 495
TOTAL PRODUITS	553 544	651 885
TOTAL CHARGES	636 502	663 381
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-82 958	-11 495

Etat des soldes de gestion

	31/12/2010	31/12/2009
1.(+) Intérêts et produits assimilés	125 899	135 390
2.(-) Intérêts et charges assimilées	65 131	70 495
Marge d'intérêt	60 768	64 895
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	351 966	474 880
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	308 707	419 731
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	43 259	55 148
5.(+) Commissions perçues	11 202	9 337
6.(-) Commissions servies	11 962	10 921
Marge sur commissions	-760	-1 584
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	34	177
9.(+) Résultat des opérations de change	39	-340
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	73	-162
11.(+) Divers autres produits bancaires	706	3 054
12.(-) Diverses autres charges bancaires	213	520
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	103 834	120 830
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	681	100
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	362	
16.(-) Charges générales d'exploitation	82 149	82 789
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22 003	38 142
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	51 623	47 875
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	51 610	-598
RESULTAT COURANT	-81 230	-9 135
RESULTAT NON COURANT	724	755
19.(-) Impôts sur les résultats	2 453	3 115
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-82 958	-11 495

Capacité d'autofinancement

	31/12/2010	31/12/2009
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-82 958	-11 495
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 745	7 031
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	77 031	5 234
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.-) Reprises de provisions	25 408	5 895
26.-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	316	100
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-22 905	-5 226
31.-) Bénéfices distribués		25 500
(+) AUTOFINANCEMENT	-22 905	-30 726

Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	489 853	622 874
2.(+) Récupérations sur créances amorties	1 660	2 252
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 640	2 847
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	386 019	502 044
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	1 598	1 993
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	73 404	75 758
7.(-) Impôts sur les résultats versés	2 453	3 115
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	30 680	45 064
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2 127	-665
9.(+) Créances sur la clientèle	-49 920	-127 583
10.(+) Titres de transaction et de placement	-14	365
11.(+) Autres actifs	-4 195	4 719
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	71 583	316 652
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-81 934	89 605
14.(+) Dépôts de la clientèle	-5 476	-149 827
15.(+) Titres de créance émis	-493	-96 763
16.(+) Autres passifs	37 900	-55 175
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-34 677	-18 671
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	-3 997	26 393
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	316	
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 672	4 061
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1 356	-4 061
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés		25 500
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-25 500
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-5 354	-3 168
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 500	10 668
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 146	7 500

Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

Etat des changements de méthode

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

Tableau des immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET										
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 596 776	1 775 980	1 927 992	1 444 763	293 723	887 555	130 164	101 673	29 156	528 052
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 567 605	548 210	711 506	1 404 308	293 723	887 555	38 486	17 122	12 554	504 199
- Crédit-bail mobilier en cours	5 213	261 587	266 858							
- Crédit-bail mobilier loué	1 549 098	260 549	419 209	1 390 380	283 766	877 282	38 486	17 122	12 554	500 545
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	13 293	26 074	25 440	13 927	9 958	10 273				3 654
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	10 259	775 968	772 001	14 225						14 225
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	3 670	236 827	238 686	1 812						1 812
CREANCES EN SOUFFRANCE	15 242	214 975	205 799	24 418			91 678	84 551	16 602	7 817
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										

BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 596 776	1 775 980	1 927 992	1 444 763	293 723	887 555	130 164	101 673	29 156	528 052

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 684	12 897	9 664	48 917	22 001	7 080	37	29 044	19 873
- Droit au bail	15			15					15
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	36 932	9 080	413	45 599	22 001	7 080	37	29 044	16 555
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	8 737	3 817	9 251	3 303					3 303
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 711	2 253	581	27 383	14 906	1 703	121	16 488	10 895
- Immeubles d'exploitation									
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	2 970			2 970	1 950	119		2 069	901
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Agencements et installations techniques	5 005	1 148		6 153	427	523		951	5 202
- Mobilier et matériel d'exploitation									
. Mobilier de bureau d'exploitation	3 024	139		3 164	2 542	72		2 614	550
. Matériel de bureau d'exploitation et matériel informatique	10 840	953		11 793	8 787	749		9 536	2 257
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 784		483	1 301	767	186	121	833	468
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 989	13		2 003	432	53		485	1 517

- Immobilisations corporelles en cours	98		98						
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	71 394	15 150	10 245	76 300	36 908	8 783	158	45 532	30 768

Tableau des titres de participation et emplois assimilés

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>									
Coopérative Alimentaire ATTAAOUNE			33%	30	30				
<u>Autres titres de participation</u>									
TOTAL				30,00	30,00				

Tableau des provisions

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
<u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u>	349 590	829 198	774 987		403 802
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	336 114	681 906	638 329		379 691
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés	14	7	21		
immobilisations en crédit-bail et en location	13 462	147 285	136 637		24 110
autres actifs					
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	9 913	79 558	23 608		65 863
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change	53	15	53		15
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	9 860	79 543	23 555		65 848
Provisions réglementées					
<u>TOTAL GENERAL</u>	359 503	908 756	798 595		469 665

Créances sur les établissements de crédit et assimilé

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2010	Total au 31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	505	17 586			18 091	81 408
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	505	17 586			18 091	81 408

Créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 087 806	1 087 806	1 072 998
CREDITS A L'EQUIPEMENT						8
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS				11 864	11 864	19 668
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				423 072	423 072	392 329
- Créances pré-douteuses				23 665	23 665	26 865
- Créances douteuses				17 856	17 856	30 593
- Créances compromises				381 551	381 551	334 871
				379 691	379 691	336 114
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL				1 143 051	1 143 051	1 148 888

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	230	19 111			19 111	23 453
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		1 302 988			1 302 988	1 334 165
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						3 192
TOTAL	-	1 322 098			1 322 098	1 360 810

Tableau des valeurs et sûretés reçues et données en garantie

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	

Tableau des engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	21 079	20 355
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		40 000
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Tableau des engagements sur titre

NATURE	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
Engagements donnés	NEANT	
Engagements reçus		

Tableau des opérations de change à termes et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
<u>Opérations de change à terme</u>	NEANT			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

Tableau de répartition du capital social

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CDG	Place Molay El Hassan - Rabat	580 202	651 524	45,99%
Barid Al Maghrib	RABAT	495 833	556 607	39,29%
R C A R	RABAT	67 214	67 858	4,79%
S C R	Tour ATLAS, Place Zellaqa: Casablanca		68 850	4,86%
Flottant en Bourse	Bourse des Valeurs de Casablanca	273 415	71 825	5,07%
Total		1 416 664	1 416 664	100,00%

Tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	-11 495	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-11 495
Autres prélèvements			
TOTAL A	-11 495	TOTAL B	-11 495

Datation et évènements postérieurs

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2010

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : **23 Mars 2011**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
.Défavorables	NEANT

II.3. Etats de Synthèse 2011 - SOFAC

Bilan

BILAN ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 296	2 377
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 385	2 852
. A vue	5 385	2 852
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	1 297 244	1 143 051
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 272 122	1 087 806
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	25 122	55 245
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	88	102
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	88	102
6. Autres actifs	239 479	148 413
7. Titres d'investissement	26	26
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	26	26
8. Titres de participation et emplois assimilés	782	782
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	889 942	528 052
11. Immobilisations incorporelles	13 996	19 873
12. Immobilisations corporelles	15 452	10 895
Total de l'Actif	2 472 690	1 856 422

BILAN PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	75	230
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 593 851	1 307 365
. A vue	295 541	4 377
. A terme	1 298 310	1 302 988
3.Dépôts de la clientèle	471 215	221 716
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	471 215	221 716
4.Titres de créance émis		
. Titres de créance négociables émis		
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	163 514	87 795
6.Provisions pour risques et charges	59 543	65 863
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561
12.Capital	141 666	141 666
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	-4 774	78 184
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	11 038	-82 958
Total du Passif	2 472 690	1 856 422

Hors bilan

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>20 748</u>	<u>21 079</u>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	20 748	21 079
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Comptes de produits et charges

	31/12/2011	31/12/2010
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	416 575	489 853
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14	68
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	135 266	125 831
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	122	34
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	257 458	351 966
6.Commissions sur prestations de service	22 341	11 202
7.Autres produits bancaires	1 375	752
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	311 126	386 019
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	68 713	65 093
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		38
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	223 568	308 707
12.Autres charges bancaires	18 845	12 182
III.PRODUIT NET BANCAIRE	105 449	103 834
13.Produits d'exploitation non bancaire	4	681
14.Charges d'exploitation non bancaire	13	362
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	97 704	82 149
15.Charges de personnel	41 918	32 240
16.Impôts et taxes	1 195	1 608
17.Charges externes	37 960	32 869
18.Autres charges générales d'exploitation	7 124	6 686
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 507	8 745
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	57 434	164 283
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	50 016	87 193
21.Pertes sur créances irrécouvrables	3 482	52
22.Autres dotations aux provisions	3 936	77 038
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	64 736	61 050
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	52 725	33 962
24.Récupérations sur créances amorties	1 769	1 660
25.Autres reprises de provisions	10 242	25 428
VII.RESULTAT COURANT	15 037	-81 230
26.Produits non courants	6 505	1 960
27.Charges non courantes	6 921	1 236
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	14 621	-80 506
28.Impôts sur les résultats	3 583	2 453
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 038	-82 958
TOTAL PRODUITS	487 820	553 544
TOTAL CHARGES	476 782	636 502
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 038	-82 958

Etat des soldes de gestion

	31/12/2011	31/12/2010
1.(+) Intérêts et produits assimilés	135 280	125 899
2.(-) Intérêts et charges assimilées	68 713	65 131
Marge d'intérêt	66 566	60 768
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	257 458	351 966
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	223 568	308 707
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	33 890	43 259
5.(+) Commissions perçues	22 341	11 202
6.(-) Commissions servies	18 781	11 962
Marge sur commissions	3 560	-760
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	122	34
9.(+) Résultat des opérations de change	-43	39
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	79	73
11.(+) Divers autres produits bancaires	1 371	706
12.(-) Diverses autres charges bancaires	16	213
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	105 449	103 834
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	4	681
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	13	362
16.(-) Charges générales d'exploitation	97 704	82 149
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 735	22 003
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-995	51 623
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 306	51 610
RESULTAT COURANT	15 037	-81 230
RESULTAT NON COURANT	-416	724
19.(-) Impôts sur les résultats	3 583	2 453
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 038	-82 958

Capacité d'autofinancement

	31/12/2011	31/12/2010
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 038	-82 958
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 507	8 745
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	3 923	77 031
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.-) Reprises de provisions	10 242	25 408
26.-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	4	316
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	14 222	-22 905
31.-) Bénéfices distribués		
(+) AUTOFINANCEMENT	14 222	-22 905

Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2011	31/12/2010
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	416 575	489 853
2.(+) Récupérations sur créances amorties	1 769	1 660
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	6 509	2 640
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	311 126	386 019
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	6 934	1 598
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	88 197	73 404
7.(-) Impôts sur les résultats versés	3 583	2 453
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	15 012	30 680
Variation des :		
8.(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2 533	-2 127
9.(±) Créances sur la clientèle	-151 485	-49 920
10.(±) Titres de transaction et de placement	13	-14
11.(±) Autres actifs	-91 066	-4 195
12.(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-361 890	71 583
13.(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	286 486	-81 934
14.(±) Dépôts de la clientèle	249 500	-5 476
15.(±) Titres de créance émis		-493
16.(±) Autres passifs	69 193	37 900
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 781	-34 677
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES	13 231	-3 997
D'EXPLOITATION (I+II)		
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		316
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 157	1 672
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES	-5 157	-1 356
D'INVESTISSEMENT		
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés		
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE		

FINANCEMENT		
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	8 074	-5 354
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 146	7 500
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	10 221	2 146

Etat des dérogations et des changements de méthode

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

Tableau des titres de participation

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>				430	430				
Coopérative Alimentaire ATTAAOUNE			33%	30	30				
SOFASSUR			100%	400	400				
<u>Autres titres de participation</u>				727	352				
Banque centrale populaire			0,00070%	352	352				
IMEG				375					
TOTAL				1 157	782				

Tableau des provisions

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
<u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u>	403 802	739 422	747 366		395 858
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	379 691	555 417	559 184		375 925
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés		13			13
immobilisations en crédit-bail et en location	24 110	183 992	188 183		19 920
autres actifs					
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	65 863	3 923	10 242		59 543
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change	15	47	60		2
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	65 848	3 876	10 182		59 541
Provisions réglementées					
<u>TOTAL GENERAL</u>	469 665	743 345	757 609		455 401

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2011	Total au 31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 669	6 006			11 675	18 091
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5 669	6 006			11 675	18 091

Créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 272 122	1 272 122	1 087 806
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS				4 793	4 793	11 864
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				402 231	402 231	423 072
- Créances pré-douteuses				9 101	9 101	23 665
- Créances douteuses				7 873	7 873	17 856
- Créances compromises				385 256	385 256	381 551
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				381 902	381 902	379 691
TOTAL				1 297 244	1 297 244	1 143 051

Dettes envers les établissements et crédits assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		296 162			296 162	19 111
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		1 098 310			1 098 310	1 302 988
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL	-	1 394 472			1 394 472	1 322 098

Tableau des valeurs et suretés reçues et données en garantie

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	

Tableau des engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	20 748	21 079
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmé		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Tableau des engagements sur titre

NATURE	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010
Engagements donnés	NEANT	
Engagements reçus		

Tableau des opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
<u>Opérations de change à terme</u>	NEANT			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

Tableau de répartition du capital social

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	651 524	651 524	45,99%
Barid Al Maghrib	RABAT	556 607	556 607	39,29%
R C A R	RABAT	67 858	67 858	4,79%
S C R	Tour ATLAS, Place Zellaqa: Casablanca	68 850	68 850	4,86%
Flottant en Bourse	Bourse des Valeurs de Casablanca	71 825	71 825	5,07%
Total		1 416 664	1 416 664	100,00%

Tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	-82 958	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-82 958
Autres prélèvements			
TOTAL A	-82 958	TOTAL B	-82 958

Tableau des datations et événements postérieurs

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2011

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : **22 février 2012**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
. Défavorables	NEANT

II.4. Etats de synthèse 2012 - SOFAC

Bilan

BILAN ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 027	10 296
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 285	5 385
. A vue	8 285	5 385
. A terme		
3.Créances sur la clientèle	1 698 511	1 297 244
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 659 745	1 272 122
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	38 766	25 122
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	86	88
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	86	88
6.Autres actifs	292 628	239 479
7.Titres d'investissement	26	26
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	26	26
8.Titres de participation et emplois assimilés	346	782
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 384 149	889 942
11.Immobilisations incorporelles	10 236	13 996
12.Immobilisations corporelles	16 410	15 452
Total de l'Actif	3 416 705	2 472 690

BILAN PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	163	75
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 637 608	1 593 851
. A vue	108 641	295 541
. A terme	1 528 967	1 298 310
3.Dépôts de la clientèle	835 239	471 215
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	835 239	471 215
4.Titres de créance émis	562 836	
. Titres de créance négociables émis	562 836	
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	127 240	163 514
6.Provisions pour risques et charges	58 473	59 543
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	36 561	36 561
12.Capital	141 666	141 666
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	6 263	-4 774
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	10 656	11 038
Total du Passif	3 416 705	2 472 690

Hors bilan

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>20 652</u>	<u>20 748</u>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	20 652	20 748
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Compte de produits et charges

	31/12/2012	31/12/2011
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	504 894	416 575
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	16	14
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	185 695	135 266
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	247	122
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	289 141	257 458
6.Commissions sur prestations de service	29 303	22 341
7.Autres produits bancaires	492	1 375
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	366 236	311 066
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	82 891	68 713
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	9 404	
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	259 055	223 568
12.Autres charges bancaires	14 887	18 785
III.PRODUIT NET BANCAIRE	138 658	105 509
13.Produits d'exploitation non bancaire	542	4
14.Charges d'exploitation non bancaire	40	13
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	112 876	97 765
15.Charges de personnel	49 461	41 926
16.Impôts et taxes	1 338	1 195
17.Charges externes	49 166	38 013
18.Autres charges générales d'exploitation	5 023	7 124
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 888	9 507
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	106 588	57 434
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	38 275	50 016
21.Pertes sur créances irrécouvrables	60 059	3 482
22.Autres dotations aux provisions	8 254	3 936
	96 717	64 736
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	85 700	52 725
24.Récupérations sur créances amorties	1 829	1 769
25.Autres reprises de provisions	9 187	10 242
VII.RESULTAT COURANT	16 412	15 036
26.Produits non courants	2 639	6 505
27.Charges non courantes	5 869	6 921
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	13 183	14 620
28.Impôts sur les résultats	2 527	3 583
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 656	11 037
TOTAL PRODUITS	604 792	487 820
TOTAL CHARGES	594 136	476 783
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 656	11 037

Etat des soldes de gestion

	31/12/2012	31/12/2011
1.(+) Intérêts et produits assimilés	185 711	135 280
2.(-) Intérêts et charges assimilées	92 294	68 713
Marge d'intérêt	93 416	66 566
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	289 141	257 458
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	259 055	223 568
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	30 086	33 890
5.(+) Commissions perçues	29 303	22 341
6.(-) Commissions servies	14 881	18 722
Marge sur commissions	14 422	3 620
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	247	122
9.(+) Résultat des opérations de change	12	-43
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	259	79
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	480	1 371
21.Pertes sur créances irrécouvrables	5	16
22.Autres dotations aux provisions		
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	138 658	105 509
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	542	4
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	40	13
16.(-) Charges générales d'exploitation	112 876	97 765
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	26 284	7 734
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	10 804	-995
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-933	-6 306
RESULTAT COURANT	16 412	15 036
RESULTAT NON COURANT	-3 229	-416
19.(-) Impôts sur les résultats	2 527	3 583
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 656	11 037

Capacité d'autofinancement

	31/12/2012	31/12/2011
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 656	11 037
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 888	9 507
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	8 076	3 923
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.-) Reprises de provisions	9 146	10 242
26.-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	150	4
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	17 324	14 221
31.-) Bénéfices distribués		
(+) AUTOFINANCEMENT	17 324	14 221

Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

Etat des changements de méthode

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation Imputation des commissions servies aux apporteurs d'affaires sur les comptes de charges durant l'exercice de leur facturation, au lieu de les lisser sur la durée des crédits	- Meilleure image fidèle des comptes. -Harmonisation des méthodes de comptabilisation des commissions servies et des commissions perçues	- le stock des commissions s'élève à 13.6 MDH à fin 2011 -L'impact de ce changement sur l'exercice 2012 est de 4.5 MDH, le reliquat sera imputé sur les exercices 2013 et 2014.
II. Changements affectant les règles de présentation	A l'instar de ce que font les confrères de la place, il a été décidé de reclasser les commissions servies des autres charges bancaires vers les charges d'exploitation. Ainsi ce reclassement permettra une meilleure comparabilité avec les autres sociétés de financement.	NEANT

Tableau des immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

Nature	Mont ant brut au débu t de l'exer cice	Monta nt des acquis itions au cours de l'exerc ice	Mont ant des cess ions ou retra its au cours de l'exer cice	Mont ant brut à la fin de l'exer cice	Amortissement s		Provisions			Mont ant net à la fin de l'exer cice
					Dotat ion au titre de l'exer cice	Cumul des amortiss ements	Dotat ion au titre de l'exer cice	Repri ses de provi sions	Cum ul des provi sions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET</u>										
<u>EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	1 640 347	3 429 601	2 979 498	2 090 263	255 429	682 183	70 777	88 696	23 932	1 384 149
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 591 606	1 701 093	1 231 989	2 060 523	255 429	682 183	3 626	19 536	8 281	1 370 060
- Crédit-bail mobilier en cours	2 634	843 607	836 903	9 151						9 151
- Crédit-bail mobilier loué	1 549 871	809 922	366 080	1 993 713	234 080	635 485	3 626	19 536	8 281	1 349 947
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	39 101	47 564	29 006	57 659	21 350	46 698				10 962
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	2 485	708 745	714 506	-3 275						-3 275
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	22 470	716 301	732 288	6 482						6 482
CREANCES EN SOUFFRANCE	23 786	303 462	300 716	26 533			67 152	69 160	15 651	10 882
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 640	3 429 601	2 979	2 090	255 429	682 183	70 777	88 696	23 932	1 384

	347		498	263					149

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Nature	Mont ant brut au début de l'exer cice	Mont ant des acquis itions au cours de l'exer cice	Mont ant des cessi ons ou retraits au cours de l'exer cice	Mont ant brut à la fin de l'exer cice	Amortissements et/ou provisions				Mont ant net à la fin de l'exer cice
					Montant des amortiss ements et/ou provisio ns au début de l'exercic e	Dotat ion au titre de l'exer cice	Montant des amortiss ements sur immobili sations sorties	Cu mul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 579	1 163		51 742	36 584	4 922		41 506	10 236
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	49 014	903		49 917	36 584	4 922		41 506	8 411
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours		260		260					260
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 739	5 163	1 541	37 361	18 287	2 998	334	20 951	16 410
- Immeubles d'exploitation									
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	2 970			2 970	2 188	119		2 307	663
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Agencements et installations techniques	9 259	2 019		11 277	1 637	1 038	24	2 651	8 626
- Mobilier et matériel d'exploitation									
. Mobilier de bureau d'exploitation	3 653	475		4 127	2 752	669		3 421	706
. Matériel de bureau d'exploitation et matériel informatique	13 273	1 836		15 109	10 340	944		11 284	3 825
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 461		342	1 119	992	161	308	846	274
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 924	43		1 967	378	66	3	442	1 525
- Immobilisations corporelles en cours	1 199	790	1 199	790					790
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	84 318	6 326	1 541	89 103	54 871	7 920	334	62 457	26 647

Tableau des titres de participation et emplois assimilés

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>				130	130				
Coopérative Alimentaire ATTAAOUNE			33%	30	30				
SOFASSUR			100%	100	100				
<u>Autres titres de participation</u>				727	352				
Banque centrale populaire			0,00070 %	352	352				
IMEG				375					
TOTAL				857	482				

Tableau des provisions

PROVISIONS	Encours 31/12/201 1	Dotation s	Reprise s	Autres variation s	Encours 31/12/201 2
<u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u>	396 233	38 453	88 002		346 684
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	375 925	33 080	78 498		330 507
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés	388	178	41		526
immobilisations en crédit-bail et en location	19 920	5 195	9 463		15 651
autres actifs					
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	59 543	8 076	9 146		58 473
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par					
signature					
Provisions pour risques de change	2	1	3		0
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	59 541	8 075	9 143		58 473
Provisions réglementées					
<u>TOTAL GENERAL</u>	455 776	46 529	97 148		405 157

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2012	Total au 31/12/2011
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	588	9 499			10 087	11 435
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	588	9 499			10 087	11 435

Créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 659 745	1 659 745	1 272 122

CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS				-4 672	-4 672	4 793
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				381 304	381 304	402 231
- Créances pré-douteuses				35 262	35 262	9 101
- Créances douteuses				13 485	13 485	7 873
- Créances compromises				332 556	332 556	385 256
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				337 865	337 865	381 902
TOTAL				1 698 511	1 698 511	1 297 244

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		109 854			109 854	296 162
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		1 526 982			1 526 982	1 098 310
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		1 985			1 985	
TOTAL	-	1 638 822			1 638 822	1 394 473

Tableau des valeurs et suretés reçues et données en garantie

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles TOTAL		NEANT	

Tableau des engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmé		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	20 652	20 748
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmé		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Tableau des engagements sur titres

NATURE	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Engagements donnés	NEANT	
Engagements reçus		

Tableau des opérations de change à termes et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<u>Opérations de change à terme</u>	NEANT			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

Tableau de la répartition du capital social

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	654 662	847 731	59,84%
Barid Al Maghrib	RABAT	556 607	556 607	39,29%
R C A R	RABAT	67 858		
S C R	Tour ATLAS, Place Zellaqa: Casablanca	68 850		
Flottant		68 687	12 326	0,87%
Total		1 416 664	1 416 664	100%

Tableau de l'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	10 656	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	11 038
Autres prélèvements			
TOTAL A	10 656	TOTAL B	11 038

Datations et évènements postérieurs

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : **01 février 2013**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

Dates**Indications des événements**

. Favorables **NEANT**

.Défavorables **NEANT**

III. Ordre de vente

ORDRE DE VENTE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT INITIÉE PAR LE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER SUR LES ACTIONS SOFAC

1. Identification du vendeur

Nom / Dénomination : Code Identité : (a)
 Prénom / Forme : N° d'identité :
 Date et lieu de naissance :(b) Code qualité du vendeur
 :.....
 Adresse / Siège Social :
 Téléphone : Fax Nationalité :

2. Destinataire

Je vous prie de bien vouloir procéder, dans le cadre de l'OPR initiée par le CIH visant les actions SOFAC non détenues par le CIH et Barid Al Maghreb, à la vente de mes titres SOFAC au prix de **350 MAD par action**, et tel que décrit ci-après :

Quantité Bloquée	Quantité offerte à la vente	Dépositaire	N° compte titres	N° compte espèce (RIB)

3. Important

Le client s'assure de la disponibilité des titres sur son compte ouvert dans les livres de son établissement conservateur, et ce préalablement à la transmission de tout ordre de vente en bourse.

Tout ordre de vente de titres SOFAC dans le cadre de l'OPR doit être accompagné d'une attestation de détention de titres bloqués fournie par le dépositaire desdits titres.

Tout ordre de vente est susceptible d'être modifié ou annulé pendant la période de vente prévue du **22/03/2013** au **19/04/2013** inclus.

La vente pour compte d'enfants mineurs peut être effectuée par le tuteur ou le représentant légal. Une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur est à joindre à l'ordre de vente.

Tous les frais d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions de la Bourse de Casablanca et du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de SOFAC, apportant leurs actions à l'OPR, demeureront à leur charge.

Les commissions applicables au moment de la transaction sont prévus dans les conventions liant les intervenants à leurs clients.

Le taux de TVA en vigueur pour ce type de transaction est de 10%.

Signature et Cachet

(a) Code identité	(b) Code qualité
Carte d'identité nationale : CI	Personnes physiques résidentes non-marocaines : R
Carte de résidence : CS	Personnes physiques étrangères : E
Passeport : PA	Personnes physiques marocaines : P
Registre du commerce : RC	Personnes morales marocaines : M
N° d'agrément (OPCVM) : AG	Personnes morales étrangère : I
Dénomination (Association) : AS	OPCVM : O
	Associations : S
	Institutionnel marocain : A
	Institutionnel étranger : G

Avertissement CDVM

Une note d'information, visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mise à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de SOFAC et auprès des membres en charge de la collecte des ordres, ainsi que sur le site du CDVM www.cdvm.gov.ma.